

20 23

**Nous développons
aujourd'hui le service
public de demain**

Rapport financier
2023



■ Structure du rapport

Le rapport 2023 de la Poste comprend les documents suivants:

- La Poste Suisse SA:
 - Rapport annuel 2023
 - Rapport financier 2023 (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
 - Rapport non financier 2023
- PostFinance SA:
 - Rapport de gestion 2023
 - Rapport sur les questions non financières 2023
 - Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique au 31 décembre 2023
 - Publication des fonds propres au 31 décembre 2023
 - Publication des risques financiers liés au climat pour l'exercice 2023

■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes du management ainsi que sur les informations dont il dispose actuellement. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. Les développements et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

■ Présentation des valeurs

Les opérandes, en principe arrondis selon les critères commerciaux, sont arrondis de sorte que leur somme soit égale à la somme arrondie des opérandes. Le chiffre 0 est une valeur arrondie indiquant que la valeur présentée est inférieure à la moitié de l'unité utilisée. Un trait (-) à la place d'un chiffre signifie que la valeur est nulle (inexistante).

■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés à l'échelle: CHF 1 milliard = 20 mm. Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante: 100% à l'horizontale = 75 mm
100% à la verticale = 40 mm

■ Légende des graphiques et des tableaux

- Exercice sous revue
- Exercice précédent
- Effet positif sur le résultat
- Effet négatif sur le résultat
- ▨ Valeur planifiée, visée ou attendue

Les valeurs des exercices précédents qui ne peuvent pas être comparées avec celles de l'exercice sous revue (en raison p. ex. d'un changement de méthode ou d'une modification du périmètre de consolidation) sont présentées comme suit:

- ▨ Valeur exercice précédent non comparable
- ▨ Variation non comparable avec effet positif sur le résultat
- ▨ Variation non comparable avec effet négatif sur le résultat

Nous développons aujourd'hui le service public de demain

Centrés client, dignes de confiance, engagés



7279 millions

de francs. Les **produits d'exploitation** ont augmenté de 6,1% par rapport à l'exercice précédent.



254 millions

de francs. Tel est le **bénéfice consolidé**, en baisse de 41 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.



1647 millions

Le nombre de **lettres** distribuées par la Poste en Suisse a diminué de 5,6% par rapport à l'exercice précédent.



185 millions

Le nombre de **colis** distribués par la Poste en Suisse a reculé de 4,6% par rapport à l'exercice précédent.



104 milliards

de francs. La moyenne du **patrimoine des clients** déposé auprès de **PostFinance** a régressé de 0,5% par rapport à l'exercice précédent.



175 millions

de **voyageurs** ont été transportés par CarPostal, soit 11,9% de plus que l'exercice précédent.



76 points

La **satisfaction de la clientèle** atteint 76 points sur une échelle de 0 à 100.



62,4%

des **véhicules** dans la **distribution** sont dotés d'une **propulsion alternative**.

Sommaire

Rapport annuel	5
Activités	6
Marchés	6
Clientèle	7
Présence géographique	7
Marques	10
Organisation	12
Environnement de marché	13
Facteurs technologiques	13
Facteurs socioculturels	14
Facteurs économiques	14
Facteurs politico-juridiques	16
Stratégie «Poste de demain»	17
Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral	17
Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle	18
Raison d'être, vision et valeurs	20
Mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»	20
Stratégies de marché	21
Bilan stratégique de la situation sur mandat du propriétaire	24
Gestion financière	25
Objectifs fixés par le propriétaire	25
Rapport financier interne et présentation des comptes consolidés	25
Évolution de l'activité	27
Chiffres clés	27
Facteurs générateurs de valeur	28
Résultats	33
Situation financière et patrimoniale	45
Perspectives	47
Résultats non financiers significatifs	48
Rapport sur les risques	51
Principes de la politique de risque	51
Système de gestion des risques	51
État des risques	53
Système de contrôle interne	54
Gouvernance d'entreprise	57
Principes	58
Structure du groupe et actionariat	58
Forme juridique et propriété	58
Pilotage par la Confédération	58
Structure du capital	58
Conseil d'administration	59
Composition au 31 décembre 2023	59
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	63
Élection et durée du mandat	63
Rôle et organisation interne	63
Instruments d'information et de contrôle	65

Direction du groupe	67
Composition au 31 décembre 2023	67
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	70
Contrats de management	70
Indemnités et rémunérations	71
Politique	71
Procédure de fixation	71
Montant des indemnités et des rémunérations	73
Organe de révision	76
Politique d'information	76
Comptes annuels consolidés	79
Compte de résultat consolidé	80
État du résultat global consolidé	81
Bilan consolidé	82
Variation des fonds propres consolidés	83
Tableau des flux de trésorerie consolidés	84
Annexe	86
Rapport de l'organe de révision	192
Comptes annuels de La Poste Suisse SA	195
Compte de résultat	196
Bilan	197
Annexe	198
Rapport de l'organe de révision	206
Comptes annuels de PostFinance	209
Réconciliation	210
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	211
Bilan	212
Compte de résultat	214
Répartition du résultat	215
Tableau des flux de trésorerie	216
État des capitaux propres	217
Annexe	218
Informations relatives au bilan	233
Informations relatives aux opérations hors bilan	250
Informations relatives au compte de résultat	251
Rapport de l'organe de révision	254

Rapport non financier 2023

Publié en 2023 pour la première fois, le rapport non financier complète le rapport financier et le rapport annuel. Il met l'accent sur des aspects sociaux, sociétaux, écologiques, éthiques et de gouvernance.

→ [Rapport non financier 2023 \(PDF\)](#)



Rapport annuel

La Poste opère sur des marchés en rapide évolution du fait de l'intensité de la concurrence, de l'internationalisation, des progrès technologiques et de la réglementation. Sur le marché de la logistique dynamisé par le commerce électronique, la concurrence se fait mondiale, et sur celui de la communication, l'avenir est aussi à la numérisation. Sur le marché des services financiers, la nouvelle réglementation permet aux prestataires numériques de proposer des services de paiement. Quant au marché de la mobilité, les nouvelles offres de mobilité multimodale s'y multiplient, complétant et concurrençant les transports publics traditionnels.

Pour faire face aux défis découlant aussi bien de son environnement de marché que de la réglementation, la Poste met en œuvre sa stratégie «Poste de demain» pour la période en cours, qui va de 2021 à 2024, tout en se projetant dans l'avenir.

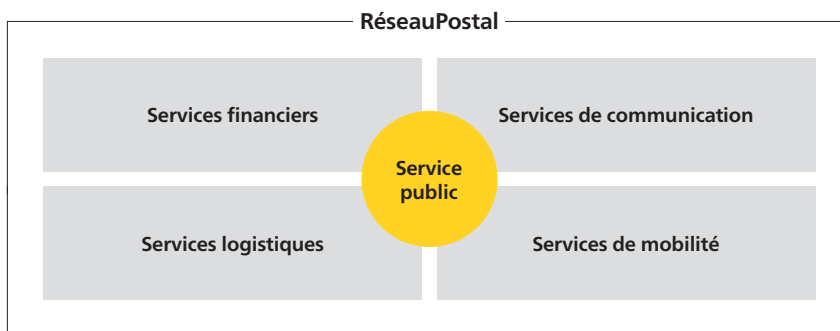
Activités	6
Marchés	6
Clientèle	7
Présence géographique	7
Marques	10
Organisation	12
Environnement de marché	13
Stratégie «Poste de demain»	17
Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral	17
Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle	18
Raison d'être, vision et valeurs	20
Mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»	20
Stratégies de marché	21
Bilan stratégique de la situation sur mandat du propriétaire	24
Gestion financière	25
Évolution de l'activité	27
Chiffres clés	27
Facteurs générateurs de valeur	28
Résultats	33
Situation financière et patrimoniale	45
Perspectives	47
Résultats non financiers significatifs	48
Rapport sur les risques	51

Activités

Marchés

La Poste opère sur quatre marchés: logistique, communication, services financiers et services de mobilité. En plus de son activité postale traditionnelle dans la logistique des lettres, des colis et des journaux, elle affirme sa présence dans la logistique des marchandises, la publicité physique et numérique et les solutions logistiques sur mesure et sectorielles. Sur le marché de la communication, la Poste développe des solutions sûres et fiables à l'intention des particuliers et des PME et, dans le secteur de la santé, à l'intention des autorités et des cantons. En qualité de prestataire de paiement d'importance systémique, PostFinance – filiale bancaire de la Poste – fournit des services financiers qui vont du trafic des paiements aux nouvelles offres numériques basées sur des plateformes, en passant par des services d'épargne et d'investissement. L'unité Services de mobilité est active principalement dans le transport régional des voyageurs, mais propose également des services de gestion de parcs de véhicules ainsi que d'autres services de mobilité sur le marché libre. Véritable élément fédérateur, la Poste exploite un réseau national dense de points d'accès, remplissant ainsi son mandat de service universel défini par la loi pour les services postaux et les services de paiement. Sur les quatre marchés, la Poste joue un rôle essentiel pour le fonctionnement économique et social de la Suisse.

Les marchés de la Poste¹



¹ En 2022, la Poste a vendu son unité Swiss Post Solutions opérant dans le secteur du Business Process Outsourcing (voir la page 124).

La Poste développe ses produits et ses services en permanence, compte tenu des besoins de la clientèle tant commerciale que privée. En particulier, elle poursuit son évolution dans le domaine du numérique, que ce soit dans l'e-commerce, le marché publicitaire, la communication ou les activités bancaires. La Poste s'est fixé pour objectif de développer des solutions numériques qui s'adressent aux particuliers avec l'application ePost, au secteur de la santé avec le dossier électronique du patient ainsi qu'aux autorités avec SwissID, le vote électronique et différentes solutions destinées aux communes. Les différents groupes de clientèle concernés peuvent ainsi utiliser des services et se mettre en réseau à l'interne et entre eux afin d'interagir.

Avec ses services, la Poste réalise près de 88% de son chiffre d'affaires sur le marché libre, où elle est en concurrence avec de nombreuses entreprises suisses et étrangères. Les 12% restants proviennent du monopole résiduel sur les lettres jusqu'à 50 grammes, un secteur qui est soumis à un fort phénomène de substitution induit par les offres électroniques. En raison de la substitution croissante des médias électroniques au courrier traditionnel, le chiffre d'affaires réalisé dans le domaine du monopole résiduel et sa part relative aux produits d'exploitation ne cessent de reculer d'année en année. Il en résulte que la contribution du monopole au financement du service universel est toujours moins élevée et qu'aujourd'hui déjà, elle ne suffit plus – et de loin – à couvrir les coûts du service universel défini par la loi.

Clientèle

La Poste a pour mission de répondre aux besoins de ses clientes et de ses clients et de veiller à ce que leurs contacts avec l'entreprise soient vécus de manière positive. La clientèle doit percevoir que la Poste lui facilite le quotidien. Par conséquent, il est essentiel que les offres de la Poste soient simples, compréhensibles et faciles à utiliser. Les nombreux points d'accès physiques et numériques permettent aux clientes et aux clients de choisir comment, quand et où ils veulent entrer en contact avec la Poste.

Les clientes et les clients de la Poste, ce sont 9 millions de particuliers et des centaines de milliers d'entreprises, allant de la petite exploitation au grand groupe international.

Présence géographique

La Poste opère principalement en Suisse et pour la Suisse. À l'étranger, elle donne la priorité à l'expansion et au développement de prestations transfrontalières relevant de son cœur de métier, en fonction des besoins de sa clientèle et de la Suisse. Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé à hauteur de 90% en Suisse et à hauteur de 10% à l'étranger ou dans le domaine transfrontalier.

Suisse

Points d'accès

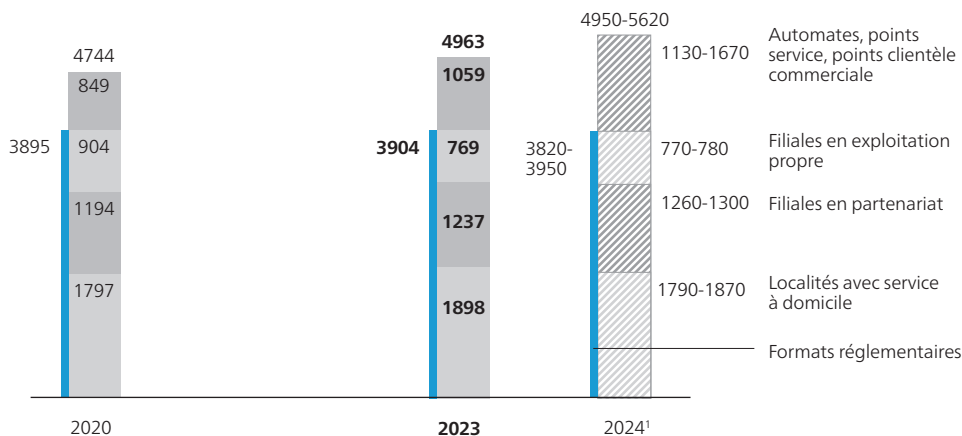
Les points d'accès physiques demeurent un élément central de l'offre de la Poste. Les clients peuvent ainsi utiliser les services dans toute la Suisse.

La Poste développe continuellement ses points d'accès, aussi multiples que variés. Leur nombre passera à plus de 5000 au cours des prochaines années, notamment grâce à de nouveaux points de dépôt et de retrait dans les commerces et à des automates My Post 24 et autres points clientèle commerciale supplémentaires. Le nombre de filiales en exploitation propre demeure stable, à environ 800 unités.

La Poste ouvre son réseau de filiales aux entreprises de services et aux autorités. Les partenaires profitent ainsi des prestations de services de la Poste et peuvent proposer à leurs clientes et à leurs clients un point d'accès physique au niveau local. Avec l'ouverture du réseau, la Poste veut créer de véritables centres de services dans les régions.

Le réseau postal du futur

Nombre de points d'accès au 31.12.



¹ Valeurs attendues

Présence dans
toute la Suisse

Sur place: filiales et autres points d'accès

Plusieurs milliers de collaboratrices et de collaborateurs de la Poste dans 769 filiales en exploitation propre, ainsi que le nombreux personnel des 1237 filiales en partenariat, servent et conseillent chaque jour plus d'un million de clientes et de clients. Pour les services financiers, il existe un réseau de 34 filiales PostFinance et de 57 lieux de conseil externe. De plus, des collaboratrices et des collaborateurs de PostFinance conseillent la clientèle commerciale du segment des PME sur site. Par ailleurs, 820 Postomat, 14 199 boîtes aux lettres publiques et 275 automates My Post 24 sont à la disposition de la clientèle jour et nuit, auxquels s'ajoutent 563 points de dépôt et de retrait situés, par exemple, dans des filiales Migros. La Suisse compte en outre 1657 sites cases postales pour un total de 232 044 cases.

Enfin, pour répondre aux besoins de la clientèle commerciale, la Poste exploite dans ses filiales 249 guichets dédiés à ce segment de clientèle et 221 points clientèle commerciale situés dans des zones industrielles et artisanales, ainsi que dans les centres de traitement du courrier et des colis.

À domicile: service de base et service à domicile

La Poste sert plus de 4 millions de ménages et assure, sur demande, la distribution des envois à un moment précis, par exemple le samedi ou le soir, ainsi que la prise en charge de colis à domicile avec le service pick@home. Dans 1898 localités – rurales pour la plupart –, la clientèle peut utiliser le service à domicile (guichet postal sur le pas de la porte) et notamment déposer des lettres ou des colis auprès du personnel de distribution. Dans d'autres régions, où il existe une filiale en partenariat, la Poste assure également les versements et les retraits d'argent en liquide à domicile. Les clientes et les clients ont ainsi la possibilité de régler leurs factures ou de retirer des espèces sur le pas de leur porte. À la clientèle commerciale, la Poste propose la prise en charge des envois sur site.

Numérique: développement des services en ligne

Les clientes et les clients privés et commerciaux peuvent profiter, sur la plateforme du Centre clientèle de la Poste, de divers services numériques (p. ex. e-finance, TWINT, Mes envois, WebStamp, PostCard Creator) et communiquer avec la Poste sur des applications mobiles (p. ex. application ePost, PostFinance App) ou sur les réseaux sociaux. Au Contact Center, quelque 280 agentes et agents du centre d'appels répondent par e-mail et par téléphone aux questions de la clientèle. Sur les sites de Fribourg, Schaffhouse, Kriens et Viège, environ 8300 demandes sont traitées chaque jour. Les services en ligne de la Poste, dont son site web (→ poste.ch), sont consultés chaque jour 371 000 fois, ce qui représente plus de 135,5 millions de contacts clients numériques potentiels par an. Ces chiffres mettent en lumière l'importance de la Poste dans le domaine du numérique.

Pour plus d'informations sur le développement du réseau et du service universel, voir la → page 22 ainsi que le rapport annuel aux → pages 26 et 27.

Lignes CarPostal

Dans le secteur des transports publics, CarPostal exploite en Suisse, sur 18 322 kilomètres, 969 lignes et 11 086 arrêts. CarPostal propose en outre des courses touristiques ainsi que des bus scolaires et des bus sur appel et prend en charge, sur mandat des sociétés ferroviaires, les courses de remplacement de train planifiées ou non.

CarPostal et son réseau de lignes relie toute la Suisse

Réseau de lignes de CarPostal au 31.12.2023



La société du groupe Post Company Cars est le plus grand gestionnaire global de parcs de véhicules indépendant des constructeurs en Suisse. Elle gère plus de 25 000 véhicules de la Poste et d'entreprises externes, et exploite la plus grande flotte électrique de Suisse, composée de plus de 7400 véhicules de la Poste.

Étranger

Présence sélective
à l'étranger

Au travers de sociétés du groupe, la Poste est présente dans treize pays d'Europe et d'Amérique du Nord afin, d'une part, de répondre aux besoins de sa clientèle et de l'économie suisse et, d'autre part, de proposer des prestations compétitives de qualité.

Dans son cœur de métier et dans la logistique des marchandises, la Poste se concentre sur l'expansion et le développement de prestations transfrontalières et sur l'accès à d'importants nœuds logistiques en Europe. À cet égard, il est essentiel qu'elle s'engage dans des partenariats avec des entreprises postales étrangères (p. ex. Asendia, coentreprise avec le groupe français La Poste) ainsi que d'autres prestataires de services logistiques, et qu'elle ait accès à leurs réseaux logistiques mondiaux. Un tel ancrage au-delà des frontières du pays est important pour garantir l'envoi de lettres, de colis et de marchandises en provenance et à destination de l'étranger.

Une présence internationale est par ailleurs indispensable pour certains modèles d'affaires, en particulier dans le domaine des prestations de communication numériques. Pour pouvoir proposer des prestations compétitives de qualité à la clientèle et à la société suisse, l'acquisition des compétences adéquates et la capacité évolutive sont des facteurs de succès importants.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur les sociétés associées et coentreprises à la ➔ page 117, sur les acquisitions et ventes de filiales à la ➔ page 91 et sur le périmètre de consolidation à la ➔ page 185.

Trois marques
sous le même toit

Marques

La Poste est l'une des marques les plus connues de Suisse. Avec sa multitude de points de contact physiques (véhicules de distribution, boîtes aux lettres publiques, automates My Post 24, filiales, etc.) et son nombreux personnel au contact de la clientèle, elle est omniprésente au quotidien dans l'ensemble du pays. Grâce à ses services variés, elle accroît sa présence également dans le secteur numérique.

En 2023, la Poste a changé de logo afin de renforcer la perception de la marque Poste, de mettre l'accent sur sa stratégie tournée vers l'avenir et de simplifier la gestion opérationnelle de la marque. Il n'existe désormais plus qu'une seule version de son logo, utilisable quelle que soit la langue ou l'application considérée. Depuis mai 2023, les offres de CarPostal SA arborent elles aussi le nouveau logo de la Poste, reflétant clairement l'attachement de la Poste au transport de voyageurs. Le logo de PostFinance SA a fait l'objet d'un examen et a été remanié dans le courant de l'année 2023. Conjointement avec une image de marque actualisée, le lancement du nouveau logo a eu lieu début 2024.

Le passage au nouveau logo aura lieu progressivement jusqu'en 2028 au plus tard, et s'effectuera en particulier lors de l'achat de nouveaux véhicules et d'autres moyens d'exploitation.

En plus de la marque de la Poste et de celle de PostFinance, d'autres marques sont gérées dans le portefeuille dédié du groupe. La plupart des marques sont intégrées dans le portefeuille à la suite de rachats d'entreprises et sont utilisées activement dans le but d'asseoir l'image de la Poste dans certains domaines de compétences.

Dernière ligne droite pour la campagne image

Lancée en octobre 2023, la phase finale de la campagne de communication «Poste de demain» met l'accent sur la valeur économique de la Poste. Le thème général est présenté dans un spot visuel classique, qui se concentre sur les valeurs de la marque Poste et pose la base émotionnelle pour divers spots thématiques spécifiques axés sur les sujets suivants: «Climat et énergie», «La Poste en tant qu'employeur», «Numérisation» et «Proximité». Les spots thématiques portent sur des promesses concises et redirigent les destinataires, via le hub, vers les sites des unités, où ils peuvent approfondir leurs connaissances. La campagne se déroule jusqu'à la fin de la période stratégique sur la télévision nationale, sur des portails en ligne très fréquentés et sur des écrans exploités par Livesystems.

Orientation en matière de sponsoring

À l'image de l'entreprise elle-même, les engagements de la Poste reflètent sa volonté d'œuvrer pour une Suisse forte. Ils symbolisent l'identité suisse, la qualité et la fiabilité. La Poste utilise le sponsoring comme un instrument de gestion active de la marque, l'objectif étant de créer de la valeur pour l'entreprise grâce à un transfert d'image.

Dans le cadre de ses engagements pour la Suisse, la Poste accompagne les clientes et les clients également dans leurs loisirs, créant des souvenirs positifs et durables. Elle est notamment le partenaire principal de Suisse Rando, du Locarno Film Festival et du Musée de la communication. Au travers du sponsoring social, la Poste assume sa responsabilité dans ce domaine et soutient divers projets caritatifs et culturels qui revêtent de l'importance pour la Suisse. Elle est notamment partenaire de la Croix-Rouge suisse et membre de l'organisme responsable de 2 x Noël, une campagne d'utilité publique qui consiste à collecter des biens pour les distribuer aux personnes démunies partout en Suisse. La Poste contribue ainsi activement à la cohésion sociale du pays.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise
58 Principes
58 Structure du groupe et actionnariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels
79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

Présente dans l'univers physique et numérique, la Poste se profile comme un facilitateur compétent en matière de sponsoring économique, convaincu par sa vaste expérience et noue avec sa clientèle un dialogue qui lui permet de déterminer les différents souhaits et besoins, tout en mettant l'accent sur des prestations et des produits actuels.

Analyse de la réputation et de l'image

La Poste fait analyser régulièrement la réputation et l'image de l'entreprise. À cette fin, une enquête est réalisée en continu auprès de la population (rapport trimestriel), ce qui permet de calculer la valeur de l'image actuelle. Des articles de presse sont par ailleurs analysés quotidiennement pour déterminer le Sedimented Reputation Index (SRI®). Le SRI® est calculé sur la base des évaluations obtenues par la Poste dans le cadre de contenus diffusés par les 35 principaux médias suisses. Étant donné qu'il ne s'agit pas uniquement d'un instantané mais que des contenus passés sont également pris en compte (avec l'application d'un «taux d'oubli»), il en résulte la valeur de réputation actuelle dans les contenus publics. Les valeurs du SRI® peuvent aller de -100 (évaluations négatives uniquement) à +100 (évaluations positives uniquement). Pour la Poste, une valeur comprise entre -15 et 0 est considérée comme réaliste.

En 2023, les valeurs relatives à la réputation ont reculé par rapport à 2022 (-4,9 points), mais restent dans la fourchette attendue pour la Poste. L'image auprès de la clientèle privée et de la clientèle commerciale s'est dégradée au cours du dernier trimestre. Toutefois, les valeurs enregistrées pour la clientèle commerciale sont plus élevées qu'en 2022 et continuent de se situer en territoire positif. Un constat demeure vrai: les expériences personnelles avec la Poste sont plus positives que l'état d'esprit général vis-à-vis de la Poste. La clarté de l'image, soit la facilité qu'ont les personnes interrogées à associer l'image à l'organisation, a reculé au troisième trimestre avant de rebondir légèrement au quatrième trimestre. Cette évolution révèle que la Poste est parvenue à entamer un changement stratégiquement important au niveau de la perception de la marque.

Organisation

La structure du groupe correspond à l'orientation stratégique

En tant que groupe, la Poste comprend cinq unités chargées de la conduite des activités commerciales: Services logistiques, Services de communication, RéseauPostal, Services de mobilité et PostFinance. Dans les comptes annuels, ces unités sont présentées séparément, en tant que segments (voir Informations sectorielles ➔ page 97).

Les unités de fonction Finances, Immobilier, Informatique/Technologie, Communication, Personnel et État-major soutiennent la gestion du groupe et la fourniture des prestations par les unités chargées de la conduite des activités commerciales. Dans les comptes annuels, les résultats des unités de fonction sont présentés sous Résultats des segments, Fonctions et management.

Sur le plan juridique, «La Poste Suisse SA» est la société faitière. Elle dirige les sociétés du groupe d'importance stratégique, qui possèdent également chacune leurs propres sociétés du groupe (voir Périmètre de consolidation ➔ page 185).

Organigramme

31.12.2023

La Poste Suisse SA					
Conseil d'administration Christian Levrat					
Secrétariat général Roger Schoch		Révision du groupe Esther Brändli			
Direction du groupe Roberto Cirillo ¹					Conseil d'administration Marcel Bühler
	Services logistiques	Services de communication	RéseauPostal	Services de mobilité	PostFinance
Finances et Immobilier Alex Glanzmann ¹	Johannes Cramer ¹	Nicole Burth ¹	Thomas Baur ¹	Christian Plüss ¹	Hansruedi Köng
Informatique/Technologie Wolfgang Eger ¹					
Communication Franco Gullotti (a. i.), Jesko Herre (a. i.)					
Personnel Valérie Schelker ¹					
État-major Katrin Nussbaumer, Matthias Dietrich					
	Poste CH SA	Poste CH Communication SA	Poste CH Réseau SA	CarPostal SA	PostFinance SA

¹ Membre de la Direction du groupe

Pour plus d'informations sur le Conseil d'administration et la Direction du groupe, voir les ➔ pages 59 à 63 et ➔ 67 à 70.

La stratégie couvrant la période 2021 à 2024 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2021. La structure du groupe correspond à l'orientation stratégique (voir les ➔ pages 17 à 24).

Environnement de marché

Les activités de la Poste suivent l'évolution de divers facteurs d'influence, en particulier technologiques, socioculturels, économiques, écologiques et politico-juridiques. Dans cet environnement en perpétuelle mutation, l'entreprise se doit d'adopter une approche proactive. Le fait de mener suffisamment tôt une réflexion sur les évolutions et les tendances de l'environnement de marché contribue à la prise de décisions stratégiques tournées vers l'avenir et s'avère essentiel pour assurer la marge de manœuvre de la Poste. De cette manière, les changements qui surviennent peuvent être exploités au mieux et à un stade précoce.

Tendances générales

2023



Facteurs technologiques

Transformation numérique: un défi pour la Poste

Ces dernières années ont été marquées par le développement fulgurant du numérique, qui s'est encore accéléré depuis 2020 à la suite de la pandémie de COVID-19. Une telle évolution pénalise en particulier le marché de la communication physique. Les volumes de lettres, de journaux et d'envois publicitaires sont en repli constant et le nombre d'opérations au guichet continue également de refluer. De ce fait, la Poste se voit confrontée à d'énormes défis.

La transition numérique offre cependant aussi des opportunités: le secteur de la communication numérique voit émerger de nouveaux modèles d'affaires qui permettent de repenser le service public de demain. Dans l'activité de base également, l'essor du numérique et les nouvelles technologies sont des éléments centraux de la transformation vers la Poste de demain. Les véhicules électriques sont devenus la norme et permettent à la Poste de s'orienter vers une offre de prestations durable. À l'ère de l'intelligence artificielle, il est possible de développer et d'optimiser les processus et les offres. Dans le domaine de la logistique par exemple, grâce à l'interconnexion des machines (Internet des objets), des robots exécutent des tâches importantes et simplifient la manutention des marchandises au quotidien. Les tâches administratives fastidieuses sont automatisées et les canaux numériques sont combinés aux canaux physiques afin d'offrir des expériences clients globales.

La progression du numérique a mis en lumière l'importance des données et la nécessité d'assurer leur traitement de manière fiable. Voilà pourquoi des thèmes tels que la protection des données et l'éthique numérique cristallisent toujours plus l'attention.

Facteurs socioculturels

La Poste évolue en phase avec le changement socioculturel

Aujourd'hui, les individus sont de plus en plus mobiles et le phénomène va encore se renforcer au cours des prochaines années. L'accès rapide et mobile à Internet via des appareils intelligents va continuer à transformer notre quotidien tant privé que professionnel. Sous l'effet de cette tendance, qui s'est encore accélérée à la suite des changements induits par la crise du coronavirus, le personnel fait part de besoins accrus en termes de flexibilité et de modèles de travail alternatifs (p. ex. télétravail).

Les valeurs et les attitudes propres aux différentes générations se heurtent les unes aux autres. Les générations Y et Z contraignent à un changement culturel. Les priorités ne sont plus l'argent et la possession de biens, mais le temps libre, la notion de sens et l'épanouissement personnel. Parallèlement, la prise de conscience s'accroît autour du concept de durabilité.

Afin de rester un employeur attrayant, la Poste doit proposer au personnel des champs d'activité intéressants, des modèles de travail innovants et des opportunités de développement. Elle entend par ailleurs enthousiasmer la clientèle avec des solutions qui, d'une part, sont durables et qui, d'autre part, offrent une expérience client globale. Ce faisant, la Poste veut tenir compte de l'évolution des valeurs au sein de la société, croître en explorant de nouvelles possibilités et promouvoir un développement socioculturel durable.

Facteurs économiques

La Poste reste une composante importante de l'économie suisse

Marqué par les facteurs technologiques et socioculturels, le paysage concurrentiel se modifie rapidement. Actuellement, cette tendance s'accroît encore en raison de la situation conjoncturelle difficile (renchérissement et climat de consommation tendu). Plus de la moitié des entreprises qui, aujourd'hui, affichent la plus importante capitalisation de marché n'existaient pas il y a 20 ans. Ce sont en particulier les entreprises technologiques aux modèles d'affaires disruptifs qui affirment de plus en plus leur présence sur les marchés de la Poste. Elles développent leurs offres de manière à pouvoir proposer des solutions d'un seul tenant et renforcent la fidélisation de la clientèle au travers de prestations basées sur des plateformes. De ce fait, l'accès direct à la clientèle devient plus difficile pour d'autres entreprises.

Afin de faire face à la pression économique, de nouveaux modèles de réflexion sont nécessaires. Il est notamment essentiel que les entreprises se muent en plateformes d'échanges au sein de réseaux plus vastes. Pour la Poste, de tels écosystèmes ouvrent la voie à de nouvelles formes de collaboration tant au niveau international que local, ce qui permet de proposer des solutions globales à la clientèle.

Des changements s'opèrent au sein des entreprises non seulement au niveau de l'économie mondiale, mais aussi à l'échelle nationale. Selon les prévisions, il pourrait manquer jusqu'à 500 000 spécialistes en Suisse d'ici 2030 en raison du vieillissement de la population et du faible taux de natalité. Sur le marché du travail, le rapport de force évolue en faveur des employés. En raison du grand nombre de départs à la retraite à venir, la Poste se retrouve elle aussi sous pression en sa qualité d'employeur, car il s'agit pour elle de continuer à se démarquer avec des conditions d'engagement avantageuses, des champs d'activité intéressants et des modèles de travail tournés vers l'avenir. Pour la Poste, il est crucial de rester un employeur attrayant afin d'être en mesure d'attirer les personnes les plus talentueuses et de les retenir au sein de l'entreprise à l'avenir également.

L'internationalisation du commerce numérique accroît la concurrence

Dans les secteurs des lettres et des journaux, les offres numériques se substituent toujours plus aux offres classiques. Les volumes d'envois reculent et la demande de prestations traditionnelles au guichet ne cesse de diminuer.

Des opportunités de croissance se présentent dans la logistique des marchandises et dans les secteurs de marché liés au commerce numérique, allant de l'e-commerce transfrontalier aux prestations sur le dernier kilomètre. On assiste à une convergence des nouveaux modèles d'affaires basés sur des plateformes et des modèles d'affaires classiques (physiques), ce qui favorise le développement de la logistique numérique. L'internationalisation grandissante observée au cours de la dernière décennie s'est traduite non seulement par une forte progression du volume des colis, mais aussi par l'arrivée d'entreprises logistiques étrangères en Suisse, d'où une forte pression sur les prix. La situation géopolitique et le contexte du marché actuels freinent cette croissance, tout au moins à court terme (p. ex. modes de consommation depuis la pandémie, climat général de consommation), ce qui s'exprime à travers une volatilité accrue des volumes. À l'inverse, la pression exercée sur les prix du fait de coûts de production en hausse (flambée des prix de l'énergie et des carburants, renchérissement) s'accroît encore.

De plus, les expéditeurs et les destinataires de colis sont sensibles aux prix, mais aussi très exigeants en matière de qualité. Ils demandent une distribution rapide et durable, des services aux destinataires flexibles et la fourniture de services logistiques complets (y c. le dédouanement et le retour) et d'un seul tenant. Dans ce contexte, la question de la durabilité écologique gagne sans cesse en importance, en dépit d'une absence de disposition à payer.

Besoin de sécurité maximale des données sur le marché des fournisseurs

Communication

Notre quotidien devient de plus en plus numérique et connecté, ce qui donne un élan nouveau au marché de la communication. La société en réseau qui en découle transforme les fondements de la réussite entrepreneuriale et requiert de nouvelles compétences de la part des individus et des entreprises. La demande se concentre sur des solutions simples et sûres de traitement, de transmission et de stockage d'informations et de données. Le marché de l'offre se caractérise par un besoin toujours plus grand de garantir une sécurité maximale des données, mais également d'assurer la traçabilité des données, l'impossibilité de les modifier et la protection contre les abus (cybersécurité). La Poste participe aux discussions visant à développer les bases réglementaires en la matière.

Sans énergies fossiles, connecté et (en partie) autonome: tel est l'avenir de la mobilité

Mobilité

Lorsque le monde est à l'arrêt, à l'image de l'expérience vécue durant la crise du coronavirus, des notions telles que la flexibilité, l'autodétermination et la mobilité dans la vie quotidienne revêtent toute leur importance. Les besoins en matière de mobilité moderne évoluent toujours plus en direction d'un système sans interruption, avec des solutions multimodales incluant des offres publiques, le partage de voitures, de vélos et de scooters, des taxis, etc. Dans ce système sans interruption, les prestataires adoptent, à travers leurs solutions, une approche permettant toujours plus de se passer des énergies fossiles, d'être connecté et (en partie) autonome.

Sur le marché des transports publics, la Poste estime que les besoins de mobilité de la population vont continuer de croître à long terme. Cependant, les ressources financières dont disposent les commanditaires de prestations de transport (Confédération et cantons) n'augmentent pas dans la même proportion, et des événements comme la crise du coronavirus et l'augmentation des prix de l'énergie ont encore ajouté à la pression qui pesait déjà sur les coûts. Les nouvelles technologies et les possibilités qui en résultent favorisent l'évolution de la mobilité vers des systèmes sans interruption, notamment par le biais de solutions à la demande, de technologies de propulsion alternatives ou de modèles de partage. Par ailleurs, la durabilité écologique de la mobilité ne cesse de gagner en importance, requérant toutefois des investissements élevés dans des modes de propulsion alternatifs. Enfin, les possibilités de développement sont encore partiellement restreintes par la législation en vigueur (p. ex. conduite autonome).

Les exigences de la clientèle en matière de services numériques évoluent rapidement

Services financiers

Le retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts, la reprise de Credit Suisse par UBS et l'essor du numérique ont marqué le marché financier suisse en 2023. Tandis que l'augmentation des taux d'intérêt redonne de l'attrait aux solutions d'épargne dans les activités de détail, l'inflation en légère hausse pèse sur le climat de consommation et sur les investissements. Face aux difficultés financières rencontrées par Credit Suisse, qui ont conduit à son acquisition par UBS, la confiance dans le marché financier suisse a de nouveau été mise à l'épreuve. L'évolution positive des taux d'intérêt ainsi que les produits relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent à moyen terme le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité.

Accélérée par la crise du coronavirus, la transformation numérique se poursuit également sur le marché financier avec la croissance continue du secteur de la fintech, l'utilisation de la technologie blockchain au sein des entreprises, l'essor des cryptomonnaies et l'émergence d'écosystèmes autour des services de paiement numériques. Les conditions-cadres réglementaires deviennent plus strictes, ce qui a pour effet d'harmoniser les conditions concurrentielles pour les prestataires financiers établis par rapport aux entreprises de la fintech. La demande de prestations telles que la gestion de fortune numérique ou les solutions de paiement instantané ne cesse de croître. Par ailleurs, les entreprises se doivent d'améliorer constamment l'expérience client à l'aide de l'intelligence artificielle et des analyses de données.

Facteurs politico-juridiques

Débat politique sur l'avenir du service universel

En 2022, la commission d'experts Egerszegi mandatée par le Conseil fédéral a présenté ses propositions pour le service universel postal à partir de 2030. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'approfondir les principales thématiques et de présenter dans un rapport des propositions de procédure concrètes. Début 2024, ce rapport n'a pas encore été publié, si bien que les prochaines étapes n'ont pas été définies.

Pour la Poste, le développement du service universel – avec l'intégration de prestations numériques et le financement du système de la Poste dans son intégralité – sont les thèmes les plus urgents à clarifier dans une perspective globale. Afin de pouvoir garantir que le service universel, et donc la Poste, demeure utile à la Suisse, reste pertinent pour la population et puisse être financé de manière autonome par la Poste également au-delà de 2030, il est fondamental de développer le mandat de service universel en adéquation avec l'évolution des besoins de la société, de l'économie et du secteur public.

Le propriétaire et les instances politiques doivent à présent se pencher sur la question du service public à partir de 2030. Avec la mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain», la Poste donne à la sphère politique le temps nécessaire pour élaborer le cadre légal sur la base d'une perspective globale. La période stratégique qui couvre les années 2021 à 2024 arrive à son terme et, par rapport au début de la période stratégique, le besoin d'interventions réglementaires a encore augmenté en raison de l'évolution de la demande dans le domaine du service universel.

Un pays qui va de l'avant
a besoin d'une Poste
dynamique

Stratégie «Poste de demain»

La stratégie «Poste de demain» s'appuie sur les compétences traditionnelles de la Poste et se caractérise par trois éléments structurels essentiels: l'appartenance à l'État, le service universel et l'indépendance financière. La pertinence de la Poste doit cependant être renouvelée dans une perspective d'avenir. Le but est de façonner une Poste forte, qui évolue avec les besoins de l'économie et de la population suisses afin de pouvoir atteindre les objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. À cet effet, la Poste réalise des investissements substantiels et entend continuer de dégager des bénéfices pour pouvoir investir dans son développement et dans l'accomplissement du mandat de service universel.

La stratégie de la Poste repose sur le mandat légal de l'entreprise, sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral et sur la vision de la Poste. Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, elle a été développée de manière ciblée en fonction de l'évolution de l'environnement et à la lumière des nouvelles connaissances. Son horizon s'étend sur dix ans.

Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Les activités de la Poste se fondent sur la loi sur la poste, sur la loi sur l'organisation de la Poste et sur leurs ordonnances d'exécution. En tant que propriétaire, la Confédération fixe les objectifs stratégiques de la Poste tous les quatre ans.

Mandat légal

Révisée et adoptée par le Parlement en décembre 2010, l'actuelle législation postale est entrée en vigueur en octobre 2012. La loi sur la poste vise en particulier à assurer un service universel suffisant, à des prix raisonnables, à tous les groupes de population et dans toutes les régions du pays. À cet effet, la Poste est chargée de remplir deux mandats de service universel: l'un pour les services postaux et l'autre pour les services de paiement. Le Conseil fédéral a défini chacun de ces deux mandats dans l'ordonnance sur la poste, de manière à créer les bases permettant d'élaborer une offre adaptée aux besoins de la clientèle et financièrement viable. Le monopole résiduel sur les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes est le principal pilier légal du financement du service universel.

Les sévères exigences que le service universel postal doit satisfaire en matière aussi bien d'offre, de qualité et de tarifs que de distribution à domicile (fréquence, qualité et couverture du territoire) montrent qu'il est axé sur les besoins tant des expéditeurs que des destinataires. Relèvent du service universel les envois isolés prioritaires et non prioritaires (Courrier A et B ainsi que colis Priority et Economy), qui doivent respecter des normes d'acheminement strictes en comparaison internationale, de même que la distribution de quotidiens en abonnement. En effet, la législation postale dispose notamment qu'au moins 97% des lettres adressées et 95% des colis domestiques doivent être distribués dans le délai prévu. Ce délai est d'un jour ouvrable après le dépôt pour les envois prioritaires et de trois jours ouvrables au plus pour les envois non prioritaires. L'heure limite de distribution pour les journaux en abonnement est 12h30 tous les jours. S'agissant des services de paiement et du dépôt des envois isolés relevant du service universel, les offres de la Poste doivent être accessibles dans des filiales se situant à 20 minutes au plus, à pied ou par les transports publics, pour 90% de la population, dans chaque canton. Dans les régions où la Poste assure un service à domicile, la durée du trajet est fixée à 30 minutes au plus. Soulignons en outre que la Poste a le droit de proposer des services en dehors du service universel.

Systématique des services

2023

	Services du monopole	Services en libre concurrence
Services relevant du service universel	Lettres adressées jusqu'à 50 g	P. ex. lettres de plus de 50 g, colis jusqu'à 20 kg, services de paiement
Services ne relevant pas du service universel	–	P. ex. envois non adressés, services express et coursier, compte d'épargne

Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

En sa qualité de propriétaire de la Poste, la Confédération pilote l'entreprise en lui assignant des objectifs stratégiques. En décembre 2020, le Conseil fédéral a fixé les objectifs stratégiques assignés à la Poste pour la période de 2021 à 2024 en s'appuyant sur les mêmes principes que pour les objectifs de la période stratégique précédente. Les objectifs financiers ont toutefois été adaptés eu égard aux importants défis liés à la transformation de l'entreprise. De plus, il existe désormais un objectif relatif à la stabilisation et à l'ouverture du réseau postal, ainsi qu'une obligation explicite d'établir un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie.

Avec ses objectifs stratégiques pour la période allant de 2021 à 2024, le Conseil fédéral vise à consolider les points forts de la Poste et à soutenir la stratégie «Poste de demain», axée sur le transport fiable de marchandises, de valeurs, d'informations et de personnes.

De plus, il souhaite que, pendant ces quatre ans, la Poste stabilise le nombre de ses filiales – pour autant que cela soit économiquement viable –, opte pour une stratégie d'entreprise préservant le climat et se dote d'un système moderne de gestion de la compliance.

En fixant les nouveaux objectifs financiers de la Poste, le Conseil fédéral a tenu compte du fait que celle-ci traverse une phase de transformation exigeante. Il a donc adapté ses attentes en conséquence, mais exige néanmoins que la Poste, durant les quatre ans à venir, crée les conditions qui lui permettront, à moyen terme, de maintenir durablement la valeur de l'entreprise. Tous les secteurs d'activité (à l'exception du secteur subventionné dans lequel CarPostal opère) doivent en outre dégager une rentabilité conforme à la branche. Enfin, la Poste doit offrir des conditions d'engagement attrayantes et compétitives et prendre des mesures permettant au personnel de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle

Coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel

La Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés (art. 19, al. 2, de la loi du 17 décembre 2010 sur la poste). L'ordonnance sur la poste précise ces prescriptions et règle les modalités de calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Ces coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de l'obligation de fournir le service universel et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées si le service universel n'était pas fourni. La Poste a calculé concrètement les coûts nets découlant de

La Poste doit proposer des prestations de haute qualité aussi bien sous forme physique qu'électronique

l'obligation de fournir le service universel pour la première fois pour l'exercice 2013. En 2023, ceux-ci ont atteint environ 268 millions de francs. L'autorité de régulation, à savoir la PostCom, devrait approuver le calcul en 2024.

La Poste peut compenser au maximum les coûts nets de l'exercice précédent entre les segments et les sociétés du groupe. Avec cette compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a pas d'incidence sur le résultat financier du groupe.

La société de révision contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul et la compensation des coûts nets, la présentation des comptes réglementaires ainsi que le respect de l'interdiction des subventions croisées.

PostFinance SA

Depuis 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales restent cependant régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. La législation postale prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a rendu une décision selon laquelle PostFinance fait partie des banques suisses d'importance systémique. La définition des obligations concrètes qui en résultent pour PostFinance incombe à la FINMA. PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»). Les comptes annuels de PostFinance SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision.

CarPostal SA

Depuis 2005, CarPostal SA est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. En tant qu'entreprise de transport de voyageurs, elle est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des transports (OFT). Ses activités commerciales doivent tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. CarPostal SA établit des comptes annuels conformes aux prescriptions de la comptabilité commerciale (art. 957 ss du code des obligations). Les comptes annuels de CarPostal SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision. Celui-ci procède à l'audit spécial des subventions selon les directives de l'OFT et contrôle en particulier le respect de l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que d'autres dispositions de droit spécial. L'OFT vérifie périodiquement ou en fonction des besoins les comptes approuvés des entreprises qui reçoivent des aides financières ou des indemnités de la part de la Confédération en vertu de la loi sur les chemins de fer ou de la loi sur le transport de voyageurs. Le résultat du contrôle n'est pas encore disponible au moment de la publication du rapport de gestion.

Raison d'être, vision et valeurs

Avec sa stratégie «Poste de demain», la Poste a défini sa raison d'être et s'est choisi un fil rouge guidant le développement du groupe.

Raison d'être de la Poste

Chacune et chacun a le pouvoir de faire avancer les choses.

À petite et à grande échelle. Partout. Et cela de manière tout à fait personnelle.

C'est pourquoi, à la Poste, nous donnons le meilleur de nous-mêmes, jour après jour.

Nous apportons tous les jours de l'utilité, nous nous impliquons et rapprochons ainsi la Suisse.

Nous créons de nouvelles opportunités afin que chaque individu puisse réaliser ses objectifs et ses rêves. De manière individuelle, en équipe et en tant que société. Hier, aujourd'hui et demain également.

Car nous sommes la Poste:

Nous rapprochons la Suisse – jour après jour depuis 1849.

Vision de la Poste

Les grandes réalisations naissent de la capacité à se concentrer sur l'essentiel. Pour cela, les personnes et les entreprises ont besoin d'une liberté maximale.

À la Poste, nous créons cet espace de liberté. En transportant les marchandises, les informations, les valeurs et les personnes.

Nous faisons avancer la Suisse. Avec des prestations dignes de confiance, dans les mondes physique et numérique.

À la maison, durant les loisirs et au travail. À la campagne comme en ville. À tout moment et par-delà les frontières.

Afin que la Suisse puisse continuer à se concentrer sur ce qui lui est particulièrement cher.

Grâce à la Poste: le moteur d'une Suisse moderne.

Pour réaliser sa vision, la Poste agit conformément à ses valeurs fondamentales: «centrée client», «digne de confiance» et «engagée».

Mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»

Dans le cadre de sa stratégie «Poste de demain», la Poste s'est fixé les priorités ci-dessous.

– Conserver toute son importance et croître sur la base de nouvelles activités grâce au développement et à la transformation de son cœur de métier

La Poste développe son cœur de métier actuel et transforme ses modèles d'affaires compte tenu des changements technologiques, sociaux, économiques, réglementaires et politiques en cours (avec pour levier notamment la numérisation, les données et les solutions), de manière à pouvoir répondre aux besoins des clients à l'avenir également. La Poste poursuit son développement sur ses marchés clés et pénètre de nouveaux marchés à la faveur d'une croissance organique et inorganique. Ce faisant, elle se concentre sur le passage du secret postal et du secret des lettres à l'ère du numérique (portefeuille de prestations de Services de communication), sur l'ouverture du réseau et sur les nouvelles solutions logistiques.

Rapport annuel	
6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise	
58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels	
79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

– Garantir son autonomie financière grâce à des mesures de gain d'efficacité ainsi que des mesures tarifaires

Pour être à même de continuer à financer par ses propres moyens non seulement la fourniture du service universel, mais également les investissements dans son cœur de métier ainsi que dans ses nouvelles activités, la Poste doit encore mieux maîtriser ses coûts (augmentation ou stabilisation de sa productivité) et appliquer de nouveaux modèles de prix. Des mesures de gain d'efficacité axées sur la diminution des charges et sur l'amélioration de l'EBIT ont donc été identifiées dans l'ensemble du groupe. Elles seront mises en œuvre d'ici à 2030. Quant aux mesures tarifaires portant sur les lettres, les colis et les journaux, elles permettront à la Poste d'assurer un service universel complet à l'avenir également, ce tous les jours ouvrables, à des prix conformes au marché et dans toute la Suisse.

– Apporter une contribution à la société en agissant de manière durable

La Poste contribue de manière significative au développement durable de la Suisse. Elle assume pleinement les responsabilités liées aux conséquences directes et indirectes de ses activités sur les différentes parties prenantes et sur l'environnement. Aux fins de la réalisation de ses objectifs en matière de responsabilité d'entreprise, elle a défini cinq champs d'action prioritaires tout au long de la chaîne de création de valeur: achats responsables, climat et énergie, employeur responsable, solutions clients durables (économie circulaire) et, enfin, contribution au bien-être commun.

Pour plus d'informations sur la stratégie de responsabilité d'entreprise, voir le [➔](#) rapport non financier, pages 11 ss.

Stratégies de marché

Les stratégies des unités chargées des activités commerciales font office de trait d'union entre la stratégie du groupe et les activités de la Poste sur ses différents marchés.

Services logistiques

Prestations logistiques complètes d'un seul tenant

Les compétences logistiques de la Poste sont regroupées au sein du segment Services logistiques. L'entreprise souhaite défendre sa position de leader dans la fourniture de services logistiques globaux, en Suisse et pour la Suisse. C'est dans cet esprit que sa stratégie a été orientée de manière ciblée sur les secteurs de marché où elle veut opérer, compte tenu des exigences spécifiques à ces secteurs. Son objectif est de consolider ses activités existantes, d'en assurer le développement sur la base des nouveaux besoins (p. ex. au travers de l'extension de son offre numérique), de croître dans de nouveaux domaines et, en sa qualité de partenaire fiable, de relier la Suisse avec le reste du monde pour les flux de marchandises du futur.

La Poste fournit ses prestations coursier, express, colis (CEC) et courrier à l'échelle nationale et internationale. Le marché CEC est très attrayant du fait de l'essor de l'e-commerce, mais il est aussi âprement disputé. La Poste s'emploie à proposer une offre complète, durable et de grande qualité. Elle va continuer d'améliorer le confort offert aux expéditeurs et aux destinataires, tout en simplifiant le passage des frontières.

La Poste distribue aussi les journaux ainsi que les envois publicitaires adressés et non adressés. Le marché des médias et le marché publicitaire sont fortement touchés par la numérisation. En enrichissant ses prestations d'offres numériques et en les développant, la Poste conforte son rôle sur ce marché.

Pour garantir à sa clientèle commerciale une offre logistique globale, la Poste ne cesse de développer sa logistique des marchandises. Elle aide ainsi les entreprises suisses à entrer en relation avec les principaux marchés d'origine et de destination. Afin de mieux intégrer sa logistique nationale dans les flux de marchandises internationaux, elle réalise des investissements ciblés en Suisse et dans les pays voisins.

La Poste combine sa connaissance du secteur et ses compétences logistiques avec des offres numériques et des solutions sectorielles sur mesure. Actuellement, elle se concentre sur la logistique hospitalière, la logistique de construction et les solutions logistiques dans les espaces urbains.

Services de communication

Transmission sûre
d'informations, en toute
confidentialité

Le quotidien et les besoins des personnes en Suisse évoluent. De plus, la gestion rigoureuse des données sensibles va encore gagner en importance à l'avenir. Dans le même temps, les clients – qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'autorités – souhaitent vivre une expérience numérique positive. Les besoins de la clientèle sont au cœur des préoccupations de l'unité Services de communication. La Poste est persuadée qu'une gestion simple et sûre des informations numériques est indispensable à une Suisse moderne.

Pour atteindre cet objectif, elle intervient comme un intermédiaire indépendant et digne de confiance entre les univers physique et numérique, en ciblant plus particulièrement cinq secteurs de marché:

– Trusted Interaction Services

Avec ses services d'information basés sur la confiance, la Poste assure des transferts de données sécurisés, traçables et infalsifiables, en veillant à ce que l'expéditeur et le destinataire soient autorisés à envoyer et à recevoir les informations correspondantes.

– Solutions numériques pour les PME et les particuliers

Avec les services d'assistance numériques, la Poste veille au bon fonctionnement des interfaces entre univers physique et numérique. Elle aide ainsi les PME et la population suisses à trouver facilement et sûrement leurs marques dans l'environnement numérique.

– Prestations administratives numériques

La Poste renforce sa position de prestataire bien établi dans le secteur des prestations administratives numériques sécurisées et conformes à la législation, avec pour objectif d'assurer la numérisation continue des processus au niveau de la Confédération, des cantons et des communes, tout en facilitant le dialogue entre la population et les administrations publiques.

– Solutions numériques dans le secteur de la santé

La Poste assoit son rôle de prestataire global de premier plan pour les solutions numériques dans le secteur de la santé, où elle se lance dans de nouveaux domaines d'activité.

– Solutions de cybersécurité

La Poste aide les autorités et les entreprises à déceler les cybermenaces et à les contrer de manière ciblée.

RéseauPostal

Développer les points
d'accès et ouvrir le
réseau de filiales à des
partenaires

La Poste dispose du réseau de fourniture de services postaux le plus dense d'Europe. Les filiales et autres points d'accès sont le pilier central de son offre. Une présence dans toutes les régions de Suisse: c'est ainsi que la Poste conçoit un service universel couvrant l'ensemble du territoire. Son réseau compte au total quelque 5000 points d'accès, et la Poste continue de le développer, par exemple avec des automates pour les colis, des points clientèle commerciale et des prestations à domicile. Elle investit environ 40 millions de francs dans la modernisation de plus de 300 filiales en exploitation propre. Grâce au soutien local fourni par ses équipes, à la formation du personnel des partenaires et à une infrastructure conviviale, elle améliore la qualité de service dans les filiales en partenariat.

Le réseau sera stabilisé à quelque 800 filiales en exploitation propre. À cet effet, la Poste met ses locaux à la disposition d'autorités et d'entreprises des secteurs des assurances-maladie, des banques, des assurances et de la santé. Elle permet à ces partenaires d'être proches de la population des villes comme des campagnes, créant ainsi dans toutes les régions de Suisse de nouveaux centres de services qui proposent des offres utiles au quotidien.

Solutions de mobilité sur route connectées et durables

Services de mobilité

En Suisse, la Poste est un important prestataire de mobilité du transport public de voyageurs par la route. Elle entend renforcer cette position avec ses cars postaux. Le système suisse des transports publics doit rester attrayant et continuer de répondre aux besoins de la clientèle. Le transport régional de voyageurs étant financé pour moitié par des fonds publics, la Poste met tout en œuvre pour faire un usage aussi efficient que possible des indemnités versées par la Confédération, les cantons et les communes.

La Poste complète son offre sur le marché de la mobilité avec Post Company Cars, premier gestionnaire global de parcs de véhicules indépendant en Suisse. En plus de gérer toutes les flottes de la Poste, Post Company Cars occupe une place de leader sur le marché tiers des solutions de mobilité individuelles et durables.

Centre de compétences en mobilité électrique, Post Company Cars facilite le passage de sa clientèle à la propulsion électrique. Dans un contexte d'électrification croissante des véhicules (cars postaux et véhicules de flotte de tout type, p. ex. poids lourds et véhicules de livraison, véhicules particuliers, véhicules spéciaux), l'unité Services de mobilité intègre un nouveau secteur de développement distinct baptisé «Systèmes de charge». Celui-ci développe et propose des solutions de charge adaptées aux besoins de la Poste et au marché tiers.

PostFinance

Garantir le service universel en matière de services de paiement et développer des solutions numériques

PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clientes et à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. PostFinance souhaite tout simplement faire du banking une expérience agréable. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse. Dans le même temps, elle gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable. Avec ses quatre Business Units distinctes se focalisant sur leur propre secteur d'activité, PostFinance suit une approche axée systématiquement sur la satisfaction des besoins de la clientèle. Chaque Business Unit se concentre sur les besoins de ses clientes et de ses clients:

– Payment Solutions

Payment Solutions est le partenaire de confiance des commerçants et émetteurs de factures suisses dans le domaine des solutions de paiement et d'encaissement.

– Retail Banking

Retail Banking propose aux clients privés et commerciaux des solutions intelligentes de gestion de leur argent, dans les mondes aussi bien physique que numérique.

– Digital First Banking

Parallèlement à l'activité clé, au travers de l'unité Digital First Banking, PostFinance et Swissquote lancent Yuh, une offre complètement inédite axée d'emblée sur le tout numérique dans le domaine «banking & beyond».

– Platform Business

Platform Business exploite une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription (Valuu) en matière de financement. Grâce au partenariat de PostFinance avec Credit Exchange S.A. (CredEx), l'activité de plateforme sera poursuivie chez CredEx à partir de 2024.

Bilan stratégique de la situation sur mandat du propriétaire

Ce bilan confirme que les bases de la stratégie ont été posées avec succès et que la Poste conduit de manière professionnelle son processus de transformation

À mi-parcours de la période stratégique 2021-2024, la Poste a procédé à un bilan stratégique de la situation sur mandat du Conseil fédéral (DETEC et DFF). À cet effet, la Poste et le DFF ont chacun commandé un rapport à deux sociétés de conseil externes. Les résultats – un état des lieux concernant la mise en œuvre de la stratégie de la Poste ainsi qu'un contrôle de plausibilité par les départements du propriétaire – ont été communiqués en juin. Il s'en dégage une image positive: s'agissant du déploiement de sa stratégie actuelle «Poste de demain» pour les années 2021 à 2024, la Poste est globalement sur la bonne voie. Ce bilan confirme que les bases de la stratégie ont été posées avec succès et que la Poste conduit de manière professionnelle son processus de transformation.

Les deux rapports qualifient d'ambitieux les objectifs de croissance à long terme, mais en les jugeant tout à fait atteignables. La croissance est une importante composante de la stratégie pour permettre de compenser la baisse des recettes sur le marché clé de la logistique. S'il est essentiel d'investir dans les activités numériques, ce n'est pas seulement en raison du déclin du secteur du courrier, mais aussi pour réagir à l'évolution des besoins de la population et de l'économie.

Les deux rapports mettent aussi en évidence le fait que la mise en œuvre de certaines mesures de la période stratégique actuelle prendra plus de temps que prévu. Par exemple, la croissance de l'unité Services de communication à la suite d'acquisitions d'entreprises est plus lente que prévu. Les sociétés de conseil externes confirment toutefois que de telles temporisations n'ont rien d'inhabituel dans le cadre d'une transformation de cette ampleur, en précisant par ailleurs que la Poste a déjà établi des plans d'abandon crédibles pour le cas où certains objectifs partiels de la stratégie s'avèreraient irréalistes. C'est pourquoi le DETEC et le DFF considèrent également que ces risques sont «proportionnés».

La Poste a élaboré sa stratégie «Poste de demain» avant 2020, et donc à l'époque où une pandémie et une rupture des chaînes d'approvisionnement mondiales étaient encore quasiment inconcevables. Les deux rapports montrent que, malgré un contexte aujourd'hui différent, la mise en œuvre de la stratégie a permis à la Poste de se doter d'un socle solide, capable de résister à l'épreuve du temps.

Informations complémentaires:

- ➔ Communiqué de presse du Conseil fédéral
- ➔ Revue de la mise en œuvre de la stratégie: rapport Bain & Company, disponible en allemand
- ➔ Contrôle de plausibilité de la revue de la mise en œuvre de la stratégie: rapport Roland Berger SA, disponible en allemand

Garantir la valeur ajoutée de l'entreprise à long terme

Gestion financière

Le modèle de gestion financière de la Poste concrétise le pilotage du groupe. Il en définit les bases compte tenu de la stratégie du groupe et s'appuie sur les objectifs du propriétaire et sur les prescriptions réglementaires. Ces bases s'appliquent à l'ensemble du groupe et à ses unités d'organisation. L'objectif du modèle de gestion financière est double:

- accroître la transparence et améliorer les conditions de pilotage du groupe
- instaurer des bases décisionnelles et créer des incitations en vue de la réalisation des objectifs

Objectifs fixés par le propriétaire

Pour la période stratégique en cours, le propriétaire attend de la Poste qu'elle crée les conditions propres à assurer durablement la génération d'une valeur ajoutée de l'entreprise. La valeur de l'entreprise croît lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre non seulement le compte de résultat, mais aussi les risques et le capital engagé. Les innovations et les investissements doivent être entièrement autofinancés.

Pour atteindre les objectifs fixés, la gestion et le pilotage de la Poste s'appuient sur les résultats de chacune des unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments).

La résultat d'exploitation et la valeur ajoutée de l'entreprise constituent des objectifs financiers essentiels et font partie intégrante du calcul de la rémunération variable des cadres (voir la procédure de fixation à la page 71).

Les unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments) disposent, dans les limites de la planification financière stratégique, d'une grande liberté de décision quant aux investissements, projets ou achats de participations ayant d'importantes répercussions financières et revêtant un caractère stratégique. Selon le montant en jeu, la décision finale revient à la Direction du groupe ou au Conseil d'administration.

Rapport financier interne et présentation des comptes consolidés

Le modèle de gestion financière définit les instruments et chiffres clés de gestion ainsi que les processus de mise en œuvre nécessaires pour l'établissement de rapports sur le pilotage, toujours sur la base de la présentation des comptes consolidés.

Présentation des comptes consolidés

Établis conformément aux normes comptables IFRS® (ci-après IFRS), les comptes consolidés présentent l'évolution économique du groupe et de ses unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments). La présentation des comptes correspond à la structure du groupe, conformément à la stratégie définie par celui-ci. Elle est subdivisée en segments, qui font l'objet d'un rapport à l'intention du management du groupe, ainsi qu'en informations géographiques «Suisse» et «Autres pays».

Instruments de gestion

Compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie constituent la base pour les unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments) et pour le groupe. Le compte de résultat est établi mensuellement, tandis que le bilan et le tableau des flux de trésorerie sont établis trimestriellement.

Chiffres clés de gestion

Les chiffres clés de gestion sont structurés en valeurs d'objectif, de gestion et de pilotage. Ils reflètent l'évolution socio-économique des unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments) et du groupe dans son ensemble. L'évolution des chiffres clés de gestion est illustrée dans le rapport interne, et en partie dans le rapport externe, par le biais des instruments de gestion.

Rapport interne

Le rapport interne indique, au moyen des chiffres clés de gestion, la contribution au résultat financier des différentes unités chargées de la conduite des activités commerciales (segments). Il montre aussi l'évolution des mesures de mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain». Les analyses, les évaluations et, si nécessaire, les mesures prises à tous les niveaux illustrent les principaux développements des unités d'organisation et de leurs investissements, projets et acquisitions de participations. Sont également commentées, outre les variations par rapport à l'exercice précédent et à la planification, les prévisions pour l'exercice en cours. La périodicité des commentaires dépend des chiffres clés de gestion concernés et de l'importance des variations.

Résultat d'exploitation et bénéfice consolidé en recul par rapport à l'exercice précédent

Évolution de l'activité

La Poste a clos l'exercice 2023 sur un bénéfice consolidé de 254 millions de francs, en recul de 41 millions par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation, en baisse à 323 millions de francs, reflète les défis rencontrés dans le domaine des prestations postales de base et démontre la nécessité de poursuivre la stratégie «Poste de demain». La valeur de l'exercice précédent s'élevait à 358 millions de francs.

Groupe | Chiffres clés

2023, avec comparaison 2022		2022	2023
Résultat			
Produits d'exploitation	millions de CHF	6 859	7 279
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ¹	millions de CHF	682	711
en proportion des produits d'exploitation	%	9,9	9,8
services réservés ²	millions de CHF	961	905
en proportion des produits d'exploitation	%	14,0	12,4
Résultat d'exploitation	millions de CHF	358	323
en proportion des produits d'exploitation	%	5,2	4,4
Bénéfice consolidé	millions de CHF	295	254
Personnel			
Effectif du groupe	unités de personnel	34 072	34 587
à l'étranger	unités de personnel	751	1 200
Financement			
Total du bilan	millions de CHF	120 470	108 866
dont fonds de la clientèle (PostFinance)	millions de CHF	89 994	89 121
Fonds propres	millions de CHF	9 884	10 255
Investissements			
Investissements	millions de CHF	478	605
Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles	millions de CHF	211	266
Immeubles d'exploitation	millions de CHF	133	149
Immeubles de placement	millions de CHF	37	13
Participations	millions de CHF	97	140
Actifs biologiques	millions de CHF	-	37
Ratio d'autofinancement des investissements	%	100	100
Création de valeur			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles ³	millions de CHF	-8 862	-8 883
Valeur ajoutée ⁴	millions de CHF	4 296	4 279
Valeur ajoutée de l'entreprise ⁵	millions de CHF	-96	-215

1 La définition du terme «étranger» correspond à l'annexe des comptes consolidés 2023, note 6.6 Informations géographiques.

2 Lettres jusqu'à 50 grammes

3 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2023, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

4 Valeur ajoutée = résultat d'exploitation + charges de personnel + amortissements - résultat de la vente d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de participations

5 La valeur ajoutée de l'entreprise intègre les coûts nets de l'obligation de service universel à hauteur de 268 millions de francs (2022: 260 millions). Voir la définition des coûts nets à la page 18.

Les segments Services logistiques et RéseauPostal enregistrent en 2023 une nouvelle baisse de leur résultat d'exploitation. Dans un contexte de recul du volume des lettres et des colis et de baisse du trafic des paiements au guichet, les deux segments sont confrontés à des défis de taille pour les prestations postales de base. Il n'en demeure pas moins que Services logistiques a livré la plus grande contribution au résultat d'exploitation consolidé. Services de mobilité a enregistré une hausse des coûts de production pour les transports sous concession, ce qui s'est également traduit par un recul du résultat d'exploitation. S'agissant de PostFinance, l'augmentation des produits d'intérêts et l'amélioration des rendements sur les placements financiers ont eu un impact positif sur le résultat. Créé début 2021, le segment Services de communication se trouve toujours en phase de développement, l'accent étant mis sur une croissance inorganique. Il en a résulté un résultat inchangé en 2023. Dans le segment Fonctions et management, les recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles ont reculé, ce qui a entraîné une baisse du résultat d'exploitation par rapport à l'exercice précédent.

Facteurs générateurs de valeur

Situation générale de l'économie suisse

Même si les pressions inflationnistes se sont atténuées, la situation en matière de sécurité internationale et l'inflation qui en a résulté dans de nombreux pays continuent d'influencer la conjoncture mondiale. La reprise de l'économie suisse s'est poursuivie en 2023, mais la croissance du produit intérieur brut (PIB) a nettement ralenti en cours d'année. Le durcissement des conditions de financement, la demande contenue provenant de l'étranger ainsi que le renchérissement toujours sensible placent de nombreuses entreprises en Suisse devant des difficultés considérables. Sous l'effet de ces différents facteurs, les perspectives économiques pour l'année 2024 demeurent globalement timorées. L'inflation devrait se stabiliser à un niveau modéré en Suisse. En raison de la situation géopolitique en matière de sécurité, l'évolution de la demande reste toutefois difficile à prévoir pour de nombreux produits. Les ajustements du taux directeur de $-0,75\%$ à $1,75\%$, effectués en plusieurs étapes par la Banque nationale suisse (BNS) à partir de l'été 2022, ont permis de réduire l'inflation l'an dernier. Dans son scénario de base pour la Suisse, la BNS estime que la conjoncture évoluera de manière légèrement positive l'an prochain, en se maintenant à un niveau bas.

Segments

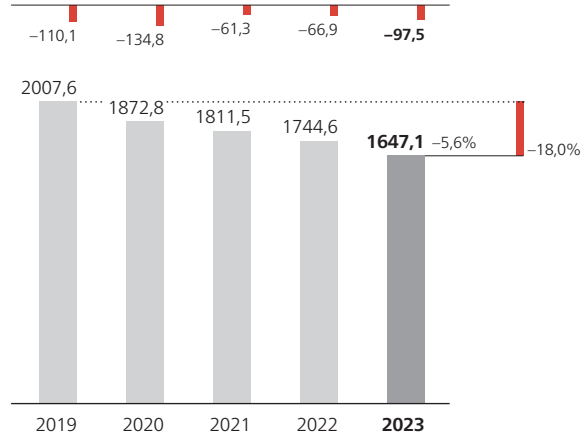
Services logistiques

Acheminant environ 5,4 millions de lettres par jour en Suisse et à l'étranger, la Poste est l'une des principales entreprises de logistique de Suisse. Son offre pour la clientèle privée et la clientèle commerciale va du courrier physique, numérique ou hybride à l'expédition de marchandises et aux envois publicitaires, en passant par des prestations complémentaires comme l'envoi contre remboursement ou en recommandé. La Poste doit cependant faire face à un défi majeur, à savoir le recul de la demande de services physiques: fin 2023, le nombre de lettres a diminué de 5,6% par rapport à l'exercice précédent. La Poste s'emploie à maintenir la fiabilité et la qualité de ces services en recourant aux technologies les plus avancées et en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux.

Recul de la demande en matière de courrier physique

Le volume des lettres continuer de se contracter

Services logistiques | Lettres en millions d'unités
 2019 à 2023
 2019 = 100%

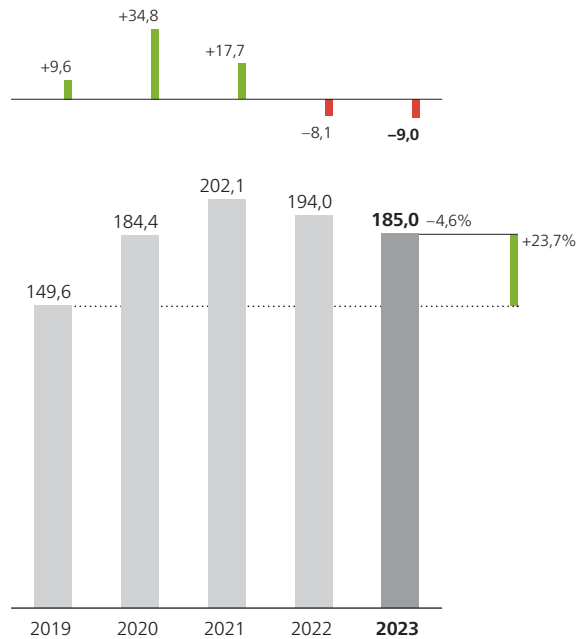


La demande en prestations de colis reste contenue

Chaque jour ouvrable, la Poste distribue en Suisse environ 730 000 colis, ce qui fait d'elle le leader du marché. L'offre de services complète couvre le transport de colis nationaux et internationaux, le commerce numérique, le fret et le stockage, les services Innight, express et coursier et les opérations de dédouanement. Pour répondre à la demande toujours forte, la Poste investit notamment dans de nouveaux centres colis et de stockage. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des colis transportés a baissé de 4,9% sur le marché national et les volumes à l'importation et à l'exportation ont reculé de 0,8%. Globalement, le repli a atteint 4,6%.

La baisse du volume des colis se poursuit en raison d'un climat de consommation perturbé

Services logistiques | Colis en millions d'unités
 2019 à 2023
 2019 = 100%



Nouvelles solutions numériques destinées aux entreprises, aux autorités et à la population

Services de communication

Avec le segment Services de communication actuellement en phase de développement, la Poste garantit le principe éprouvé du secret des lettres également dans le monde numérique. S'appuyant sur sa longue expérience de prestataire de confiance en matière de transmission d'informations sensibles, elle propose de nouvelles solutions numériques aux entreprises, aux autorités et à la population, leur permettant ainsi d'échanger des données confidentielles en toute sécurité par l'intermédiaire d'un prestataire suisse. En tant qu'entreprise de service public propriété de la Confédération, la Poste soutient la transformation numérique de la Suisse et de ses PME, proposant des solutions sûres d'échange d'informations avec la population et la clientèle. Durant la première phase de développement du segment, elle vise à s'établir sur des marchés spécifiques, notamment par le biais d'acquisitions.

Points d'accès physiques toujours importants pour la population, en dépit du recul des opérations de guichet

RéseauPostal

En 2023, RéseauPostal a enregistré plus de 325 000 opérations de la clientèle par jour, et continue d'être sollicitée malgré le recul des opérations de guichet traditionnelles. Le nombre de paiements au guichet a diminué de plus de 18% par rapport à l'exercice précédent. La Poste s'emploie par ailleurs à maintenir la fiabilité et la qualité des services de RéseauPostal en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux. Elle ouvre en outre son réseau de filiales aux entreprises de services et aux autorités, tout en stabilisant le nombre de ses filiales en exploitation propre. Les partenaires concernés par cette ouverture non seulement profitent de ses prestations de services, mais ont également la possibilité, en pleine ère du numérique, de proposer des points de contact physiques à leur clientèle dans les filiales de la Poste.

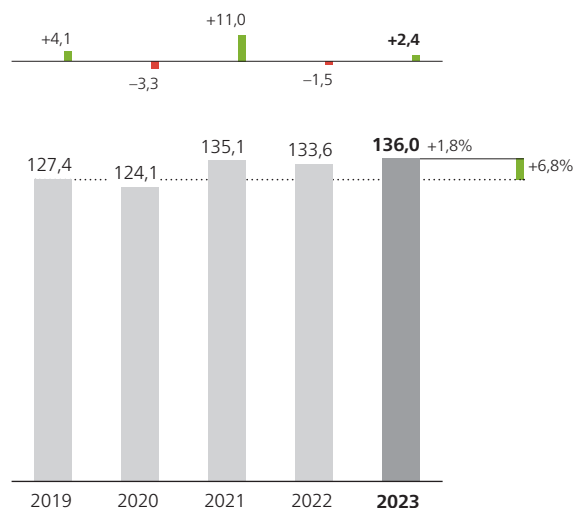
La croissance de la demande se poursuit et atteint un nouveau niveau record

Services de mobilité

Intégrée au segment Services de mobilité, CarPostal est la plus importante entreprise de transports publics par car de Suisse. Elle propose des transports régionaux d'excellente qualité ainsi que des solutions de mobilité et des prestations de gestion de systèmes innovantes, qu'elle adapte continuellement aux nouveaux besoins de la clientèle. CarPostal a enregistré une hausse de ses prestations annuelles, notamment en raison de l'extension de son offre. Les prestations de transport fournies par CarPostal ont ainsi augmenté de 1,8% pour s'établir à environ 136 millions de kilomètres parcourus.

De meilleures prestations annuelles grâce à l'extension de l'offre

Services de mobilité | Prestations annuelles en millions de kilomètres
2019 à 2023
2019 = 100%



Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

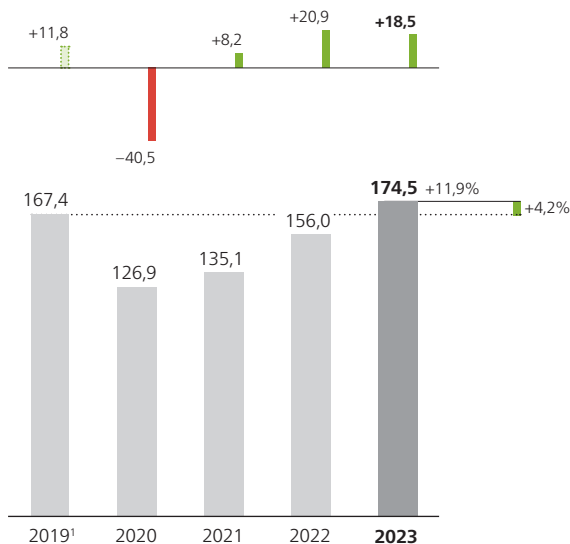
Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Le nombre de voyageurs dépasse le niveau antérieur à la pandémie

Services de mobilité | Nombre de voyageurs en millions

2019 à 2023
2019 = 100%



¹ La valeur de 2019 a été établie selon une nouvelle base et une nouvelle méthode de calcul. Une comparaison avec l'année 2018 n'est donc pas possible.

L'innovation et la durabilité jouent un rôle important dans le développement du réseau de CarPostal. Depuis des années, l'entreprise mise donc de plus en plus sur les motorisations alternatives, avec par exemple l'utilisation de véhicules entièrement électriques à Saas-Fee, à Sempach et dans la Seigneurie Grisonne. CarPostal entend mettre en circulation au moins 100 bus à motorisation alternative d'ici fin 2024. Elle contribue ainsi à l'utilité sociale, économique et écologique des transports publics ainsi qu'au niveau élevé de la qualité de vie en Suisse. Faisant également partie du segment Services de mobilité, Post Company Cars se développe en tant que partenaire garant d'une gestion de flotte efficace et durable pour la clientèle.

PostFinance

PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clientes et à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse. Elle garantit le service universel des services de paiement dans le cadre de la législation postale et contribue de manière déterminante au bon fonctionnement de l'économie suisse. Elle entretient en outre une relation d'affaires avec une majorité des ménages et des PME du pays. Pour plus d'informations sur le mandat de service universel de PostFinance, voir la page 19. PostFinance gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable.

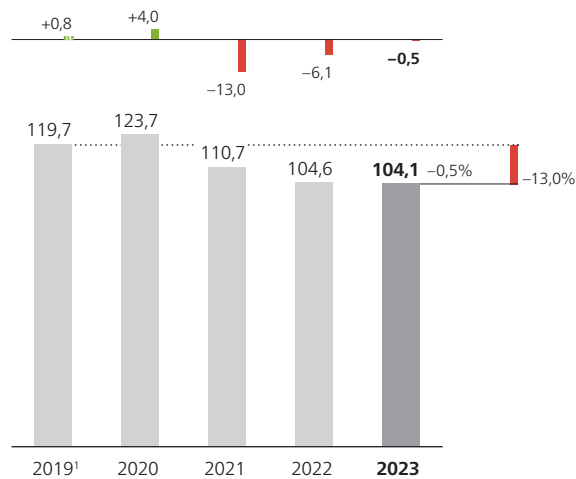
Le retour graduel de la marge d'intérêts globale à un niveau normal offre à PostFinance le potentiel pour améliorer sensiblement sa rentabilité. Le cadre réglementaire reste cependant difficile pour PostFinance. Même l'environnement de taux positifs n'efface pas le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il est interdit à l'établissement financier d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte.

Le patrimoine des clients s'est stabilisé par rapport à l'exercice précédent. Les fonds de la clientèle ont diminué de 2,39 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de sorties de capitaux depuis les comptes commerciaux. Le patrimoine des clients insensible aux taux d'intérêt (fonds de placement, e-trading) a augmenté de 1,85 milliard de francs depuis décembre 2022, en raison de la reprise des valeurs de marché et d'afflux nets de fonds.

La normalisation progressive de la marge d'intérêts influence positivement les perspectives d'avenir

Stabilisation du patrimoine des clients grâce à l'évolution positive des taux

PostFinance | Patrimoine des clients en milliards de CHF, moyenne mensuelle
2019 à 2023
2019 = 100%

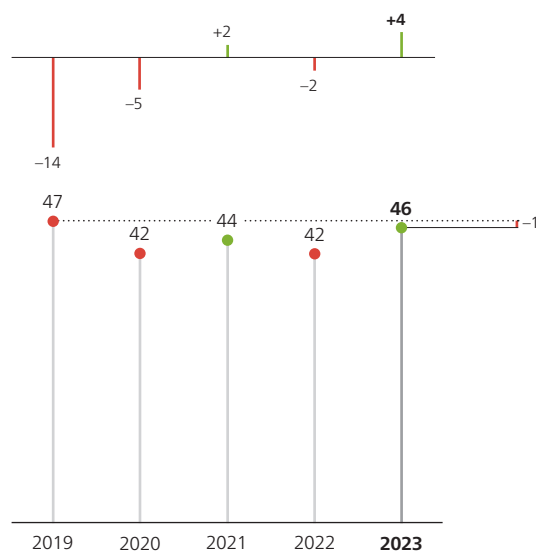


1 La valeur de l'exercice 2019 a été ajustée à la suite d'une modification de la définition de la moyenne du patrimoine des clients. Une comparaison avec l'année 2018 n'est donc pas possible.

Par rapport à l'exercice précédent, la marge d'intérêts a augmenté de 4 points de base pour s'établir à 46 points. La hausse des taux d'intérêt à long terme s'est traduite durant l'année par une augmentation progressive des produits issus des placements financiers. Les liquidités déposées auprès de la BNS sont elles aussi rémunérées depuis l'automne 2022, tandis que les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire ont été supprimés. Selon les prévisions de PostFinance, la marge d'intérêts devrait augmenter progressivement dans un environnement de taux d'intérêt positifs.

Tendance à une marge d'intérêts plus élevée sur la base de prévisions à long terme

PostFinance | Marge d'intérêts en points de base
2019 à 2023
2019 = 100%



Résultats

Valeur ajoutée de l'entreprise

Pas encore de valeur ajoutée de l'entreprise durant la phase de transformation

En fixant ses objectifs financiers pour la période stratégique 2021 à 2024, le Conseil fédéral a tenu compte du fait que l'entreprise traverse actuellement une phase de transformation exigeante. Il a donc adapté ses attentes en conséquence, se contentant d'exiger de la Poste qu'elle crée durant les prochaines années de la période stratégique en cours les conditions qui lui permettront, à moyen terme, de garantir de nouveau durablement la génération d'une valeur ajoutée de l'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Aux fins de l'évaluation de la réalisation de l'objectif de valeur ajoutée de l'entreprise, le propriétaire a la possibilité de tenir compte d'autres critères, en particulier des charges financières liées à la fourniture du service universel. En conséquence, les coûts nets de l'obligation de service universel sont également inclus dans ce calcul.

La méthode de calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise a été définie en accord avec le propriétaire. Elle met l'accent sur la performance opérationnelle. Les principaux éléments de cette méthode de calcul sont les suivants:

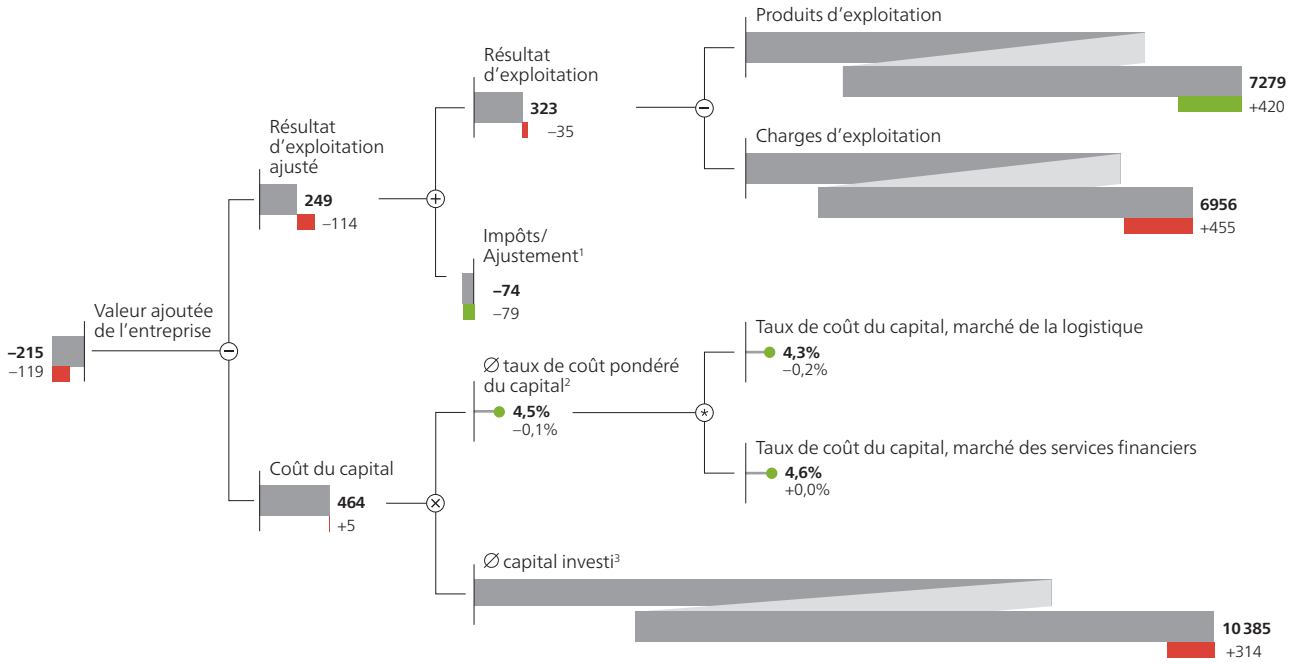
- CarPostal SA n'est pas prise en compte dans le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise, car il n'est pas permis de réaliser des bénéfices dans le secteur du transport régional de voyageurs.
- Les taux de coût du capital sont calculés sur la base d'attentes de rendement axées sur la durabilité. Le taux de coût moyen pondéré du capital pris en considération repose sur le risque opérationnel spécifique aux branches des divers segments et sur une structure du capital cible établie par comparaison avec celle d'entreprises de référence.
- Le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise tient compte des cotisations de l'employeur conformes à la LPP en lieu et place des charges de prévoyance selon IAS 19.
- Dans tous les segments, c'est le capital lié qui est pris en considération pour calculer la valeur ajoutée de l'entreprise qui a été générée.
- Le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise inclut uniquement les liquidités nécessaires à l'exploitation.

Dans le domaine de la logistique, la valeur ajoutée de l'entreprise se calcule en déduisant le coût du capital (taux de coût du capital sur le marché de la logistique multiplié par le capital investi moyen [actifs opérationnels nets]) du résultat d'exploitation ajusté (résultat opérationnel net après impôts). Dans celui des services financiers, elle correspond au bénéfice avant impôts (EBT) calculé selon les IFRS, sous déduction du coût du capital (taux de coût du capital sur le marché des services financiers multiplié par le capital moyen concerné).

La valeur ajoutée de l'entreprise s'est chiffrée à –215 millions de francs, en baisse de 119 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce repli s'explique principalement par celui du résultat d'exploitation et par la diminution du résultat opérationnel net après impôts qui en a découlé.

Baisse de la valeur ajoutée de l'entreprise due au repli du résultat d'exploitation ajusté

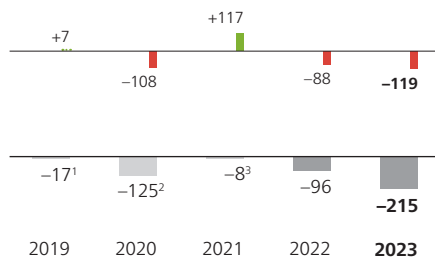
Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise en millions de CHF
2023



⊙ Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers (PostFinance)
 1 L'ajustement inclut la déduction en lien avec le résultat opérationnel net après impôts et le coût du capital de CarPostal.
 2 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôts sur le marché de la logistique et au taux de coût des fonds propres sur celui des services financiers.
 3 Correspond aux fonds propres moyens selon les IFRS de 5895 millions de francs pour PostFinance et aux actifs opérationnels nets moyens de 4490 millions pour les unités logistiques.

Valeur ajoutée de l'entreprise toujours négative

Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise en millions de CHF
2019 à 2023



1 La comparabilité avec l'écart par rapport à l'exercice 2018 est limitée en raison d'une modification de la méthode de calcul opérée en 2019.
 2 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)
 3 Valeur normalisée. La valeur de l'année 2021 a en outre été ajustée en raison d'une évolution de la méthode de calcul. Les valeurs de 2019 et 2020 ne sont pas comparables avec les valeurs de 2021 à 2023.

Compte de résultat

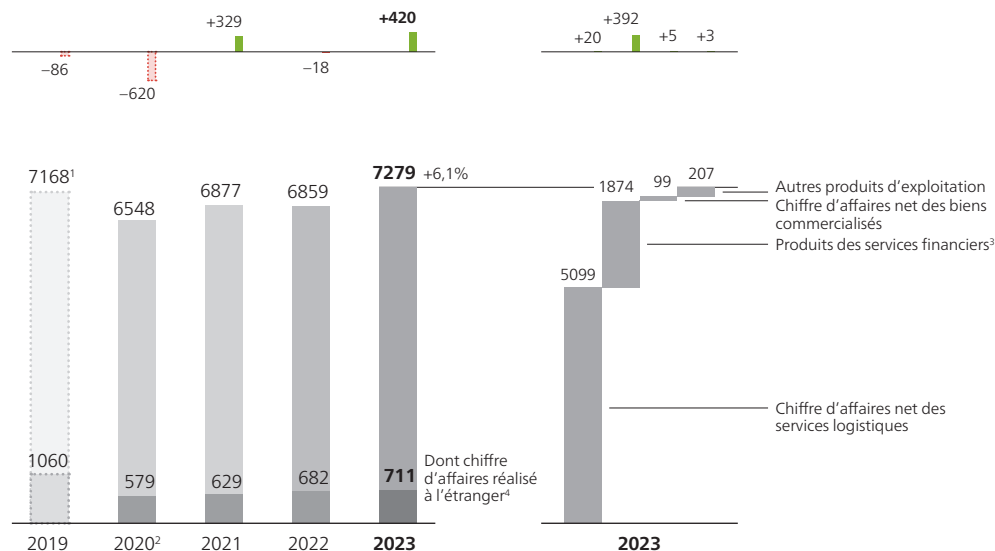
Produits d'exploitation

Produits en hausse des services financiers et des acquisitions de sociétés

En 2023, les produits d'exploitation ont atteint 7279 millions de francs, en hausse de 420 millions par rapport à l'exercice précédent. La principale raison en est l'augmentation du résultat des opérations d'intérêts du segment PostFinance. De plus, les acquisitions réalisées dans les segments Services logistiques et Services de communication, de même que l'augmentation des recettes du transport de voyageurs dans les activités sous concession de Services de mobilité en raison de la reprise de la demande dans les transports publics après la pandémie, ont notamment contribué à cette croissance. Le repli continu des lettres adressées et des colis a freiné l'augmentation des produits, notamment dans les segments Services logistiques et RéseauPostal.

Hausse des produits d'intérêts des activités financières et produits supplémentaires provenant des acquisitions

Groupe | Produits d'exploitation en millions de CHF
2019 à 2023
2020 = 100%



1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). Une comparaison avec l'année 2018 n'est pas possible.
2 Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de l'année 2019 ne peut pas être comparée avec celles de 2020 à 2023.
3 Dont «Autre chiffre d'affaires des services financiers» de 1165 millions de francs au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022: 742 millions)
4 Les valeurs de 2020 à 2022 ont été ajustées. La définition du terme «étranger» correspond à l'annexe des comptes consolidés 2023, note 6.6 Informations géographiques.

Le chiffre d'affaires net des services logistiques a augmenté de 20 millions de francs en raison des acquisitions réalisées par Services logistiques et Services de communication, ainsi que de l'augmentation des recettes du transport de voyageurs sous concession chez Services de mobilité. L'effet de la baisse des volumes de lettres et de colis a ainsi pu être compensé en termes de produits. Les produits des services financiers ont quant à eux augmenté de 392 millions de francs pour s'établir à 1874 millions. La principale raison en est la hausse de 409 millions de francs des produits d'intérêts. Le chiffre d'affaires net des biens commercialisés a augmenté de 5 millions de francs grâce aux activités fructueuses de Post Company Cars et de RéseauPostal. Enfin, les autres produits d'exploitation ont augmenté de 3 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 207 millions.

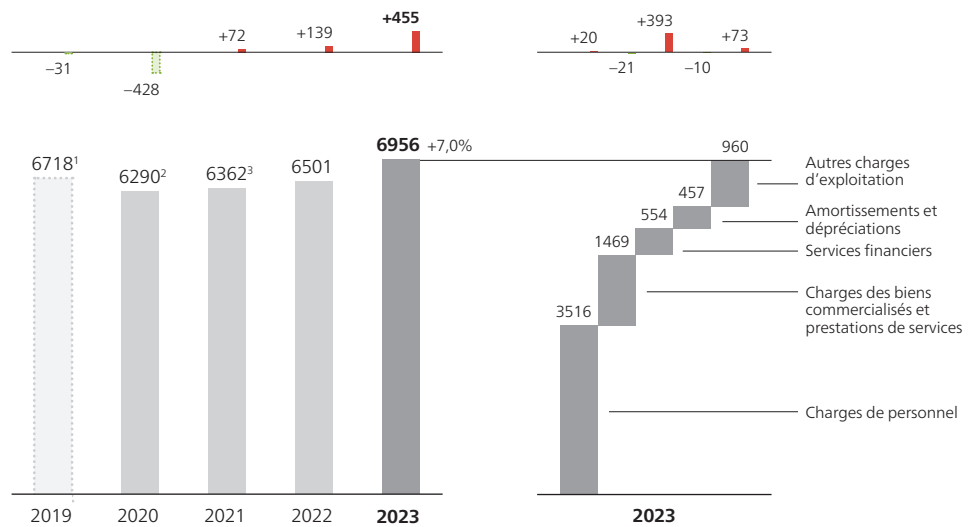
Charges d'exploitation

Hausse des charges d'exploitation en raison de l'augmentation des charges d'intérêts des opérations de repo et des fonds de la clientèle

Par rapport à l'exercice précédent, les charges d'exploitation ont augmenté de 455 millions de francs pour atteindre 6956 millions. En 2023, la part des charges de personnel s'est réduite par rapport aux charges d'exploitation totales, passant de 54% à 51%, mais a augmenté de 20 millions de francs dans l'ensemble.

Charges plus importantes des activités financières à la suite de la hausse des taux

Groupe | Charges d'exploitation en millions de CHF
2019 à 2023
2020 = 100%



1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). Une comparaison avec l'année 2018 n'est pas possible.
 2 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de l'année 2019 ne peut pas être comparée avec celles de 2020 à 2023.
 3 Valeur normalisée

La hausse des charges de personnel résulte de l'augmentation des charges de salaires et d'appointements liée au renchérissement. Les charges des biens commercialisés et prestations de services s'élèvent à 1469 millions de francs. Le recul de 21 millions de francs est notamment dû à la diminution des indemnités versées aux entreprises de transport dans la logistique. Quant à la hausse de 393 millions de francs des charges des services financiers, elle résulte en particulier des charges d'opérations de repo ainsi que de la hausse de la rémunération des fonds de la clientèle. Enfin, les charges d'amortissements et de dépréciations ont reculé de 10 millions de francs pour atteindre 457 millions. Les autres charges d'exploitation se sont accrues de 73 millions de francs en 2023.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

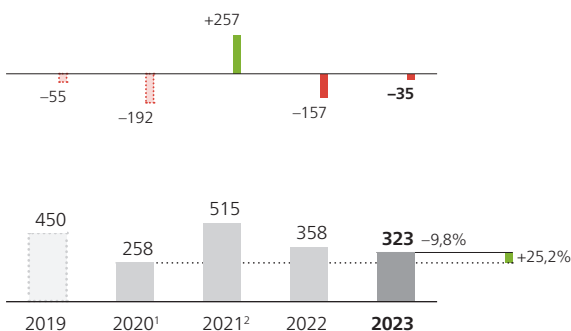
Résultat d'exploitation

Baisse du résultat d'exploitation due à l'évolution des volumes dans l'activité postale de base

En 2023, la Poste a réalisé un résultat d'exploitation de 323 millions de francs, en recul de 35 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce tassement reflète les défis rencontrés dans l'activité postale de base. Chez Services logistiques, l'évolution des volumes et le renchérissement ont eu un impact négatif. Par ailleurs, chez RéseauPostal, le résultat a reculé aussi en raison de la diminution des volumes dans le trafic des paiements. En dépit de la croissance de la demande dans les transports publics, le résultat de Services de mobilité s'est également contracté sous l'effet de coûts de production en hausse. En revanche, PostFinance est parvenue à accroître son résultat grâce à la progression des opérations d'intérêts. Le segment Services de communication est toujours en phase de développement et a enregistré un résultat similaire à celui du dernier exercice. La mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain» se poursuit comme prévu.

Recul du résultat d'exploitation en raison de défis de taille dans les prestations postales de base

Groupe | Résultat d'exploitation en millions de CHF
2019 à 2023



¹ Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de l'année 2019 ne peut pas être comparée avec celles de 2020 à 2023.

² Valeur normalisée

Bénéfice consolidé

La baisse du résultat d'exploitation a fait reculer le bénéfice consolidé

Les produits financiers et les charges financières se sont tous deux élevés à 71 millions de francs. Le résultat des sociétés associées et coentreprises s'est inscrit à -4 millions de francs, en repli de 3 millions par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'impôts sur le bénéfice ont baissé de 23 millions de francs pour s'établir à 65 millions. Cette évolution est notamment due à un effet fiscal unique positif à hauteur de 27 millions de francs. Au final, la Poste a réalisé en 2023 un bénéfice consolidé de 254 millions de francs, en baisse de 41 millions par rapport au bénéfice consolidé de 2022, qui comprenait en outre un bénéfice de 28 millions provenant de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions.

Résultats des segments

Vue d'ensemble

Groupe Résultats des segments	Produits d'exploitation ¹		Résultat d'exploitation ^{1,2}		Marge ³		Effectif ⁴	
	En millions de CHF		En millions de CHF		En pour cent		En unités de personnel	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Services logistiques	4 194	4 127	358	335	8,5	8,1	21 032	20 898
Services de communication	73	157	-72	-72	-	-	474	820
RéseauPostal	577	547	-71	-93	-	-	3 373	3 323
Services de mobilité ⁵	1 069	1 069	27	21			2 747	2 856
PostFinance ⁶	1 566	1 961	229	264			3 250	3 340
Fonctions et management ⁷	936	972	-121	-132			3 196	3 350
Consolidation ⁸	-1 556	-1 554	8	0				
Groupe	6 859	7 279	358	323	5,2	4,4	34 072	34 587

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

3 PostFinance utilise le rendement des fonds propres comme indicateur; pour Services de mobilité, vu le modèle d'affaires, on ne présente pas de marge EBIT; pour Fonctions et management, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

4 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

5 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les résultats établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

6 PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

7 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

8 Les effets de consolidation incluent les postes intersociétés de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions. Produits d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 13 millions de francs; résultat d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 10 millions.

Services logistiques

Le recul de la demande et le renchérissement pèsent sur le résultat

En 2023, le segment Services logistiques a réalisé un résultat d'exploitation de 335 millions de francs, en baisse de 23 millions par rapport à l'exercice précédent. Le contexte économique difficile et le climat de consommation tendu ont entraîné un recul de la demande, et donc des volumes, pour tous les principaux groupes de produits: les lettres et les colis, les envois publicitaires et les journaux en abonnement. Évoluant aussi dans un environnement exigeant, la logistique des marchandises a notamment souffert de la baisse de la demande de la part de l'industrie et des consommateurs. Les dépenses supplémentaires dues au renchérissement ainsi que le développement de l'infrastructure dans l'activité de base ont généré une hausse des coûts unitaires, ce qui s'est traduit dans l'ensemble par une détérioration du résultat.

Les produits d'exploitation ont atteint 4127 millions de francs, en repli de 67 millions ou 1,6% par rapport à l'exercice précédent. Le recul des volumes évoqué plus haut a conduit à une nette diminution des produits d'exploitation de l'activité de base. Le supplément énergétique et le supplément pour renchérissement prélevés sur les prix des colis de la clientèle commerciale n'ont compensé cette évolution que de manière marginale. Dans la logistique des marchandises, le fléchissement des commandes et la situation tendue dans l'industrie ont entraîné une diminution des produits. Les acquisitions supplémentaires réalisées ont marqué la poursuite des investissements ciblés dans la croissance. Il en a résulté une progression des produits de 62 millions de francs. La reprise de la demande de petites marchandises internationales et, en particulier, les importations depuis l'Asie ont généré des taux de croissance à deux chiffres dans ce secteur. Dans la logistique de la santé, les acquisitions ont aussi soutenu la croissance. Globalement, ces augmentations n'ont que partiellement compensé la baisse des produits dans l'activité postale de base.

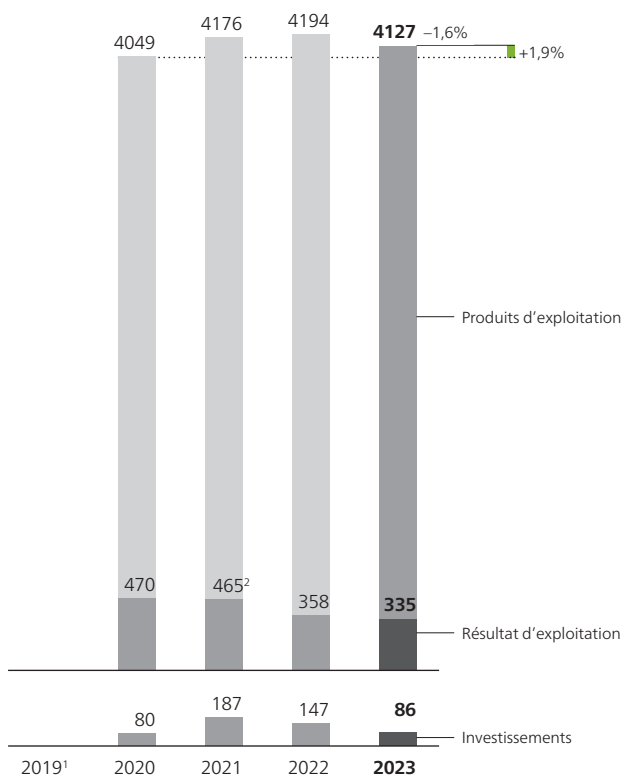
Par rapport à l'exercice précédent, il a été possible de réduire les charges d'exploitation de 44 millions de francs à 3792 millions. Pourtant, sous l'effet du renchérissement persistant et de l'extension des capacités de traitement des colis, les charges d'exploitation se sont nettement accrues. Elles ont aussi

augmenté du fait des acquisitions. L'adaptation de l'effectif en fonction de la demande, les effets de mesures d'efficience additionnelles et la baisse des charges de prévoyance ont permis de compenser cette hausse et ont, au final, entraîné une diminution des charges d'exploitation.

L'effectif moyen a baissé de 134 unités de personnel pour s'établir à 20 898 unités. La réduction de l'effectif – une réaction nécessaire face au tassement de la demande dans l'activité de base – a été partiellement compensée par les acquisitions réalisées.

Le recul de la demande érode les produits et le résultat

Services logistiques | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
 2020 à 2023



1 Le segment Services logistiques est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021. Il n'y a pas de valeurs comparatives disponibles pour l'année 2019.
 2 Valeur normalisée

Ces dernières années, le résultat d'exploitation de Services logistiques a été fortement marqué par la volatilité de marché due aux conditions-cadres économiques et géopolitiques. La pandémie de COVID-19 a entraîné un essor considérable du marché des colis et de la logistique des marchandises, avec une hausse ponctuelle d'environ 40% des volumes de colis. Combinée à un recul modéré des volumes de lettres après la crise du coronavirus, cette situation s'est traduite par un résultat d'exploitation de 470 millions de francs en 2020 et de 465 millions en 2021. La brève phase de normalisation à l'issue de la pandémie a conduit à un report partiel de la consommation vers le commerce stationnaire et, partant, à un léger recul des volumes de colis. Se sont alors immédiatement succédé des incertitudes géopolitiques, une forte hausse du renchérissement et un climat de consommation historiquement bas. Il en a résulté une baisse de la demande dans la quasi-totalité de l'activité de base. La forte augmentation des coûts conjuguée à une baisse de la demande a généré une contraction du résultat d'exploitation de près de 30% en 2023 par rapport à 2020.

Malgré le recul de l'activité de base, les produits d'exploitation ont globalement augmenté ces quatre dernières années en raison d'investissements ciblés et du développement organique et inorganique des activités sur des marchés en croissance tels que la logistique des marchandises, la logistique de la santé et le marché publicitaire numérique. Le volume des colis, supérieur de 23,7% par rapport à 2019, a également contribué à l'accroissement des recettes. Il en est allé autrement dans le domaine des lettres, où les mesures tarifaires n'ont pas permis de compenser le recul structurel des volumes.

Le renchérissement des dernières années a conduit à une forte hausse des charges de personnel et a eu une incidence négative également sur les prix de l'énergie et des carburants. La forte hausse des volumes de colis s'est doublée de la nécessité d'une extension substantielle de l'infrastructure de traitement des colis, indispensable pour garantir la promesse de prestations et la qualité de service à long terme. Il en a aussi résulté une augmentation de la charge liée aux coûts fixes. La première étape de la phase d'extension a été menée à bien en 2023. Dans le même temps, la transformation structurelle induite par la transition numérique se poursuit sans relâche. Cette évolution a eu un impact négatif non seulement sur les activités des lettres et des journaux, mais aussi sur le marché de la publicité physique, où les charges n'ont pas pu être adaptées à l'évolution des volumes dans la mesure nécessaire. Toutefois, la transformation numérique est également un moteur de croissance pour le développement de l'activité publicitaire numérique et constitue la base pour réaliser des automatisations ultérieures dans le domaine de la production de prestations.

Services de communication

La croissance inorganique conduit à une augmentation des produits d'exploitation

En 2023, Services de communication a affiché un résultat d'exploitation de -72 millions de francs. Ce segment se trouve encore en phase de développement. En raison des charges qui en découlent et d'un environnement macroéconomique difficile, le résultat est resté identique à celui de l'exercice précédent. La Poste fait avancer la transformation numérique en proposant des applications, des solutions et des services numériques sécurisés, simples et intuitifs, qui sont accessibles partout, à tout moment et par tout le monde. En 2023, l'accent a été mis sur le développement de la cybersécurité et des Trusted Interaction Services ainsi que sur l'introduction du vote électronique.

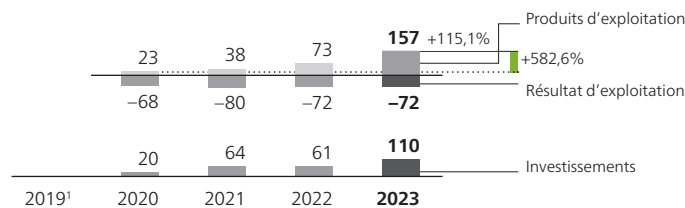
Les produits d'exploitation ont atteint 157 millions de francs. En augmentation de 84 millions de francs, ils ont plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique pour l'essentiel par les acquisitions au second semestre 2022 des sociétés des groupes T2i, unblu et Hacknowledge ainsi que de Post Sanela Health AG, et par la reprise du groupe SPOTME en avril 2023 et de terreActive SA en juillet 2023.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 229 millions de francs, en hausse de 84 millions par rapport à 2022. Cette évolution est principalement due aux acquisitions réalisées au second semestre 2022, ainsi qu'en avril et en juillet 2023.

À la suite des reprises d'entreprises, l'effectif moyen a augmenté de 474 à 820 unités de personnel.

La stratégie de développement continue d'influencer le résultat financier

Services de communication | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF 2020 à 2023



1 Le segment Services de communication est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021. Il n'y a pas de valeurs comparatives disponibles pour l'année 2019.

Les produits d'exploitation sont passés de 23 millions de francs fin 2020 à 157 millions en 2023, ce qui correspond à un taux de croissance moyen de 90%. Principalement due aux sociétés acquises, cette hausse est en adéquation avec la stratégie de croissance dans le secteur des prestations numériques. Sur la même période, le résultat d'exploitation n'a baissé que de 4 millions de francs, à -72 millions, malgré les coûts de mise en place nécessaires pour le nouveau segment.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

En 2023 également, Services de communication a investi dans le développement de ce nouveau segment. Se chiffrant à 110 millions de francs, les investissements ont été consacrés principalement à l'acquisition de sociétés. Dans ce domaine, conformément aux objectifs stratégiques fixés par le propriétaire, Services de communication se concentre sur des entreprises qui complètent judicieusement les prestations sur le marché clé de la communication.

RéseauPostal

Les mesures de gain d'efficacité et l'activité complémentaire ont partiellement compensé le recul des volumes

La baisse des recettes due au recul des volumes n'a pas pu être entièrement compensée au niveau des coûts. S'établissant à -93 millions de francs en 2023, le résultat d'exploitation de RéseauPostal présente une diminution de 22 millions par rapport à l'exercice précédent.

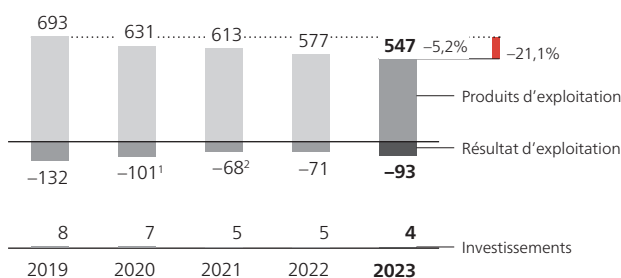
En 2023, les produits d'exploitation de RéseauPostal se sont élevés à 547 millions de francs, soit une baisse de 30 millions par rapport à l'exercice précédent. Le recul du trafic des paiements au guichet au profit de l'e-banking s'est poursuivi. La diminution du nombre de transactions de paiement a entraîné une baisse de 18 millions de francs des recettes des produits financiers. Les recettes des produits logistiques ont fléchi de 15 millions de francs. Les volumes des lettres et des colis ont régressé par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net de l'activité complémentaire a augmenté de 5 millions de francs, notamment à la suite de l'ouverture du réseau.

Par rapport à l'exercice précédent, les charges d'exploitation ont pu être réduites de 8 millions de francs à 640 millions en dépit du renchérissement qui s'est maintenu à un niveau élevé. La diminution de 16 millions de francs des charges de personnel par rapport à l'exercice précédent a aussi eu un effet positif. Cette situation est principalement due à la réduction des charges de prévoyance découlant de l'évolution des taux d'intérêt. Les charges des biens commercialisés et prestations de services ont enregistré un léger recul de 1 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Les autres charges d'exploitation se sont accrues de 9 millions de francs.

Comptant 3323 unités de personnel, l'effectif a diminué de 50 unités par rapport à l'exercice précédent.

La diminution persistante des volumes entraîne une évolution négative du résultat

RéseauPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2019 à 2023



- 1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)
2 Valeur normalisée

Le résultat d'exploitation de RéseauPostal s'est amélioré au cours des dernières années, notamment grâce à des mesures d'efficacité et au développement du réseau. En raison du recul toujours élevé des volumes, du renchérissement et de la stabilité du réseau, la baisse des produits n'a pas pu être totalement compensée par des économies de coûts.

À la suite des investissements constants opérés depuis plusieurs années, RéseauPostal est en mesure d'assurer la part du mandat de service universel qui lui incombe.

Recul du résultat en raison de coûts de production en hausse

Services de mobilité

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat d'exploitation a diminué de 6 millions de francs pour s'établir à 21 millions. Sous l'effet de l'augmentation des coûts relatifs au personnel de conduite et au carburant, CarPostal affiche une plus faible adéquation entre les charges et les produits (y compris les indemnités) dans les transports sous concession. L'évolution des prestations dans les transports spéciaux ainsi que la diminution des charges de prévoyance ont eu des répercussions favorables sur le résultat. Post Company Cars a pu maintenir son résultat de l'exercice précédent.

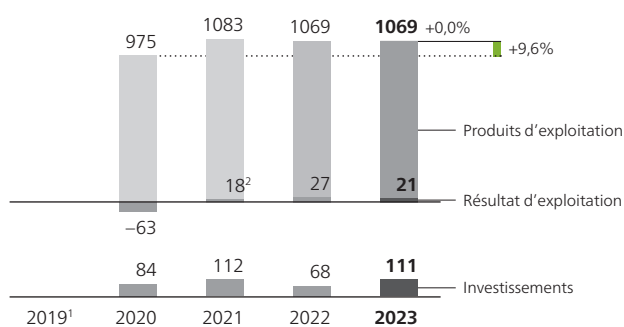
Les produits d'exploitation sont demeurés constants par rapport à l'exercice précédent. L'évolution encourageante de la demande dans les activités sous concession a eu un impact positif sur les recettes du transport. Cet effet a été partiellement neutralisé par la baisse des indemnités. Le secteur des transports spéciaux n'a pas non plus atteint le niveau de produits d'exploitation de l'exercice précédent. Post Company Cars a enregistré une baisse des prix et des volumes de carburant ainsi qu'un recul des recettes provenant de la clientèle interne au groupe à la suite de la réduction du parc de véhicules. Ces effets ont été compensés en grande partie par l'accroissement des recettes dans l'activité avec des tiers.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. CarPostal a enregistré une hausse des coûts de production dans les transports sous concession. Les charges d'exploitation de Post Company Cars ont diminué, en particulier du fait de volumes de carburant plus faibles. Par ailleurs, la croissance dans l'activité avec des tiers de Post Company Cars a entraîné une hausse des charges d'exploitation.

Par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'unités de personnel du segment Services de mobilité a augmenté de 109 unités pour s'inscrire à 2856. Cette progression s'explique principalement par le développement des prestations et par l'intégration d'entrepreneurs CarPostal au sein de CarPostal.

Stabilisation des produits et des résultats après la pandémie de COVID-19

Services de mobilité | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2020 à 2023



- 1 Le segment Services de mobilité est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021. Il n'y a pas de valeurs comparatives disponibles pour l'année 2019.
- 2 Valeur normalisée

Après les difficultés financières rencontrées au cours de la crise du coronavirus, la situation s'est stabilisée ces deux dernières années. En 2021, les réserves de droit spécial encore disponibles avaient été imputées à l'indemnisation des pertes de recettes pendant la pandémie.

Sur la période considérée, les produits d'exploitation ont augmenté de 9,6%. Le nombre de voyageurs est reparti à la hausse depuis 2021, dépassant le niveau antérieur à la pandémie. En conséquence, il en a résulté un accroissement des recettes du transport. La perte du mandat d'exploitation de PostAuto Liechtenstein en 2023 et la vente de PubliBike en 2022 ont eu un effet de compensation.

Les charges d'exploitation ont augmenté en raison du développement des prestations de CarPostal, de la progression de l'activité avec des tiers et de l'évolution générale des prix. La cessation d'activité de PostAuto Liechtenstein et la vente de PubliBike ont partiellement compensé ces effets.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Pendant les quatre derniers exercices, les investissements se sont élevés à 94 millions de francs en moyenne. Ils ont été consacrés pour l'essentiel à l'acquisition de véhicules de remplacement ou de véhicules supplémentaires. L'achat cyclique de véhicules ainsi que le développement des prestations ont induit des investissements annuels fluctuants pour CarPostal. La croissance des activités avec des tiers et l'électrification du parc de véhicules de distribution ont entraîné une hausse du volume d'investissements de Post Company Cars. Ces dernières années, les retards de livraison dans le secteur automobile ont entravé la mise en œuvre de projets d'investissement.

PostFinance

Des produits d'intérêts plus élevés et des rendements positifs sur les placements financiers ont amélioré le résultat d'exploitation

En 2023, PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation de 264 millions de francs, en hausse de 35 millions par rapport à l'exercice précédent.

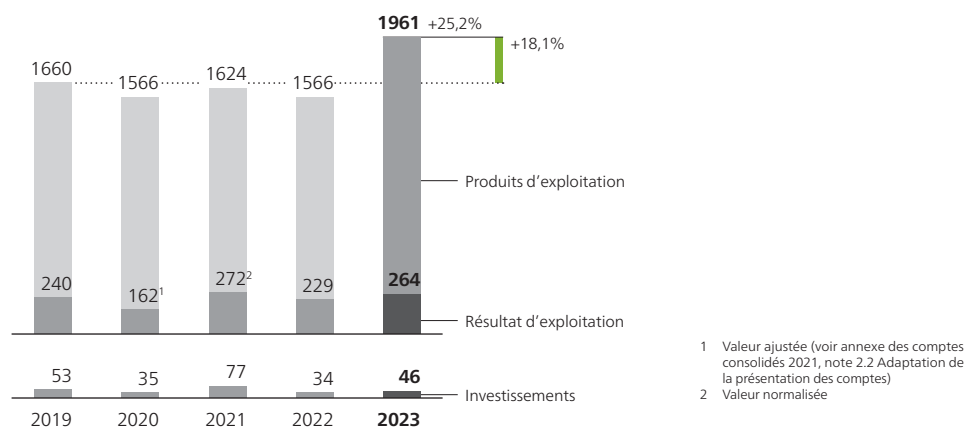
Les produits d'exploitation ont progressé de 395 millions de francs pour atteindre 1961 millions. Durant la période sous revue, il en a résulté des produits d'intérêts supérieurs de 409 millions de francs à ceux de l'exercice précédent. En raison des conditions du marché, les rendements positifs de nouvelles tranches d'investissement dans les placements financiers ont entraîné une progression des recettes de 116 millions de francs. S'appuyant sur la décision de la Banque nationale suisse (BNS) de revenir à des taux directs positifs, PostFinance a pu abolir au 1^{er} octobre 2022 les commissions sur avoirs qu'elle appliquait à la clientèle privée et commerciale. Par rapport à l'exercice précédent, il en a résulté, avec les produits du marché interbancaire, la suppression des intérêts négatifs d'un montant de 166 millions de francs. En revanche, il a été possible d'enregistrer des produits plus élevés d'un montant de 460 millions de francs provenant de la rémunération des avoirs auprès de la BNS, ainsi que des produits issus d'accords de rachat à taux d'intérêt positif (opérations de repo). Pour sa part, PostFinance a augmenté à plusieurs reprises les intérêts versés à la clientèle sur différents produits. Dès lors, la charge liée aux intérêts passifs s'est fortement accrue. PostFinance a également enregistré une baisse de 31 millions de francs des produits provenant des opérations de commissions et des prestations de services. Malgré l'élargissement de la gamme de produits, il n'a pas été possible de compenser en particulier l'accélération de la baisse du trafic des paiements physiques dans les filiales de la Poste. La pandémie et le passage à la QR-facture ont modifié durablement les habitudes de la clientèle, qui se tourne de plus en plus vers l'online banking. En 2023, cette tendance a provoqué un net reflux (environ -19%) des versements au guichet dans les filiales de la Poste.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, les charges d'exploitation se sont accrues de 360 millions de francs pour s'établir à 1697 millions. Dans un environnement de taux positifs, les charges d'intérêts issues des opérations de repo avec les banques et la rémunération des fonds de la clientèle ont augmenté de 393 millions de francs. À l'inverse, les charges de commissions et de prestations de services ont reculé de 20 millions de francs. La diminution des charges liées aux activités de programme et de projet a contribué à réduire les autres charges d'exploitation d'un montant de 13 millions de francs. Les charges pour salaires et rémunérations ont augmenté de 12 millions de francs. En revanche, la baisse des charges de prévoyance due aux intérêts a pleinement compensé cette hausse.

L'effectif moyen s'est établi à 3340 unités de personnel; il est en augmentation de 90 unités par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'internalisation de spécialistes externes. Dans le cadre de son orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation des processus et investit de manière ciblée dans de nouveaux secteurs d'activité, notamment dans le domaine de l'informatique et de la data driven company (entreprise pilotée par les données). Au sein de l'unité Distribution, partiellement réorganisée en 2023, le nombre d'unités de personnel a augmenté principalement à la suite de mesures d'amélioration de la satisfaction de la clientèle et de l'accessibilité. Dans le même temps, PostFinance a continué de promouvoir les innovations et a créé des emplois dans différents domaines d'activité.

Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts se traduit par une hausse des produits et du résultat

PostFinance | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2019 à 2023



Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Le revirement des taux à partir d'octobre 2022 a permis à PostFinance de lever les mesures restrictives sous la forme de répercussion des taux négatifs. En conséquence, les fonds de la clientèle se sont stabilisés. Dans un environnement de taux positifs, PostFinance n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire. En revanche, de nouveaux produits issus de la rémunération des avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS) ont pu être pris en compte. Pour sa part, PostFinance a augmenté à plusieurs reprises les intérêts versés à la clientèle sur différents produits. Dès lors, la charge liée aux intérêts passifs s'est fortement accrue. Dans l'ensemble, le résultat des opérations d'intérêts est de nouveau sur une courbe ascendante, après des années d'érosion des marges. Il apparaît que PostFinance est sur la bonne voie pour normaliser progressivement la marge d'intérêts globale et, partant, pour améliorer la rentabilité de l'entreprise.

Dans les opérations de commissions et de prestations de services ainsi que dans les opérations de négoce, des tendances conjoncturelles ont émergé. L'expansion continue de l'online banking a fait reculer le nombre de versements au guichet. La part des versements encore effectués aux points d'accès de la Poste ne correspond plus qu'à 1,5% du volume de transactions traité par PostFinance. Les retraits d'espèces dans les filiales de la Poste et aux Postomat ont eux aussi continué de suivre une courbe descendante, ce qui s'explique également par le fait que, dans un contexte de numérisation croissante, les moyens de paiement autres que l'argent liquide séduisent de plus en plus la clientèle. Depuis la pandémie de COVID-19, les paiements par carte et les solutions de paiement mobile comme TWINT suscitent un engouement particulier.

Fonctions et management

En 2023, le résultat d'exploitation des unités de fonction a baissé de 11 millions de francs pour s'établir à -132 millions.

En raison du recul des produits issus de la vente d'immobilisations corporelles et de l'augmentation des dépenses de projet, le résultat a été inférieur de 20 millions de francs à celui de l'exercice précédent. Ces effets négatifs ont été partiellement compensés par la suppression des charges uniques en lien avec la mise en œuvre de la stratégie à hauteur de 9 millions de francs.

L'effectif moyen a augmenté de 4,8% pour atteindre 3350 unités de personnel. Cette hausse concerne principalement l'unité Informatique et s'explique en particulier par l'internalisation de collaboratrices et de collaborateurs externes.

La baisse des produits provenant de la vente d'immobilisations corporelles a un impact négatif sur le résultat

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionnariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

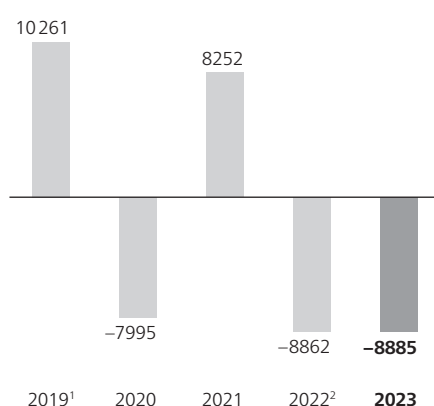
Situation financière et patrimoniale

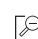
Flux de trésorerie et investissements

En 2023, les flux de trésorerie des activités d'exploitation se sont chiffrés à –8885 millions de francs, contre –8862 millions en 2022. La sortie de fonds enregistrée en 2023 est imputable pour l'essentiel aux activités financières. Pour plus d'informations sur la variation du tableau des flux de trésorerie consolidés, voir la ➔ page 84.

Sortie importante de capitaux justifiée par le remboursement d'engagements liés aux opérations de repo auprès de PostFinance

Groupe | Cash-flow en millions de CHF
2019 à 2023



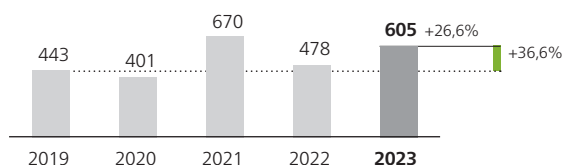
 Hauteur de la colonne réduite d'un facteur 10 par rapport à l'échelle standard

¹ Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)
² Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2023, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

Les investissements en immobilisations corporelles (375 millions de francs; principalement des immeubles d'exploitation et des véhicules), en immeubles de placement (13 millions), en immobilisations incorporelles (40 millions), en participations (140 millions) et en actifs biologiques (37 millions) sont globalement supérieurs de 127 millions à ceux opérés l'exercice précédent. Durant l'année à venir, la Poste va continuer d'investir dans des processus de traitement efficaces, dans la fourniture durable de ses prestations et dans la stratégie «Poste de demain». L'essentiel des investissements seront opérés en Suisse dans le domaine des immobilisations corporelles et des participations.

Investissements dans l'électrification et la modernisation du parc de véhicules et acquisitions stratégiques d'entreprises

Groupe | Investissements en millions de CHF
2019 à 2023



Endettement net

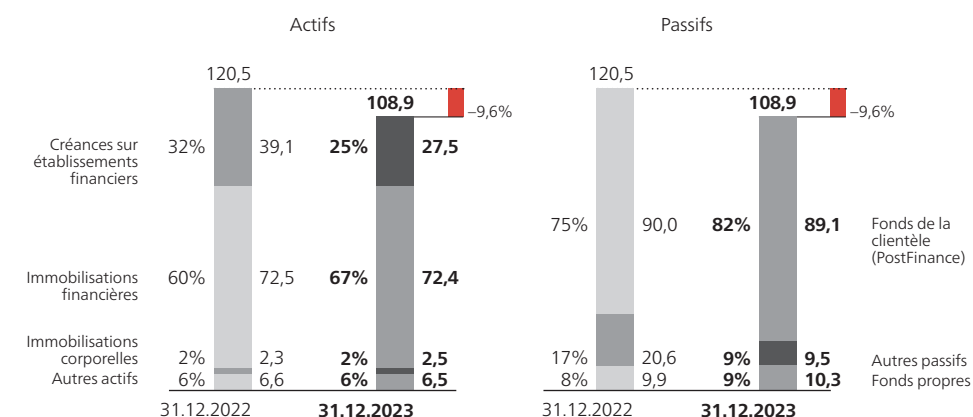
L'un des objectifs stratégiques que le propriétaire a fixés à la Poste concerne le ratio endettement net/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA), qui ne doit pas dépasser la valeur de 1. Les fonds de la clientèle et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio. Le dépassement de la valeur maximale est admis à court terme. Un ratio inférieur à la valeur maximale est synonyme de marge de manœuvre financière pour la Poste. En 2023, l'objectif stratégique a été respecté.

Bilan consolidé

Par rapport au 31 décembre 2022, les créances sur établissements financiers ont diminué de 11,6 milliards de francs à la suite du remboursement de fonds à court terme relevant des activités financières en 2023.

Réduction du bilan en raison de créances à recouvrer plus faibles issues des activités de financement

Groupe | Structure du bilan en milliards de CHF
Au 31.12.2022 et 31.12.2023



Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont diminué de 0,1 milliard de francs par rapport au 31 décembre 2022, principalement du fait de PostFinance.

Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté d'environ 0,2 milliard de francs par rapport au 31 décembre 2022. Cette stabilité à un niveau élevé s'explique par les investissements accrus opérés en particulier dans des centres de traitement plus efficaces de l'unité Services logistiques et dans des véhicules plus écologiques de l'unité Services de mobilité.

Fonds de la clientèle

Par rapport à la fin de l'exercice précédent, les fonds de la clientèle déposés auprès de PostFinance ont diminué de 0,9 milliard de francs pour s'établir à 89,1 milliards au 31 décembre 2023. Ils représentaient environ 82% (exercice précédent: 75%) du total du bilan du groupe.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise
58 Principes
58 Structure du groupe et actionariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels
79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

Autres passifs

Les autres passifs comptabilisés au 31 décembre 2023 ont fortement diminué par rapport à l'exercice précédent. La principale raison de cette baisse réside dans l'évolution des autres engagements financiers résultant des opérations bancaires. Il s'agit en l'occurrence d'engagements à court terme résultant des opérations de repo de PostFinance. Les provisions ont reculé de 11 millions de francs pour s'établir à 217 millions.

Fonds propres

Les fonds propres consolidés au 31 décembre 2023 (10,3 milliards de francs) tiennent compte de la répartition du bénéfice 2022.

Perspectives

Selon la Banque nationale suisse (BNS), les perspectives économiques mondiales pour les prochains trimestres restent mesurées. Ce scénario se fonde, comme précédemment, sur les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation et sur le durcissement de la politique monétaire. Dans la mesure où l'inflation reste supérieure aux valeurs cibles, il est probable que la politique monétaire demeure pour l'heure restrictive dans de nombreux pays. À moyen ou à long terme, l'inflation devrait toutefois retrouver des niveaux plus modérés, notamment du fait de la politique monétaire et du ralentissement conjoncturel.

En Suisse, on s'attend à une croissance faible au cours des prochains trimestres. La création de valeur a augmenté dans le secteur des services au cours du second semestre de 2023, mais pas aussi vigoureusement que lors du premier semestre. Dans l'industrie, la création de valeur a stagné. Pour 2024, la BNS prévoit une croissance du PIB comprise entre 0,5% et 1%. Ce sont en particulier la demande modérée provenant de l'étranger et les conditions de financement plus restrictives qui freinent la progression.

Pour être à même de continuer à remplir son rôle de première importance en Suisse, la Poste examine de manière approfondie les conditions-cadres de fond qui régissent ses activités et qui demeurent très exigeantes. Chargée d'assurer le service universel en matière de services postaux et de services de paiement, la Poste est bien positionnée sur ses marchés clés que sont la logistique, la communication, les services financiers et le transport de voyageurs. Elle fournit des prestations physiques et numériques orientées sur les besoins, de haute qualité et innovantes. Qui plus est, elle relie les mondes physique et numérique et développe en permanence son offre de prestations.

Résultats non financiers significatifs

En plus de ses objectifs financiers, la Poste poursuit des objectifs d'ordre non financier, en particulier concernant la qualité des prestations, le personnel et le climat.

Rapport non financier 2023

Publié en 2023 pour la première fois, le rapport non financier complète le rapport financier et le rapport annuel. Il met l'accent sur des aspects sociaux, sociétaux, écologiques, éthiques et de gouvernance.



➔ [Rapport non financier 2023 \(PDF\)](#)

Ci-après sont exposés les résultats non financiers significatifs qui découlent du mandat légal et des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral (voir les ➔ pages 18 et 19). Pour plus d'informations, se référer aux pages correspondantes du rapport non financier.

Qualité des prestations

Qualité de la distribution

En 2023, la Poste a respecté l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière de qualité édictées par la Confédération. Les destinataires ont reçu leurs lettres, colis et journaux dans les délais, partout dans le pays. S'agissant tant des lettres que des colis et des journaux, pour lesquels la Confédération exige une ponctualité de respectivement 97% et 95%, la Poste a dépassé les objectifs fixés.¹ En 2023, 97,3% des lettres du Courrier A, 99,5% des lettres du Courrier B ainsi que 95,7% des colis Priority et 99,6% des colis Economy ont été distribués dans les délais, conformément aux prescriptions légales. La ponctualité a également été au rendez-vous pour la distribution des journaux quotidiens: en atteignant 98,5%, la Poste a dépassé l'objectif de qualité fixé à 95%.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 54

Accessibilité

Le mandat légal relatif à l'accessibilité (voir la ➔ page 17) a été honoré dans l'ensemble des cantons en 2023. Concrètement, cela signifie que 90% de la population résidente permanente d'un canton peut accéder à un office de poste ou à une agence postale, à pied ou par les transports publics, en 20 minutes. Si la Poste propose un service à domicile, l'accessibilité doit être assurée en 30 minutes pour les ménages concernés. Une valeur nationale de 96,7% a été enregistrée pour l'accessibilité des services postaux et de 98,1% pour l'accessibilité des services de paiement.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 54

Développement du réseau

En 2023 également, le nombre de points d'accès pour la clientèle a augmenté, atteignant un total de 4967 unités. À titre d'exemple, les points de contact pour les automates ainsi que les points service ont été développés et étendus.

Le nombre de filiales en exploitation propre (-4) et de filiales en partenariat (-17), de même que celui des localités avec service à domicile (+17) demeurent stables. De nouveaux points clientèle commerciale (+10) et de nouveaux points service (My Post 24: +50 et My Post Service: +9) ont été ouverts, tandis que le nombre de boîtes aux lettres publiques affiche une légère tendance à la baisse.

Voir aussi les ➔ pages 7 et 8, ainsi que le rapport non financier ➔ page 54

Prescriptions légales dépassées pour la distribution des lettres, colis et journaux

Le mandat légal relatif à l'accessibilité a été honoré dans l'ensemble des cantons en 2023

Le nombre de points d'accès pour la clientèle a continué d'augmenter

¹ Afin que les chiffres restent comparables et compréhensibles à long terme, la Poste a aligné en 2023 la méthode de mesure pour les lettres et les colis sur les prescriptions réglementaires, après approbation formelle par la PostCom. Les exigences résultant de la loi sur la poste et de l'ordonnance sur la poste sont moins strictes que la méthode de mesure appliquée jusqu'alors par la Poste.

En 2023 également, la clientèle était majoritairement satisfaite des services de la Poste

Satisfaction de la clientèle

En 2023 également, la clientèle était majoritairement satisfaite des services de la Poste. Avec 76 points sur 100, la Poste a réalisé le même score que lors de l'exercice précédent. Cela prouve qu'elle réussit à répondre aux besoins de la clientèle. Au total, 13 000 particuliers et 5000 entreprises des cinq unités du groupe ont été interrogés. La Poste ayant adapté sa méthode de calcul à la nouvelle structure du groupe en 2022, la valeur actuelle est comparable uniquement avec celle de l'exercice précédent.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 31

Le personnel perçoit la Poste comme un employeur attractif

Personnel

Satisfaction du personnel

Le sondage du personnel réalisé chaque année a révélé que les collaboratrices et les collaborateurs sont très satisfaits de la Poste en tant qu'employeur. Avec 83 points sur 100, le bloc thématique «Mes responsables de conduite» a été évalué de manière particulièrement positive. Dans le bloc thématique «Mon équipe», ce sont en particulier le respect mutuel, le soutien au sein de l'équipe et la culture du feed-back qui ont obtenu d'excellentes notes. Avec 85 points, l'indice «Je saisis le sens de mon travail» a aussi enregistré un bon résultat, ce qui montre que les collaboratrices et les collaborateurs perçoivent la Poste comme un employeur attractif. À l'échelle du groupe, les résultats du sondage du personnel sont restés très stables au cours des dernières années.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 40

Conclusion et ratification des négociations relatives à la «CCT sectorielle Distribution Suisse»

Conditions d'engagement

Convention collective de travail du secteur de la distribution

Les principaux employeurs et associations du marché suisse de la logistique ainsi que les partenaires sociaux syndicom et transfair ont négocié et ratifié en 2023 la «CCT sectorielle Distribution Suisse». Si le Conseil fédéral approuve la demande de force obligatoire générale, la CCT sectorielle entrera en vigueur. Les normes contraignantes pour les bases d'engagement s'appliqueraient alors aux quelque 40 000 personnes employées dans le secteur suisse de la distribution, y compris aux sous-traitants. Pour les collaboratrices et les collaborateurs de la Poste qui sont déjà soumis à une CCT d'entreprise du groupe, rien ne changera. Avec les CCT d'entreprise existantes, ils bénéficient en effet de conditions tout aussi bonnes, voire meilleures.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 48

Toutes les unités de l'entreprise affichent de bonnes, voire de très bonnes valeurs

Égalité salariale

La Poste s'engage résolument en faveur de l'égalité salariale. Elle applique le principe «À travail égal, salaire égal», quel que soit le sexe des personnes concernées. Par conséquent, elle vérifie à intervalles réguliers le respect de l'égalité salariale. Fondée sur les salaires et les données du personnel d'avril 2023, la dernière analyse montre que cet engagement porte ses fruits: toutes les unités de l'entreprise affichent de bonnes, voire de très bonnes valeurs. Elles présentent de faibles différences de salaires inexplicables entre les femmes et les hommes, qui se situent toutes en dessous du seuil de tolérance de 5% de la Confédération.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 44

14,6% du personnel ayant une fonction de cadre travaille à temps partiel

Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

La Poste favorise le développement professionnel de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, quel que soit leur sexe, et les soutient dans la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie privée. En appliquant par exemple le concept «Smart Work», la Poste offre des conditions-cadres optimales aux membres du personnel, qui peuvent travailler indépendamment d'un lieu et d'un horaire fixes. De plus, de nombreux postes sont proposés avec des possibilités de temps partiel, de jobsharing ou de co-responsabilité. Les postes de cadres sont mis au concours avec un taux d'occupation de 80% à 100%. Par ailleurs, 14,6% des collaboratrices et des collaborateurs ayant une fonction de cadre (taux d'occupation < 90%) et 93 équipes sont dirigés en co-responsabilité.

Pour plus d'informations: rapport non financier ➔ page 44

**Nouvel apprentissage
de développeuse
ou développeur
business numérique**

Formation de base, développement et perfectionnement professionnels

En 2023, plusieurs jeunes ont commencé un apprentissage de développeuse ou de développeur business numérique, une formation qui était proposée pour la première fois au sein de la Poste. L'unité Formation professionnelle Poste, qui a contribué à la création de ce nouveau profil professionnel, a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des compétences requises et dans la préparation de la documentation nécessaire. Par le biais du programme «Digital Champions», la Poste renforce également de manière générale les compétences numériques de son personnel et de ses responsables de conduite. Grâce à des modules d'auto-apprentissage, à des sessions en présence d'experts et à des possibilités de réseautage, chacune et chacun a l'opportunité de développer son savoir-faire technologique.

Pour plus d'informations: rapport non financier → page 46

Climat

**En 2023, l'accent a été
mis sur l'électrification
des véhicules de distribu-
tion et des cars postaux**

En 2023, les émissions de gaz à effet de serre issues du fonctionnement interne ont diminué de 2,7%. Cette baisse est principalement le fruit des évolutions de marché et des activités suivantes: recul des volumes d'envois, délocalisation de prestations de transport vers des sous-traitants en cas de sociétés du groupe nouvellement acquises et électrification du parc de véhicules de distribution. Avec les véhicules à quatre roues, la Poste a parcouru plus de 3,7 millions de kilomètres de plus que lors de l'exercice précédent, ce qui correspond à une réduction des émissions de CO₂ de 6% par kilomètre parcouru. Cette évolution a été contrée par les prestations de transport supplémentaires de CarPostal et par la croissance des activités de leasing de véhicules à des tiers. En 2023, 23 cars postaux ont été convertis à des modes de propulsion alternatifs et ont ainsi parcouru quelque 0,9 million de kilomètres sans utiliser d'énergie fossile. Les émissions par kilomètre parcouru ont diminué de 0,6%.

Pour plus d'informations: rapport non financier → page 22

Rapport sur les risques

Principes de la politique de risque

L'environnement de l'entreprise est en constante évolution. Pour y opérer avec succès, il est essentiel d'identifier à temps et de gérer opportunément les chances et les dangers qu'il présente (conscience du risque), sur la base de réflexions axées sur le capital et la rentabilité (propension au risque). La gestion des risques contribue ainsi de manière déterminante à la qualité des décisions, à la réalisation des objectifs de l'entreprise et à l'augmentation de sa valeur. Elle promeut en outre le développement d'une culture du risque dans toute l'entreprise ainsi qu'une prise de conscience des risques par l'ensemble du personnel à tous les échelons hiérarchiques.

Système de gestion des risques

Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes d'ordre supérieur régissant le système de gestion des risques, définit la politique de risque de La Poste Suisse SA et valide la stratégie de risque. La stratégie de risque découle de la stratégie du groupe et détermine le positionnement de fond de la Poste en matière d'identification, de prise et de gestion des risques. Elle fait partie intégrante de l'action entrepreneuriale et sert de base à la conception et à la mise en œuvre opérationnelle de la gestion des risques de la Poste. Ses éléments fondamentaux sont les objectifs de sécurité de l'entreprise et les règles régissant la propension au risque sur les plans tant qualitatif que quantitatif.

Le système de gestion des risques est conforme aux lois en vigueur et au Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise. Il s'appuie sur le modèle COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission Enterprise Risk Management) et sur la norme ISO 31000:2018.

En 2023, Révision interne a examiné le système de gestion des risques du groupe et a confirmé qu'il était approprié pour identifier, évaluer et surveiller à temps les principaux risques. Sur le plan opérationnel, il a été constaté que l'introduction d'un nouvel outil GRC a permis d'améliorer le processus de gestion des risques de manière significative. De plus, conformément aux objectifs et aux critères de révision de l'Administration fédérale des finances définis dans le cadre des objectifs assignés par le Conseil fédéral, l'Enterprise Risk Management a été contrôlé par la société d'audit indépendante et spécialisée Mazars. Mazars atteste que la Poste dispose dans l'ensemble d'un degré de maturité élevé en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de l'Enterprise Risk Management par rapport à d'autres entreprises de dimension et de complexité similaires.

Définition du risque

Par risque, la Poste entend toute possibilité que survienne un événement ou un développement qui aura des répercussions négatives ou positives sur la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le risque représente donc un danger (écart négatif par rapport à l'objectif) ou une chance (écart positif par rapport à l'objectif).

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des dangers principaux et sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. L'évaluation des risques a lieu dans le cadre de la planification opérationnelle, pour une période de planification de quatre ans (2023 à 2026).

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique dans toutes les unités du groupe et unités de fonction et repose sur les processus stratégiques et de planification financière dans lesquels sont définis les objectifs de l'entreprise. Il contribue à atténuer les dangers qui empêchent la réalisation de ces objectifs et permet de saisir les chances identifiées. Les évaluations des risques sont réalisées par chacune des sociétés du groupe, Business Units et unités, puis consolidées et transmises à l'échelon hiérarchique supérieur.

Le processus de gestion des risques de la Poste comprend les cinq étapes ci-après.

Processus de gestion des risques



– Identification des risques

La gestion des risques couvre tous les risques liés aux activités commerciales. Elle tient compte non seulement des risques financiers, mais également des risques liés à la réputation, aux personnes, à l'environnement et à la compliance. L'identification des risques repose, entre autres, sur un catalogue des dangers établi à l'échelle de l'entreprise ainsi que sur les stratégies du groupe et des unités.

– Évaluation des risques

Pour leur évaluation, les dangers et les chances sont définis comme des écarts potentiels par rapport aux objectifs planifiés de l'entreprise. Une échelle d'évaluation individuelle propre (modèle de notation) est établie pour le groupe et pour chaque unité. Cette échelle permet d'évaluer de manière simple la probabilité de survenance d'un risque et la gravité de ses répercussions, au moyen de définitions clairement délimitées des différentes caractéristiques de ce risque. Outre les répercussions financières, sont pris en considération et présentés dans une vue d'ensemble l'impact sur la réputation, les atteintes à la compliance ainsi que les dommages aux personnes et les dommages environnementaux.

L'échelle d'évaluation permet de saisir les répercussions des risques sur les plans aussi bien quantitatif que qualitatif. Elle détermine également la stratégie de risque propre à chaque unité en définissant le seuil à partir duquel des mesures doivent être prises pour contrer les risques identifiés.

Il incombe aux cadres dirigeants et aux spécialistes d'évaluer au moins annuellement les risques identifiés. Cette évaluation est effectuée au moyen d'un scénario du pire cas crédible et d'un scénario du meilleur cas crédible, sur la base de données d'événements, d'analyses ou d'estimations d'experts. Au niveau du groupe, ce processus de bas en haut est complété par une évaluation du paysage des risques de la Poste réalisée par le management.

– Définition des mesures

Dans le cadre du processus de gestion des risques, les unités d'entreprise définissent les mesures leur permettant, d'un côté, de saisir les chances qui s'offrent à elles et, de l'autre, de prévenir, de réduire ou de transférer à des tiers les dangers auxquels elles sont exposées.

– Contrôle des mesures

Les mesures adoptées sont contrôlées de manière exhaustive quant à leur application et à leur efficacité en matière de gestion des risques. Si nécessaire, des mesures complémentaires sont définies.

– Rapports

Le reporting des risques est assuré annuellement aux niveaux des directions, de la Direction du groupe, du comité Audit, Risk & Compliance du Conseil d'administration et du Conseil d'administration lui-même. Les rapports présentent les dangers et les chances identifiés, les mesures planifiées et mises en œuvre, les indicateurs de risque ainsi que les besoins d'intervention.

Risques émergents

Outre les risques des quatre prochaines années, la Poste observe également les tendances à long terme susceptibles d'influencer son modèle commercial de manière positive ou négative. Ces tendances sont imputables à différents facteurs tels que les progrès technologiques, les évolutions socio-économiques, les changements environnementaux ou de nouveaux cadres juridiques et réglementaires.

Mise en réseau de la gestion des risques

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité, de controlling, d'assurances, de sécurité, du système de contrôle interne, de gestion des crises, de révision du groupe et de compliance.

Les fonctions de deuxième ligne de la Poste se soutiennent mutuellement et forment une Assurance Community dirigée par la Gestion des risques du groupe. Le but est d'échanger régulièrement des informations et des connaissances, ainsi que de coordonner les travaux, la terminologie, la logique d'évaluation, les activités de sensibilisation et les rapports. L'Assurance Community promeut ainsi la coordination, l'élaboration de bases communes et l'exploitation du potentiel d'intégration et de synergie.

État des risques

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu au niveau du groupe pour la période 2023 à 2026 s'élève à 910 millions de francs. Pour ce qui est du potentiel de pertes quadriennal inattendu (VàR 99%) du groupe, il s'élève à 2700 millions de francs. La capacité de risque du groupe est donc garantie. Cela signifie que même en tenant compte d'un écart de cash-flow cumulé inattendu (VàR 99%), il devrait y avoir suffisamment de fonds propres à la fin de la période concernée (2026).

Les dangers principaux sont la limitation/la défaillance des infrastructures critiques pour le système, l'évolution des résultats/des fonds propres de PostFinance, la violation potentielle des prescriptions externes, le ralentissement économique, les tensions géopolitiques ainsi que les difficultés de mise en œuvre de la stratégie. Des effets positifs pourraient en revanche résulter d'optimisations de l'exploitation, de l'acquisition de clients et de la mise en œuvre de projets de transformation.

Selon la dernière évaluation et compte tenu de la situation actuelle, aucun risque susceptible de menacer – à lui seul ou en combinaison avec d'autres – la pérennité du groupe n'a été identifié. Il n'est cependant pas possible d'exclure que des risques non encore identifiés ou actuellement considérés comme mineurs ne viennent compromettre de manière inattendue la réalisation des objectifs du groupe. Il est également possible que des chances non encore identifiées se présentent ou que des chances actuellement considérées comme majeures perdent en importance.

S'agissant des risques émergents, le cœur de métier de la Poste est soumis à l'influence grandissante de facteurs tels que la tendance à la consommation «on-the-go», la littératie des données (data literacy), l'intelligence artificielle, l'économie circulaire et de partage, le changement climatique ainsi que la réduction des émissions de CO₂. Ces facteurs recèlent en outre un grand potentiel pour l'exploitation de nouveaux secteurs d'activité.

Pour plus d'informations sur la gestion des risques de la Poste, voir les ➔ pages 150 à 180.

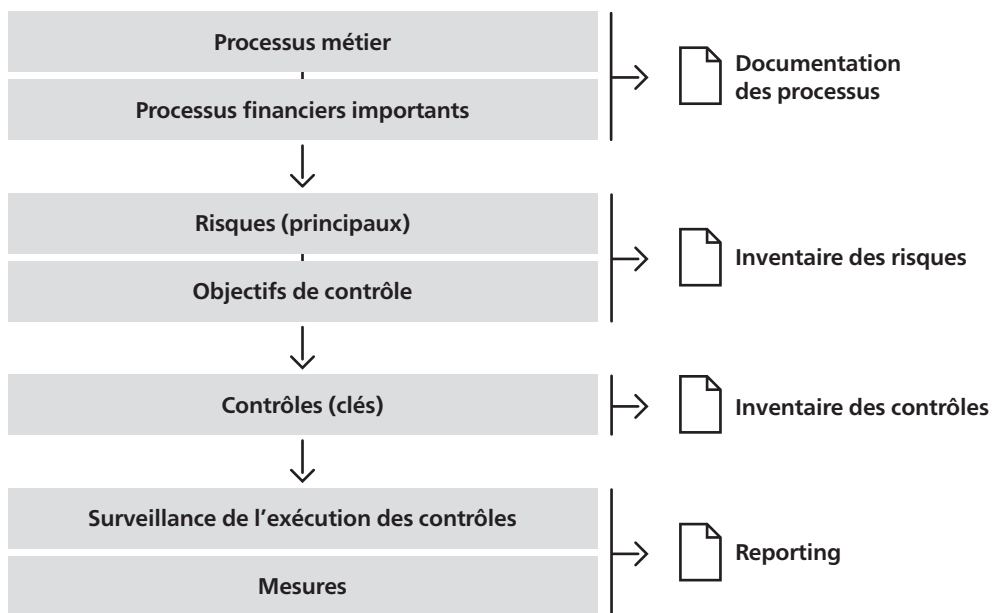
Système de contrôle interne

Le Conseil d’administration et la Direction du groupe sont responsables de la mise en place et du maintien d’un système de contrôle interne (SCI) approprié. Le SCI de La Poste Suisse SA doit fournir une garantie suffisante que le reporting financier est conforme aux normes comptables applicables et aux directives internes qui en découlent. Il comprend donc les principes, les processus et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue des comptes et de leur présentation. Conformément à l’article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du code suisse des obligations (CO), l’organe de révision externe vérifie annuellement, lors de la révision ordinaire des comptes, s’il existe un SCI.

Conception du système de contrôle interne

Le SCI de La Poste est conçu sur la base du référentiel de contrôle interne – reconnu internationalement – défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). L’évaluation des risques pertinents pour le SCI, appelée «scoping», est effectuée chaque printemps de manière standardisée pour l’ensemble du groupe, sur la base du catalogue de risques SCI Finances Groupe. Lors de l’identification des risques pertinents, dits risques principaux, il s’agit de prendre en considération leur dimension quantitative ainsi que des facteurs qualitatifs. Ces risques principaux doivent impérativement être traités dans le SCI Finances et être couverts par des contrôles clés appropriés. Seuls s’appliquent des contrôles (concepts, processus et pratiques) garants d’une réduction appropriée du risque et fournissant l’assurance raisonnable que les objectifs de contrôle seront atteints et que les événements indésirables seront prévenus ou détectés et corrigés.

Système de contrôle interne (SCI)



Surveillance et efficacité du système de contrôle interne

Les contrôles clés sont soumis annuellement à une évaluation de maturité. Celle-ci consiste à examiner si les contrôles sont effectivement propres à réduire ou à éliminer le risque décrit.

Le degré de maturité visé est au minimum «3 – standardisé». Des principes simples réglant l'utilisation du SCI Finances sont définis et les risques et contrôles relevant du SCI sont documentés. Les contrôles effectués sont documentés de manière à en garantir la traçabilité et sont régulièrement adaptés à l'évolution des risques. L'évaluation du degré de maturité est assurée par les responsables des contrôles, selon le principe de l'autoévaluation.

Évaluation du système de contrôle interne au 31 décembre 2023

À la fin de l'exercice sous revue, tous les contrôles clés ont été formellement évalués dans le cadre de la surveillance des contrôles. Un potentiel d'amélioration a été identifié pour un seul contrôle. Aucune faiblesse systématique n'a été constatée. En raison des limites qui lui sont inhérentes, le SCI n'est toutefois pas à même de prévenir ou de découvrir toute éventuelle inexactitude que les états financiers pourraient présenter.

Ernst & Young SA, l'organe de révision indépendant de la Poste, a vérifié l'existence du système de contrôle interne relatif au reporting financier au 31 décembre 2023 et l'a confirmée sans réserves.

Gouvernance d'entreprise

La Poste attache une grande importance à la gouvernance d'entreprise et applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Elle structure en outre son rapport de gestion conformément à la directive SIX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Principes	58
Structure du groupe et actionariat	58
Forme juridique et propriété	58
Pilotage par la Confédération	58
Structure du capital	58
Conseil d'administration	59
Composition au 31 décembre 2023	59
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	63
Élection et durée du mandat	63
Rôle et organisation interne	63
Instruments d'information et de contrôle	65
Direction du groupe	67
Composition au 31 décembre 2023	67
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	70
Contrats de management	70
Indemnités et rémunérations	71
Politique	71
Procédure de fixation	71
Montant des indemnités et des rémunérations	73
Organe de révision	76
Politique d'information	76

Principes

La gouvernance d'entreprise se définit comme l'ensemble des principes et des réglementations qui déterminent comment une entreprise est gérée. Son but est d'assurer une gestion d'entreprise efficace, transparente et créatrice de valeurs durables. À cette fin, il est essentiel que les tâches et les responsabilités soient réglées de manière claire et cohérente.

Les règles de La Poste Suisse SA relatives à la gouvernance d'entreprise figurent dans les statuts et dans le règlement d'organisation. Ces documents sont régulièrement contrôlés et mis à jour en fonction des adaptations nécessaires. Le règlement d'organisation comprend les règles de gestion des conflits d'intérêts, les règlements de récusation et les règles de la gestion des mandats des membres du Conseil d'administration ainsi que de la Direction du groupe. La gouvernance de La Poste Suisse SA repose sur les conditions-cadres qui s'appliquent à cette dernière, en particulier la loi sur l'organisation de la Poste et l'ordonnance y afférente. Dans le code de conduite, le Conseil d'administration a fixé les règles et principes centraux dont il est attendu de l'ensemble du personnel qu'il les respecte dans son quotidien professionnel. Aucune violation des valeurs et prescriptions de comportement fondamentales n'est tolérée.

Au-delà des contrôles périodiques, les directives du groupe ont été réduites dans leur volume au cours de l'exercice sous revue: leur formulation consiste désormais en des principes et le personnel peut y accéder facilement en ligne (projet «Smart Governance»).

Structure du groupe et actionnariat

Forme juridique et propriété

Depuis le 26 juin 2013, la Poste présente une structure de holding. En tant que société faitière, La Poste Suisse SA revêt la forme d'une société anonyme de droit public, propriété de la seule Confédération. L'organigramme de la ➔ page 12 présente les unités d'organisation du groupe, et le chapitre «Périmètre de consolidation», aux ➔ pages 185 à 188, l'ensemble de ses participations.

Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base du rapport annuel de la Poste destiné au propriétaire ainsi que des rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la ➔ page 76.

Structure du capital

Les fonds propres consolidés de la Poste comprennent le capital-actions entièrement libéré de 1,3 milliard de francs, ainsi que les réserves issues du capital et des bénéfices d'environ 9,0 milliards. À la date de clôture, les fonds propres s'élevaient ainsi à 10,3 milliards de francs (exercice précédent: 9,9 milliards). À la clôture de l'exercice, les fonds de tiers s'élevaient à quelque 0,8 milliard de francs.

Proposition est faite à l'Assemblée générale de verser un dividende de 50 millions de francs à la Confédération au titre de l'exercice 2023 (décision exercice précédent: 50 millions, versés en 2023).

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration répond de la gestion uniforme de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe devant le Conseil fédéral. La société holding représente l'ensemble du groupe vis-à-vis du propriétaire et répond de l'exécution du mandat de service universel par la Poste. Elle a le droit de faire appel aux sociétés du groupe pour remplir ces obligations.

Le Conseil d'administration veille à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, établit un rapport sur leur réalisation à l'intention du Conseil fédéral et lui fournit les informations nécessaires au contrôle. Il a par ailleurs tous les droits et obligations prévus par le droit de la société anonyme (code des obligations).

Composition au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA était composé de neuf membres.

Formation, activités professionnelles et groupements d'intérêt

Les pages qui suivent présentent l'essentiel des informations sur la formation, le parcours professionnel et les principaux mandats de chaque membre du Conseil d'administration hors du groupe. Avant d'accepter un nouveau mandat, les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration et de l'informer immédiatement de tout changement professionnel. Si le membre concerné est le président lui-même, il faut consulter la présidente du comité People, Sustainability & Governance (CCA PSG). Les changements professionnels ou les nouveaux mandats sont examinés quant à leur compatibilité avec le mandat exercé au sein de la Poste. Un service interne établit, à l'intention de l'instance de contrôle, un rapport écrit quant aux potentiels conflits d'intérêts. Les membres du Conseil d'administration concernés reçoivent le rapport aux fins d'une prise de position. Le président décide de la compatibilité du nouveau mandat du membre du Conseil d'administration avec celui exercé auprès de la Poste. Dans le cas d'un nouveau mandat du président, la décision revient à la présidente du CCA PSG. Dans le cadre des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement au sujet des mandats annoncés par les membres du Conseil d'administration. Les mandats privés de nouveaux membres rejoignant le Conseil d'administration sont également examinés par un service interne à la recherche d'éventuels conflits d'intérêts. Un rapport écrit est établi à l'intention de l'organe de nomination.

Chaque membre du Conseil d'administration doit régler ses relations personnelles et professionnelles de manière à éviter, dans la mesure du possible, tout conflit d'intérêts. Il existe un conflit d'intérêts en cas de traitement d'activités qui touchent les intérêts personnels des membres ou ceux de personnes physiques ou morales qui leur sont proches. En présence d'un conflit d'intérêts, le membre du Conseil d'administration concerné en informe le président du Conseil d'administration, ou le président du Conseil d'administration en informe la présidente du CCA PSG. Le président du CA ou la présidente du CCA PSG demande au Conseil d'administration de prendre une décision adaptée au degré du conflit d'intérêts. En présence d'un conflit d'intérêts, tout membre du Conseil d'administration concerné est tenu de se récuser. Le Conseil d'administration prend sa décision sans la participation du membre concerné.

Après le président, les autres membres du Conseil d'administration sont présentés ci-dessous dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille.

Christian Levrat

Président du Conseil d'administration, depuis 2021
Suisse, né en 1970, lic. en droit/MA

Comités

- People, Sustainability & Governance
- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)
- Investment, Mergers & Acquisitions

Parcours professionnel

- Conseiller aux États (Fribourg / PS, 2012–2021), membre et président de la Commission de l'économie et des redevances, membre et président de la Commission de politique extérieure, membre de la Commission des affaires juridiques, membre de la Commission des finances
- Membre et président de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, président du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme
- Président du Parti socialiste suisse (2008–2020)
- Conseiller national (Fribourg, PS, 2003–2012), membre de la Commission des transports et des télécommunications, membre de la Commission des finances
- Syndicat de la Communication (secrétaire central et président, 2000–2008)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), responsable du service juridique, membre du Comité (1997–2000)

Principaux mandats

- UNICEF Suisse et Liechtenstein, président
- Commune de Vuadens, membre du Conseil général
- Forum Helveticum, membre du comité directeur

Thomas Bucher

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019
Suisse, né en 1966, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités

- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

Parcours professionnel

- Archroma Management S.à.r.l., CFO, membre de la direction (depuis 2021)
- Alpiq Holding SA, CFO, membre de la direction (2015–2021)
- Gategroup, CFO, membre de la direction (2008–2014)
- Ciba Specialty Chemicals, CFO régional, responsable Business Support Center EMEA et CFO de division (1992–2008)

Principaux mandats

- Tareno SA, membre du Conseil d'administration (départ en 2023)

Ronny Kaufmann

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, depuis 2018
Suisse, né en 1975, lic. rer. publ. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités

- People, Sustainability & Governance

Parcours professionnel

- Swisspower SA, CEO (depuis 2015)
- La Poste, responsable Politique et Corporate Social Responsibility (2006–2014)
- Mediapolis AG für Wirtschaft und Kommunikation, copropriétaire et partenaire (2003–2006)

Principaux mandats

- Muntagna – L'Expo des Alpes 2027+, membre du comité

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 17 Stratégie
- 25 Gestion financière
- 27 Évolution de l'activité
- 51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

- 58 Principes
- 58 Structure du groupe et actionariat
- 58 Structure du capital
- 59 Conseil d'administration
- 67 Direction du groupe
- 71 Indemnités et rémunérations
- 76 Organe de révision
- 76 Politique d'information

Comptes annuels

- 79 Groupe
- 195 La Poste Suisse SA
- 209 PostFinance

Bernadette Koch

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018; vice-présidente, depuis 2022 Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

Comités

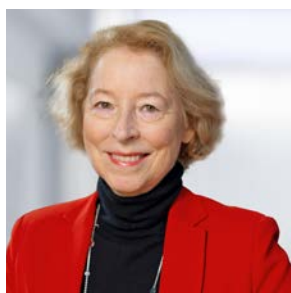
- Audit, Risk & Compliance (présidente)
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

Parcours professionnel

- Ernst & Young SA, People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire/responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable (1993–2018)

Principaux mandats

- PostFinance SA, membre du Conseil d'administration et du comité Audit & Compliance
- Energie Oberkirch AG, membre du Conseil d'administration
- Geberit AG, membre du Conseil d'administration
- Mobimo Holding AG, membre du Conseil d'administration
- EXPERTSuisse, membre de la Commission d'éthique professionnelle

Denise Koopmans

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019 Pays-Bas, née en 1962, Master en droit

Comités

- Investment, Mergers & Acquisitions (présidente)

Parcours professionnel

- Wolters Kluwer, Managing Director Legal & Regulatory Division (2011–2015)
- LexisNexis Business Information Solutions, CEO (2007–2011)
- Capgemini Engineering, diverses fonctions de management (2000–2007)

Principaux mandats

- Royal BAM Group NV (Pays-Bas), membre du Conseil d'administration
- Sanoma Corporation (Finlande), membre du Conseil d'administration
- Chambre des entreprises de la Cour d'appel d'Amsterdam (Pays-Bas), juge non professionnelle/experte
- Swiss Data Alliance, membre du Comité d'experts
- Cicor Technologies Ltd., membre du Conseil d'administration
- NORMA Group SE (Allemagne), membre du Conseil de surveillance

Corrado Pardini

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, depuis 2020 Suisse/Italie, né en 1965, ancien conseiller national, diplôme en gestion des associations, Université de Fribourg

Comités

- Investment, Mergers & Acquisitions

Parcours professionnel

- pardini consulting gmbh, conseiller d'entreprise indépendant (depuis 2020)
- Tribunal des prud'hommes du canton de Berne, juge spécialisé (depuis 2000)
- Conseiller national: Commission de l'économie et des redevances (CER), Commission des affaires juridiques (CAJ), Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) (2011–2019)
- Union syndicale suisse (USS), membre du Comité présidentiel (2014–2020)
- Unia, membre du Comité directeur et responsable du secteur Industrie (responsable national de l'industrie chimique et pharmaceutique), secrétaire de la région Bienne-Seeland / Canton de Soleure (1997–2020)
- Membre du Conseil de fondation des caisses de pensions des menuisiers (2005–2016)
- Membre du Grand Conseil du canton de Berne (2002–2011)

Principaux mandats

- Commission tripartite de la Confédération pour les affaires de l'Organisation internationale du travail (OIT), (Commission extraparlamentaire de la Confédération), membre
- Conseil de la Suva, membre
- Volkshaus AG Bern, président du Conseil d'administration
- Freienhof Thun AG, président du Conseil d'administration
- Contrôle du marché du travail du canton de Berne, président du Comité
- Union syndicale du canton de Berne, président de la direction
- Secrétariat central de syndicom, conseiller, présidence

Dirk Reich

Membre du Conseil d'administration, depuis 2021
Suisse/Allemagne, né en 1963, diplôme de commerce de la WHU – Otto Beisheim School of Management

Comités

- Investment, Mergers & Acquisitions

Parcours professionnel

- Cargolux Airlines International S.A. (Luxembourg), président et CEO (2014–2016)
- Kühne + Nagel International S.A., membre de la direction du groupe (1994–2013)
- VIAG AG, responsable Controlling des participations Transport et Logistique (1993–1994)
- German Cargo Services GmbH, Route Manager, Amérique et Afrique de l'Ouest (1986–1992)

Principaux mandats

- Det Forenede Dampskibs-Selskab (DFDS) A.S., membre du Conseil d'administration (directeur non exécutif)
- InstaFreight GmbH, président du Conseil de surveillance (départ en 2023)
- SkyCell AG, membre du Conseil d'administration (départ en 2023)
- Log-hub AG, président du Conseil d'administration

Maria Teresa Vacalli

Membre du Conseil d'administration, depuis 2022
Suisse, née en 1971, diplôme d'ingénieure en exploitation et production, EPF Zurich

Comités

- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

Parcours professionnel

- Banque Cler, CEO (2019–2022)
- Banque Cantonale de Bâle, responsable du secteur Prestations de marché numériques (2018–2019)
- Moneyhouse AG, groupe de médias NZZ, CEO (2016–2018)
- Sunrise Communications AG, Executive Director Wholesale (2013–2016), directrice dans différentes sections (2008–2013)
- Cablecom S.à r.l., directrice (2002–2008)
- GCI Consulting, manager et responsable Business Process Design (2001–2002)
- Ernst & Young, Center of eBusiness Innovation (CBI), manager (2001)
- Seavantage SA, partenaire, cofondatrice et propriétaire (2000–2001)
- PwC, manager (1998–2000)

Principaux mandats

- PostFinance SA, présidente du comité Organisation, Nomination & Remuneration et membre du comité Technologies de l'information et numérisation
- Burckhardt Compression Holding SA, membre du Conseil d'administration
- Kontivia AG, membre du Comité consultatif
- Kardex Holding SA, membre du Conseil d'administration

Antonia Wanner

Membre du Conseil d'administration, depuis 2023
Allemagne, née en 1967, dr en droit de l'Université de Bonn

Comités

- People, Sustainability & Governance (présidente)

Parcours professionnel

- Nestlé Group, Vevey, Head of ESG Strategy & Deployment (2020), Chief Procurement Officer (2017), Head of Commodity Procurement Nestlé (2013)
- Nestlé Deutschland, Francfort, Head of Sustainability (2012), Head of Sales Services (2010)
- Nestlé Group, Vevey, Head of Procurement Excellence (2006)
- Nestlé Deutschland, Francfort, Head of Procurement (2003)
- Nestlé Deutschland, Nestlé Europe, Packaging Procurement Manager (2000)
- Nestlé Deutschland, Francfort, conseillère juridique (1996)

Principaux mandats

- Nestlé Deutschland AG, membre du Conseil de surveillance

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels

79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Roger Schoch

Secrétaire général, depuis 2018

Suisse, né en 1971, avocat, Executive M.B.L. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

- Alpiq Holding SA, secrétaire général du Conseil d'administration (2013–2018)
- Chemins de fer fédéraux suisses CFF SA, secrétaire du Conseil d'administration / Vice General Counsel (2003–2012), secrétaire du Conseil d'administration / Chief Compliance Officer (2012–2013)

Principaux mandats

- Aucun

Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture

Antonia Wanner a été nommée au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2023. Elle a succédé à Nadja Lang qui avait décidé en 2022 de ne pas se représenter.

Élection et durée du mandat

Le Conseil fédéral élit le président et les autres membres du Conseil d'administration pour une période de deux ans. Les réélections sont possibles, mais les membres du Conseil d'administration ne peuvent pas exercer leur mandat pendant plus de douze ans au total, ni au-delà de l'âge limite de 70 ans.

Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2023, les représentants du personnel étaient Ronny Kaufmann et Corrado Pardini.

Rôle et organisation interne

Dans le cadre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral, le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance des personnes chargées de la conduite des affaires. De plus, il définit la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, et fixe les objectifs à moyen et à long terme du groupe, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il approuve entre autres la structure de base du groupe, les principes relatifs à la gestion financière du groupe, la planification financière stratégique, les rapports établis à l'intention du propriétaire, de l'OFCOM et de la PostCom ainsi que les grands projets et les projets stratégiques. En outre, il définit la stratégie de propriétaire de la Poste pour PostFinance et mandate les représentants de la Poste au Conseil d'administration de PostFinance SA. Enfin, il élit les membres de la Direction du groupe, approuve leur salaire et ratifie les conventions collectives de travail. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni à douze reprises au total (soit onze séances ordinaires d'une journée et une séance extraordinaire). Les séances ont eu lieu soit en présentiel, soit par visioconférence. Le directeur général et le responsable Finances participent aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative.

Le président du Conseil d'administration entretient les bonnes relations avec le propriétaire et coordonne les affaires d'ordre supérieur, en particulier avec son homologue du Conseil d'administration de PostFinance SA. Il dirige les séances du Conseil d'administration et le représente à l'extérieur.

Le Conseil d'administration accorde une grande importance à son développement continu. Deux fois par an, une formation continue est organisée pour approfondir des thèmes choisis, avec la participation d'experts externes. Ces formations durent généralement deux jours. Suite à l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'administration, plusieurs séances d'introduction liées aux tâches sont organisées pour le préparer à ses nouvelles fonctions. Les membres du Conseil d'administration participent également à la réunion annuelle des cadres de la Poste. De plus, ils suivent régulièrement une formation sur le thème de la compliance et doivent effectuer un test une fois la formation achevée. Cette formation traite également du thème des conflits d'intérêts et sensibilise les membres du Conseil d'administration à la manière de gérer de telles situations. Le Conseil d'administration se soumet chaque année à une auto-évaluation qui, outre l'organe lui-même, met en lumière le travail des différents comités du Conseil d'administration. Les mesures nécessaires sont dérivées des enseignements ainsi acquis. Un service interne examine chaque année le caractère actuel des mandats que les membres du Conseil d'administration annoncent au moyen d'une auto-déclaration. Il établit ensuite un aperçu général des mandats, qui est soumis pour information au comité du Conseil d'administration People, Sustainability & Governance.

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines d'activité suivants: Audit, Risk & Compliance, Investment; Mergers & Acquisitions; People, Sustainability & Governance. Ce dernier, qui prend la place du comité Organisation, Nomination & Remuneration, voit sa mission complétée des thèmes relatifs à la durabilité, lesquels étaient traités directement au sein du Conseil d'administration auparavant. Le Conseil d'administration peut en outre constituer à tout moment des comités temporaires. Chaque comité compte généralement trois à quatre membres issus du Conseil d'administration et ayant une solide expérience dans le domaine d'activité concerné. Les comités remplissent une fonction de conseil auprès du Conseil d'administration, préparent les dossiers que celui-ci doit traiter et assurent, au besoin, la mise en œuvre de ses décisions. Ils ont également des compétences décisionnelles, mais dans une mesure limitée.

Comité Audit, Risk & Compliance

Le comité Audit, Risk & Compliance assiste le Conseil d'administration notamment pour l'examen de la comptabilité et du rapport financier. Il soutient également le Conseil d'administration dans sa mission de contrôle de la gestion des risques et évalue à intervalles réguliers le pilotage des risques de la Poste. Le comité est en outre responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales (compliance). Enfin, il étudie les observations et les recommandations de l'unité Révision du groupe et de l'organe de révision externe et soumet, le cas échéant, les propositions correspondantes au Conseil d'administration. Au cours de l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à huit reprises (dont sept séances ordinaires et une séance extraordinaire). Le directeur général, le responsable Finances et la responsable Révision du groupe participent à ses séances.

Comité Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

Depuis sa création en 2022, le comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance (CCA ARC), en tant que comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance, prépare, sur mandat du Conseil d'administration de la Poste, les affaires qui doivent être traitées soit sur la base de propositions du Conseil d'administration de PostFinance SA à l'Assemblée générale de PostFinance SA, soit sur la base de propositions d'unités du groupe. Le CCA ARC (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance) prépare pour ces affaires la prise de décision au sein du Conseil d'administration de la Poste et émet des recommandations à leur sujet. Il se penche sur les défis stratégiques de PostFinance et accompagne la mise en œuvre de la stratégie. Le CCA ARC s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice sous revue. Outre les membres du CCA ARC, les représentants mandatés par la maison mère au Conseil d'administration de PostFinance SA prennent part aux réunions de celui-ci (en plus de Bernadette Koch, également Alex Glanzmann, Giulia Fitzpatrick et Maria Teresa Vacalli). Le directeur général y participe également.

Comité Investment, Mergers & Acquisitions

Le comité Investment, Mergers & Acquisitions s'occupe de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions, des différentes alliances stratégiques et des investissements d'envergure. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, de fusions et d'acquisitions. Il accompagne en outre la création, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de participations. Au cours de l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à treize reprises (dont six séances ordinaires et sept séances extraordinaires). En 2023, il a traité, dans le cadre des compétences présentées ci-dessus, de plusieurs projets à long terme novateurs, centrés sur des thématiques porteuses d'avenir pour la Poste. Le directeur général, le responsable Finances ainsi que le responsable Fusions et acquisitions participent à ses séances.

Comité People, Sustainability & Governance (anciennement Organisation, Nomination & Remuneration)

Au cours de l'exercice sous revue, le comité People, Sustainability & Governance (CCA PSG) s'est réuni à neuf reprises (dont six séances ordinaires et trois séances extraordinaires). Il remplit une fonction de conseil préalable auprès du Conseil d'administration dans son ensemble en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe et de fixation de leur rémunération. Il approuve également le mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel. Il prépare en outre toutes les décisions stratégiques en matière d'organisation à l'intention du Conseil d'administration, évalue la taille et la composition appropriées de ce dernier et en désigne les nouveaux membres. Enfin, le comité vérifie annuellement les directives en matière d'indépendance applicables aux membres du Conseil d'administration. Dans sa fonction de conseil préalable, le CCA PSG analyse les questions liées à la responsabilité de l'entreprise et émet des recommandations. Le directeur général et la responsable Personnel participent à ses séances.

Indépendance

Aucun des membres du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec la Poste ou ses sociétés, ni n'a assumé de fonction exécutive au sein des sociétés du groupe au cours des quatre dernières années.

Il n'existe aucun accord entre la Poste et une autre entreprise prévoyant une représentation réciproque au sein de leurs conseils d'administration.

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit des rapports mensuels sur l'évolution de la situation financière du groupe et de ses différentes unités opérationnelles. Il s'agit de comparer et d'analyser les chiffres clés financiers et non financiers pertinents pour le pilotage, ainsi que les facteurs correspondants de l'évolution actuelle par rapport à l'exercice précédent, au plan et aux attentes pour l'exercice en cours.

En outre, le comité du Conseil d'administration Investment, Mergers & Acquisitions informe chaque trimestre le Conseil d'administration au sujet des investissements du groupe et des différentes unités opérationnelles. En font notamment partie les contrôles des résultats sur les mesures stratégiques et les participations, qui assurent la mise en œuvre des objectifs d'investissement stratégiques.

Le président du Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe et le Conseil d'administration les rapports de la gestion des risques (voir les pages 51 à 55 et 150 à 159), de la compliance, de la trésorerie et des impôts, de la communication et de la révision du groupe. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, le directeur général et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

Gestion des risques

La Poste dispose d'un système de gestion des risques qui s'appuie sur le référentiel COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission Enterprise Risk Management) et sur la norme ISO 31000:2018 (voir les ➔ pages 51 à 55).

Système de contrôle interne

Dans le cadre de la gestion des risques, la Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier et d'évaluer précocement les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le Conseil d'administration reçoit une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

Compliance

La Poste dispose d'un système de gestion de la compliance (CMS) qui repose sur la norme ISO 37301:2021. Ce système est continuellement adapté en fonction des nouvelles exigences et réalités qui se font jour. Ainsi, le CMS sera développé au sein d'un projet à partir de 2024, afin de continuer d'assurer le niveau d'ambition fixé.

Le CMS de la Poste tient compte de manière appropriée de la stratégie et des activités concrètes de l'entreprise, ainsi que des risques qui en découlent. En lien avec la compliance, la Poste encourage une culture dans laquelle tous les acteurs se comportent de manière irréprochable, tant au regard de l'éthique que du droit.

Révision du groupe

L'unité Révision du groupe contrôle le respect des prescriptions externes et internes ainsi que l'efficacité et l'efficacéité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de gestion et de surveillance, y compris les processus informatiques et la gestion de projet. Elle rend compte en permanence de ses activités au comité Audit, Risk & Compliance et annuellement au Conseil d'administration dans son ensemble. Elle travaille dans le respect des normes internationales et des principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Enfin, pour garantir qu'elle soit aussi indépendante que possible, l'unité Révision du groupe est une unité d'organisation autonome subordonnée au Conseil d'administration.

Direction du groupe

Composition au 31 décembre 2023

Le directeur général et les sept autres membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration. Ils répondent de la gestion opérationnelle de l'unité qui leur est confiée. Le directeur général représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration.

Le président de la direction de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe avec voix consultative.

Formation, activités professionnelles et groupements d'intérêt

Les pages qui suivent présentent l'essentiel des informations sur la formation, le parcours professionnel et les principaux mandats de chaque membre de la Direction du groupe. Avant d'accepter un nouveau mandat hors du groupe, les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration. Le nouveau mandat est examiné quant à sa compatibilité avec le mandat exercé au sein de la Poste. En cas de nouveaux mandats privés de membres de la Direction du groupe, un organe interne établit un rapport écrit sur les conflits d'intérêts potentiels à l'intention de l'instance de contrôle. Le président du Conseil d'administration décide de la compatibilité du nouveau mandat du membre de la Direction du groupe avec la fonction exercée au sein de la Direction du groupe. Les mandats privés de nouveaux membres rejoignant la Direction du groupe sont également examinés par un service interne à la recherche d'éventuels conflits d'intérêts. Un rapport écrit est établi à l'intention de l'organe de nomination.

Chaque membre de la Direction du groupe doit régler ses relations personnelles et professionnelles de manière à éviter, dans la mesure du possible, tout conflit d'intérêts. Il existe un conflit d'intérêts en cas de traitement d'activités qui touchent les intérêts personnels des membres ou ceux de personnes physiques ou morales qui leur sont proches. En présence d'un conflit d'intérêts, le membre concerné de la Direction du groupe en informe le directeur général ou le directeur général informe le président du Conseil d'administration. Tout membre de la Direction du groupe concerné est tenu de se récuser en présence d'un conflit d'intérêts. La Direction du groupe prend sa décision sans la participation du membre concerné.

Après le directeur général, les autres membres de la Direction du groupe sont présentés ci-dessous dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille. La liste est complétée par le CEO de PostFinance SA.

Roberto Cirillo

Directeur général, depuis 2019

Suisse/Italie, né en 1971, ingénieur en génie mécanique EPF, Advanced Management Program, Columbia Business School, New York, États-Unis

Parcours professionnel

- Optegra Eye Health Care (Royaume-Uni), Group CEO (2014–2018)
- Groupe Sodexo (France), CEO France, COO, divers postes de direction (2007–2014)
- McKinsey & Company (Zurich et Amsterdam), Associate Principal (1999–2007)
- EPF Zurich, chercheur et chargé de cours (1995–1999)

Principaux mandats

- Croda International Plc (Royaume-Uni), Board of Directors, Non-Executive Director

Thomas Baur

Responsable RéseauPostal, depuis 2016; directeur général suppléant, depuis 2021

Suisse, né en 1964, MBA EPF en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Parcours professionnel

- CarPostal SA, responsable par intérim (2018)
- La Poste Suisse SA, PostMail, responsable Distribution (2005–2016); responsable Logistique (2001–2005); responsable Business Development ExpressPost (1994–2001)
- PTT, Centre de calcul électronique, responsable de projet Balico (Constructions et immeubles) (1992–1994); responsable Assurance qualité (1989–1990); programmeur/analyste (1983–1988)

Principaux mandats

- Aucun

Nicole Burth

Responsable Services de communication, depuis 2021

Suisse, née en 1972, Master en sciences économiques de l'Université de Zurich; Global Leadership Program de l'IESE Business School

Parcours professionnel

- The Adecco Group, responsable Autriche, Luxembourg, Belgique, Suisse; Adecco Group Suisse, CEO; Pontoon Solutions, responsable EMEA; Pontoon Solutions, CFO; The Adecco Group, responsable M&A; Business Executive Adecco Group Deutschland; The Adecco Group, responsable Investor Relations & Special Projects (2005–2020)
- Lombard Odier Darier Hentsch, responsable Technology & Business Service Equity Research (2002–2005)
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Equity Research Analyst (2000–2002)
- UBS Suisse et Royaume-Uni, Junior Equity Research Analyst (1998–2000)

Principaux mandats

- Advance, membre du comité directeur
- Ascom Holding SA, membre du Conseil d'administration et présidente du Compensation & Nomination Committee

Johannes Cramer

Responsable Services logistiques, depuis 2021

Allemagne, né en 1981, dr ès sc. pol. de la Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

Parcours professionnel

- Digitec Galaxus SA, COO (logistique, succursales, service à la clientèle, service B2B, service après-vente) (2015–2020)
- Petobel GmbH, cofondateur et codirecteur (achats, logistique, finances, développement commercial, développement de contenus) (2013–2014)
- McKinsey & Company, Engagement Manager (gestion de portefeuille, intégration post-fusion, développement de stratégies, exploitation de magasins) (2007–2013)

Principaux mandats

- Aucun

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise

58 Principes
58 Structure du groupe et actionariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels

79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

Wolfgang Eger

Responsable Informatique/Technologie, depuis 2022

Allemagne, né en 1966, diplômé en informatique de l'université de Karlsruhe; Leadership & Organizational Change Program, Harvard Business School, Boston

Parcours professionnel

- Swisscom IT Services SA, Swisscom SA, Head of Operations; Head of Outsourcing Services, Head of System Integration; Head of Risk and Quality Management; Head of Bid & Product Management (2003–2019)
- EDS Information Business GmbH, Zürich, Client Executive Representative Mega Deals, EMEA; Atraxis AG, Zürich, VP Network, Finance & Flight Operations; VP eBusiness Solutions (2001–2003)
- TTI Consult GmbH, Francfort, consultant supérieur (1999–2000)
- McKinsey & Co. Inc., Zurich, Associate Business Technology Office (1998–1998)
- Atraxis AG, Zurich, responsable de projet global, Head of Warehouse Competence Center (1996–1997)
- Lufthansa Systems AG, Francfort, responsable de projet; ingénieur SW (1991–1996)

Principaux mandats

- Aucun

Alex Glanzmann

Responsable Finances, depuis 2016; directeur général suppléant, depuis 2021

Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA en Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

- Poste CH SA, PostLogistics, responsable Finances (2010–2016); responsable Zone de distribution Centre (2008–2010); responsable Projets stratégiques et controlling commercial de l'unité Logistique des marchandises (2006–2008); gestionnaire de portefeuille de projets de l'unité Logistique des marchandises (2005–2006)
- BDO Visura, responsable du département de conseil «Direction et HRM» et vice-directeur (2004–2005); chef conseiller en entreprise (1999–2004)
- Office de l'informatique et de l'organisation du canton de Soleure, collaborateur scientifique (1998–1999)

Principaux mandats

- PostFinance SA, membre du Conseil d'administration, membre du comité Risk et du comité Organisation, Nomination & Remuneration
- Caisse de pensions Poste, président du Conseil de fondation

Christian Plüss

Responsable Services de mobilité, depuis 2018

Suisse, né en 1962, dr ès sciences de l'EPF Zurich

Parcours professionnel

- Alpiq SA, responsable Hydro Power Generation (2014–2018)
- MétéoSuisse, directeur (2011–2014)
- Erdgas Ostschweiz AG, CEO (2005–2011)
- CFF SA, responsable Gestion de l'offre (2002–2005)
- Cap Gemini SA, Managing Consultant (2000–2002)

Principaux mandats

- Union des transports publics (UTP), coopérative, membre du Comité directeur
- LITRA (Ligue suisse pour l'organisation rationnelle du trafic), membre du Comité directeur
- Alliance SwissPass, vice-président du Conseil stratégique (départ en 2023)
- Association suisse d'inspection technique (ASIT), membre du Comité de direction
- Swiss Safety Center AG, membre du Conseil d'administration

Valérie Schelker

Responsable Personnel, depuis 2017
Suisse, née en 1972, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, CAS «Certified Strategy Professional» de l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel

– PostFinance SA, responsable Monde du travail RH et membre du comité directeur (2014–2017); responsable Stratégie RH, Développement de la gestion et de l'organisation (2009–2014); responsable Conseil RH, IT et Finances (2007–2009); collaboratrice Analyse des données et étude de marché dans l'unité Développement d'entreprise (2001–2007)

Principaux mandats

– Union patronale suisse, membre du Comité
– Caisse de pensions Poste, membre du Conseil de fondation

Hansruedi Köng

CEO de PostFinance SA¹, depuis 2012
Suisse, né en 1966, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, économiste et économiste d'entreprise, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

– PostFinance SA, responsable Trésorerie (2003–2006); responsable Finances (2007–2011)
– BVgroup Berne, directeur suppléant (2001–2003)
– PricewaterhouseCoopers AG, Senior Manager (1999–2001)
– Banque cantonale bâloise, membre de la direction (1996–1999)
– Banque Populaire Suisse, responsable Asset & Liability Management (1992–1995)

Principaux mandats

– Yuh SA, vice-président du Conseil d'administration
– Union du Commerce et de l'Industrie du canton de Berne, membre du comité cantonal

¹ En tant que CEO de PostFinance SA, Hansruedi Köng n'est pas membre de la Direction du groupe, mais participe néanmoins à ses réunions avec voix consultative.

Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture

Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance, a annoncé le 6 mars 2023 qu'il allait de sa propre initiative quitter son poste fin février 2024. Beat Röthlisberger a été élu nouveau CEO de PostFinance et prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2024. Kurt Fuchs, CFO de PostFinance, va assurer la direction par intérim.

Contrats de management

Il n'existe aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.

Indemnités et rémunérations

Politique

Pour fixer le montant des rémunérations des membres de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur et de l'importance stratégique du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance sur les salaires des cadres de la Confédération. La rémunération variable récompense les cadres pour leur action et leur comportement ancrés dans la durée et conformes à la stratégie de la Poste et de ses organisations affiliées, et permet une participation au résultat.

Le Conseil d'administration a fixé l'indemnisation ainsi que les prestations annexes de ses membres dans le règlement sur les honoraires et les frais du Conseil d'administration de La Poste Suisse SA.

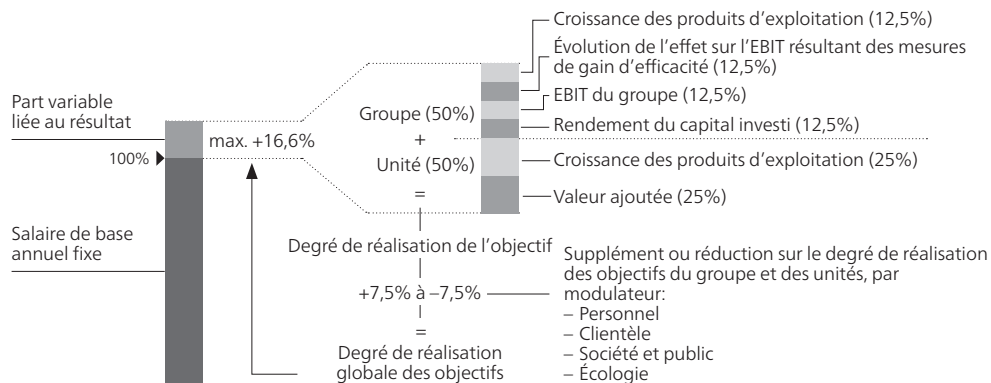
Procédure de fixation

La rémunération du directeur général et des autres membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base annuel fixe et d'une part variable liée au résultat pouvant atteindre au maximum 16,6% du salaire de base annuel brut. Le Conseil d'administration fixe chaque année les objectifs quantitatifs en tenant compte de valeurs complémentaires d'ordre qualitatif, en mettant la priorité sur le groupe et en considérant les activités de chaque unité. Il lui incombe également d'évaluer la réalisation de ces objectifs, et ce de manière identique pour tous les échelons de cadres. Le Conseil d'administration décide en outre chaque année s'il convient de fixer, en sus des objectifs au niveau du groupe, des objectifs propres aux différentes unités ou sociétés du groupe et en définit la pondération. Il peut déléguer la fixation des objectifs des unités, ainsi que leur pondération et l'évaluation de leur réalisation, au directeur général. S'agissant de PostFinance SA, les objectifs quantitatifs et qualitatifs annuels sont fixés par son propre Conseil d'administration. La prestation individuelle des collaboratrices et des collaborateurs n'est pas directement prise en considération.

Pour 2023, les critères cibles fixés par le Conseil d'administration étaient, au niveau du groupe, la croissance des produits d'exploitation, l'évolution de l'effet sur l'EBIT résultant des mesures de gain d'efficacité, l'EBIT et le rendement du capital investi (pondération de 12,5% par critère) et, au niveau des unités, en règle générale la croissance des produits d'exploitation tiers et la valeur ajoutée (pondération de 25% par critère). De plus, pour déterminer la réalisation globale des objectifs, on tient compte également de valeurs complémentaires qualitatives (appelées modulateurs) reflétant les points de vue du personnel, de la clientèle, de la société et du public ainsi que de l'écologie. En fonction de l'évaluation des points de vue, il est possible, pour chaque modulateur, de majorer ou de minorer le degré de réalisation globale des objectifs. Le supplément ou la réduction ne doit cependant pas excéder 7,5% par modulateur. Enfin, la réalisation globale des objectifs ne peut en aucun cas dépasser 100%.

La part de salaire variable liée au résultat s'élève à 16,6% du salaire de base annuel fixe au maximum

Direction du groupe | Composition de la rémunération
2023



Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général des CFF en 1^{re} classe ou à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. De plus, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature au cours de l'exercice sous revue.

Le salaire de base annuel fixe et la part de salaire variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe sont assurés selon la LPP: les composantes du salaire jusqu'à concurrence de 352 800 francs sont assurées auprès de la Caisse de pensions Poste; les composantes du salaire dépassant le salaire maximal à assurer auprès de la Caisse de pensions Poste sont assurées par le biais d'une assurance externe pour cadres. La prévoyance vieillesse dans la caisse de pensions comme dans la prévoyance pour cadres intervient selon le principe de la primauté des cotisations. L'employeur participe pour plus de la moitié (approximativement 60%) aux cotisations de la prévoyance professionnelle. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de six mois. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

Montant des indemnités et des rémunérations

Indemnisation des membres du Conseil d'administration

En 2023, les neuf membres du Conseil d'administration (y c. le président) ont été indemnisés à hauteur de 971 340 francs au total (honoraires et prestations annexes). Inclues dans ces indemnités globales, les prestations annexes se sont chiffrées à 84 170 francs. Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales obligatoires se sont élevées à 69 008 francs et les cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle ordinaire pour les membres du Conseil d'administration assurés par le biais de la Poste ont atteint 34 864 francs. En 2023, les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 225 000 francs (y c. cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle). Les prestations annexes se montent à 28 170 francs.

Fixée par l'Assemblée générale à 1 145 395 francs au total (y c. les cotisations d'assurances sociales et de prévoyance professionnelle à la charge de l'employeur), la limite supérieure des indemnités globales a été respectée.

Indemnités des membres du Conseil d'administration	
CHF	2023
Président du Conseil d'administration (1)	
Honoraires	203 158
Prestations annexes	28 170
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	22 500
Abonnement général 1 ^{re} classe	5 670
Honoraires et prestations annexes	231 328
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	15 075
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	21 842
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle¹	36 917
Indemnités globales	268 245
Autres membres du Conseil d'administration (8)²	
Honoraires	684 012
Indemnité de base	595 812
Rémunération des comités	88 200
Prestations annexes	56 000
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	56 000
Abonnement général 1 ^{re} classe	–
Honoraires et prestations annexes	740 012
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	53 933
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	13 022
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle¹	66 955
Indemnités globales	806 967
Total Conseil d'administration (9)	
Honoraires	887 170
Prestations annexes	84 170
Honoraires et prestations annexes	971 340
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	69 008
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	34 864
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	103 872
Indemnités globales	1 075 212

1 Dans son rapport annuel, la Poste indique désormais les honoraires, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle (comme dans le Rapport du Conseil fédéral sur le salaire des cadres www.epa.admin.ch/epa/fr/home/themes/systeme-salarial.html). Par conséquent, une comparaison avec l'exercice précédent n'est pas pertinente.

2 Huit membres au total. En 2023, un membre a quitté l'instance et un nouveau membre l'a rejoint.

Rémunérations des membres de la Direction du groupe

Les membres de la Direction du groupe, y compris le directeur général, ayant perçu des indemnités en 2023 ont été rémunérés à hauteur de 4 859 394 francs au total. Les prestations annexes, d'un montant total de 210 217 francs, sont incluses dans cette rémunération globale. Les parts variables liées au résultat calculées pour 2023 – qui dépendent de la réalisation des objectifs en 2022 et 2023 – se chiffrent à 612 878 francs pour les membres de la Direction du groupe (y c. le directeur général). Les cotisations de l'employeur aux assurances sociales obligatoires ont atteint 346 464 francs et les cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle obligatoire se sont élevées à 834 858 francs. La décision relative à la part liée à la prestation (droit et calcul du montant) de l'ancienne directrice générale et de l'ancien responsable CarPostal, qui ont quitté l'entreprise en 2018, ne sera prise qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional de voyageurs.

Le salaire de base annuel fixe du directeur général a atteint 678 726 francs au total. La part variable liée au résultat calculée en sus pour 2023 se monte à 112 669 francs.

Fixée par l'Assemblée générale à 6 111 905 francs au total (y c. les cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle), la limite supérieure du montant global de la rémunération a été respectée.

Rémunération des membres de la Direction du groupe

CHF	2023
Directeur général	
Salaire de base annuel fixe	678 726
Part de salaire variable liée au résultat (période 2023) ¹	112 669
Prestations annexes	33 246
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation ²	24 000
Autres prestations annexes ³	9 246
Autres paiements ⁴	–
Rémunération	824 641
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	57 145
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	154 396
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle⁵	211 541
Rémunération totale	1 036 182
Autres membres de la Direction du groupe (7)	
Salaire de base annuel fixe	3 357 573
Part de salaire variable liée au résultat (période 2023) ¹	500 209
Prestations annexes	176 971
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation ²	105 000
Autres prestations annexes ³	71 971
Autres paiements ⁴	–
Rémunération	4 034 753
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	289 319
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	680 462
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle⁵	969 781
Rémunération totale	5 004 534
Total Direction du groupe (8)	
Salaire de base annuel fixe et part de salaire variable liée au résultat ¹	4 649 177
Prestations annexes ^{2,3}	210 217
Rémunération	4 859 394
Cotisation de l'employeur aux assurances sociales	346 464
Cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle	834 858
Cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle⁵	1 181 322
Rémunération totale	6 040 716

1 Durant cette période, les parts liées à la prestation obtenues pendant l'exercice sous revue en cours sont mentionnées.

2 Le règlement sur les frais pour la Direction du groupe a été adapté au 1er janvier 2023. L'indemnité forfaitaire pour frais est inférieure à celle de l'exercice précédent et a été intégrée proportionnellement dans le salaire de base.

3 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1re classe ou véhicule d'entreprise, ainsi que téléphone mobile et primes d'excellence.

4 Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

5 Dans son rapport annuel, la Poste indique désormais les salaires, y compris les cotisations de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle (comme dans le Rapport du Conseil fédéral sur le salaire des cadres www.epa.admin.ch/epa/fr/home/themes/systeme-salarial.html). Par conséquent, une comparaison avec l'exercice précédent n'est pas pertinente.

Organe de révision

L'organe de révision est désigné chaque année par l'Assemblée générale. Depuis le 16 avril 2019, le mandat de révision de La Poste Suisse SA et d'une grande partie des sociétés du groupe est exercé par Ernst & Young SA.

Les honoraires convenus pour la révision des comptes de l'exercice 2023 et ceux payés pour les prestations fournies durant ce même exercice se montent à 3,2 millions de francs au total.

Politique d'information

Le propriétaire reçoit chaque année le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir la page 58). De plus, la PostCom reçoit un rapport sur la fourniture des services postaux relevant du service universel, tandis que l'OFCOM reçoit un rapport sur la fourniture des services de paiement relevant de ce même service universel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste (rapport sur la Poste).

	Rapport annuel
6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

	Gouvernance d'entreprise
58	Principes
58	Structure du groupe et actionnariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

	Comptes annuels
79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux normes comptables IFRS et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	80
État du résultat global consolidé	81
Bilan consolidé	82
Variation des fonds propres consolidés	83
Tableau des flux de trésorerie consolidés	84
Annexe	86
1 Activités	86
2 Normes de présentation des comptes	86
3 Principes de consolidation	88
4 Incertitudes d'estimation	90
5 Acquisitions et ventes de filiales	91
6 Informations sectorielles	97
7 Chiffre d'affaires	101
8 Résultat des services financiers	106
9 Autres produits d'exploitation	107
10 Charges de personnel	107
11 Prévoyance en faveur du personnel	108
12 Charges des biens commercialisés et prestations de services	115
13 Autres charges d'exploitation	116
14 Produits financiers	116
15 Charges financières	116
16 Sociétés associées et coentreprises	117
17 Impôts sur le bénéfice	119
18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	123
19 Actifs et passifs financiers	125
20 Stocks	134
21 Actifs biologiques	135
22 Immobilisations corporelles	137
23 Immeubles de placement	139
24 Immobilisations incorporelles et goodwill	140
25 Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation (location)	143
26 Provisions	145
27 Fonds propres	147
28 Gestion et examen des risques	150
29 Données de la juste valeur	181
30 Périmètre de consolidation	185
31 Transactions avec des parties liées	190
32 Événements postérieurs à la date de clôture	191
Rapport de l'organe de révision	192

Compte de résultat consolidé

Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2022	2023
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	7	6 655	7 072
dont produits d'intérêts selon méthode du taux d'intérêt effectif		283	374
Autres produits d'exploitation	9	204	207
Total des produits d'exploitation	7, 8	6 859	7 279
Charges de personnel	10, 11	-3 496	-3 516
Charges des biens commercialisés et prestations de services	12	-1 490	-1 469
Charges des services financiers	8	-161	-554
Amortissements et dépréciations	22-25	-467	-457
Autres charges d'exploitation	13	-887	-960
Total des charges d'exploitation		-6 501	-6 956
Résultat d'exploitation	6	358	323
Produits financiers	14	64	71
Charges financières	15	-66	-71
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	-1	-4
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies		355	319
Impôts sur le bénéfice	17	-88	-65
Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies		267	254
Activités abandonnées			
Bénéfice consolidé résultant des activités abandonnées	18	28	-
Bénéfice consolidé		295	254
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		306	260
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-11	-6

État du résultat global consolidé

Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2022	2023
Bénéfice consolidé		295	254
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	1 313	-138
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		-56	38
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	1	0
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-202	16
Postes non reclassables en résultat, après impôts	27	1 056	-84
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		42	-9
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-4	-2
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI		-567	232
Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow		373	427
Bénéfices/Pertes réalisés provenant des couvertures du cash-flow reclassés dans le compte de résultat		-181	-371
Variation des impôts sur le bénéfice	17	74	-52
Postes reclassables en résultat, après impôts	27	-263	225
Total autres éléments du résultat global		793	141
Résultat global		1 088	395
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		1 098	401
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-10	-6

Bilan consolidé

Groupe | Bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2022	31.12.2023
Actifs			
Avoirs en caisse	19	1 328	1 278
Créances sur établissements financiers	19	39 100	27 515
Créances rémunérées sur clients	19	607	493
Créances résultant de livraisons et prestations	19	691	734
Actifs contractuels		339	238
Autres créances	19	851	814
Stocks	20	56	71
Actifs détenus en vue de la vente	18	7	1
Immobilisations financières	19	72 488	72 443
Actifs biologiques	21	–	41
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	16	45	55
Immobilisations corporelles	22	2 299	2 467
Immeubles de placement	23	432	428
Immobilisations incorporelles et goodwill	24	650	733
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	25	757	819
Actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	349	289
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	17	471	447
Total des actifs		120 470	108 866
Passifs			
Fonds des clients (PostFinance)	19	89 994	89 121
Autres engagements financiers	19	18 756	7 574
Engagements résultant de livraisons et prestations	19	281	302
Passifs contractuels		324	297
Autres engagements	19	706	750
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		9	5
Provisions	26	228	217
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	11	11	20
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	17	277	325
Total des fonds de tiers		110 586	98 611
Capital-actions		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 215	2 215
Réserves issues des bénéfices		4 487	4 708
Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		1 897	2 038
Fonds propres revenant au propriétaire		9 899	10 261
Part des participations ne donnant pas le contrôle		–15	–6
Total des fonds propres	27	9 884	10 255
Total des passifs		120 470	108 866

Variation des fonds propres consolidés

Groupe | Etat des fonds propres

En millions de CHF	Note	Capital- actions	Réserves issues du capital	Réserves issues des bénéfices	Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2022		1 300	2 229	4 287	1 106	8 922	-4	8 918
Bénéfice consolidé				306		306	-11	295
Autres éléments du résultat global	27				792	792	1	793
Résultat global				306	792	1 098	-10	1 088
Reclassement de profits actuariels				1	-1	-	-	-
Dividende	27		-14	-36		-50	0	-50
Variations de participations ne donnant pas le contrôle	5			-1		-1	5	4
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	29			-70		-70	-6	-76
Total transactions avec le propriétaire			-14	-106	-1	-121	-1	-122
Etat au 31.12.2022		1 300	2 215	4 487	1 897	9 899	-15	9 884
Etat au 01.01.2023		1 300	2 215	4 487	1 897	9 899	-15	9 884
Bénéfice consolidé				260		260	-6	254
Autres éléments du résultat global	27				141	141	0	141
Résultat global				260	141	401	-6	395
Dividende	27			-50		-50	0	-50
Variations de participations ne donnant pas le contrôle	5			-9		-9	8	-1
Augmentation de capital de participations ne donnant pas le contrôle				-9		-9	12	3
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	29			29		29	-5	24
Total transactions avec le propriétaire				-39		-39	15	-24
Etat au 31.12.2023		1 300	2 215	4 708	2 038	10 261	-6	10 255

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Groupe | Tableau des flux de trésorerie

En millions de CHF	Note	2022 ¹	2023
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies		355	319
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités abandonnées	18	32	–
Charges/Produits d'intérêts et dividendes		–497	–529
Amortissements et dépréciations	22–25, 28	456	451
Résultat des sociétés associées et coentreprises		1	4
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles et de participations, net	5, 9, 13–16	–51	–17
Pertes résultant de la vente d'immobilisations financières		9	0
Augmentation/(Diminution) des provisions, net		4	–82
Différences de change, net		176	242
Autres charges sans effet de trésorerie		1	2
Variation de l'actif circulant net:			
(Diminution)/Augmentation des créances, stocks et autres actifs		–211	236
Augmentation/(Diminution) des engagements et autres passifs		35	–8
Postes des services financiers:			
Variation des créances sur établissements financiers (durée supérieure à 3 mois)		–2 739	2 021
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients		–3 806	–756
Variation des autres engagements financiers, dérivés		–3 578	–11 300
Variation des immobilisations financières FVTPL y compris dérivés		–212	713
Acquisition d'immobilisations financières coût amorti		–11 229	–12 197
Vente/Remboursement d'immobilisations financières coût amorti		11 437	12 014
Acquisition d'immobilisations financières FVTOCI		–710	–1 718
Vente/Remboursement d'immobilisations financières FVTOCI		1 146	1 305
Intérêts et dividendes perçus		577	868
Intérêts payés		–38	–413
Impôts sur le bénéfice payés		–20	–38
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		–8 862	–8 883
Acquisition d'actifs biologiques	21	–	–37
Acquisition d'immobilisations corporelles	22	–323	–375
Acquisition d'immeubles de placement	23	–37	–13
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	24	–21	–40
Acquisition de filiales, nette de trésorerie reprise	5	–95	–123
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	16	–2	–17
Acquisition d'autres immobilisations financières		–108	–423
Vente d'immobilisations corporelles	22	26	16
Vente d'immeubles de placement	23	–	1
Vente d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	24	0	5
Vente de filiales et de parties d'entreprises, nette de trésorerie cédée	5	206	–
Vente de sociétés associées et coentreprises	16	1	–
Vente d'autres immobilisations financières		56	954
Dividendes perçus (hors services financiers)		6	13
Intérêts perçus (hors services financiers)		11	28
Flux de trésorerie des activités d'investissement		–280	–11

Suite

En millions de CHF	Note	2022 ¹	2023
Augmentation des autres engagements financiers	28	276	68
Diminution des autres engagements financiers	28	-643	-141
Intérêts payés (hors services financiers)		-26	-30
Entrées de trésorerie découlant de l'augmentation de capital de participations ne donnant pas le contrôle		-	3
Sorties de trésorerie découlant de l'augmentation de capital de participations ne donnant pas le contrôle		-2	-15
Distribution au propriétaire	27	-50	-50
Flux de trésorerie des activités de financement		-445	-165
Pertes de change sur liquidités		-2	-1
Variation des liquidités		-9 589	-9 060
Liquidités au début de la période sous revue		46 353	36 764 ¹
Liquidités à la fin de la période sous revue		36 764	27 704
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		1 328	1 278
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois		35 436	26 426
Ne font pas partie des liquidités:			
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale supérieure à 3 mois		3 664	1 089

¹ Valeur ajustée (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à la Wankdorfallee 4, 3030 Berne (Suisse), et appartenant entièrement à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir note 6 Informations sectorielles).

Les comptes annuels consolidés 2023 ont été validés par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA le 11 mars 2024 en vue de leur publication et vont être soumis à l'Assemblée générale du 30 avril 2024 pour approbation.

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux normes comptables IFRS® (ci-après IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes figurant dans les notes de l'annexe. En particulier, les actifs biologiques, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées dans la catégorie «FVTOCI», sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 8 Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

Les divers chiffres présentés sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter des différences d'arrondi.

2.1 | Normes comptables IFRS révisées et nouvelles

Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 n'ont pas eu d'incidences financières significatives.

Norme	Titre	Valable dès
IAS 1	Amendements «Informations à fournir sur les méthodes comptables»	01.01.2023
IAS 8	Amendements «Définition d'une estimation comptable»	01.01.2023
IAS 12	Amendements «Exemption de comptabilisation initiale des impôts différés»	01.01.2023
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.2023

Un amendement de l'IAS 12 lié à l'introduction d'un impôt minimum mondial (réforme fiscale internationale – règles du modèle du pilier 2) a été publié le 23 mai 2023 et doit être appliqué de manière rétrospective. La Poste applique l'exemption temporaire obligatoire introduite par cet amendement pour l'inscription au bilan des impôts différés liés aux règles du pilier 2.

2.2 | Adaptation de la présentation des comptes

Flux de trésorerie liés à des papiers monétaires et à des créances issues d'opérations de prise en pension PostFinance SA

Au quatrième trimestre 2022, PostFinance SA avait souscrit des papiers monétaires avec une durée initiale supérieure à trois mois, à hauteur de 2,7 milliards de francs. Ces postes ont été attribués, par erreur, aux créances sur établissements financiers avec une durée initiale inférieure à trois mois. Sur la même période, une créance issue d'opérations de prise en pension avec une durée initiale de plus de trois mois et à hauteur de 10 millions de francs a été attribuée aux créances avec une durée initiale inférieure à trois mois. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés du quatrième trimestre 2022, ces transactions figurent dans les liquidités au lieu d'apparaître dans le flux de trésorerie des activités d'exploitation. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

Les effets des modifications effectuées rétroactivement sur le tableau des flux de trésorerie consolidés de la période courant de janvier à décembre 2022 sont présentés ci-dessous.

Groupe | Tableau des flux de trésorerie

01.01. au 31.12.2022

En millions de CHF	Présenté		Ajustement	Ajusté
Postes des services financiers:				
Variation des créances sur établissements financiers (durée supérieure à trois mois)	-	./. Flux de trésorerie papiers monétaires et créances issues d'opérations de prise en pension	-2 739	-2 739
Intérêts et dividendes perçus	582	./. Flux de trésorerie papiers monétaires (effet taux d'intérêt)	-5	577
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	-6 118		-2 744	-8 862
Variation des liquidités	-6 845		-2 744	-9 589
Liquidités à la fin de la période sous revue	39 508		-2 744	36 764
Les liquidités comprennent les:				
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à trois mois	38 180	./. Flux de trésorerie papiers monétaires (y compris effet taux d'intérêt) et créances issues d'opérations de prise en pension	-2 744	35 436
Ne font pas partie des liquidités:				
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale supérieure à trois mois	920	+ Flux de trésorerie papiers monétaires (y compris effet taux d'intérêt) et créances issues d'opérations de prise en pension	2 744	3 664

Perspectives

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2024 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
IAS 1	Classement des passifs avec clauses restrictives (covenants)	01.01.2024
IAS 7 / IFRS 7	Accords de financement de fournisseurs	01.01.2024
IFRS 16	Adaptation et précision des prescriptions de cession-bail (sale and leaseback)	01.01.2024

La Poste a décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024 ne devraient pas avoir d'incidences financières significatives.

3 | Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont entièrement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes individuels de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et des engagements internes au groupe, des charges et des produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans les fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont saisies dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode de la mise en équivalence. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, qui est ensuite adaptée en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont présentées en tant qu'immobilisations financières relevant de la catégorie «juste valeur par le biais du résultat net» (fair value through profit or loss, FVTPL) ou, s'il s'agit de participations stratégiques à long terme, dans la catégorie «juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» (fair value through other comprehensive income, FVTOCI).

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont

présentés dans le résultat financier, sauf s'il s'agit d'activités abandonnées, auquel cas ils sont présentés dans le résultat des activités abandonnées.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 30 Périmètre de consolidation.

Les principes de présentation des comptes sont commentés dans les différentes notes relatives aux postes des comptes annuels consolidés, où ils sont clairement mis en évidence.

3.1 | Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie «FVTOCI» sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
		31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Unité					
1 lev bulgare	BGN	0,51	0,48	0,51	0,50
1 dollar canadien	CAD	0,68	0,64	0,73	0,67
1 euro	EUR	0,98	0,93	1,01	0,97
1 livre sterling	GBP	1,11	1,08	1,18	1,12
100 forints hongrois	HUF	0,25	0,24	0,26	0,25
1 dollar de Singapour	SGD	0,69	0,64	0,69	0,67
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,92	0,84	0,96	0,90

4 | Incertitudes d'estimation

L'établissement des comptes annuels consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les incertitudes d'estimation en rapport avec les méthodes comptables et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence significative sur les comptes annuels consolidés sont commentées dans les notes de l'annexe ci-après.

Incertitudes d'estimation significatives en rapport avec les méthodes comptables et d'évaluation

Description	Incertitude	Note
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	Hypothèses actuarielles	11
Impôts latents actifs	Préservation de la valeur	17
Instruments financiers	Valeur de marché	19
Pertes de crédit	Montant des pertes attendues	19
Actifs biologiques	Valeur de marché	21
Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	22
Immobilisations incorporelles	Durée d'utilisation	24
Goodwill	Préservation de la valeur	24
Location	Durée du contrat	25
Provisions	Estimation du management	26
Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Hypothèses actuarielles	26

5 | Acquisitions et ventes de filiales

Principes de présentation des comptes

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés et évalués à la juste valeur selon la méthode de l'acquisition. Les éventuelles participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à hauteur de leur part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise concernée. Une éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment). Un bénéfice résultant d'une acquisition à un prix inférieur à la valeur de marché est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat en tant que reprise de dépréciation.

Si, lors de regroupements d'entreprises avec options de vente, le groupe n'acquiert pas la propriété économique des participations ne donnant pas le contrôle, celles-ci continuent de se voir imputer une part des bénéfices ou des pertes de l'entreprise concernée. À la date de clôture de l'exercice, ces participations sont comptabilisées en tant qu'engagements financiers comme si l'acquisition avait eu lieu à cette date. Tout éventuel excédent du montant reclassé ainsi que tous les ajustements de la juste valeur de l'engagement financier sont comptabilisés dans les réserves issues des bénéfices.

5.1 | Entrées et sorties de filiales

Exercice 2022

Le 3 janvier 2022, Bächle Logistics GmbH a acquis 100% des parts de LCV GmbH. La société est spécialisée dans les services de stockage. Avec cette acquisition, l'unité Logistique des marchandises de la Poste renforce sa présence dans le sud de l'Allemagne. La société emploie environ 15 personnes.

Le 3 janvier 2022, Bächle Logistics GmbH a acquis l'exploitation opérationnelle de Hugger GmbH Spedition + Logistik, une entreprise spécialisée dans le transport routier de marchandises.

Le 4 janvier 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Stella Brandenberger Transporte AG, qui détient elle-même 100% des parts de Ferimpex AG. Ferimpex AG a fusionné avec Stella Brandenberger Transporte AG avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022. La société est spécialisée dans le transport routier national et emploie quelque 77 personnes. Avec cette acquisition, la Poste développe ses ressources dans un espace économique central pour la Suisse et renforce sa position de partenaire logistique fiable pour de nombreuses PME en Suisse.

Le 4 février 2022, PubliBike SA a été vendue (100%). Pour plus d'informations, voir le rapport financier 2022, note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, pages 136 à 138.

Le 14 mars 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de MW Partners Holding SA. MW Partners Holding SA détient 100% des parts de Stericenter SA, Mediwar AG, Marcel Blanc et Cie S.A. et resot care SA. Les sociétés fournissent des prestations aux hôpitaux, aux cabinets médicaux et aux cliniques. Cette acquisition permet de compléter l'éventail de prestations logistiques proposées au secteur de la santé en Suisse alémanique. À l'avenir, le secteur de la santé bénéficiera d'un soutien optimal également en Suisse romande. La société emploie environ 55 personnes.

Le 30 mars 2022, SPS Holding SA a été vendue (100%). La société détient, directement ou indirectement, 100% des parts des sociétés suivantes:

- Swiss Post Solutions SA, Zurich
- Swiss Post Solutions S.p.A., Milan
- Swiss Post Solutions Ltd., Hô Chi Minh-Ville
- Swiss Post Solutions SAS, Paris
- Swiss Post US Holding Inc., New York
- Swiss Post Solutions Inc., New York
- Swiss Post Solutions Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Business Services Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Business Services UK Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Holding Pte. Ltd., Singapour
- Swiss Post Enterprise Services (SHA) Co. Ltd., Shanghai
- Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg
- Swiss Post Solutions GmbH, Prien

Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le 1^{er} juin 2022, Otto Schmidt SA a acquis les 33% restants des parts de OSA Logistik GmbH.

Le 1^{er} juillet 2022, Poste CH Communication SA a acquis 100% des parts de SYSMOSOFT SA. Fournisseur de logiciels spécialisé dans les signatures et sceaux électroniques, SYSMOSOFT propose des solutions fiables et réglementées pour les processus commerciaux numériques basés sur des transactions, dans le cadre desquels la confidentialité, la vie privée et la sécurité revêtent une importance décisive. SYSMOSOFT SA emploie environ 7 personnes et a fusionné avec SwissSign AG le 1^{er} juillet 2022.

Le 5 juillet 2022, Poste CH Communication SA a acquis, en plus des quelque 12% de parts qu'elle détenait déjà, environ 68% de parts supplémentaires de Hacknowledge SA. Hacknowledge SA détient 100% des parts de Hacknowledge Lux SA. Le groupe Hacknowledge est un fournisseur de services de sécurité gérés (activité de base) et de services professionnels de cybersécurité. Il emploie environ 35 personnes.

Le 30 septembre 2022, Poste CH Communication SA a acquis 75% des parts d'axsana AG. axsana AG fournit une infrastructure conforme à la LDEP aux prestataires de services du secteur de la santé tels que les hôpitaux, les homes médicalisés, les cabinets médicaux et les services d'aide et de soins à domicile. À la faveur de cette prise de participation majoritaire, la Poste est devenue, avec son infrastructure technique, le fournisseur de la plateforme technologique DEP et entend renforcer son rôle de partenaire technologique dans le domaine du dossier électronique du patient. La société axsana AG emploie environ 15 personnes.

Le 3 octobre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'eoscop AG. Société spécialisée dans les logiciels de gestion logistique, eoscop AG développe des applications numériques spécifiques, garantes d'une logistique moderne. L'acquisition d'eoscop permet à la Poste de standardiser et de poursuivre le développement de son logiciel destiné à la planification de processus logistiques dédiés. La société emploie environ 20 personnes.

Le 31 octobre 2022, Poste CH Communication SA a acquis 51% des parts de T2i Holding SA. T2i Holding SA détient 100% des parts de Groupe T2i Suisse SA. Le groupe T2i Holding est un éditeur de logiciels et prestataire de services qui opère en Suisse romande pour des administrations publiques et des entreprises dans différents secteurs de la numérisation. Avec cette prise de participation majoritaire, la Poste renforce son offre numérique existante à l'intention des autorités et des entreprises. La société emploie environ 130 personnes.

Le 1^{er} novembre 2022, Poste CH Communication SA a acquis environ 51% des parts d'unblu inc., qui détient 100% des parts des sociétés suivantes:

- Unblu Cloud GmbH
- Unblu GmbH
- Unblu Services Bulgaria EOOD
- UNBLU LTD.
- unblu Corp.
- UNBLU CANADA CORP.

Grâce à la plateforme conversationnelle d'unblu, l'assistance et le suivi de la clientèle sont transférés en toute sécurité du monde physique vers le monde numérique. Les entreprises peuvent échanger des informations, y compris des données sensibles, de manière rapide, directe et sécurisée avec leur clientèle. En prenant une participation majoritaire dans le groupe unblu, la Poste entend renforcer la sécurité et la confiance dans le domaine de la gestion des données clients et accompagner les entreprises dans leur transformation numérique. L'objectif est d'accélérer les activités opérationnelles et les processus décisionnels, et de simplifier la communication avec la clientèle. unblu emploie environ 100 personnes.

Le 18 novembre 2022, unblu inc. a acquis 100% des parts d'adiacom ag. La société est spécialisée dans le développement et la mise en œuvre de solutions de conseil par vidéo et à distance dans des domaines très réglementés tels que le secteur financier et le secteur public. adiacom ag emploie environ 13 personnes.

Le 1^{er} décembre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de H. Bucher Internationale Transporte AG, une entreprise spécialisée dans les transports en Suisse et en Europe. Grâce à ce rachat, la Poste élargit son offre à l'intention de la clientèle commerciale et peut notamment lui proposer des espaces de stockage et des trajets de transport supplémentaires. La société emploie environ 47 personnes.

Le 16 décembre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Kickbag GmbH. La société propose des solutions d'emballage réutilisables pour le secteur de l'e-commerce. Cette acquisition permet à la Poste d'étendre son offre de conteneurs réutilisables durables dans le domaine de l'économie circulaire.

Le 23 décembre 2022, notime AG a acquis les quelque 21% restants des parts de notime (Schweiz) AG.

Exercice 2023

Le 2 janvier 2023, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Gaiser Transport AG. Le 2 janvier 2023 également, Bächle Logistics GmbH a acquis l'exploitation opérationnelle de Gaiser GmbH Internationale Spedition. Cette acquisition permet à la Poste d'étendre son offre de logistique de stockage et de transbordement en Allemagne et dans le nord-est de la Suisse. Ce faisant, la Poste consolide sa position dans le trafic transfrontalier et assoit sa présence dans la région de Schaffhouse ainsi que dans la zone frontalière entre la Suisse et l'Allemagne. La société emploie environ 61 personnes.

Le 2 janvier 2023, Bächle Logistics GmbH a acquis l'exploitation opérationnelle de Hans Peter Nolden, Spedition. Cette acquisition permet à la Poste d'étendre son offre avec une plateforme supplémentaire pour le transbordement et le stockage de marchandises, et de renforcer le transport logistique sur l'axe international clé nord-sud. La société emploie environ 50 personnes.

Le 1^{er} février 2023, Bächle Logistics GmbH a acquis l'exploitation opérationnelle de Spedition Effinger GmbH ainsi que le parc de véhicules d'Effinger GmbH & Co. KG. La Poste étend ainsi la connexion de la Suisse aux chaînes de livraison internationales et consolide sa position de partenaire logistique fiable et rapide pour les PME et les entreprises en Suisse. La société emploie environ 55 personnes.

Le 3 avril 2023, Poste CH Communication SA a acquis environ 97% des parts de SPOTME Holding SA, qui détient 100% des parts des sociétés suivantes:

- SPOTME SA
- SPOTME INC.
- SPOTME PTE. LTD.
- SPOTME EOOD

Le groupe SPOTME propose des plateformes numériques pour la communication sécurisée et confidentielle entre les entreprises et leurs clients et compte parmi les principaux fournisseurs de solutions d'engagement dans le cloud. Sa technologie est notamment utilisée pour la réalisation d'événements physiques, hybrides et virtuels qui nécessitent des normes de sécurité élevées pour l'échange d'informations confidentielles. En prenant une participation majoritaire dans le groupe SPOTME, la Poste aide sa clientèle commerciale, à l'ère de l'essor du numérique, à rendre sa communication plus efficace, plus interactive et indépendante du lieu. Par ailleurs, elle renforce son rôle de transporteur fiable d'informations sensibles des entreprises et de leur clientèle. La société emploie environ 110 personnes.

Le 21 avril 2023, Poste CH Communication SA a acquis les quelque 10% restants des parts de Tresorit S.A.

Le 3 juillet 2023, Poste CH Communication SA a acquis 80% des parts de terreActive SA et 100% des parts de TAC.CH SA. Ces sociétés comptent parmi les principaux prestataires de services de cybersécurité en Suisse. Elles conçoivent, intègrent et exploitent des solutions de cybersécurité pour le compte des entreprises et des autorités. En acquérant TAC.CH SA et en prenant une participation majoritaire dans terreActive SA, la Poste investit dans la sécurité et dans la confidentialité des informations et des données. Les deux sociétés emploient environ 80 personnes.

Le 28 septembre 2023, Poste CH SA a acquis 100% des parts de PORTMANN GESTION SAS. La société détient, directement ou indirectement, 100% des parts des sociétés suivantes:

- PORTMANN LOGISTICS SARL
- TRANSPORTS PORTMANN SAS
- SITS SAS
- PORTMANN-LUX S.A.
- TRACTLUX S.à.r.l.
- G.B.S. LOGISTICS S.à.r.l.
- PORTMANN LOGISTIC POLSKA Sp. z.o.o.
- SCI Rixheimer Feld
- RIXHEIMER FELD SARL
- SCI PORT SUISS
- SCI PORT ESPALE
- SCI PORT SUD
- SCI PORT ALPES
- SCI SP

PORTMANN GESTION SAS est une entreprise logistique et de transport qui possède des sites en France, au Luxembourg et en Pologne. Spécialisé dans le transport routier de marchandises, le groupe PORTMANN opère principalement en France. En raison de l'augmentation du trafic international de marchandises au cours des dernières années, les transports transfrontaliers gagnent en importance. Les entreprises industrielles et commerciales ont besoin de partenaires logistiques qui disposent d'un bon réseau et qui transportent leurs produits d'un endroit à un autre, tout en se chargeant du dédouanement et, si nécessaire, du stockage. Avec l'acquisition du groupe PORTMANN, la Poste étend son réseau dans la région économique française et renforce son offre dans la logistique des marchandises. La société emploie environ 780 personnes.

Le 25 octobre 2023, Poste CH SA a acquis 60% des parts de STERIPARC SA. La société a pour objectif de développer, en tant que partenaire d'externalisation, un nouveau site spécialisé dans le matériel stérile pour les prestataires de services médicaux en Suisse romande tels que les hôpitaux ou les services ambulatoires. L'exploitation devrait commencer à l'automne 2024. L'acquisition de STERIPARC SA permet à la Poste d'étendre son offre logistique dans le domaine de la stérilisation de matériel médical en mettant l'accent sur la Suisse romande.

Le 13 décembre 2023, InTraLog Hermes AG a acquis les quelque 9% restants des parts d'OSA Spedition GmbH.

Le 15 décembre 2023, Poste CH Communication SA a acquis, en plus des quelque 63% de parts qu'elle détenait déjà, environ 7% de parts supplémentaires de KLARA Business SA.

5.2 | Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de filiales et de parties d'entreprises ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements ci-dessous. Le caractère provisoire s'explique par le fait que l'examen du bilan d'acquisition n'était pas encore achevé au 31 décembre 2023. Les actifs et les engagements inclus dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont désormais définitifs et les valeurs provisoires présentées dans l'exercice précédent n'ont pas été ajustées.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

En millions de CHF	2022 ¹	terreActive AG	Autres ²	2023
Liquidités ³	15	6	10	16
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	27	13	49	62
Stocks	5	–	1	1
Immobilisations corporelles et incorporelles, actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et immobilisations financières	91	19	112	131
Autres engagements financiers	–53	–2	–54	–56
Engagements résultant de livraisons et prestations	–7	–1	–20	–21
Provisions et autres engagements	–42	–16	–48	–64
Juste valeur des actifs nets	36	19	50	69
Goodwill	82	40	32	72
Liquidités acquises ³	–15	–6	–10	–16
Juste valeur des participations existantes	–2	–	–	–
Parts ne donnant pas le contrôle	–6	–3	–2	–5
Paievements additionnels échéant ultérieurement (earnouts et retenues sur le prix de vente)	–9	–	–13	–13
Paievement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents	9	–	16	16
Ecarts de change	0	–	0	0
Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions	95	50	73	123

1 Composition: LCV GmbH, actifs de Hugger GmbH Spedition + Logistik, Stella Brandenberger Transporte AG, groupe MW Partners Holding, SYSMOSOFT SA, groupe Hacknowledge, axsana AG, eoscop AG, groupe T2I Holding, groupe unblu, H. Bucher Internationale Transporte AG et Kickbag GmbH

2 Composition: Gaiser Transport AG, actifs de Gaiser GmbH Internationale Spedition, actifs de Hans Peter Nolden, Spedition, actifs de Spedition Effinger GmbH, actifs de Effinger GmbH & Co. KG, groupe SPOTME Holding SA, TAC.CH AG, groupe PORTMANN-GESTION et STERIPARC SA

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

Pour terreActive SA, il n'y a pas de paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts et retenues sur le prix de vente). Le goodwill lié à cette transaction est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel d'effets de synergie exploitables au sein du groupe, de l'acquisition de savoir-faire et de potentiel de croissance. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible. Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions se montent à 1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation». Depuis son acquisition, terreActive SA a contribué aux produits d'exploitation à concurrence de 18 millions de francs et au résultat d'exploitation à concurrence de 2 millions.

Pour les autres entreprises acquises en 2023, les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts et retenues sur le prix de vente, voir également la note 29.2 Hiérarchie de la juste valeur) dépendront de l'évolution économique de ces entreprises. Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel d'effets de synergie exploitables au sein du groupe, de l'acquisition de savoir-faire et de potentiel de croissance. Le goodwill d'un montant de 6 millions de francs est fiscalement déductible. Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions se montent à 1 million de francs (exercice précédent: 2 millions) et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation». Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 78 millions de francs (exercice précédent: 77 millions) et au résultat d'exploitation à hauteur de -4 millions (exercice précédent: -3 millions).

5.3 | Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de filiales et de parties d'entreprises ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Actifs et engagements résultant des ventes		
En millions de CHF	2022 ¹	2023
Liquidités ²	60	-
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	148	-
Stocks	5	-
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	226	-
Actifs d'impôts sur le bénéfice	14	-
Autres engagements financiers	-42	-
Engagements résultant de livraisons et prestations et autres engagements	-117	-
Provisions et engagements de prévoyance en faveur du personnel	-62	-
Passifs d'impôts sur le bénéfice	-21	-
Valeur comptable des actifs nets vendus	211	-
Liquidités cédées ²	-60	-
Bénéfice net résultant des ventes ³	24	-
Réserves issues de la conversion de monnaies réalisées	51	-
Paiements additionnels	-20	-
Entrée nette de fonds résultant des ventes	206	-

1 Composition: PubliBike SA et segment Swiss Post Solutions

2 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

3 Total du bénéfice net résultant des ventes: pour l'exercice précédent, -1 million de francs (PubliBike SA) a été porté au bilan dans le résultat financier et 25 millions (segment Swiss Post Solutions) ont été portés au bilan dans le bénéfice consolidé résultant des activités abandonnées.

Lors de l'exercice précédent, le bénéfice résultant des ventes a atteint 24 millions. En 2023, il n'y a pas eu de ventes de filiales ni de parties d'entreprises.

Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

6 | Informations sectorielles

6.1 | Segmentation

Les segments de la Poste soumis à l'obligation d'établir un rapport sont les suivants:

Segmentation	Description
Services logistiques	Services dans les domaines suivants: courrier adressé (Suisse, import et export), e-commerce et colis (Suisse, import et export), Innight/express/coursier/SameDay, marché publicitaire (envois adressés, non adressés, numériques), marché des médias, fret et stockage, ainsi que dédouanement, en Suisse et dans les régions trans-frontalières
Services de communication	Solutions pertinentes pour des interactions numériques intuitives et un mode de gestion simple et sécurisé des données à l'intention des particuliers, des entreprises, des autorités et du secteur de la santé
RéseauPostal	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
Services de mobilité	Solutions efficaces et durables pour le trafic régional, local et d'agglomération et pour la gestion de flottes dans toute la Suisse
PostFinance	Paievements, épargne, placements, prévoyance, financement et assurances en nom propre, en coopération ou comme intermédiaire
Fonctions et management	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

6.2 | Fondements

La délimitation des segments se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Les produits et les services proposés servent de base à la répartition. Il n'y a pas de regroupement de segments. Le pouvoir de décision appartient principalement à la Direction du groupe.

Les relations entre les segments reposent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise, ce qui signifie que les transactions entre les segments ont lieu aux mêmes conditions que celles réalisées avec des tiers.

L'évolution des segments est évaluée sur la base du résultat d'exploitation et en conformité avec le résultat d'exploitation dans les comptes consolidés. Le financement du groupe (y compris le résultat financier) ainsi que les impôts sur le bénéfice sont gérés de manière uniforme à l'échelle du groupe et ne sont pas attribués aux différents segments.

Les actifs et les engagements résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs et les engagements rémunérés correspondants sont présentés respectivement avec les actifs et les engagements du segment.

Les actifs du segment Fonctions et management contiennent principalement les actifs suivants utilisés conjointement:

- Immeubles d'exploitation de Poste Immobilier SA
- Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation provenant de la location d'immeubles d'exploitation de Poste Immobilier SA

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs non opérationnels (surtout des immobilisations financières et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice) et des dettes non opérationnelles (surtout des autres engagements financiers et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice).

Les autres charges et produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

La répartition des unités de la Poste et des sociétés du groupe entre les différents segments est présentée à la note 30 Périmètre de consolidation.

6.3 | Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes. Ils sont fournis par le segment Services logistiques.

6.4 | Indemnisation par l'État

CarPostal SA a perçu des indemnités de 233 millions de francs (exercice précédent: 238 millions) de la Confédération suisse, de 220 millions (exercice précédent: 225 millions) des cantons et de 13 millions (exercice précédent: 14 millions) des communes pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. Ces indemnités sont incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques du segment Services de mobilité.

6.5 | Informations par segment

Informations par segment									
Jusqu'au/Au 31.12.2022									
En millions de CHF									
	Note	Services logistiques	Services de commu- nication	Réseau- Postal	Services de mobilité ¹	PostFinance ²	Fonctions et mana- gement ³	Conso- lidation ⁴	Groupe
Chiffre d'affaires									
avec clients		4 139	61	62	885	1 482	26		6 655
avec autres segments		36	3	513	84	10	524	-1 170	-
Autres produits d'exploitation		19	9	2	100	74	386	-386	204
Total des produits d'exploitation⁵		4 194	73	577	1 069	1 566	936	-1 556	6 859
Résultat d'exploitation⁵		358	-72	-71	27	229	-121	8	358
Résultat financier	14, 15								-2
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	6	-	-	0	-7	-		-1
Impôts sur le bénéfice	17								-88
Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies									267
Actifs du segment		2 549	240	672	954	113 400	5 016	-3 083	119 748
Sociétés associées et coentreprises	16	25	-	-	-	20	-		45
Actifs non attribués ⁶									677
Total des actifs									120 470
Engagements du segment		1 534	349	528	538	107 602	1 314	-3 083	108 782
Passifs non attribués ⁶									1 804
Total des fonds de tiers									110 586
Investissements en immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles	22-24	103	11	5	68	32	163		382
Amortissements et dépréciations/(reprises de dépréciations) sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	22-25	91	10	6	82	82	196		467
Dépréciations/(Reprises de dépréciations) sur immobilisations financières	28	-	-	-	-	-2	1		-1
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-156	-6	-37	-28	-44	-53		-324
Effectif ⁷		21 032	474	3 373	2 747	3 250	3 196		34 072

1 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

4 Les effets de la consolidation incluent les postes intersociétés de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions. Total des produits d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 13 millions de francs; résultat d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 10 millions.

5 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

6 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs non attribués incluent des immobilisations financières (sans PostFinance) de 206 millions de francs et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice de 471 millions. Les passifs non attribués incluent les autres engagements financiers (sans PostFinance) de 1527 millions de francs et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice de 277 millions. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

7 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Informations par segment

Jusqu'au/Au 31.12.2023 En millions de CHF	Note	Services logistiques	Services de commu- nication	Réseau- Postal	Services de mobilité ¹	PostFinance ²	Fonctions et mana- gement ³	Conso- lidation	Groupe
Chiffre d'affaires									
avec clients		4 070	136	65	905	1 874	22		7 072
avec autres segments		37	3	480	78	7	555	- 1 160	-
Autres produits d'exploitation		20	18	2	86	80	395	- 394	207
Total des produits d'exploitation⁴		4 127	157	547	1 069	1 961	972	- 1 554	7 279
Résultat d'exploitation⁴		335	- 72	- 93	21	264	- 132	0	323
Résultat financier	14, 15								0
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	3	-	-	-	- 7	-		- 4
Impôts sur le bénéfice	17								- 65
Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies									254
Actifs du segment		2 025	371	227	880	101 767	4 132	- 1 247	108 155
Sociétés associées et coentreprises	16	25	-	-	-	30	-		55
Actifs non attribués ⁵									656
Total des actifs									108 866
Engagements du segment		1 042	530	99	525	95 690	188	- 1 247	96 827
Passifs non attribués ⁵									1 784
Total des fonds de tiers									98 611
Investissements en actifs biologiques, immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles	21-24	66	20	4	111	30	234		465
Amortissements et dépréciations/(reprises de dépréciations) sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	22-25	84	20	7	81	72	193		457
Dépréciations/(Reprises de dépréciations) sur immobilisations financières	28	4	-	-	-	- 4	0		0
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		- 110	- 6	- 22	- 20	- 27	- 56		- 241
Effectif ⁶		20 898	820	3 323	2 856	3 340	3 350		34 587

1 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

4 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs non attribués incluent des immobilisations financières (sans PostFinance) de 209 millions de francs et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice de 447 millions. Les passifs non attribués incluent les autres engagements financiers (sans PostFinance) de 1 459 millions de francs et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice de 325 millions. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

6.6 | Informations géographiques

La Poste opère principalement en Suisse et dans les régions frontalières des pays voisins. Le siège social de la clientèle est déterminant pour l'attribution aux régions géographiques «Suisse» et «Autres pays». Les chiffres d'affaires avec les clients et les actifs non courants sont présentés pour les deux régions. Les actifs non courants comprennent les actifs biologiques, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, les immobilisations incorporelles et les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation.

Informations par région

Jusqu'au/Au 31.12.2022 En millions de CHF	Note	Suisse	Autres pays	Groupe
Chiffre d'affaires avec clients		5 973	682	6 655
Actifs non courants	22–25	4 020	118	4 138

Informations par région

Jusqu'au/Au 31.12.2023 En millions de CHF	Note	Suisse	Autres pays	Groupe
Chiffre d'affaires avec clients		6 361	711	7 072
Actifs non courants	21–25	4 209	279	4 488

7 | Chiffre d'affaires

Principes de présentation des comptes

Comptabilisation des chiffres d'affaires provenant des contrats conclus avec des clients

Les chiffres d'affaires provenant des contrats conclus avec des clients sont réputés réalisés au moment où le contrôle du bien ou du service concerné est transféré au client. Le chiffre d'affaires est déterminé d'après le prix de la transaction convenu contractuellement, ce qui signifie qu'il est comptabilisé à hauteur de la contrepartie que la Poste perçoit pour le transfert de biens ou la fourniture de services (obligation de prestations souscrite).

Les obligations de prestations sont remplies soit à un moment précis, soit sur une certaine période. Lorsqu'une obligation de prestations court sur une certaine période, le degré d'avancement de son exécution et, partant, la réalisation proportionnelle du chiffre d'affaires sont déterminés sur la base de caractéristiques appropriées spécifiques au contrat concerné, selon une méthode fondée soit sur les jalons internes (saisie du chiffre d'affaires sur la base des efforts déjà investis par l'entreprise pour remplir l'obligation de prestations), soit sur les jalons externes (saisie du chiffre d'affaires sur la base de l'évaluation directe de la valeur des biens ou des services déjà fournis par rapport aux biens ou aux services promis dans le contrat et restant à fournir).

Un actif contractuel naît lorsqu'une obligation de prestations résultant d'un contrat conclu avec un client a été remplie, mais qu'il n'existe pas encore de droit inconditionnel à l'obtention de la contrepartie, ni de créance. Les actifs contractuels sont comptabilisés à hauteur de la contrepartie attendue et vérifiés quant à leur dépréciation à l'aide du modèle de dépréciation simplifié, conformément à IFRS 9.

Un passif contractuel est comptabilisé lorsqu'un client remplit l'obligation lui incombant en vertu d'un contrat – autrement dit paie le montant dû pour la contrepartie promise – avant que la Poste n'ait rempli l'obligation de prestations concernée.

La Poste réalise des chiffres d'affaires provenant de contrats conclus avec des clients en relation avec les services logistiques, la vente de biens commerciaux, les activités financières et les opérations de commissions.

Services logistiques

Les chiffres d'affaires de Services logistiques proviennent principalement des services logistiques. Les lettres adressées et les colis domestiques sont à l'origine de la majeure partie du chiffre d'affaires du segment Services logistiques. Les lettres adressées comprennent les envois prioritaires, les envois isolés et en nombre non prioritaires, les lettres avec code à barres ainsi que les actes officiels. Les colis domestiques comprennent les prestations relevant du secteur national

des colis, en particulier les prestations PostPac Priority et PostPac Economy. Les clientes et les clients paient les prestations lors du dépôt des lettres et des colis à la Poste, sur la base des tarifs publiés. S'agissant de la clientèle commerciale, les prix des colis sont convenus contractuellement en cas de volumes importants. Dans les autres cas, les prix courants s'appliquent. Si une cliente ou un client dépose régulièrement des lettres et des colis, la Poste facture ses prestations de manière groupée mensuellement ou, sur demande, bimensuellement. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. L'obligation de prestations de la Poste est remplie avec la distribution des lettres et des colis ou, en cas d'impossibilité de distribution, avec leur renvoi à l'expéditrice ou à l'expéditeur. Les lettres et les colis sont réputés distribués lorsque la Poste les a remis au destinataire ou, à défaut, lui a laissé un avis de retrait, les a placés dans la boîte aux lettres ou les a distribués à un autre endroit prévu à cet effet. À la date de clôture du bilan, le temps de production, qui court du dépôt des lettres et des colis jusqu'à leur distribution, est pris en compte moyennant des régularisations.

Services de communication

Services de communication génère des chiffres d'affaires provenant principalement de services logistiques. Les prestations dans les domaines suivants constituent l'essentiel du chiffre d'affaires de Services de communication:

- Solutions logicielles pour les autorités avec Groupe T2i
- Solutions de collaboration et de communication hautement sécurisées avec SpotMe et Tresorit
- Offres numériques dans le secteur de la santé avec le dossier électronique du patient (DEP) et Medbase
- Solutions de sécurité des données avec terreActive et SwissSign

Groupe T2i propose diverses solutions logicielles et prestations informatiques, ainsi que la vente de matériel informatique pour les autorités et les entreprises. Les prix sont convenus contractuellement. Les licences logicielles sont facturées avec l'installation. La location et la maintenance de logiciels ainsi que l'hébergement sont en général facturés annuellement, conformément aux dispositions du contrat, alors que les prestations informatiques et le support sont facturés mensuellement, selon les frais effectifs. Les ventes de matériel informatique sont facturées au moment de la livraison. Le délai de paiement est de 10 jours pour les ventes de matériel informatique et de 30 jours pour toutes les autres prestations. Les licences logicielles sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires après l'installation. Les chiffres d'affaires provenant de la location et de la maintenance de logiciels ainsi que de l'hébergement sont réalisés de manière linéaire sur toute la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant des prestations informatiques et du support sont comptabilisés au fur et à mesure de la fourniture des prestations. Les ventes de matériel informatique sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires au moment de la livraison.

SpotMe propose des applications événementielles innovantes visant à dynamiser l'interaction et l'engagement lors d'événements virtuels et hybrides. Les fonctionnalités proposées sont notamment le réseautage, le live chat, les séances de questions/réponses et les sondages. L'abonnement (logiciel et prestations de service complémentaires) est fixé à l'avance sur une base annuelle, avec renouvellement automatique à la fin de la période comptable. Les prix varient en fonction du forfait de prestations choisi (nombre d'événements, nombre de participants, support, etc.) et des éventuelles modifications souhaitées par la clientèle. Les forfaits de prestations sont publiés sur le site web de SpotMe. L'abonnement est facturé annuellement et les services commandés individuellement sont facturés après avoir été fournis. Le délai de paiement est de 30 jours. Le chiffre d'affaires provenant des abonnements est réalisé de manière linéaire sur toute la durée du contrat, tandis que les services commandés individuellement sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires au moment de la fourniture des prestations.

Tresorit propose une solution de productivité chiffrée de bout en bout pour une collaboration hautement sécurisée. Cette solution comprend des fonctionnalités assurant la gestion, le stockage, la synchronisation et la transmission des données en toute sécurité. Les prix dépendent du plan de prestations choisi (comprend la licence, le stockage des données, la maintenance, le support, etc.) et des éventuelles modifications demandées par la clientèle. Les prix et les services en vigueur sont publiés sur le site web de Tresorit. Le plan de prestations est facturé mensuellement ou annuellement en fonction de la période de décompte choisie. L'abonne-

ment est automatiquement renouvelé à la fin de chaque période de décompte pour une période de durée équivalente. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. Le chiffre d'affaires généré par le plan de prestations est comptabilisé de manière linéaire sur toute la durée de la période d'abonnement.

Le DEP est un ensemble de documents personnels, de données et d'informations sur la santé de son titulaire, qui peuvent aussi être consultés par des professionnels de la santé. La Poste met une plateforme conforme aux règles régissant le DEP à la disposition des communautés de référence et en assure l'exploitation courante. Medbase est un prestataire de services de santé qui propose des prestations médicales, thérapeutiques, pharmaceutiques et dentaires. La Poste fournit des services numériques gérés (IT Managed Services) aux médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, thérapeutes et autres professionnels de la santé membres de Medbase. Le prix est convenu contractuellement, tant pour le DEP que pour Medbase, et il est fixe. Selon le contrat, les prestations sont facturées mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. L'obligation de prestations est remplie tout au long de la durée de validité du contrat. Le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la fourniture des prestations.

terreActive est spécialisée dans la surveillance et l'exploitation d'infrastructures de sécurité ICT. La clientèle sélectionne les services Security Operations Center (services SOC) souhaités dans un catalogue comportant des prix fixes. Sur demande, il est possible d'acquérir des logiciels de support. Les services SOC sont facturés au préalable sur une base trimestrielle ou annuelle, les logiciels sont facturés à la livraison, et les prestations de conseil et de support commandées individuellement sont facturées après leur fourniture. Le délai de paiement est de 20 jours. Les chiffres d'affaires provenant des services SOC sont réalisés de manière linéaire sur toute la durée du contrat. Les chiffres d'affaires relatifs aux logiciels sont comptabilisés au moment de la livraison, une petite part du support étant toutefois réalisée linéairement sur toute la durée du contrat. Les prestations de conseil et de support commandées individuellement sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires sur la période de fourniture des prestations.

SwissSign fournit des services dans les domaines des certificats électroniques, des identités numériques ainsi que des signatures électroniques. La facturation est établie annuellement à l'avance sur la base de la quantité commandée par la clientèle et de listes de prix fixes comportant des rabais de volume. À l'issue d'une période d'utilisation d'un an, les volumes effectivement utilisés sont décomptés et font l'objet d'une facturation complémentaire en cas de dépassement du volume commandé. Le délai de paiement est de 30 jours. Le service est généralement fourni de manière uniforme sur la durée du contrat (p. ex. durée de validité de certificat). C'est pourquoi le chiffre d'affaires est réalisé de manière linéaire sur toute la durée du contrat.

RéseauPostal

RéseauPostal réalise avec d'autres segments des chiffres d'affaires provenant de services logistiques et, avec la clientèle, des chiffres d'affaires provenant de biens commercialisés. Les biens commercialisés par RéseauPostal consistent principalement en des vignettes, des téléphones mobiles, y compris leurs accessoires, et des cartes cadeaux. Les produits proposés peuvent être achetés aussi bien dans les filiales que dans la boutique en ligne. Si la vente a lieu dans une filiale, la transaction se déroule en un seul temps: le paiement et l'exécution de l'obligation de prestations ont lieu simultanément, au moment de la conclusion de l'affaire. Si la vente a lieu dans la boutique en ligne, le paiement intervient en règle générale immédiatement après la conclusion de l'affaire. En cas de paiement contre facture, le délai de paiement est généralement de 30 jours. Pour les achats dans la boutique en ligne, l'obligation de prestations est remplie avec la distribution de la commande au client. Lorsque RéseauPostal ne livre pas le produit ou ne fournit pas le service elle-même et agit par conséquent en qualité d'agent, seule la marge (commission) est comptabilisée dans le chiffre d'affaires.

Services de mobilité

Les chiffres d'affaires de Services de mobilité proviennent principalement des services logistiques. Les prestations de transport de voyageurs de CarPostal sont à l'origine de la majeure partie du chiffre d'affaires du segment Services de mobilité. CarPostal est une entreprise de transport concessionnaire qui fournit des prestations de transport de voyageurs pour la Confédération, les cantons et les communes. La concession est accordée pour une période de dix ans

et autorise CarPostal à assurer le transport régulier et professionnel de voyageurs. Les prestations sont commandées tous les deux ans par les pouvoirs publics par voie d'appels d'offres et définies dans des conventions d'offre annuelles conclues avec l'entreprise adjudicataire des lignes mises au concours. CarPostal s'engage à desservir les lignes conformément à la convention d'offre et a le droit d'utiliser les arrêts aménagés par les pouvoirs publics. En contrepartie de la fourniture de ses prestations, CarPostal perçoit mensuellement des recettes liées aux voyageurs ainsi que des indemnités trimestrielles versées par les pouvoirs publics, conformément à un accord d'indemnisation des coûts non couverts des prestations de transport commandées. L'obligation de prestations est remplie linéairement sur toute la durée de la période de prestations. La concession est traitée conformément à IFRIC 12 Accords de concession de services, tandis que les chiffres d'affaires qui en résultent, y compris les indemnités, sont comptabilisés selon IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.

PostFinance

Le chiffre d'affaires provenant des activités financières et des opérations de commissions de PostFinance comprend les produits des secteurs d'activité paiements, épargne, placements, prévoyance, financement et assurances, que PostFinance propose de manière autonome, en coopération ou comme intermédiaire. La clientèle paie les prestations sur la base de prix convenus contractuellement. L'obligation de prestations est remplie soit avec la fourniture des prestations pendant la période de prestations, soit au moment de la transaction.

Composition du chiffre d'affaires net des contrats avec des clients

Jusqu'au/Au 31.12.2022 En millions de CHF	Services logistiques	Services de commu- nication	RéseauPostal	Services de mobilité	PostFinance	Fonctions et management	Conso- lidation	Groupe
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients								
dont services logistiques	4 174	64	510	938	–	550	–1 157	5 079
dont biens commercialisés	1	0	65	32	–	–	–4	94
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	747	–	–7	740
Total chiffre d'affaires net des contrats avec des clients	4 175	64	575	970	747	550	–1 168	5 913
Autre chiffre d'affaires des services financiers ¹								742
Total chiffre d'affaires								6 655
Autres produits d'exploitation								204
Total des produits d'exploitation								6 859

¹ Autre chiffre d'affaires des services financiers comprend principalement les produits des immobilisations financières, les produits d'intérêts et le résultat du négoce de devises de PostFinance.

Composition du chiffre d'affaires net des contrats avec des clients

Jusqu'au/Au 31.12.2023 En millions de CHF	Services logistiques	Services de commu- nication	RéseauPostal	Services de mobilité	PostFinance	Fonctions et management	Conso- lidation	Groupe
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients								
dont services logistiques	4 107	139	477	949	–	577	–1 150	5 099
dont biens commercialisés	0	–	68	34	–	–	–3	99
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	716	–	–7	709
Total chiffre d'affaires net des contrats avec des clients	4 107	139	545	983	716	577	–1 160	5 907
Autre chiffre d'affaires des services financiers ¹								1 165
Total chiffre d'affaires								7 072
Autres produits d'exploitation								207
Total des produits d'exploitation								7 279

¹ Autre chiffre d'affaires des services financiers comprend principalement les produits des immobilisations financières, les produits d'intérêts et le résultat du négoce de devises de PostFinance.

7.1 | Futurs chiffres d'affaires provenant d'obligations de prestations ouvertes

Au 31 décembre 2023, le montant total des prix de transaction des obligations de prestations existantes, mais non encore remplies, s'élevait à 104 millions de francs (exercice précédent: 96 millions). Une part de 35 millions de francs devrait être comptabilisée en tant que chiffre d'affaires durant l'exercice en cours, une autre de 51 millions lors des deux à trois prochains exercices et le solde de 18 millions ultérieurement. Sont inclus dans les montants ci-dessus les contrats dont la durée initiale prévue dépasse un an. En sont exclus les futurs chiffres d'affaires provenant d'obligations de prestations pour lesquelles la Poste a droit, de la part de la clientèle, à une contre-prestation dont le montant correspond directement à la valeur des prestations qu'elle a déjà fournies.

7.2 | Chiffres d'affaires provenant de soldes de contrats

Durant la période sous revue, en raison d'obligations de prestations déjà remplies durant les périodes précédentes, le chiffre d'affaires a subi une diminution de 2 millions de francs (exercice précédent: hausse de moins de 1 million), par exemple à la suite de modifications des prix de transaction ou de nouvelles estimations des obligations de prestations remplies. Ont en outre été comptabilisés 322 millions de francs (exercice précédent: 266 millions) de chiffre d'affaires qui étaient inclus dans le solde des passifs contractuels en début de période.

8 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

Résultat des services financiers		
En millions de CHF	2022	2023
Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture	496	879
Produits d'intérêts des immobilisations financières FVTOCI, y c. les effets des opérations de couverture	39	64
Résultat des opérations d'intérêts des instruments financiers FVTPL, y c. les effets des opérations de couverture	1	6
Produits de dividendes des immobilisations financières	12	10
Produits d'intérêts et de dividendes	548	959
Charges d'intérêts des instruments financiers au coût amorti	-42	-435
Charges d'intérêts	-42	-435
Résultat des opérations d'intérêts et de dividendes	506	524
Dépréciations/Reprises de dépréciations sur créances sur établissements financiers, créances rémunérées sur clients et immobilisations financières	3	5
Résultat des opérations d'intérêts et de dividendes après dépréciations/reprises de dépréciations	509	529
Produits des commissions des opérations de crédit	20	20
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	91	86
Produits des commissions sur les autres prestations de services ¹	84	101
Charges des commissions ¹	-27	-29
Résultat des prestations de services ¹	460	422
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	628	600
Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire	212	211
Résultat de la vente d'immobilisations financières FVTOCI	1	-
Résultat de la sortie d'immobilisations financières au coût amorti	-10	-
Pertes des services de paiement	-11	-11
Autres taxes et droits	-8	-9
Résultat des services financiers	1 321	1 320
Présentation à la note 7 Chiffre d'affaires et dans le compte de résultat consolidé:		
Chiffre d'affaires net des contrats conclus avec des clients, des opérations sur services financiers et des opérations de commissions	741	709
Autre chiffre d'affaires des services financiers	742	1 165
Charges des services financiers	-161	-554

¹ La pratique comptable a été réexaminée et modifiée en 2023. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

En 2023, les produits d'intérêts des opérations passives se sont montés à moins de 1 million de francs (exercice précédent: 165 millions) et les charges d'intérêts des actifs financiers ont aussi été inférieures à 1 million de francs (exercice précédent: 1 million) au cours de la période sous revue.

9 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation			
En millions de CHF		2022	2023
Revenus locatifs		126	130
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		29	20
Autres produits		49	57
Total des autres produits d'exploitation		204	207

La plupart des revenus locatifs ont été générés en Suisse. Les baux sont conformes aux usages du marché dans ce domaine. Les autres produits d'exploitation comprennent essentiellement des produits de prestations propres inscrites à l'actif, des indemnités pour les prestations de gestion dans le domaine des transports publics et des recettes résultant de la commercialisation de surfaces publicitaires.

10 | Charges de personnel

Composition			
En millions de CHF	Note	2022	2023
Salaires et appointements		2 814	2 919
Prestations sociales		290	299
Charges de prévoyance	11	310	215
Autres charges de personnel		82	83
Total des charges de personnel		3 496	3 516

Effectif			
Unités de personnel ¹		2022	2023
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)		34 072	34 587
Apprentis du groupe Poste		1 839	1 844

¹ Effectif moyen converti en postes à plein temps

11 | Prévoyance en faveur du personnel

Incertitudes d'estimation

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaboratrices et les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la fixation des hypothèses financières, en présence d'engagements de prévoyance nets en faveur du personnel, il est tenu compte – en deux étapes – de facteurs de partage de risque, qui limitent la part de l'employeur aux coûts des futures prestations et soumettent aussi les employés à l'obligation de verser d'éventuelles cotisations supplémentaires destinées à combler un découvert. Les deux étapes sont directement intégrées dans le calcul des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations (defined benefit obligations, DBO) et ont donc une influence sur le futur coût des services selon IAS 19. Les hypothèses reposent sur les dispositions formelles du plan de prévoyance, qui comprennent – s'agissant d'un plan suisse – aussi bien le règlement de l'institution de prévoyance que les lois, ordonnances et directives applicables en matière de prévoyance professionnelle, en particulier leurs dispositions relatives au financement et aux mesures visant à combler les découverts d'institutions de prévoyance.

En cas d'actifs de prévoyance en faveur du personnel, l'excédent est comptabilisé à la valeur la plus basse de l'excédent de couverture et de la valeur actuelle d'un avantage économique sous la forme de réductions des futurs paiements de cotisation. L'avantage économique maximal est calculé conformément à IFRIC 14.

Pour les autres plans de prévoyance, les cotisations versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt

de la fondation et des destinataires des prestations (au 31 décembre 2023: 38 163 assurés actifs et 30 953 bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou un versement en capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2023, il était de 1,00% (exercice précédent: 1,00%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les cotisations des employés et de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% des cotisations totales nécessaires. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des cotisations d'assainissement destinées à le combler.

Les prestations versées par la Caisse de pensions Poste sont supérieures au minimum légal et l'âge ordinaire de la retraite est de 65 ans. Le montant de la rente est calculé sur la base du taux de conversion applicable à l'avoir de vieillesse de l'assuré concerné au moment où il prend sa retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion jusqu'au 31 décembre 2023 était de 5,10% (à partir de 2024: 5,00%). L'avoir de vieillesse est constitué des cotisations de l'employé et de celles de l'employeur versées sur le compte d'épargne individuel de l'assuré, ainsi que des intérêts crédités sur cette épargne. Le taux d'intérêt rémunérant l'avoir de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation.

Le groupe Poste juge hautement probable que la Caisse de pensions Poste doit prendre des mesures de stabilisation à l'avenir. C'est pourquoi on a notamment énoncé des hypothèses sur la base desquelles déterminer quelle sera la participation financière respective de l'employeur et des employés au comblement des déficits de financement de la caisse de pensions (partage de risque).

11.1 | Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice		
En pour cent	2022	2023
Taux d'actualisation	0,30	2,25
Hypothèses actuarielles au 31 décembre		
En pour cent	2022	2023
Taux d'actualisation	2,25	1,52
Evolution attendue des salaires	1,50	1,50
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoires de vieillesse	1,25	1,25
Fluctuation	4,94	4,88
Taux de versement en capital	30,00	30,00
Part des employés à la couverture du déficit de financement	25,00	25,00
En années		
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans, hommes/femmes	22/24	22/24
Table de mortalité	LPP 2020 TG	LPP 2020 TG

La prise en considération des hypothèses financières relatives au partage de risque a lieu en deux étapes. Compte tenu de l'hypothèse implicite d'une future rente à hauteur du taux d'actualisation, les cotisations périodiques réglementaires sont insuffisantes pour assurer correctement le financement courant des prestations réglementaires promises. Il en résulte un déficit de financement structurel. Dans son estimation, la Poste part du principe que les mesures adoptées à ce jour par la Caisse de pensions Poste ne sont pas suffisantes pour couvrir les déficits de financement auxquels il faut s'attendre à l'avenir. Aux fins des calculs actuariels, on a donc pris pour hypothèse, dans une première étape, que le Conseil de fondation – conformément aux règles formelles applicables en la matière – adoptera encore des mesures visant à combler le déficit de financement (abaissement du taux de conversion à 4,79% jusqu'en 2033, avec compensation de 75% de la réduction des prestations qui en résultera, calculée sur l'avoire de vieillesse disponible). Cette hypothèse repose en outre sur un taux d'intérêt technique de 1,75% (à partir de 2033: 1,50%) et sur le fait que le Conseil de fondation décide de réduire progressivement, sur une période de dix ans, les futures rentes de vieillesse à l'âge de 65 ans. Toutefois, même en réduisant ainsi les prestations, le déficit de financement structurel persistera et la seconde étape consiste donc à réaliser un calcul visant à partager ce risque entre l'employeur et les employés. L'hypothèse est en l'occurrence que l'obligation de l'employeur de combler le déficit de financement se limite légalement à 50% et dans les faits à 75% dudit déficit. Cette hypothèse repose, d'une part, sur les dispositions légales régissant la suppression des découverts et, d'autre part, sur le comportement effectif que l'employeur et le Conseil de fondation ont eu et sur les mesures concrètes qu'ils ont appliquées dans le passé.

En cas d'actifs de prévoyance en faveur du personnel, l'excédent est comptabilisé à la valeur la plus basse de l'excédent de couverture et de la valeur actuelle d'un avantage économique sous la forme de réductions des futurs paiements de cotisation. L'avantage économique maximal est calculé conformément à IFRIC 14.

Sur la base des obligations du Swiss Bond Index notées AA et utilisées pour déterminer le taux d'intérêt de calcul, il en a résulté au 31 décembre 2023 des actifs de prévoyance en faveur du personnel selon IAS 19 de 289 millions de francs (31 décembre 2022: actifs de prévoyance en faveur du personnel de 349 millions) et des engagements de prévoyance en faveur du personnel de 20 millions (31 décembre 2022: engagements de prévoyance en faveur du personnel de 11 millions). L'excédent des actifs des plans par rapport au montant brut des engagements de prévoyance en faveur du personnel s'élève à 323 millions de francs (31 décembre 2022: 892 millions). L'avantage économique

maximal se chiffre à 289 millions de francs (31 décembre 2022: 349 millions) et remplit les critères selon IFRIC 14.

La modification de la procédure d'estimation moyennant la fixation d'hypothèses financières incluant le partage de risque a été décidée en 2017 et appliquée pour la première fois au 30 avril 2017, le but étant de présenter à l'avenir une image plus réaliste des coûts du plan de prévoyance à la charge de l'entreprise.

Les autres prestations à long terme versées aux collaboratrices et aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 26 Provisions.

11.2 | Charges de prévoyance en faveur du personnel

Charges de prévoyance

En millions de CHF	2022	2023
Coût des services rendus au cours de la période	300	206
Coût des services passés	0	-1
Coûts administratifs	8	8
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Autres plans, reclassements, autres charges	1	1
Total des charges de prévoyance saisies dans les charges de personnel	310	215
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	53	330
Produits d'intérêts des actifs	-51	-355
Résultat des intérêts sur l'effet du plafond des actifs	-	12
Total des charges d'intérêts nettes/(produits d'intérêts nets) saisies dans les charges financières/(produits financiers)	2	-13
Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat	312	202

Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global

En millions de CHF	2022	2023
Pertes actuarielles		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	28	-
dues à l'adaptation d'hypothèses financières	-3 104	1 086
dues à des écarts empiriques	484	-205
Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	737	-223
Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts)	542	-520
Autres	-	0
Total des résultats des réévaluations saisies dans les autres éléments du résultat global (OCI)	-1 313	138
Total des charges de prévoyance en faveur du personnel	-1 001	340

L'effet de la modification des hypothèses financières tient compte de l'adaptation du taux d'intérêt de calcul de 2,25% à 1,52%.

En 2023, l'application des facteurs de partage de risque a entraîné une diminution de 7 millions de francs (exercice précédent: 8 millions) des charges de prévoyance et de 112 millions (exercice précédent: 70 millions) des engagements de prévoyance comptabilisés au 31 décembre 2023.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

11.3 | État de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse. Au 31 décembre 2023, les actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations s'élèvent à 289 millions de francs et les engagements de prévoyance portés au bilan à 20 millions.

Récapitulation de l'état de la couverture		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	15 144	15 851
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	-16 026	-16 156
Excédent de couverture	-882	-305
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	2	2
Effet du plafond des actifs	542	34
Total des actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations, net	-338	-269
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	0	0
Total des actifs de prévoyance portés au bilan, net	-338	-269
dont:		
actifs de prévoyance portés au bilan	-349	-289
engagements de prévoyance portés au bilan	11	20

11.4 | Évolution des engagements de prévoyance et des actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance et des actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans), net		
En millions de CHF	2022	2023
Etat au 01.01.	928	-338
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	311	202
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	-1 313	138
Cotisations de l'employeur	-269	-272
Paievements de rentes par l'employeur	0	0
Ecart de conversion	-	0
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	5	1
Etat au 31.12.	-338	-269
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	269	295
à long terme	-607	-564

11.5 | Évolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance		
En millions de CHF	2022	2023
Etat au 01.01.	18 151	15 146
Coût des services rendus au cours de la période	300	206
Cotisations des employés	207	210
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	53	330
(Profits)/Pertes actuariels	-2 592	881
Liquidations de plans	-	-4
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	49	20
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-1 023	-940
Paiements de rentes par l'employeur	0	0
Modifications de plans	0	0
Transferts, reclassements et autres	-	3
Ecart de conversion	-	0
Etat au 31.12.	15 146	15 853
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	15 144	15 851
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	2	2
Total des engagements de prévoyance	15 146	15 853

11.6 | Évolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)		
En millions de CHF	2022	2023
Etat au 01.01.	17 223	16 026
Produits d'intérêts des actifs	51	355
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	-737	224
Cotisations des employés	207	210
Cotisations de l'employeur	269	271
Liquidations de plans	-	-4
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	44	19
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-1 023	-940
Coûts administratifs	-8	-8
Transferts, reclassements et autres	-	3
Etat au 31.12.	16 026	16 156

11.7 | Catégories de placements

Répartition des actifs En millions de CHF	31.12.2022			31.12.2023		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	3 527	2 694	6 221	3 826	2 535	6 361
Actions	4 035	–	4 035	4 710	–	4 710
Immobilier	8	2 685	2 693	8	2 526	2 534
Placements alternatifs	401	1 833	2 234	377	1 862	2 239
Titres d'assurances qualifiés	–	–	–	–	2	2
Autres placements financiers	–	18	18	–	15	15
Liquidités	–	825	825	–	295	295
Total	7 971	8 055	16 026	8 921	7 235	16 156

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers et des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par le personnel responsable au sein de la Caisse de pensions Poste ainsi que par une contrôleuse ou un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

11.8 | Sensibilité

Effets d'une augmentation ou d'une diminution des principales hypothèses actuarielles ci-dessous sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles En millions de CHF	Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant		Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant	
		31.12.2022	31.12.2023		31.12.2022	31.12.2023
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	– 190	– 326	–0,25 pt pourcentage	217	379
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	14	23	–0,25 pt pourcentage	– 14	– 23
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	149	256	–0,25 pt pourcentage	–	–
Rémunération des avoires de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	23	54	–0,25 pt pourcentage	– 22	– 50
Taux de versement en capital	+5,00 pt pourcentage	2	– 11	–5,00 pt pourcentage	– 2	11
Part des employés à la couverture du déficit de financement ou à l'excédent de couverture	+10,00 pt pourcentage	115	43	–10,00 pt pourcentage	– 115	– 43
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	267	393	–1 an	– 266	– 370

11.9 | Informations sur les cotisations de l'employeur

Le tableau ci-dessous présente les cotisations de l'employeur versées au titre de l'exercice sous revue et celles prévues pour l'exercice 2024.

Cotisations de l'employeur		
En millions de CHF	Effectif	Attendu
2023	271	269
2024		295

11.10 | Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2023, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 13,5 ans (exercice précédent: 12,6 ans).

11.11 | Paiements de rentes attendus

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du profil des échéances, les prévisions de flux de liquidités pour paiements de rentes pour les dix ans à venir.

Flux de liquidités de la prévoyance en faveur du personnel		Paiements de prestations nominaux (estimation)
En millions de CHF		
2024		939
2025		915
2026		895
2027		877
2028		855
2029–2033		3 891

12 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2022	2023
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	7	8
Charges des biens commercialisés	59	57
Charges des prestations de services	275	317
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	334	336
Indemnités versées aux entreprises de transport	508	470
Indemnités versées au service postal international	98	83
Collaborateurs temporaires	209	198
Total des charges des biens commercialisés et prestations de services	1 490	1 469

13 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2022	2023
Coûts des locaux	57	68
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	123	130
Energie et carburants	41	54
Matériel d'exploitation	42	42
Frais de conseils, de bureau et d'administration	395	419
Marketing et communication	96	113
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	3	4
Autres charges	130	130
Total des autres charges d'exploitation	887	960

14 | Produits financiers

Produits financiers

En millions de CHF	Note	2022	2023
Produits d'intérêts des immobilisations financières au coût amorti	28	12	30
Produits d'intérêts nets des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	–	13
Produits d'intérêts de location		4	4
Gains de change		31	14
Autres produits financiers		17	10
Total des produits financiers		64	71

Les produits des activités financières sont comptabilisés comme chiffre d'affaires dans le compte de résultat consolidé.

15 | Charges financières

Charges financières

En millions de CHF	Note	2022	2023
Charges d'intérêts des engagements financiers au coût amorti	28	12	13
Charges d'intérêts nettes des engagements de prévoyance en faveur du personnel	11	2	0
Charges d'intérêts de location		14	16
Pertes de change		32	23
Autres charges financières		6	19
Total des charges financières		66	71

Les charges des activités financières sont comptabilisées comme charges des services financiers dans le compte de résultat consolidé.

16 | Sociétés associées et coentreprises

Principes de présentation des comptes

Les sociétés associées et les coentreprises du groupe Poste peuvent elles-mêmes détenir des participations. Si une société associée ou une coentreprise contrôle une société sans pour autant en détenir 100% des parts, il peut arriver qu'elle rachète, au fil du temps, les participations minoritaires ne donnant pas le contrôle de cette société. Inversement, il peut arriver qu'une société associée ou une coentreprise qui détient 100% des parts d'une autre société en vende une partie sans pour autant perdre le contrôle de cette société. Au niveau du groupe, les bénéfices ou les pertes résultant de ces rachats ou de ces ventes de participations minoritaires sont comptabilisés directement dans les fonds propres (réserves issues des bénéfices), selon la méthode comptable choisie et sans effet sur le résultat.

16.1 | Entrées et sorties de sociétés associées et coentreprises

Exercice 2022

Le 30 juin 2022, PostFinance SA a acquis, en plus des quelque 35% de parts qu'elle détenait déjà, environ 12% de parts supplémentaires d'Ormera AG en liquidation. Désormais, PostFinance SA détient ainsi une participation d'environ 47% dans la société.

Le 16 décembre 2022, CarPostal SA a cédé ses parts (34%) dans la société Sensetalbahn AG.

Exercice 2023

Le 31 octobre 2023, PostFinance SA a acquis environ 21% des parts de Credit Exchange S.A.

16.2 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

En 2023, La Poste Suisse SA a octroyé des prêts à hauteur de 46 millions de francs à Asendia Holding SA (exercice précédent: 83 millions). Il n'y a pas eu d'autres transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 31 Transactions avec des parties liées).

Participations dans des sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF	2022	2023
Etat au 01.01.	62	45
Entrées	2	17
Sorties	-2	-
Reclassement en prêt sans effet sur le résultat	-3	1
Dividendes	-17	-9
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	-1	-4
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-3	-2
Ecart de change	7	7
Etat au 31.12.	45	55

En 2023, le groupe Asendia a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2549 millions de francs (exercice précédent: 2514 millions) et subi une perte de 17 millions (exercice précédent: bénéfice de 1 million). Au 31 décembre 2023, les actifs du groupe s'élevaient à 1087 millions de francs (exercice précédent: 975 millions) et les passifs à 968 millions (exercice précédent: 826 millions). La Poste détient une participation de 40% dans le groupe Asendia.

Il n'y a pas d'autres participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises.

La Poste n'a pas saisi les pertes d'un montant total de 10 millions de francs (exercice précédent: 12 millions) en lien avec ses participations dans des sociétés associées et coentreprises, car aucun engagement ne découle pour elle de ces pertes.

16.3 | Résultat global des sociétés associées

Résultat des sociétés associées

En millions de CHF	2022	2023
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	7	2
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-3	-2
Résultat global des sociétés associées	4	0

16.4 | Résultat global des coentreprises

Résultat des coentreprises

En millions de CHF	2022	2023
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	-8	-6
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global des coentreprises	-8	-6

17 | Impôts sur le bénéfice

Principes de présentation des comptes

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP). Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et ses sociétés du groupe, les impôts latents sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts de durée limitée (différences temporaires) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method).

Incertitudes d'estimation

Les actifs d'impôts latents sur le bénéfice basés sur des différences temporaires et sur des reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts latents que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable. Le management vérifie à chaque date de clôture du bilan que les impôts latents actifs sont réalisables.

Impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat

En millions de CHF	2022	2023
(Charges) d'impôts courants sur le bénéfice	-37	-45
(Charges) d'impôts latents sur le bénéfice	-51	-20
Total (charges) des impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat	-88	-65

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global

En millions de CHF	2022	2023
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	-211	25
Plus-values latentes instruments de fonds propres FVTOCI	9	-9
Réserves issues de la conversion de monnaies	3	3
Plus-values latentes instruments de fonds de tiers FVTOCI	106	-44
Réserves de couverture	-35	-11
Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global	-128	-36

17.1 | Impôts latents sur postes du bilan

Impôts latents sur postes du bilan	31.12.2022			31.12.2023		
	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net
En millions de CHF						
Créances résultant de livraisons et prestations ¹	0	-12	-12	0	-26	-26
Immobilisations financières	77	-54	23	31	-73	-42
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	-	-21	-21	-	-20	-20
Immobilisations corporelles	174	-2	172	167	-7	160
Immobilisations incorporelles	69	-6	63	81	-10	71
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	-	-124	-124	-	-138	-138
Actifs de prévoyance en faveur du personnel	-	-51	-51	6	-45	-39
Passifs locatifs	127	-	127	139	-	139
Provisions	-	-4	-4	0	-4	-4
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	2	-	2	3	-	3
Autres postes du bilan ¹	0	-3	-3	0	-2	-2
Impôts latents résultant de différences temporaires	449	-277	172	427	-325	102
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	22	-	22	20	-	20
Impôts latents actifs/passifs, brut	471	-277	194	447	-325	122
Impôts latents actifs/passifs de l'exercice précédent	-614	235	-379	-471	277	-194
Impôts latents saisis dans les autres éléments du résultat global	98	33	131	20	19	39
Modification du périmètre de consolidation	-10	13	3	-12	25	13
Impôts latents saisis dans le compte de résultat	-55	4	-51	-16	-4	-20

¹ Les impôts latents sur les créances résultant de livraisons et prestations étaient présentés dans les autres postes du bilan pour l'exercice précédent.

Les impôts latents actifs de 447 millions de francs (exercice précédent: 471 millions) comprennent essentiellement des différences temporaires sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des passifs locatifs ainsi que des reports de pertes fiscales.

Sur les immobilisations incorporelles, il existe une différence temporaire déductible de 124 millions de francs (exercice précédent: 373 millions), pour laquelle aucun impôt latent actif n'a été comptabilisé, car il est improbable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles à l'avenir. Il s'agit d'une différence temporaire sur les droits des marques découlant de la mise en œuvre de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) au 1^{er} janvier 2020. L'économie fiscale potentielle s'élève au maximum à 16 millions de francs (exercice précédent: 49 millions). La diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le fait qu'un impôt latent actif de 27 millions de francs a été porté à l'actif au 31 décembre 2023.

Les impôts latents passifs de 325 millions de francs (exercice précédent: 277 millions) résultent principalement de différences temporaires sur les créances résultant de livraisons et prestations, les immobilisations financières, les participations, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et les actifs de prévoyance en faveur du personnel selon IAS 19.

Au 31 décembre 2023, on enregistrait des différences temporaires sur participations à hauteur de 301 millions de francs (exercice précédent: 375 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts latents passifs. Il s'agit là de différences temporaires qui, en cas d'inversion, ne sont soumises qu'à une imposition minimale en raison de la réduction pour participations.

17.2 | Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement – par échéance

En millions de CHF	31.12.2022			31.12.2023		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
Echéance de 1 an	–	5	5	–	14	14
Echéance de 2 à 6 ans	74	304	378	43	333	376
Echéance de plus de 6 ans	49	12	61	64	81	145
Total des reports de pertes déductibles fiscalement	123	321	444	107	428	535

Des reports de pertes fiscales de 428 millions de francs (exercice précédent: 321 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Reports de pertes déductibles fiscalement non activés et économies fiscales potentielles – par pays

En millions de CHF	31.12.2022		31.12.2023	
	Non activés	Economies fiscales potentielles	Non activés	Economies fiscales potentielles
Suisse	315	56	417	75
Allemagne	2	0	3	1
Canada	–	–	0	0
Lituanie	0	0	1	0
Liechtenstein	1	0	–	–
Luxembourg	0	0	–	–
Hongrie	3	0	3	0
Etats-Unis	0	0	4	1
Total des reports de pertes déductibles fiscalement non activés et des économies fiscales potentielles	321	56	428	77

17.3 | Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 22,3% (exercice précédent: 20,3%). Cette augmentation de 2 points de pourcentage du taux d'imposition du groupe découle d'un changement dans la composition des contributions positives et négatives des sociétés du groupe au résultat.

Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées		
En millions de CHF	2022	2023
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies	355	319
Taux d'imposition moyen pondéré	20,3%	22,3%
Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré	72	71
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	3	3
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	27	-6
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	-1	-1
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts latents sur le bénéfice	0	-22
Effet résultant des reports de pertes	-24	17
Autres effets	11	3
Charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées	88	65

17.4 | Règles du modèle du pilier 2 de l'OCDE

La Poste entre dans le champ d'application des règles du modèle du pilier 2 de l'OCDE. En Suisse, ces règles ont pris effet le 1^{er} janvier 2024. Étant donné qu'elles n'étaient pas encore en vigueur à la date de clôture du bilan, aucun impôt sur le bénéfice n'en a découlé en 2023.

En application des nouvelles règles, la Poste sera tenue de s'acquitter d'un impôt minimal de 15% sur les bénéfices réalisés dans chacun des pays où elle opère. Compte tenu de l'utilisation des reports de pertes, le taux d'imposition effectif moyen défini selon IAS 12.86 (charges d'impôts sur le bénéfice rapportées au bénéfice avant impôts de l'exercice 2023) est supérieur à 15% dans tous les pays, à l'exception de la Bulgarie. Bien que le taux d'imposition effectif moyen en Bulgarie soit inférieur à 15%, il se peut que la Poste ne soit pas tenue de payer d'impôts sur le bénéfice relevant du pilier 2. À l'inverse, même dans les pays où le taux d'imposition effectif est supérieur à 15%, des incidences fiscales résultant des règles du modèle du pilier 2 sont possibles. Cela est dû au fait que les calculs effectués selon les règles du modèle du pilier 2 comportent des ajustements spécifiques qui induisent des taux d'imposition effectifs différents de ceux déterminés selon IAS 12.86. Actuellement, il n'est pas encore possible d'évaluer de manière exhaustive les incidences des règles du modèle du pilier 2 sur le taux d'imposition du groupe.

18 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Principes de présentation des comptes

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes sortants (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis. La vente a normalement lieu dans le délai d'un an.

Un groupe sortant est classé comme activité abandonnée lorsqu'il représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou lorsqu'il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les activités abandonnées ne sont pas comprises dans le résultat des activités poursuivies et sont présentées dans un poste séparé du compte de résultat, en tant que résultat après impôts provenant des activités abandonnées. Les chiffres du compte de résultat de l'exercice précédent ont été ajustés en conséquence à des fins de comparabilité.

18.1 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et engagements en relation avec ces actifs

Actifs non courants détenus en vue de la vente

En millions de CHF	Note	Immobilisations corporelles	Filiales	Total
Etat au 01.01.2022		7	408¹	415
Entrées		19	45	64
Ventes	5	-19	-453	-472
Etat au 31.12.2022		7	-	7
Etat au 01.01.2023		7	-	7
Entrées		29	-	29
Ventes		-35	-	-35
Etat au 31.12.2023		1	-	1

1 Y compris le groupe sortant PubliBike SA: 2 millions de francs

Engagements en relation avec des actifs détenus en vue de la vente

En millions de CHF	Note	Filiales	Total
Etat au 01.01.2022		211¹	211
Entrées		31	31
Ventes	5	-242	-242
Etat au 31.12.2022		-	-
Etat au 01.01.2023		-	-
Entrées		-	-
Ventes		-	-
Etat au 31.12.2023		-	-

1 Y compris le groupe sortant PubliBike SA: 11 millions de francs

18.2 | Activités abandonnées

Au quatrième trimestre 2021, il a été décidé, pour des raisons d'ordre stratégique, de vendre SPS Holding SA ainsi que toutes ses filiales. À la suite de cette décision, le segment Swiss Post Solutions a été classé comme groupe sortant et activité abandonnée avec effet au 31 décembre 2021. Depuis lors, Swiss Post Solutions était présentée séparément dans le compte de résultat consolidé, en tant qu'activité abandonnée, et ne figurait plus dans les comptes par segment, ni dans le chiffre d'affaires. La vente a eu lieu le 30 mars 2022. Pour plus d'informations, voir le rapport financier 2022, pages 137 et 138.

Aucune unité d'affaires n'a été abandonnée ou vendue en 2023.

Segment Swiss Post Solutions | Compte de résultat

En millions de CHF	2022 01.01. au 30.03.
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients	160
Autres produits d'exploitation	2
Produits d'exploitation	162
Charges d'exploitation	-154
Résultat d'exploitation	8
Résultat financier	-1
Bénéfice résultant de la vente	25
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités abandonnées	32
Impôts sur le bénéfice en relation avec le bénéfice avant impôts résultant des activités ordinaires durant la période sous revue	-4
Bénéfice consolidé après impôts résultant des activités abandonnées	28

Segment Swiss Post Solutions | Flux de trésorerie nets

En millions de CHF	2022 01.01. au 30.03.
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	-106
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-1
Flux de trésorerie des activités de financement	-2
Variation des liquidités	-109

19 | Actifs et passifs financiers

Principes de présentation des comptes

Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux filiales de la Poste non encore inscrits au crédit du compte de PostFinance auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients sont évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. Les créances sur établissements financiers sont constituées principalement d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Elles incluent d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS. Les créances rémunérées sur clients se composent des découverts techniques des comptes postaux, des crédits transitoires COVID-19 octroyés à partir du 26 mars 2020 en relation avec la crise du coronavirus, des créances sur cartes de crédit et des opérations de prise en pension relevant du segment Autres.

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. La perte future attendue est calculée au moyen du modèle de dépréciation simplifié et fait l'objet d'un correctif de valeur, conformément à IFRS 9.

Immobilisations financières

Comptabilisation et évaluation initiale

Les achats et les ventes d'immobilisations financières sont comptabilisés selon le principe de la date de conclusion (trade date accounting). Lors de sa première comptabilisation, l'immobilisation financière est classée dans la catégorie concernée selon les prescriptions d'IFRS 9 et évaluée à la juste valeur de la contre-prestation fournie, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'achat. Pour les immobilisations financières de la catégorie «FVTPL», les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés avec effet sur le résultat.

Classification et évaluation subséquente des instruments de dette

L'approche suivie pour classer et évaluer les instruments de dette tient compte du modèle économique appliqué à la gestion de ces instruments, dans la mesure où les instruments financiers remplissent les conditions relatives aux flux de trésorerie (test SPPI: solely payments of principal and interest). IFRS 9 classe les instruments de dette en trois catégories principales:

- coût amorti;
- juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (fair value through other comprehensive income, FVTOCI);
- juste valeur par le biais du résultat net (fair value through profit or loss, FVTPL).

Par la suite, les instruments de dette de la catégorie «coût amorti» sont évalués au coût amorti, tandis que ceux des catégories «FVTPL» ou «FVTOCI» sont présentés à la juste valeur dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Les produits d'intérêts des actifs financiers des catégories «coût amorti» et «FVTOCI» sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance. Les bénéfices et les pertes comptables résultant des instruments de dette de la catégorie «FVTOCI» sont transférés, après le remboursement ou la vente des instruments, des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

Classification et évaluation subséquente des instruments de fonds propres

Les instruments de fonds propres sont classés soit dans la catégorie «FVTPL», soit dans la catégorie «FVTOCI» (FVTOCI par option), en fonction du modèle économique. Les participations dans des start-up sont classées dans la catégorie «FVTPL» et toutes les autres participations (principalement dans les infrastructures financières) dans la catégorie «FVTOCI».

La juste valeur des participations est vérifiée annuellement ou en cas d'indices de variation de valeur. Lorsque suffisamment d'informations sont disponibles pour déterminer une nouvelle juste valeur, la valeur comptable est ajustée en conséquence. Si rien n'indique que la juste valeur a changé, la valeur comptable n'est pas ajustée.

Les variations de la juste valeur des participations dans les infrastructures financières (FVTOCI) sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. En cas de sortie, il n'y a pas de transfert au compte de résultat. Les plus-values latentes cumulées sont reclassées, à la date de la sortie, du poste des fonds propres «Bénéfices et pertes directement dans les autres éléments du résultat global» dans les réserves issues de bénéfices. Les produits de dividendes provenant de cette catégorie sont comptabilisés au compte de résultat.

Tous les autres instruments de fonds propres sont obligatoirement classés dans la catégorie «FVTPL», conformément à IFRS 9. Les variations de valeur de marché et les produits de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat.

Modèle économique

La Poste distingue un portefeuille principal et un portefeuille secondaire. Le portefeuille principal sert à dégager des produits d'intérêts destinés à couvrir les charges d'intérêts des produits de dépôt. Il se compose de placements porteurs d'intérêts sur le marché des capitaux et d'opérations sur le marché monétaire, ainsi que des opérations de couverture les concernant. Le portefeuille secondaire sert à réaliser des revenus complémentaires. Des placements sont également effectués en dehors des opérations d'intérêts traditionnelles, par exemple dans des actions ou des fonds de placement.

La Poste définit ses modèles économiques comme suit:

Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels (held to collect) – coût amorti

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de conserver les positions jusqu'à l'échéance.

Sont compatibles avec ce modèle économique les ventes suivantes:

- ventes motivées par un risque de défaillance accru (risque de crédit);
- ventes sporadiques (même importantes) ou ventes isolées ou groupées peu importantes (même fréquentes);
- ventes opérées peu avant l'échéance des instruments de dette et dont les produits correspondent pratiquement aux flux de trésorerie contractuels restant dus.

Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente (held to collect and sell) – FVTOCI

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente.

Autres modèles économiques – FVTPL

Les instruments financiers qui ne sont pas détenus selon les modèles économiques «held to collect» ou «held to collect and sell» sont classés dans l'un des modèles économiques suivants: «détenu à des fins de transaction» ou «gestion des instruments financiers sur la base de la juste valeur».

Conditions relatives aux flux de trésorerie

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur de l'instrument de fonds de tiers est définie comme étant le principal. Les intérêts sont quant à eux définis comme indemnisation de la valeur actuelle des fonds ainsi que du risque de crédit et autres risques généraux de prêt courus.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent exclusivement au remboursement du principal et au paiement des intérêts (test SPPI: solely payments of principal and interest), la Poste se fonde sur les conditions contractuelles de l'instrument financier. Ce faisant, elle examine aussi si l'actif financier contient une disposition contractuelle susceptible d'influencer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels. Une telle disposition pourrait déboucher sur un constat de non-satisfaction des conditions. Lors de l'estimation, la Poste tient compte des points suivants:

- événements conditionnels susceptibles d'influencer le montant ou le moment des flux de trésorerie contractuels;
- composantes à effet de levier;
- clauses de remboursement anticipé et dispositions de prolongation;
- dispositions selon lesquelles les flux de trésorerie de l'actif financier ne proviennent que d'actifs prédéfinis du débiteur (non-recourse asset arrangements);
- composantes ayant une influence sur la valeur actuelle des fonds (p. ex. fixation périodique du taux d'intérêt, avec une période de fixation ne coïncidant pas avec la fréquence de fixation).

Si les flux de trésorerie contractuels varient considérablement, cela indique qu'ils sont à échéance. Dans ce cas, l'actif financier est décomptabilisé et un nouvel actif financier est mis en compte à la valeur de marché. Si les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ajusté ne diffèrent pas sensiblement des anciens flux et si l'instrument est géré dans les catégories «coût amorti» ou «FVTOCI», l'actif n'est pas décomptabilisé. Dans ce cas, la Poste effectue un nouveau calcul de la valeur comptable brute et comptabilise la différence entre l'ancienne et la nouvelle valeur dans le compte de résultat, en tant que bénéfice/perte d'ajustement. Enfin, si les flux de trésorerie contractuels sont ajustés en raison de difficultés financières du débiteur, la différence constatée entre l'ancienne et la nouvelle valeur comptable est présentée avec les charges de dépréciation.

Garanties financières

Les garanties financières sont des contrats qui obligent l'émetteur de la garantie à effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire de la garantie d'une perte qu'il subit parce qu'un débiteur déterminé n'effectue pas des paiements échus conformément aux conditions d'un titre de créance.

Lors de leur comptabilisation initiale, les garanties financières sont évaluées à la juste valeur. Par la suite, elles sont portées au bilan à la valeur la plus haute entre celle résultant des correctifs de valeur pour pertes attendues et celle correspondant à la valeur de comptabilisation initiale moins la rémunération perçue.

Correctifs de valeur sur actifs financiers

Conformément à IFRS 9, les correctifs de valeur sur actifs financiers sont déterminés selon un modèle prospectif reposant sur les pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL). Ce modèle nécessite d'estimer comment l'évolution de certains facteurs économiques va influencer sur le besoin de correctifs de valeur. À cet effet, sont prises en considération en particulier des données d'entrée rétrospectives et prospectives, telles que les probabilités de défaillance, les taux de pertes de crédit et les engagements de crédit au moment de la défaillance. Le modèle de la dépréciation s'applique aux actifs financiers et aux actifs contractuels évalués au coût amorti ainsi qu'aux instruments de dette de la catégorie «FVTOCI».

Compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis son entrée, chaque actif financier est classé à l'un des trois niveaux prévus à cet effet. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3).

Méthode de calcul et classement dans les niveaux

Perte de crédit attendue sur les douze mois à venir (niveau 1):

La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance durant l'année concernée, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveaux 2 et 3):

La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de la future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Instruments de dette des catégories «coût amorti» et «FVTOCI»

Classement des positions dans les trois niveaux:

Au moment de son acquisition, un instrument de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues, telles que UBS SA, Banque Cantonale de Zurich ou autre. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassé au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance (default) à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours.

Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Paramètres de calcul de la perte de crédit attendue

La perte de crédit attendue d'un instrument est calculée à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions conjoncturelles. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes et appréciés par des experts. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Pour les créances sur établissements financiers, la perte de crédit attendue est calculée sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Les correctifs de valeur sur les créances rémunérées sur clients et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produit. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels, les créances résultant de contrats de location et les autres créances, on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9: un taux de perte historique est calculé annuellement pour chaque poste du bilan au niveau de l'unité de comptabilisation. Pour tenir compte de l'évolution future de la solvabilité du débiteur, on prend également en considération une prime de risque. Les pertes attendues sur les créances en souffrance sont calculées à l'aide de fourchettes.

Garanties financières émises

Des correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sont également comptabilisés pour les garanties financières émises.

Présentation

Les correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sur des actifs financiers de la catégorie «coût amorti» sont présentés en déduction de la valeur comptable brute. Pour les instruments de fonds de tiers gérés dans la catégorie «FVTOCI», la valeur comptable correspond à la valeur de marché. Pour ces instruments, les correctifs de valeur sont présentés dans les autres éléments du résultat global, avec les fonds propres, au lieu d'être déduits de la valeur comptable de l'instrument. Les correctifs de valeur sur les garanties financières émises sont présentés dans les autres provisions. La radiation définitive d'un actif financier intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'il ne pourra plus être recouvré.

Netting

Les actifs et les passifs financiers sont présentés nets si la Poste a le droit d'en compenser les montants entre eux ainsi que l'intention de régler ou d'encaisser le montant net, ou encore de simultanément encaisser l'actif et régler le passif.

Les recettes et les dépenses ne sont présentées nettes que si les IFRS l'autorisent expressément, ou s'il s'agit de bénéfiques et de pertes résultant d'un groupe de transactions similaires, telles que les activités de négoce de la Poste.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur, en tant que valeurs de remplacement positives ou négatives. Ils sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

La Poste inscrit les opérations de couverture au bilan (comptabilité de couverture) conformément aux prescriptions d'IFRS 9. La comptabilité de couverture s'applique lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des opérations de base couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée mensuellement.

Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont portées au compte de résultat, aux postes «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire» et «Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture».

Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues et les flux de paiement variables. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat, au poste «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire». Dès que l'opération de base couverte est saisie avec effet sur le résultat, les variations de la valeur de marché cumulées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées aux postes «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire et «Produits d'intérêts des immobilisations financières FVTOCI, y c. les effets des opérations de couverture». Les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère en relation avec les swaps de devises, qui sont désignés comme des instruments de couverture, sont exclus de la définition et comptabilisés comme coûts de couverture. Les montants sont régularisés dans les autres éléments du résultat global (réserves de couverture), sous les fonds propres, et reclassés dans le compte de résultat sur la durée de l'opération de base.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou servent à des fins de négoce sont traités comme des instruments de négoce. Les variations de la valeur de marché sont présentées au poste «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire», tandis que le résultat des opérations d'intérêts l'est au poste «Résultat des opérations d'intérêts des instruments financiers FVTPL, y c. les effets des opérations de couverture» ou «Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture».

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative correspond au montant de la perte maximale que la contrepartie subirait si la Poste ne remplissait pas son obligation de prestations.

Volume des contrats

Le volume des contrats correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers ou créances rémunérées sur clients (Autres). Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont pas portées au bilan. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour à la valeur de marché.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. Les dépôts de banques sont présentés dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts sont régularisées par période.

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers, des engagements de location, des opérations de mise en pension (repurchase), des placements privés et des engagements Autres, évalués au coût amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés et des paiements additionnels (earnouts), évalués à la valeur de marché.

Incertitudes d'estimation

Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées de la catégorie «FVTOCI», on a utilisé la méthode des cash-flows actualisés. Le calcul de la valeur actualisée des cash-flows repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.). Pour les instruments de fonds propres non cotés, la juste valeur est aussi calculée à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

Montant des pertes de crédit attendues

Le montant des pertes de crédit attendues dépend de plusieurs facteurs. Les principales hypothèses sont les suivantes:

- estimation générale de l'évolution à venir de la conjoncture (même avec la prise en compte et la pondération de différents scénarios);
- identification en temps utile des variations significatives du risque de crédit;
- estimations relatives aux paramètres de modélisation des probabilités de défaillance et des taux de perte.

Valeurs comptables

31.12.2022
En millions de CHF

	FVTPL y c. dérivés	FVTOCI instruments de fonds de tiers	FVTOCI instruments de fonds propres	Coût amorti	Total
Avoirs en caisse				1 328	1 328
Créances sur établissements financiers				39 100	39 100
Créances rémunérées sur clients				607	607
Créances résultant de livraisons et prestations				691	691
Autres créances				417 ¹	417 ¹
dont créances résultant de location-financement				152	152
Immobilisations financières	1 353	6 105	268	64 762	72 488
Dérivés	1 189				1 189
Obligations	4	6 105		50 467	56 576
Actions	38		268		306
Fonds	122				122
Prêts				14 295	14 295
Total actifs financiers	1 353	6 105	268	106 905¹	114 631¹
Fonds des clients (PostFinance)				89 994	89 994
Autres engagements financiers	43			18 713	18 756
Engagements envers des établissements financiers				1 527 ²	1 527 ²
Dérivés	23				23
Passifs locatifs				778	778
Opérations de mise en pension				15 626	15 626
Placement privé				775	775
Autres	20			7 ²	27 ²
Engagements résultant de livraisons et prestations				274	274
Autres engagements	104			38	142
Total passifs financiers	147	-	-	109 019	109 166

¹ Le poste du bilan Autres créances comprend aussi des créances résultant de dividendes. Jusqu'au 31 décembre 2022, ces dernières n'ont pas été comptabilisées dans les instruments financiers et n'ont pas été présentées dans le tableau ci-dessus. A compter du 31 décembre 2023, les créances résultant de dividendes sont présentées en tant qu'instruments financiers. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence à hauteur de 18 millions de francs.

² Valeur ajustée. Un montant de 98 millions de francs a été transféré du poste Autres au poste Engagements envers des établissements financiers.

Valeurs comptables

31.12.2023 En millions de CHF	FVTPL y c. dérivés	FVTOCI instruments de fonds de tiers	FVTOCI instruments de fonds propres	Coût amorti	Total
Avoirs en caisse				1 278	1 278
Créances sur établissements financiers				27 515	27 515
Créances rémunérées sur clients				493	493
Créances résultant de livraisons et prestations				734	734
Autres créances				515	515
dont créances résultant de location-financement				144	144
Immobilisations financières	1 476	6 309	322	64 336	72 443
Dérivés	1 330				1 330
Obligations	5	6 309		49 973	56 287
Actions	31		322		353
Fonds	110				110
Prêts				14 363	14 363
Total actifs financiers	1 476	6 309	322	94 871	102 978
Fonds des clients (PostFinance)				89 121	89 121
Autres engagements financiers	30			7 544	7 574
Engagements envers des établissements financiers				1 828	1 828
Dérivés	11				11
Passifs locatifs				831	831
Placement privé				775	775
Opérations de mise en pension				4 100	4 100
Autres	19			10	29
Engagements résultant de livraisons et prestations				296	296
Autres engagements	70			55	125
Total passifs financiers	100	-	-	97 016	97 116

Les créances rémunérées sur clients comprennent les crédits transitoires COVID-19 intégralement garantis par la Confédération. Au 31 décembre 2023, des limites de crédit avaient été octroyées pour un montant total de 314 millions de francs, dont 165 millions étaient utilisés à la date de référence.

Les participations de PostFinance détenues en relation avec le traitement des paiements et avec les transactions sur titres ainsi que les participations stratégiques à long terme sont comptabilisées dans les autres segments, sous FVTOCI instruments de fonds propres. Étant donné qu'ils n'ont pas été acquis dans l'intention de réaliser des bénéfices à court terme, ces instruments de fonds propres sont évalués dans les autres éléments du résultat global (FVTOCI par option), sans effet sur le résultat. Durant l'exercice sous revue, les produits des dividendes de ces participations se sont élevés à environ 4 millions de francs (exercice précédent: 5 millions).

20 | Stocks

Principes de présentation des comptes

Les stocks comprennent les biens commercialisés, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Stocks

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Biens commercialisés	14	17
Carburants et matériel d'exploitation	38	44
Matériaux et matériel de production	4	11
Produits finis et semi-finis	0	0
Correctifs de valeur sur stocks non courants	0	-1
Total des stocks	56	71

21 | Actifs biologiques

Principes de présentation des comptes

Les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur moins les frais de vente (FVLCTS). Un bénéfice ou une perte résultant de la comptabilisation initiale ou d'une variation de la FVLCTS fait l'objet d'une comptabilisation dans les autres produits d'exploitation ou dans les autres charges d'exploitation, avec effet sur le résultat. Les coûts liés à la gestion des actifs biologiques sont comptabilisés dans les autres charges d'exploitation au moment où ils sont encourus, avec effet sur le résultat. Une fois récolté, l'actif biologique est reclassé dans les stocks.

Incertitudes d'estimation

Les actifs biologiques de la Poste sont des actifs forestiers (arbres). La juste valeur moins les frais de vente (FVLCTS) du patrimoine arboré est déterminée au moyen de la méthode des cash-flows actualisés.

Les hypothèses suivantes, qui sont sujettes à des incertitudes, ont une incidence significative sur l'évaluation du patrimoine arboré:

- Recettes provenant de la vente de bois:
Les futurs cash-flows provenant de la vente de bois dépendent du patrimoine arboré et du prix du bois.

S'agissant des surfaces forestières acquises en Thuringe (Allemagne), le dernier inventaire détaillé du patrimoine arboré par essence d'arbre a été établi en octobre 2016. La valeur du patrimoine arboré à la date d'acquisition a fait l'objet d'une estimation, après déduction de la totalité du bois utilisé depuis octobre 2016 et compte tenu d'un taux de croissance annuel moyen. Les infestations parasitaires, les incendies et le changement climatique peuvent avoir une incidence significative sur le futur patrimoine arboré.

Les hypothèses relatives aux recettes du bois hors frais de récolte se fondent sur des valeurs empiriques. Les prix du bois sont soumis aux fluctuations de marché.

- Prestation de neutralisation du CO₂ (émissions négatives):
La Poste entend prendre à son compte une partie de la prestation de neutralisation du CO₂ du patrimoine forestier, dans une proportion correspondant au stockage à long terme, sous une forme traçable, de CO₂ dans le bois de construction. Cette prestation de neutralisation est intégrée dans l'évaluation du patrimoine arboré.

La prestation de neutralisation réalisable détermine le nombre de certificats Carbon Dioxide Removal (certificats CDR) qu'il est possible d'établir. En collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise (département Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), la Poste élabore un modèle de comptabilisation pour les certificats CDR, qui se traduira par une certification vraisemblablement à compter de 2027. Actuellement, il n'y a pas encore de prix de marché observables pour ces certificats CDR. Il existe toutefois déjà des méthodes alternatives d'établissement de certificats CDR, par exemple au moyen de la transformation du bois en charbon végétal. Le prix admis pour l'évaluation d'une prestation de neutralisation se fonde sur les prix payés pour les certificats CDR relatifs à ces méthodes alternatives.

La demande, et donc le futur prix des certificats CDR, sera principalement déterminée par les évolutions réglementaires et technologiques.

Actifs biologiques

En millions de CHF	2023
Etat au 01.01.	–
Entrées	40
Produits/(Charges) des variations de la juste valeur moins les frais de vente	2
Ecarts de change	–1
Valeur comptable au 31.12.	41

Le 1^{er} décembre 2023, la Poste a acquis 2257 hectares de surfaces forestières en Thuringe (Allemagne). Au 31 décembre 2023, 59 hectares étaient dépourvus d'arbres. Les 2198 hectares restants étaient boisés et servent de base – en termes de surface – pour l'évaluation des actifs biologiques (arbres) s'y trouvant. Les terrains acquis sont comptabilisés au bilan dans les immobilisations corporelles, séparément du patrimoine arboré. La Poste entend maximiser la production de bois de construction par le biais d'une gestion durable de la forêt, afin de stocker à long terme dans les bâtiments le CO₂ capturé dans les arbres. La durée moyenne de rotation (période attendue entre la création du patrimoine arboré et l'utilisation finale consécutive à la coupe du bois) est comprise entre 80 et 100 ans, selon les essences d'arbres considérées. Environ un tiers du patrimoine arboré a au moins 80 ans. Au 31 décembre 2023, le patrimoine arboré représentait quelque 720 000 mètres cubes pleins (m³p).

Afin de déterminer la FVLCTS du patrimoine arboré au 31 décembre 2023, il a été appliqué un coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital, WACC) de 5,8%. Selon les estimations actuelles, la prestation de neutralisation (émissions négatives) annuelle qu'il est prévu de comptabiliser à partir de 2027 s'élève à environ 9000 tonnes de CO₂. Ont été appliquées les hypothèses suivantes, qui sont sujettes à des incertitudes:

Paramètres d'évaluation	Recettes du bois hors frais de récolte, par m ³ p	Prix du certificat CO ₂
2023, EUR		
Fourchette	46–75	130–200
Moyenne pondérée	54	179

Le tableau ci-après présente les effets d'une augmentation ou d'une diminution des principales hypothèses sur la FVLCTS du patrimoine arboré au 31 décembre 2023:

Sensibilité de la valeur comptable des actifs biologiques aux variations des hypothèses		Variation de la juste valeur en résultant moins les frais de vente	Variation hypothèse	Variation de la juste valeur en résultant moins les frais de vente
au 31.12.2023, en millions de CHF	Variation hypothèse			
WACC	+0,50 pt pourcentage	–4	–0,50 pt pourcentage	4
Recettes du bois hors frais de récolte, par m ³ p	+10,00%	2	–10,00%	–2
Prix du certificat CO ₂	+20,00%	4	–20,00%	–4

22 | Immobilisations corporelles

Principes de présentation des comptes

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, présentée ci-dessous.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20–60 ans
Installations d'exploitation	3–20 ans
Machines	3–15 ans
Équipements informatiques	3–10 ans
Mobilier	3–20 ans
Véhicules ferroviaires	10–30 ans
Autres véhicules	3–15 ans

Les aménagements du locataire et les installations réalisées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur leur durée de vie économique estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée d'utilité économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts d'emprunts liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Incertitudes d'estimation

La durée d'utilité est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer de la durée établie initialement en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, soit la durée d'utilité est ajustée de manière prospective, soit les immobilisations corporelles concernées sont vendues.

Les engagements d'investissements en immobilisations corporelles se montent à 132 millions de francs (exercice précédent: 197 millions).

Au 31 décembre 2023, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2023, comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

Immobilisations corporelles						
2022 En millions de CHF	Terrains et immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2022	4 525	129	1 216	798	36	6 704
Inclusion dans le périmètre de consolidation	25	-	2	6	-	33
Entrées	7	133	50	56	95	341
Sorties	-78	-2	-62	-34	0	-176
Reclassements	58	-76	1	44	-57	-30
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	0	-	-1	-50	0	-51
Ecarts de change	-1	0	0	-1	0	-2
Etat au 31.12.2022	4 536	184	1 206	819	74	6 819
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2022	3 336	-	796	350	-	4 482
Amortissements	73	-	73	81	-	227
Dépréciations	0	9	15	1	-	25
Sorties	-74	-	-61	-33	-	-168
Reclassements	-14	-	0	-1	-	-15
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	0	-	0	-31	-	-31
Ecarts de change	0	-	0	0	-	0
Etat au 31.12.2022	3 321	9	823	367	-	4 520
Valeur comptable au 01.01.2022	1 189	129	420	448	36	2 222
Valeur comptable au 31.12.2022	1 215	175	383	452	74	2 299

Immobilisations corporelles						
2023 En millions de CHF	Terrains et immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2023	4 536	184	1 206	819	74	6 819
Inclusion dans le périmètre de consolidation	14	0	1	15	0	30
Entrées	29	149	61	109	51	399
Sorties	-101	-4	-77	-22	0	-204
Reclassements	105	-104	40	68	-97	12
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-14	-	-	-78	-	-92
Ecarts de change	-2	0	0	-2	0	-4
Etat au 31.12.2023	4 567	225	1 231	909	28	6 960
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2023	3 321	9	823	367	-	4 520
Amortissements	60	-	74	85	-	219
Dépréciations	4	6	3	0	-	13
Sorties	-99	-1	-77	-20	-	-197
Reclassements	0	-	0	-2	-	-2
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-14	-	-	-46	-	-60
Ecarts de change	0	-	0	0	-	0
Etat au 31.12.2023	3 272	14	823	384	-	4 493
Valeur comptable au 01.01.2023	1 215	175	383	452	74	2 299
Valeur comptable au 31.12.2023	1 295	211	408	525	28	2 467

23 | Immeubles de placement

Principes de présentation des comptes

Les immeubles de placement sont des terrains, des bâtiments et/ou des parties de bâtiments détenus par le propriétaire pour en retirer des loyers et pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans pour les bâtiments, par analogie avec les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'affectation d'un immeuble, il faut procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immeubles de placement	2022			2023		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
En millions de CHF						
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.	379	143	522	522	36	558
Entrées	–	37	37	–	13	13
Sorties	–18	–	–18	–7	0	–7
Reclassements	161	–144	17	25	–25	–
Etat au 31.12.	522	36	558	540	24	564
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.	113	–	113	126	–	126
Amortissements	16	–	16	17	–	17
Dépréciations	1	–	1	0	–	0
Sorties	–18	–	–18	–7	–	–7
Reclassements	14	–	14	–	–	–
Etat au 31.12.	126	–	126	136	–	136
Valeur comptable au 01.01.	266	143	409	396	36	432
Valeur comptable au 31.12.	396	36	432	404	24	428

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 29 Données de juste valeur.

Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 31 millions de francs (exercice précédent: 27 millions);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 22 millions de francs (exercice précédent: 24 millions).

Au 31 décembre 2023, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement, ni au virement de leurs revenus ou des produits de leur vente.

Les engagements d'investissements dans des immeubles de placement se montent à 1 million de francs (exercice précédent: 9 millions).

24 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Principes de présentation des comptes

Les actifs incorporels acquis ou produits en interne et ayant une durée de vie limitée sont comptabilisés au coût d'acquisition ou de production et amortis linéairement sur leur durée de vie économique. Ceux résultant de regroupements d'entreprises (sans goodwill) sont portés au bilan à la juste valeur et aussi amortis linéairement sur leur durée de vie économique. L'amortissement commence dès que l'actif peut être utilisé. Les durées de vie économique estimées des actifs incorporels sont généralement inférieures à dix ans.

Les actifs incorporels (sans goodwill) sont régulièrement vérifiés quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés et évalués à la juste valeur selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à hauteur de leur part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise concernée. Une éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

La préservation de la valeur du goodwill est vérifiée dès que des indices de dépréciation apparaissent, mais au moins une fois par année. Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été attribué dépasse leur valeur recouvrable.

Incertitudes d'estimation

Le management estime la durée pendant laquelle les actifs incorporels dont la durée de vie est limitée auront une utilité économique pour l'entreprise. Les durées de vie économique estimées des actifs incorporels sont régulièrement vérifiées.

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable sont laissés à l'appréciation du management. Les taux d'actualisation incluent des primes de risque spécifiques dépendant de l'estimation du risque propre à chaque unité génératrice de trésorerie. Les flux de fonds attendus ainsi que les hypothèses appliquées reposent sur des données historiques provenant de sources d'informations internes et externes, ainsi que de la planification financière stratégique approuvée par le management.

Immobilisations incorporelles et goodwill

En millions de CHF	2022				2023			
	Goodwill ¹	Autres immo- bilisations incorporelles	Autres immo- bilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill ¹	Autres immo- bilisations incorporelles	Autres immo- bilisations incorporelles en construction	Total
Coûts d'acquisition								
Etat au 01.01.	380	539	42	961	460	601	11	1072
Inclusion dans le périmètre de consolidation	82	22	–	104	72	42	–	114
Entrées	–	13	8	21	–	30	10	40
Sorties	–	–12	0	–12	–	–10	–	–10
Reclassements	–	39	–39	–	–	1	–1	–
Ecart de change	–2	0	0	–2	–1	0	0	–1
Etat au 31.12.	460	601	11	1072	531	664	20	1215
Amortissements cumulés								
Etat au 01.01.	21	348	–	369	21	401	–	422
Amortissements	–	65	–	65	–	69	–	69
Dépréciations	–	–	–	–	–	1	–	1
Sorties	–	–12	–	–12	–	–10	–	–10
Reclassements	–	0	–	0	–	–	–	–
Ecart de change	0	0	–	0	0	0	–	0
Etat au 31.12.	21	401	–	422	21	461	–	482
Valeur comptable au 01.01.	359	191	42	592	439	200	11	650
Valeur comptable au 31.12.	439	200	11	650	510	203	20	733

¹ Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir note 16 Sociétés associées et coentreprises).

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard et des logiciels bancaires achetés, ainsi qu'en des logiciels développés en interne. En outre, les autres immobilisations incorporelles résultant d'acquisitions de filiales comprennent des droits des marques portés au bilan avec une durée d'utilisation indéterminée s'élevant à 19 millions de francs (exercice précédent: 6 millions de francs). Sur ce montant, 17 millions de francs proviennent du segment Services de communication (exercice précédent: 4 millions) et 2 millions du segment Services logistiques (exercice précédent: 2 millions). La vérification de la préservation de la valeur des droits des marques portés au bilan n'a pas révélé de nécessité de dépréciation pour l'exercice sous revue (exercice précédent: aucune nécessité de dépréciation).

À la clôture de l'exercice, il n'y avait aucun engagement d'investissements en immobilisations incorporelles (exercice précédent: aucun engagement d'investissements en immobilisations incorporelles).

24.1 | Vérification de la préservation de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités génératrices de trésorerie ou sur un groupe d'unités génératrices de trésorerie, et il est ensuite soumis à un test de préservation de sa valeur au cours du quatrième trimestre de chaque exercice. Un segment correspond généralement à une unité génératrice de trésorerie, car la surveillance du goodwill à des fins de gestion interne a lieu principalement à ce niveau.

Le goodwill se rapporte aux segments ci-après:

Goodwill par segment		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Segment Services logistiques	293	298
Segment Services de communication	146	212
Total goodwill	439	510

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par un calcul de la valeur d'utilité (value in use) effectué selon la méthode des cash-flows actualisés et intégrant les données de la planification financière stratégique approuvée par le management. Le calcul de la valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des cinq exercices suivants, avec actualisation du coût moyen pondéré du capital (weighted average cost of capital, WACC), ainsi que d'une valeur résiduelle estimée. Celle-ci inclut une composante de croissance à hauteur de l'inflation attendue à long terme pour la Suisse. Le WACC est déterminé à l'aide du «Capital Asset Pricing Model» et se compose du coût pondéré des fonds propres et des fonds de tiers. Le taux d'intérêt sans risque appliqué est celui des emprunts d'État à dix ans de la Suisse ou, s'il est plus élevé, le taux d'inflation attendu à long terme pour la Suisse.

Les taux d'actualisation qui ont été utilisés pour calculer la valeur du goodwill sont les suivants:

Taux d'actualisation		WACC avant impôts	
En pour cent		2022	2023
Segment Services logistiques		6,6	7,1
Segment Services de communication		7,1	7,6

Résultats de la vérification de la préservation de la valeur du goodwill

Au 31 décembre 2023, tous les postes de goodwill avaient préservé leur valeur (exercice précédent: aucune dépréciation). Au moment de l'évaluation, la valeur recouvrable (valeur d'utilité) de ces unités génératrices de trésorerie dépassait leur valeur comptable. En appliquant, pour le segment Services logistiques, un taux de croissance annuel moyen des produits d'exploitation de 2,8% pour les cinq prochaines années, un taux d'inflation à long terme de 1,5% et un WACC avant impôts de 7,1%, il en a résulté une valeur recouvrable qui dépasse de 46 millions de francs la valeur comptable. Une diminution à 2,5% du taux de croissance annuel moyen des produits d'exploitation pour les cinq prochaines années, une augmentation à 1,7% du taux d'inflation à long terme ou un relèvement à 7,4% du WACC avant impôts aurait pour conséquence que la valeur recouvrable du segment Services logistiques correspondrait à la valeur comptable. En appliquant, pour le segment Services de communication, un taux de croissance annuel moyen des produits d'exploitation de 18,3% pour les cinq prochaines années, il en a résulté une valeur recouvrable qui dépasse de 143 millions de francs la valeur comptable. Une diminution à 14,3% du taux de croissance annuel moyen des produits d'exploitation pour les cinq prochaines années aurait pour conséquence que la valeur recouvrable du segment Services de communication correspondrait à la valeur comptable.

25 | Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation (location)

Principes de présentation des comptes

Lorsqu'elle conclut un contrat de location en tant que preneur, la Poste examine s'il s'agit d'un contrat de location au sens d'IFRS 16. Si c'est le cas, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif. Font exception les contrats de location expirant à brève échéance (moins de douze mois) et ceux dont l'actif loué présente une valeur à l'état neuf inférieure à 5000 francs; ces contrats sont comptabilisés dans les charges du compte de résultat.

Le montant du passif locatif correspond à la valeur actualisée des futurs paiements de loyers à la date de conclusion du contrat de location. La valeur actualisée doit être calculée en utilisant le taux d'intérêt sous-jacent au contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Poste sur le marché concerné.

Les actifs portés au bilan au titre du droit d'utilisation sont initialement comptabilisés au coût. Le coût correspond pour l'essentiel à la valeur actualisée des futurs paiements de loyers mentionnée ci-dessus, plus les éventuels paiements anticipés, les engagements de démantèlement ou les charges initiales directes, moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée la plus courte entre leur durée de vie économique et la durée du contrat de location et font l'objet, si nécessaire, de correctifs de valeur.

Le management procède à une estimation de la durée de location future compte tenu des options de prolongation ou de résiliation existantes. Cette estimation peut différer de la durée de location qui se vérifiera effectivement.

En tant que bailleur, la Poste examine, lors de la conclusion du contrat, si l'essentiel des risques et des avantages liés à la propriété sont transférés au locataire. Si c'est le cas, le rapport de location est présenté comme location-financement et, si ce n'est pas le cas, comme location simple.

Un test de préservation de la valeur est réalisé dès que des indices de dépréciation apparaissent, notamment en cas de vacance.

Incertitudes d'estimation

La durée de la location détermine le montant des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation ainsi que des engagements de location. Le management procède à une estimation de la durée de location future compte tenu des options de prolongation ou de résiliation existantes. Cette estimation peut différer de la durée de location qui se vérifiera effectivement.

Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

2022 En millions de CHF	Terrains	Immeubles d'exploitation	Installations d'exploitation, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition					
Etat au 01.01.	113	888	28	34	1 063
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	34	0	2	36
Entrées	0	166	5	9	180
Sorties	–2	–58	–1	–11	–72
Ecarts de change	–	0	0	0	0
Etat au 31.12.	111	1 030	32	34	1 207
Amortissements cumulés					
Etat au 01.01.	11	313	9	19	352
Amortissements	4	118	6	6	134
Dépréciations	–	0	–	–	0
Sorties	0	–25	0	–11	–36
Ecarts de change	–	0	0	0	0
Etat au 31.12.	15	406	15	14	450
Valeur comptable au 01.01.	102	575	19	15	711
Valeur comptable au 31.12.	96	624	17	20	757

Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

2023 En millions de CHF	Terrains	Immeubles d'exploitation	Installations d'exploitation, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition					
Etat au 01.01.	111	1 030	32	34	1 207
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	16	0	42	58
Entrées	13	141	11	3	168
Sorties	–1	–105	0	–1	–107
Reclassements	–	0	–	–2	–2
Ecarts de change	–	–2	0	–3	–5
Etat au 31.12.	123	1 080	43	73	1 319
Amortissements cumulés					
Etat au 01.01.	15	406	15	14	450
Amortissements	3	120	6	8	137
Sorties	–1	–86	0	0	–87
Reclassements	–	0	–	0	0
Ecarts de change	–	0	0	0	0
Etat au 31.12.	17	440	21	22	500
Valeur comptable au 01.01.	96	624	17	20	757
Valeur comptable au 31.12.	106	640	22	51	819

Dans le cadre de ses activités, la Poste prend en location des immeubles affectés à la fourniture de ses prestations d'exploitation. Selon la situation, elle loue également du matériel d'exploitation et des véhicules, mais cela reste l'exception. Lors de la conclusion des contrats de location, les garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation sont évaluées quant à leur probabilité d'être exercées. Par la suite, elles sont réévaluées dès que des indices de modifications des conditions-cadres apparaissent. Au 31 décembre 2023, aucune réévaluation significative n'avait été opérée. À la même date, le volume des contrats de location déjà conclus, mais n'ayant pas encore pris effet, s'élevait à 6 millions de francs (exercice précédent: 1 million). Le portefeuille ne présente pas de transactions de cession-bail (sale and leaseback), ni de restrictions ou de clauses restrictives (covenants) qu'il y aurait lieu de mentionner.

26 | Provisions

Principes de présentation des comptes

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

Incertitudes d'estimation

L'état des provisions est déterminé selon le principe de la meilleure estimation. Cette procédure s'appuie sur les estimations du management concernant les probabilités de survie, ainsi que sur d'autres points de vue. L'acquisition de nouvelles informations peut conduire à une différence entre les engagements effectifs et les valeurs inscrites au bilan. Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité), de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants, sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Provisions En millions de CHF	Autres prestations à long terme pour collaborateurs					Total
	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	
Etat au 01.01.2022	100	34	38	7	85	264
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	–	–	1	1
Constitution	11	18	19	2	6	56
Ajustement à la valeur actuelle	0	–	–	–	0	0
Utilisation	–12	–10	–11	–3	–15	–51
Dissolution	–1	–11	–15	–3	–12	–42
Transferts	–	–	–	2	–2	–
Ecarts de change	0	0	–	–	0	0
Etat au 31.12.2022	98	31	31	5	63	228
dont à court terme	12	24	22	2	5	65
Etat au 01.01.2023	98	31	31	5	63	228
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	0	–	0	–	0
Constitution	13	15	29	3	8	68
Ajustement à la valeur actuelle	2	–	–	–	0	2
Utilisation	–12	–9	–22	–1	–8	–52
Dissolution	–1	–15	–10	–1	–2	–29
Transferts	–	–	–	–	0	0
Ecarts de change	–	0	–	0	0	0
Etat au 31.12.2023	100	22	28	6	61	217
dont à court terme	12	10	23	2	6	53

Des provisions d'un montant de 15 millions de francs (exercice précédent: 18 millions) ont été constituées aux fins de la réalisation de projets de restructuration déjà planifiés et annoncés. Ce montant couvre les prestations exigibles en vertu du plan social de la convention collective de travail ainsi que les prestations supplémentaires.

26.1 | Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent principalement les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux collaborateurs et aux cadres). Outre les primes de fidélité et les congés sabbatiques, d'autres prestations sont incluses pour un montant de l'ordre de 1 million de francs (exercice précédent: 1 million).

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul	Primes de fidélité	
	31.12.2022	31.12.2023
Au		
Taux d'intérêt	2,22%	1,48%
Evolution annuelle des salaires	1,50%	1,50%
Part de vacances	55,80%	55,80%
Fluctuation volontaire	9,86%	9,76%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,22	9,15

26.2 | Engagements conditionnels: cautionnements et engagements de garantie

À la fin de 2023, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

26.3 | Engagements conditionnels: litiges

Aucune provision n'est constituée pour les prétentions ou les litiges dont il n'est pas possible d'estimer avec fiabilité les engagements qui pourraient en résulter. La Direction du groupe part du principe que ces prétentions ou litiges sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. Durant l'exercice sous revue, les engagements conditionnels résultant de litiges se sont élevés à 26 millions de francs (exercice précédent: 14 millions).

27 | Fonds propres

27.1 | Capital-actions

Au 1^{er} janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

27.2 | Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19 – comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres – est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

Plus-values latentes

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières FVTOCI, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'instruments de fonds de tiers, les bénéfices/pertes cumulés sont transférés au compte de résultat. S'agissant des instruments de fonds propres détenus dans la catégorie «FVTOCI par option», il y a reclassement dans les réserves issues des bénéfices à la date de la vente.

Réserves de couverture

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des couvertures du cash-flow (cash flow hedges). Si l'opération de base se réalise, les réserves de couverture sont dissoutes avec effet sur le résultat.

Réserves issues de la conversion de monnaies

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger. En cas de vente d'une société dont la monnaie fonctionnelle est une monnaie étrangère, les réserves correspondantes sont dissoutes avec effet sur le résultat.

Autres bénéfiques et pertes

Ces réserves comprennent d'autres bénéfiques et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées et de coentreprises.

27.3 | Distribution au propriétaire

Le 2 mai 2023, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de distribuer au propriétaire un montant total de 50 millions de francs (exercice précédent: 50 millions), soit 38 fr. 46 par action (exercice précédent: 38 fr. 46). Le paiement a été effectué le 26 mai 2023.

Pour l'exercice 2023, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un montant de 50 millions de francs. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global:

Groupe Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		Réévaluation des engagements/actifs de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
En millions de CHF	Note								
Etat au 01.01.2022		943	329	-92	-79	5	1 106	1	1 107
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	1 312	-	-	-	-	1 312	1	1 313
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		-	-56	-	-	-	-56	-	-56
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-211	9	-	-	-	-202	0	-202
Postes non reclassables en résultat, après impôts		1 101	-47	-	-	1	1 055	1	1 056
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	42	-	42	0	42
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	-4	-4	-	-4
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI, net		-	-567	-	-	-	-567	-	-567
Variation des réserves de couverture, net ¹		-	-	192	-	-	192	-	192
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-	107	-36	3	-	74	-	74
Postes reclassables en résultat, après impôts		-	-460	156	45	-4	-263	0	-263
Autres éléments du résultat global		1 101	-507	156	45	-3	792	1	793
Reclassement des bénéfices actuariels en réserves issues du bénéfice		-1	-	-	-	-	-1	-	-1
Etat au 31.12.2022		2 043	-178	64	-34	2	1 897	2	1 899
Etat au 01.01.2023		2 043	-178	64	-34	2	1 897	2	1 899
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	-138	-	-	-	-	-138	0	-138
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		-	38	-	-	-	38	-	38
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	0	0	-	0
Variation des impôts sur le bénéfice	17	25	-9	-	-	-	16	0	16
Postes non reclassables en résultat, après impôts		-113	29	-	-	0	-84	0	-84
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	-9	-	-9	0	-9
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	-2	-2	-	-2
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI, net		-	232	-	-	-	232	-	232
Variation des réserves de couverture, net ¹		-	-	56	-	-	56	-	56
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-	-44	-11	3	-	-52	-	-52
Postes reclassables en résultat, après impôts		-	188	45	-6	-2	225	0	225
Autres éléments du résultat global		-113	217	45	-6	-2	141	0	141
Etat au 31.12.2023		1 930	39	109	-40	0	2 038	2	2 040

¹ Informations complémentaires dans l'état du résultat global consolidé

28 | Gestion et examen des risques

28.1 | Gestion des risques (Enterprise Risk Management)

Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques, dont la conception repose sur la norme ISO 31000:2018. La conformité de ce système à la norme a été certifiée en novembre 2023 par l'auditeur externe Mazars. Mazars atteste que la Poste dispose d'un degré de maturité élevé en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de l'Enterprise Risk Management par rapport à d'autres entreprises de dimension et de complexité similaires.

Le champ d'application du système couvre toutes les unités du groupe et unités de fonction de la Poste. Les sociétés du groupe et les sociétés associées sont impliquées dans les processus de gestion des risques des unités du groupe auxquelles elles sont rattachées sur le plan organisationnel. Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes d'ordre supérieur régissant le système de gestion des risques, définit la politique de risque de la Poste et valide la stratégie de risque, tandis que la mise en œuvre – autrement dit la gestion des risques proprement dite – incombe à la hiérarchie. Les membres des directions des différentes unités de l'entreprise sont responsables du portefeuille de risques. Il leur incombe à ce titre d'assurer l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques par des mesures appropriées.

La Gestion des risques du groupe dirige le processus, développe une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et s'assure que tous les risques importants pouvant être détectés sont identifiés, intégralement enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques et documentés dans les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Il lui incombe également de surveiller les mesures, les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de développement d'entreprise, de comptabilité, de controlling, d'assurances, de sécurité, du système de contrôle interne, de gestion des crises et de révision du groupe, ainsi qu'avec le service spécialisé Compliance. Les fonctions de deuxième ligne de la Poste se soutiennent mutuellement et forment une Assurance Community. Le but est d'échanger régulièrement des informations et des connaissances, ainsi que de coordonner les travaux, la terminologie, la logique d'évaluation, les activités de sensibilisation et les rapports. L'Assurance Community promeut la coordination, l'élaboration de bases communes et l'exploitation des potentiels d'intégration et de synergie.

État des risques

Par risque, la Poste entend la possibilité que survienne un événement ou un développement qui aura des répercussions négatives ou positives sur la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le risque représente donc un danger (écart négatif par rapport à l'objectif) ou une chance (écart positif par rapport à l'objectif).

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des dangers principaux et sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. L'évaluation des risques a lieu dans le cadre de la planification opérationnelle, pour une période de planification de quatre ans (de 2023 à 2026).

Les cadres dirigeants et les spécialistes évaluent chaque année les risques identifiés (dangers et chances). Cette évaluation est effectuée au moyen d'un scénario du pire cas crédible (dangers) et d'un scénario du meilleur cas crédible (chances), sur la base de données d'événements, d'analyses ou d'estimations d'experts. Le scénario du pire cas crédible représente le pire cas (dangers) et le scénario du meilleur cas crédible le meilleur cas (chances) que l'on puisse envisager de manière réaliste.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise
58 Principes
58 Structure du groupe et actionariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels
79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

L'évaluation des deux scénarios est réalisée à l'aide du modèle de notation en évaluant les paramètres suivants:

- étendue des répercussions cumulées sur un horizon quadriennal, évaluée pour au moins l'un des types de répercussions suivants: finances, réputation, dommages aux personnes/à l'environnement, compliance;
- probabilité de survenance des répercussions cumulées présentées.

À l'aide de la procédure de simulation de Monte-Carlo et compte tenu des corrélations résultant des distributions de probabilité de chaque risque, on calcule la distribution de probabilité de l'ensemble du portefeuille de risques du groupe. Cette distribution permet ensuite de déterminer, sous la forme d'indicateurs de risque, le potentiel de pertes/bénéfices attendu, ainsi que le potentiel de pertes maximal pour un intervalle de confiance de 99%.

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu au niveau du groupe pour la période 2023 à 2026 s'élève à 910 millions de francs. Pour ce qui est du potentiel de pertes quadriennal inattendu (VaR 99%) du groupe, il s'élève à 2700 millions de francs. La capacité de risque du groupe est donc garantie. Cela signifie que même en tenant compte d'un écart de cash-flow cumulé inattendu (VaR 99%), il devrait y avoir suffisamment de fonds propres à la fin de la période concernée (2026).

Les dangers principaux sont la limitation/la défaillance des infrastructures critiques pour le système, l'évolution des résultats/des fonds propres de PostFinance, la violation potentielle des prescriptions, le ralentissement économique, les tensions géopolitiques ainsi que les difficultés de mise en œuvre de la stratégie. Des effets positifs pourraient en revanche résulter d'optimisations de l'exploitation, de l'acquisition de clients et de la mise en œuvre de projets de transformation.

28.2 | Gestion des risques financiers de la logistique

Suite à l'application de la norme IFRS 9 Instruments financiers et compte tenu des modèles économiques fondamentalement différents coexistant au sein du groupe Poste, la présentation de la gestion des risques financiers a lieu en deux parties (Logistique et PostFinance). La partie logistique comprend l'ensemble des activités de la Poste, sans le segment PostFinance.

Le bilan consolidé de la Poste au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 réparti selon les modèles économiques respectifs de la logistique et de PostFinance se présente comme suit:

Bilan résumé, réparti selon le modèle économique	31.12.2022			31.12.2023		
	PostFinance	Logistique	Groupe	PostFinance	Logistique	Groupe
En millions de CHF						
Avoirs en caisse	1 327	1	1 328	1 277	1	1 278
Créances sur établissements financiers	38 045	1 055	39 100	26 594	921	27 515
Créances rémunérées sur clients	607	-	607	493	-	493
Créances résultant de livraisons et prestations	3	688	691	4	730	734
Actifs contractuels	30	309	339	29	209	238
Autres créances	286	565	851	387	427	814
dont instruments financiers	240	177 ¹	417 ¹	342	173	515
Immobilisations financières	72 282	206	72 488	72 235	208	72 443
Coût amorti	64 622	141	64 763	64 170	166	64 336
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	1 309	43	1 352	1 449	27	1 476
FVTOCI instruments de fonds propres	246	22	268	307	15	322
FVTOCI instruments de fonds de tiers	6 105	-	6 105	6 309	-	6 309
Autres actifs ²	972	4 094	5 066	860	4 491	5 351
Total des actifs	113 552	6 918	120 470	101 879	6 987	108 866
Fonds des clients (PostFinance)	89 994	-	89 994	89 121	-	89 121
Autres engagements financiers	16 976	1 780	18 756	5 673	1 901	7 574
Engagements envers des établissements financiers	1 284	242 ³	1 526 ³	1 520	308	1 828
Dérivés	23	0	23	10	1	11
Passifs locatifs	43	736	779	43	788	831
Placement privé	-	775	775	-	775	775
Opérations de mise en pension	15 626	-	15 626	4 100	-	4 100
Autres	-	27 ³	27 ³	-	29	29
Engagements résultant de livraisons et prestations	36	245	281	33	269	302
dont instruments financiers	34	240	274	31	265	296
Autres engagements	76	630	706	156	594	750
dont instruments financiers	7	135	142	30	95	125
Autres passifs ²	6 470	4 263	10 733	6 896	4 223	11 119
Total des passifs	113 552	6 918	120 470	101 879	6 987	108 866

1 Le poste du bilan Autres créances comprend aussi des créances résultant de dividendes. Jusqu'au 31 décembre 2022, ces dernières n'ont pas été comptabilisées dans les instruments financiers et n'ont pas été présentées dans le tableau ci-dessus. A compter du 31 décembre 2023, les créances résultant de dividendes sont présentées en tant qu'instruments financiers. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence à hauteur de 18 millions de francs.

2 Les autres actifs et passifs ne sont pas des instruments financiers. Ils sont néanmoins présentés ici pour des raisons de cohérence du bilan.

3 Valeur ajustée. Un montant de 98 millions de francs a été transféré du poste Autres au poste Engagements envers des établissements financiers.

Les informations relatives à la gestion des risques de PostFinance sont publiées aux ↪ pages 160 ss. Les commentaires ci-après se rapportent à la gestion des risques financiers liés au modèle économique de la logistique.

Risque de crédit

Le risque de crédit découlant de la fourniture de services logistiques comprend le risque de défaillance sur les avoirs en caisse, les créances sur établissements financiers (avoirs en comptes courants, dépôts à terme), les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels et les autres créances (instruments financiers), ainsi que sur les immobilisations financières évaluées au coût amorti. Le risque de crédit maximal correspond aux montants figurant au bilan ainsi qu'aux montants des garanties fournies.

Les correctifs de valeur requis pour d'éventuelles futures défaillances sur les avoirs en comptes courants, les dépôts à terme et les créances sur établissements financiers sont déterminés compte tenu de l'historique des risques de défaillance ainsi que sur la base d'une estimation de la probabilité de réalisation de risques de défaillance à l'avenir. Le calcul des pertes de crédit attendues dans le modèle économique de la logistique repose sur le même modèle ECL que dans le modèle économique de PostFinance.

La solvabilité des contreparties importantes est surveillée en permanence. Aux fins de la gestion des risques, une limite – recalculée à intervalles réguliers – est fixée pour chaque contrepartie. Les créances à recouvrer auprès des contreparties importantes sont surveillées et documentées en permanence.

Les créances résultant de livraisons et prestations figurant au bilan proviennent en grande partie de la facturation des prestations de Services logistiques fournies aux clients commerciaux. Un contrôle d'adresse est effectué de manière systématique avant l'ouverture automatique de toute nouvelle relation client. S'il apparaît, au moment de l'enregistrement, qu'il faut s'attendre à un volume d'envois déposés important pour un client, la solvabilité est déterminée à l'aide d'un contrôle ad hoc. Une vérification exhaustive de la solvabilité lors de l'ouverture d'une relation client n'est pas applicable dans la pratique. Pour réduire les risques, des limites de crédit standard ou spécifiques au client sont donc fixées dans le système de facturation principal de Services logistiques. Si la limite est dépassée, une notification s'affiche automatiquement. En cas d'irrégularités, l'équipe Services Débiteurs et finances procède à des clarifications supplémentaires, par exemple au moyen d'une vérification de la solvabilité et, si nécessaire, procède à la modification des modalités de facturation ou de paiement. Si le risque de perte est trop élevé, les prestations ne sont fournies que contre paiement anticipé ou en espèces. Les mesures mentionnées précédemment sont appliquées également lors du suivi périodique des créances ouvertes dans le cadre de procédures de recouvrement ou de la liste des paiements en retard.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels et les autres créances (instruments financiers), on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9: un taux de défaillance historique est calculé chaque année au niveau de l'unité de comptabilisation. Pour tenir compte de l'évolution future de la solvabilité du débiteur, on prend également en considération une prime de risque. Les pertes attendues sur les créances en souffrance sont calculées à l'aide de fourchettes. En cas de retard de paiement de 1 à 90 jours, le correctif de valeur est de 10% au plus du montant de la créance (91 à 180 jours: 75% au plus; 181 à 360 jours: 100% au plus; plus de 360 jours: 100% au plus). Le montant du correctif de valeur est fixé compte tenu des informations sur la morale de paiement et la solvabilité du client fournies par la gestion des recouvrements, ainsi que des informations provenant du service de vente (branche, marché). La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée.

À la date de référence, les correctifs de valeur sur instruments financiers comptabilisés dans le modèle économique de la logistique étaient les suivants:

Logistique Correctifs de valeur instruments financiers	31.12.2022			31.12.2023		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Avoirs en caisse	1	–	1	1	–	1
Créances sur établissements financiers	1 055	0	1 055	921	0	921
Créances résultant de livraisons et prestations	694	–6	688	739	–9	730
Actifs contractuels	309	–	309	209	–	209
Autres créances	179 ¹	–2	177 ¹	176	–3	173
Immobilisations financières						
Coût amorti	142	–1	141	171	–5	166
Total instruments financiers	2 380¹	–9	2 371¹	2 217	–17	2 200

¹ Le poste du bilan Autres créances comprend aussi des créances résultant de dividendes. Jusqu'au 31 décembre 2022, ces dernières n'ont pas été comptabilisées dans les instruments financiers et n'ont pas été présentées dans le tableau ci-dessus. A compter du 31 décembre 2023, les créances résultant de dividendes sont présentées en tant qu'instruments financiers. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence à hauteur de 18 millions de francs.

À la date de référence, les créances en souffrance étaient les suivantes:

Logistique Créances échues	31.12.2022				31.12.2023			
	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an
En millions de CHF								
Créances résultant de livraisons et prestations	34	8	3	11	51	6	4	6
Autres créances	–	–	–	–	3	–	–	13
Total des créances échues	34	8	3	11	54	6	4	19

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, les correctifs de valeur sur les créances sur établissements financiers, sur les immobilisations financières évaluées au coût amorti, sur les créances résultant de livraisons et prestations et sur les autres créances (instruments financiers) étaient répartis comme suit entre les niveaux 1 à 3:

Logistique Correctifs de valeur sur instruments financiers	31.12.2022				31.12.2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
En millions de CHF								
ECL sur créances sur établissements financiers	–	0	–	0	–	0	–	0
ECL sur immobilisations financières au coût amorti	–1	–	–	–1	–1	–	–4	–5
Les correctifs de valeur ci-après ont été déterminés selon l'approche simplifiée								
ECL sur créances résultant de livraisons et prestations ¹				–7				–9
ECL sur autres créances ¹				–2				–3

¹ Valeur correspondant à la perte attendue sur la durée résiduelle

Les autres créances comprennent également les créances résultant de contrats de paiement par acomptes avec les entrepreneurs CarPostal. Étant donné que le matériel d'exploitation est remis à la valeur nominale conformément aux dispositions de l'Office fédéral des transports (OFT), il correspond à la juste valeur des créances. Il en a été tenu compte lors de la fixation du correctif de valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir entièrement ou à temps des obligations de paiement actuelles et futures. Assurant les activités de cash management, la Trésorerie du groupe garantit que la Poste dispose à tout moment de liquidités suffisantes pour remplir ses obligations de paiement sans pertes ni atteintes à sa réputation, même en situation de crise.

La liquidité de l'entreprise est pilotée et surveillée quotidiennement par la Trésorerie du groupe et fait l'objet de rapports mensuels à l'intention des décideurs au niveau du groupe. Le cash-flow du groupe donne lieu à une planification trimestrielle. Le montant minimal des liquidités (liquidité minimale/taux d'épuisement des liquidités [cash burn rate]) correspond au total des charges avec effet de trésorerie et des dépenses prévues au cours des 30 jours suivants. La planification du cash-flow à court terme est actualisée et surveillée en permanence. Le modèle économique de la logistique présente les échéances d'instruments financiers suivantes:

Logistique | Échéances des instruments financiers

31.12.2022

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans	Total
Actifs financiers						
Avoirs en caisse	1	–	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	315	640	100	–	–	1 055
Créances résultant de livraisons et prestations	667	10	11	–	–	688
Autres créances	30 ¹	23	77	47	–	177 ¹
Immobilisations financières						
Coût amorti	1	1	0	92	47	141
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	1	–	10	–	32	43
FVTOCI instruments de fonds propres	–	–	–	–	22	22
Total actifs financiers	1 015¹	674	198	139	101	2 127¹
Passifs financiers						
Autres engagements financiers						
Engagements envers des établissements financiers	133	99 ⁵	2	8	–	242 ⁵
Passifs locatifs ²	5	126	369	338	–	838
Placement privé ^{3, 4}	–	8	168	664	–	840
Autres	2	1 ⁵	8	16	–	27 ⁵
Engagements résultant de livraisons et prestations	240	0	0	–	–	240
Autres engagements	31	10	77	17	–	135
Total passifs financiers^{2, 3}	411	244	624	1 043	–	2 322

1 Le poste du bilan Autres créances comprend aussi des créances résultant de dividendes. Jusqu'au 31 décembre 2022, ces dernières n'ont pas été comptabilisées dans les instruments financiers et n'ont pas été présentées dans le tableau ci-dessus. A compter du 31 décembre 2023, les créances résultant de dividendes sont présentées en tant qu'instruments financiers. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence à hauteur de 18 millions de francs.

2 Jusqu'au 31 décembre 2022, les passifs locatifs étaient présentés à la valeur actuelle. A compter du 31 décembre 2023, les paiements minimaux au titre de la location sont désormais présentés. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

3 Jusqu'au 31 décembre 2022, le placement privé était présenté à la valeur comptable. A compter du 31 décembre 2023, la valeur nominale avec le coupon est désormais présentée. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

4 La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 775 millions de francs. Neuf tranches au total échéant entre 2026 et 2061 restent dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Le taux d'intérêt moyen de ces placements privés s'élève à 1,06%; fin 2022, leur durée résiduelle moyenne était de 9,5 ans.

5 Valeur ajustée. Un montant de 98 millions de francs a été transféré du poste Autres au poste Engagements envers des établissements financiers.

**Logistique | Echéances
des instruments financiers**

31.12.2023

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans	Total
Actifs financiers						
Avoirs en caisse	1	–	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	901	20	–	–	–	921
Créances résultant de livraisons et prestations	730	0	0	0	–	730
Autres créances	158	15	–	–	–	173
Immobilisations financières						
Coût amorti	39	0	0	86	41	166
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	–	–	–	–	27	27
FVTOCI instruments de fonds propres	–	–	–	–	15	15
Total actifs financiers	1 829	35	0	86	83	2 033
Passifs financiers						
Autres engagements financiers						
Engagements envers des établissements financiers	308	–	–	–	–	308
Dérivés	–	–	1	–	–	1
Passifs locatifs	13	137	406	348	–	904
Placement privé ¹	0	8	267	557	–	832
Autres	7	3	18	1	–	29
Engagements résultant de livraisons et prestations	261	4	–	–	–	265
Autres engagements	16	8	43	32	–	99
Total passifs financiers	605	160	735	938	–	2 438

¹ La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 775 millions de francs. Neuf tranches au total échéant entre 2026 et 2061 restent dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Le taux d'intérêt moyen de ces placements privés s'élève à 1,06%; fin 2023, leur durée résiduelle moyenne était de 8,4 ans.

Les autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement (point de vue du groupe) se composent comme suit:

Groupe Variations des autres engagements financiers							
En millions de CHF	Engagements envers des établissements financiers ¹	Instruments financiers dérivés	Passifs locatifs	Opérations de mise en pension	Placement privé	Autres ¹	Total
Etat au 01.01.2022	1 270	105	731	19 593	810	37	22 546
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	815	105	–	19 593	–	31	20 544
Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 01.01.2022	455	–	731	–	810	6	2 002
Augmentations avec effet de trésorerie	251	–	–	–	–	25	276
Diminutions avec effet de trésorerie	–471	–	–133	–	–35	–4	–643
Modifications du périmètre de consolidation	15	–	37	–	–	2	54
Ecart de change	–6	–	–1	–	–	1	–6
Autres variations avec effet de trésorerie	–2	–	145	–	0	–23	120
Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 31.12.2022	242	–	779	–	775	7	1 803
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	1 284	23	–	15 626	–	20	16 953
Etat au 31.12.2022	1 526	23	779	15 626	775	27	18 756
Etat au 01.01.2023	1 526	23	779	15 626	775	27	18 756
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	1 284	23	–	15 626	–	20	16 953
Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 01.01.2023	242	–	779	–	775	7	1 803
Augmentations avec effet de trésorerie	65	–	–	–	–	3	68
Diminutions avec effet de trésorerie	–4	–	–137	–	0	0	–141
Modifications du périmètre de consolidation	11	–	45	–	–	13	69
Ecart de change	–5	–	–3	–	–	0	–8
Autres variations avec effet de trésorerie	–1	1	147	–	0	–13	134
Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 31.12.2023	308	1	831	–	775	10	1 925
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	1 520	10	–	4 100	–	19	5 649
Etat au 31.12.2023	1 828	11	831	4 100	775	29	7 574

¹ Le poste Autres comprenait des engagements envers des établissements financiers pour l'exercice précédent. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

La variation des fonds des clients (PostFinance) présentés dans les engagements financiers est comprise dans le flux de trésorerie des activités d'exploitation.

Risque de change

Le risque de change est surveillé en permanence par la Trésorerie du groupe. Il est en outre continuellement réduit au moyen d'opérations de caisse et d'opérations de change à terme. Seuls sont détenus les avoirs en monnaie étrangère nécessaires pour remplir les obligations en devises à court terme. La surveillance est automatisée et assurée quotidiennement, au moyen de soldes transmis en temps réel. Les sociétés du groupe sans liaison automatisée transfèrent immédiatement leurs excédents de liquidités en monnaie étrangère au groupe.

Les bilans des devises ci-dessous présentent l'exposition au risque de change au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

Logistique Instruments financiers par monnaie	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
31.12.2022 En millions de CHF							
Actifs							
Avoirs en caisse	1	–	0	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	1 035	–	20	0	0	–	1 055
Créances résultant de livraisons et prestations	623	–	51	0	0	14	688
Autres créances	170 ¹	–	6	1	–	–	177 ¹
Immobilisations financières							
Coût amorti	21	–	97	23	–	–	141
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	17	–	15	11	–	–	43
Fonds de tiers							
Autres engagements financiers							
Engagements envers des établissements financiers	144	–	98 ²	–	–	–	242 ²
Dérivés	0	–	–	–	–	–	0
Passifs locatifs	736	–	–	–	–	–	736
Placement privé	775	–	–	–	–	–	775
Autres	22	–	5 ²	–	–	–	27 ²
Engagements résultant de livraisons et prestations	210	–	20	1	0	9	240
Autres engagements	125	–	10	–	–	–	135

1 Le poste du bilan Autres créances comprend aussi des créances résultant de dividendes. Jusqu'au 31 décembre 2022, ces dernières n'ont pas été comptabilisées dans les instruments financiers et n'ont pas été présentées dans le tableau ci-dessus. A compter du 31 décembre 2023, les créances résultant de dividendes sont présentées en tant qu'instruments financiers. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence à hauteur de 18 millions de francs.

2 Valeur ajustée. Un montant de 98 millions de francs a été transféré du poste Autres au poste Engagements envers des établissements financiers.

**Logistique | Instruments financiers
par monnaie**

31.12.2023
En millions de CHF

	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
Actifs							
Avoirs en caisse	1	–	0	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	907	–	14	0	0	–	921
Créances résultant de livraisons et prestations	675	–	47	0	0	8	730
Autres créances	173	–	–	–	–	–	173
Immobilisations financières							
Coût amorti	21	–	126	19	–	–	166
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	3	–	12	12	–	–	27
Fonds de tiers							
Autres engagements financiers							
Engagements envers des établissements financiers	215	–	93	–	–	–	308
Dérivés	1	–	–	–	–	–	1
Passifs locatifs	788	–	–	–	–	–	788
Placement privé	775	–	–	–	–	–	775
Autres	23	–	6	–	–	–	29
Engagements résultant de livraisons et prestations	243	–	17	0	0	5	265
Autres engagements	86	–	9	–	–	–	95

Risque de taux d'intérêt

Tous les financements et refinancements sont surveillés quotidiennement et les positions porteuses d'intérêts variables sont répliquées. Les rapports de trésorerie trimestriels incluent le calcul de la valeur actualisée nette (net present value), de la durée et de la variation de valeur en cas de mouvement parallèle de la courbe des taux de 1 point de base (DV01). Le risque de taux d'intérêt est ainsi réduit autant que possible.

Risque de prix des marchandises

La gestion des risques identifie, évalue et pilote le risque de prix des marchandises auquel le groupe est exposé. Des risques importants de prix des marchandises sont observés entre autres chez Services logistiques, en raison de la pression sur les marges due à une concurrence croissante dans le secteur des colis, et chez CarPostal, en raison de l'évolution des prix des carburants.

28.3 | Gestion des risques de PostFinance

Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- **les risques financiers**, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- **les risques stratégiques**, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- **les risques opérationnels**, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le concept dit des «trois lignes». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée

à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives des première et deuxième lignes et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne surveillent la gestion des risques de la première ligne en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés en particulier les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance. Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaboratrices et les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne surveillent le profil de risque de PostFinance à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au moins une fois par trimestre au comité directeur et au Conseil d'administration. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne.

En tant qu'élément de la troisième ligne, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
- Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
- Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité relatives des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
- Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR) Détenition d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
- Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat ainsi que les réserves OCI	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat et sur les capitaux propres
Risques stratégiques		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
Risques opérationnels		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné. Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante. À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la provision au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers de PostFinance

Une vue d'ensemble de la répartition des instruments financiers figurant au bilan consolidé de la Poste au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 entre les modèles économiques respectifs de PostFinance et de la logistique (autres sociétés) est présentée aux [pages 152 ss.](#)

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations figurant au bilan constituent une source de revenus essentielle de PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par une certaine part de placements à court terme également. Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

La sensibilité de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification adverse de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

PostFinance Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Déplacement bref vers le haut selon circ. FINMA 2019/2 ¹	-242	
Déplacement parallèle vers le haut selon circ. FINMA 2019/2 ¹		-304

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de crédit

PostFinance SA dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Au 31 décembre 2023, ces avoirs s'élevaient à 25 423 millions de francs (exercice précédent: 35 240 millions).

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. Les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, avec également la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de la solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants ou encore de critères ESG entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

La large diversification des placements financiers pour ce qui est des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Le tableau ci-après présente une vue d'ensemble des trois principales contreparties au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

PostFinance | Composition des principales contreparties¹

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	9 131	10 066
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	8 263	7 888
Confédération suisse, Berne	4 786	2 775

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-après présente une vue d'ensemble des trois principales expositions par pays au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

Composition des principales expositions par pays¹

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Suisse	47 731	46 925
Etats-Unis	5 720	5 637
France	2 938	3 269

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent à la suite de l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations de repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis 2008, avec la Banque Valiant SA depuis 2010 et avec Credit Exchange S.A. depuis 2023. Ce risque est entièrement supporté par les banques partenaires.

Dépréciations et analyse des pertes attendues

À la date de référence, les correctifs de valeur sur instruments financiers comptabilisés dans le modèle économique de PostFinance étaient les suivants:

PostFinance Correctifs de valeur sur instruments financiers	31.12.2022			31.12.2023		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Avoirs en caisse	1 327	–	1 327	1 277	–	1 277
Créances sur établissements financiers	38 091	–46	38 045	26 640	–46	26 594
Créances rémunérées sur clients	614	–7	607	499	–6	493
Créances résultant de livraisons et prestations	3	–	3	4	–	4
Actifs contractuels	30	–	30	29	–	29
Autres créances	240	0	240	342	0	342
Immobilisations financières						
Coût amorti	64 649	–27	64 622	64 194	–24	64 170
FVTOCI instruments de fonds de tiers	6 105	–4 ¹	6 105	6 309	–2 ¹	6 309
Total instruments financiers	111 059	–84	110 979	99 294	–78	99 218

1 Le correctif de valeur est saisi et actualisé dans les autres éléments du résultat global.

Les dépréciations sont déterminées sur la base du modèle des pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL). Conformément aux dispositions d'IFRS 9, cette approche est de type prospectif et le calcul intègre les attentes relatives à l'évolution future du cycle conjoncturel.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, sur les actifs contractuels et sur les autres créances, on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9, comme indiqué plus haut en relation avec le modèle économique de la logistique. Dans le modèle économique de PostFinance, les dépréciations sont globalement insignifiantes.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, les créances sur établissements financiers, les créances rémunérées ainsi que les immobilisations et les garanties financières réparties selon les niveaux ECL se présentaient comme suit:

PostFinance | Analyse des pertes attendues

En millions de CHF	31.12.2022				31.12.2023			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
Coût amorti								
Créances sur établissements financiers	38 045	–	46	38 091	26 594	–	46	26 640
Correctifs de valeur	0	–	–46	–46	0	–	–46	–46
Valeur comptable	38 045	–	–	38 045	26 594	–	–	26 594
Créances rémunérées sur clients	605	3	6	614	490	3	6	499
Correctifs de valeur	–3	–1	–3	–7	–2	–1	–3	–6
Valeur comptable	602	2	3	607	488	2	3	493
Obligations et prêts								
AAA à AA–	44 779	–	–	44 779	44 084	–	–	44 084
A+ à A–	14 343	–	–	14 343	13 959	–	–	13 959
BBB+ à BBB–	5 395	–	–	5 395	6 000	–	–	6 000
BB+ à B–	42	0	–	42	49	0	–	49
Sans notation	79	–	11	90	92	–	10	102
Total	64 638	0	11	64 649	64 184	0	10	64 194
Correctifs de valeur	–16	0	–11	–27	–14	0	–10	–24
Valeur comptable	64 622	0	0	64 622	64 170	0	0	64 170
FVTOCI								
Instruments de fonds de tiers								
AAA à AA–	1 946	–	–	1 946	2 009	–	–	2 009
A+ à A–	3 132	–	–	3 132	3 676	–	–	3 676
BBB+ à BBB–	1 027	–	–	1 027	624	–	–	624
Valeur comptable	6 105	–	–	6 105	6 309	–	–	6 309
Correctifs de valeur	–4	–	–	–4	–2	–	–	–2
Garanties financières								
Garanties financières	63	–	–	63	53	–	–	53

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2023, les perspectives étaient marquées par une grande incertitude, notamment en raison d'une possible situation de pénurie d'énergie et d'une inflation persistante. Ces risques ne se sont pas davantage matérialisés au cours de l'année 2023 et ont suivi une trajectoire baissière. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation de la pondération des scénarios se traduit par une diminution de 4,5 millions de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.

Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations. Le tableau ci-après présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou d'autres accords comparables. Pour ce qui est des opérations de mise en pension et de prise en pension, sont utilisés aussi bien le contrat-cadre suisse pour opérations de repo (version multilatérale) que le contrat sur l'exécution d'opérations de repo (Agreement on the Settlement of Repo Transactions, ou Triparty Service Agreement). Pour les opérations de prêt de titres, il existe aussi un contrat-cadre ainsi que des contrats de gestion tripartite des sûretés (Triparty Collateral Management, TCM) entre SIX Group SA, des parties tierces et PostFinance.

PostFinance Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
31.12.2022, en millions de CHF						
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	1 179	–	1 179	–	–115	1 064
Opérations de prise en pension	10	–	10	–	–10	–
PostFinance Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables						
31.12.2022, en millions de CHF						
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	23	–	23	–	–2	21
Opérations de mise en pension	15 626	–	15 626	–	–15 673	–
Prêts de titres et accords similaires	1 658	–	1 658	–	–1 768	–
PostFinance Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables						
31.12.2023, en millions de CHF						
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	1 330	–	1 330	–	–1 346	–
PostFinance Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables						
31.12.2023, en millions de CHF						
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	10	–	10	–	–1	9
Opérations de mise en pension	4 100	–	4 100	–	–4 107	–
Prêts de titres et accords similaires	1 836	–	1 836	–	–1 942	–

Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

PostFinance | Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	10	–
dont saisies en créances sur établissements financiers	10	–
Engagements		
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	15 626	4 100
dont saisies en engagements/autres engagements financiers	15 626	4 100
Couverture des titres		
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	17 331	5 943
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions	1 658	1 836
dont saisies dans immobilisations financières détenues au coût amorti	1 627	1 823
dont saisies dans immobilisations financières FVTOCI instruments de fonds de tiers	31	13
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension	1 768	1 942

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois et à long terme. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur le marché interbancaire. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon d'un mois, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR).

PostFinance | Liquidité avec un horizon à court terme

En pour cent	31.12.2022	31.12.2023
Ratio de liquidité à court terme	155%	219%

Pour garantir la liquidité avec un horizon un peu plus lointain, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La stabilité du financement à long terme, autrement dit avec un horizon d'un an, est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR).

PostFinance | Financement stable à long terme

En pour cent	31.12.2022	31.12.2023
Ratio structurel de liquidité à long terme	168%	184%

Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et des passifs financiers en fonction de leur durée résiduelle au jour de clôture du bilan.

PostFinance | Echéances

31.12.2022

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Avoirs en caisse	1 327	–	–	–	1 327
Créances sur établissements financiers	38 091	–	–	–	38 091
Créances rémunérées sur clients	615	–	–	–	615
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Coût amorti	2 238	7 054	31 187	24 023	64 502
FVTOCI instruments de fonds de tiers	231	1 100	3 944	1 232	6 507
FVTPL instruments de fonds de tiers	0	0	3	–	3
Total des actifs financiers non dérivés	42 502	8 154	35 134	25 255	111 045
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–3 852	–717	–20	–	–4 589
Entrées	3 918	734	20	–	4 672
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–146	–93	–263	–2 831	–3 333
Entrées	129	41	147	2 816	3 133
Total des actifs financiers dérivés	49	–35	–116	–15	–117
Passifs financiers					
Comptes postaux	63 755	–	–	–	63 755
Comptes d'épargne et de placement	25 184	–	–	–	25 184
Obligations de caisse pour clients	1	2	8	0	11
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	1 044	–	–	1 044
Total des fonds des clients	88 940	1 046	8	0	89 994
Engagements envers des établissements financiers	1 284	–	–	–	1 284
Autres engagements financiers ¹	1	8	17	36	62
Opérations de mise en pension	15 626	–	–	–	15 626
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)¹	16 911	8	17	36	16 972
Garanties financières irrévocables	5	31	14	13	63
Engagements de crédit irrévocables	–	10	0	208	218
Total des postes hors bilan	5	41	14	221	281
Total des passifs financiers non dérivés¹	105 856	1 095	39	257	107 247
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–1 971	–465	–20	–	–2 456
Entrées	1 954	461	20	–	2 435
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–51	–137	–	–	–188
Entrées	50	135	–	–	185
Total des passifs financiers dérivés	–18	–6	0	–	–24

¹ Jusqu'au 31 décembre 2022, les passifs locatifs étaient présentés à la valeur actuelle. A compter du 31 décembre 2023, les paiements minimaux au titre de la location sont désormais présentés. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

PostFinance | Echéances

31.12.2023

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Avoirs en caisse	1 277	–	–	–	1 277
Créances sur établissements financiers	26 392	250	–	–	26 642
Créances rémunérées sur clients	333	–	166	–	499
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Coût amorti	1 550	8 119	30 888	23 755	64 312
FVTOCI instruments de fonds de tiers	439	776	3 623	1 642	6 480
FVTPL instruments de fonds de tiers	1	1	2	–	4
Total des actifs financiers non dérivés	29 992	9 146	34 679	25 397	99 214
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–5 996	–1 121	–1	–	–7 118
Entrées	6 140	1 152	1	–	7 293
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–159	–113	–735	–2 584	–3 591
Entrées	148	85	730	2 661	3 624
Total des actifs financiers dérivés	133	3	–5	77	208
Passifs financiers					
Comptes postaux	62 218	–	–	–	62 218
Comptes d'épargne et de placement	25 096	–	–	–	25 096
Obligations de caisse pour clients	2	4	112	5	123
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	1 684	–	–	1 684
Total des fonds des clients	87 316	1 688	112	5	89 121
Engagements envers des établissements financiers	1 514	6	–	–	1 520
Autres engagements financiers	0	8	20	34	62
Opérations de mise en pension	4 100	–	–	–	4 100
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)	5 614	14	20	34	5 682
Garanties financières irrévocables	2	20	18	13	53
Engagements de crédit irrévocables	–	–	–	149	149
Total des postes hors bilan	2	20	18	162	202
Total des passifs financiers non dérivés	92 932	1 722	150	201	95 005
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–610	–191	–1	–	–802
Entrées	603	189	1	–	793
Total des passifs financiers dérivés	–7	–2	0	–	–9

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat et dans les autres éléments du résultat global (OCI) par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les fluctuations de valeur des instruments qui sont portés au bilan à la juste valeur (p. ex. positions en actions, fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions à revenu fixe disponibles à la vente et instruments de couverture afférents) influencent la volatilité des autres éléments du résultat global et éventuellement du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VaR) et limité par le Conseil d'administration, au niveau du compte de résultat comme à celui des autres éléments du résultat global. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations des autres éléments du résultat global IFRS et du compte de résultat IFRS sur une année. La VaR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage.

Le tableau ci-après présente le risque de marché calculé au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

PostFinance Valeur à risque résultant du risque de marché		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Valeur à risque compte de résultat agrégée	11	14
Valeur à risque compte de résultat due au risque de change	5	8
Valeur à risque compte de résultat due au risque de cours des actions	–	–
Valeur à risque compte de résultat due au risque de spread de crédit	4	4
Valeur à risque compte de résultat due au risque de taux d'intérêt	2	2
Valeur à risque OCI agrégée	171	225
Valeur à risque OCI due au risque de change	0	0
Valeur à risque OCI due au risque de cours des actions	15	21
Valeur à risque OCI due au risque de spread de crédit	83	78
Valeur à risque OCI due au risque de taux d'intérêt	73	126

Le tableau ci-après présente l'exposition au risque de change dans le modèle économique de PostFinance au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

PostFinance Instruments financiers par monnaie	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères				Total
		EUR	USD	GBP	Autres	
31.12.2022 En millions de CHF						
Actifs						
Avoirs en caisse	1 238	89	–	–	–	1 327
Créances sur établissements financiers	37 983	45	4	0	13	38 045
Créances rémunérées sur clients	606	1	0	0	0	607
Créances résultant de livraisons et prestations	3	–	–	–	–	3
Autres créances	156	51	30	–	3	240
Immobilisations financières						
Coût amorti	55 970	5 332	2 773	–	547	64 622
FVTOCI instruments de fonds de tiers	–	4 557	1 504	–	44	6 105
Fonds de tiers						
Fonds des clients (PostFinance)	87 146	2 197	556	48	47	89 994
Autres engagements financiers sans dérivés						
Engagements envers des établissements financiers	1 272	9	3	0	0	1 284
Passifs locatifs	43	–	–	–	–	43
Opérations de mise en pension	15 626	–	–	–	–	15 626
Autres	–	–	–	–	–	–
Engagements résultant de livraisons et prestations	33	1	0	0	–	34
Autres engagements	7	0	0	0	0	7

PostFinance Instruments financiers par monnaie	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères				Total
		EUR	USD	GBP	Autres	
31.12.2023 En millions de CHF						
Actifs						
Avoirs en caisse	1 189	88	–	–	–	1 277
Créances sur établissements financiers	26 570	10	3	0	11	26 594
Créances rémunérées sur clients	492	1	0	0	0	493
Créances résultant de livraisons et prestations	4	–	–	–	–	4
Autres créances	210	88	38	1	5	342
Immobilisations financières						
Coût amorti	54 962	5 614	2 682	114	798	64 170
FVTOCI instruments de fonds de tiers	–	4 568	1 741	–	–	6 309
Fonds de tiers						
Fonds des clients (PostFinance)	86 485	2 093	459	43	41	89 121
Autres engagements financiers sans dérivés						
Engagements envers des établissements financiers	1 463	56	1	–	0	1 520
Passifs locatifs	43	–	–	–	–	43
Opérations de mise en pension	4 100	–	–	–	–	4 100
Engagements résultant de livraisons et prestations	29	2	0	0	0	31
Autres engagements	29	1	0	0	0	30

Risques opérationnels et stratégiques

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, selon lequel il s'agit de risques de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes, ou à des événements externes. Les risques stratégiques couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

La propension au risque est définie par le Conseil d'administration de PostFinance SA sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives, compte tenu de différentes perspectives, et joue un rôle essentiel dans la planification des activités de PostFinance. Le respect de la propension au risque est garanti par le processus de gestion des risques. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés et des limites correspondantes, ce dernier garantit que les risques pris sont conformes, dans les conditions commerciales attendues, à la propension au risque et que la capacité de risque, en particulier les exigences légales et réglementaires, sont respectées. De plus, il existe un plan d'urgence et de stabilisation qui présente, sous la forme de différents instruments, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité des activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien des fonctions d'importance systémique.

La propension au risque pour les risques opérationnels est définie selon les principes suivants: ne sont pas tolérés les risques opérationnels qui seraient susceptibles, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions. PostFinance SA respecte les dispositions de la circulaire FINMA 2023/1 «Risques et résilience opérationnels – banques».

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Une évaluation de l'ampleur des risques stratégiques fait l'objet d'un rapport périodique au Conseil d'administration. Dans le cadre de la planification des fonds propres, il est montré au Conseil d'administration si la stratégie est viable dans le respect des exigences réglementaires en termes de capitaux et de liquidité.

28.4 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (groupe)

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. PostFinance détient de tels instruments pour gérer le risque de taux d'intérêt actuel et futur ainsi que le risque de change. Ces dérivés incluent des swaps de taux d'intérêt, des swaps combinés d'intérêts et de devises et des opérations de change à terme (FX forwards). Dans le modèle économique de la logistique, des dérivés sont sporadiquement détenus pour couvrir le risque de change et le risque de prix des matières premières.

Les opérations de couverture ne sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture, micro-couvertures) que pour PostFinance. La comptabilité de couverture s'applique lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des opérations de base couvertes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés par PostFinance

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change auquel PostFinance s'expose est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). PostFinance applique en l'occurrence la comptabilité de couverture. Cette méthode a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. La seconde méthode permet au contraire de profiter des potentiels de diversification et de s'ouvrir des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité. Le risque de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères est en l'occurrence couvert par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme roulantes.

Le risque de change des autres instruments financiers est couvert par des opérations de change à terme roulantes.

PostFinance se sert de swaps de taux d'intérêt pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt (micro-couvertures) sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-après sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée au moyen d'une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset». Ensuite, une comparaison est établie entre les variations absolues de valeur de l'opération de base et de l'instrument de couverture pour la période concernée.

Dans la vue d'ensemble ci-après, les dérivés souscrits sur ordre de clients de PostFinance sont présentés en tant que dérivés détenus à des fins de négoce.

Groupe Vue d'ensemble des instruments financiers dérivés	31.12.2022		31.12.2023	
	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative
En millions de CHF				
Couvertures du cash-flow				
Risque de change				
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	–	944	–
Autres				
Opérations conclues, mais non exécutées	0	0	0	–
Couvertures de la juste valeur				
Risques de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	439	1	208	–
Dérivés à des fins de couverture, sans comptabilité de couverture				
Risque de change				
Opérations de change à terme	81	17	175	3
Autres				
Swaps de matières premières	10	0	–	1
Dérivés à des fins de négoce				
Risque de change				
Opérations de change à terme	2	5	3	7
Total des instruments financiers dérivés	1 189	23	1 330	11

Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (monnaies: EUR, USD et SEK).

PostFinance Volume des contrats de couverture du cash-flow					
En millions de CHF	Echéance				
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31.12.2022					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	275	1 232	4 287	1 301	7 095
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	-	-	-	18
31.12.2023					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	510	932	4 111	1 758	7 311
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	2	-	-	-	2

Les valeurs de remplacement positives sont portées au bilan sous les immobilisations financières et les valeurs de remplacement négatives sous les autres engagements financiers.

Les montants ci-après provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

PostFinance Variation des instruments de couverture du cash-flow						
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur durant l'exercice sous revue prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture saisie dans les autres éléments du résultat global	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres éléments du résultat global dans le compte de résultat
			31.12.2022			
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	-	422 ¹	422 ¹	-	-181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	0	0	0	-	-
31.12.2023						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	944	-	466	466	-	-371
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	-	0	0	-	-

¹ Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant les périodes sous revue, les effets ci-après provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

PostFinance Effets opérations de base couvertures du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Réserves de couverture
En millions de CHF		
31.12.2022		
Risque de change		
FVTOCI		
Obligations	-422 ¹	78
31.12.2023		
Risque de change		
FVTOCI		
Obligations	-466	134

¹ Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ont varié comme suit:

PostFinance Réserves de couverture	2022	2023
En millions de CHF		
Etat au 01.01.	-92	64
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	422 ¹	466
Autres	0	0
Variation des coûts de couverture		
Risque de change		
Spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-49	-39
Montant net reclassé des réserves de couverture dans le compte de résultat		
Risque de change	-181	-371
découlant de relations de couverture supprimées	0	-
découlant des variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	12	16
Variation des impôts latents sur le bénéfice	-36	-11
Etat au 31.12.	64	109

¹ Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

PostFinance Flux de fonds (non actualisés)	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2022				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37
31.12.2023				
Entrées de fonds	23	45	223	66
Sorties de fonds	-50	-108	-424	-110

Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

PostFinance Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31.12.2022					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	50	135	–	2 756	2 941
31.12.2023					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	–	–	300	2 456	2 756

Les valeurs de remplacement positives sont portées au bilan sous les immobilisations financières et les valeurs de remplacement négatives sous les autres engagements financiers.

Les montants ci-après provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

PostFinance Variation des instruments de couverture de la juste valeur				Variation de la juste valeur durant l'exercice sous revue prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Inefficacité saisie dans le compte de résultat
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative			
31.12.2022					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480		–
31.12.2023					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	208	–	–237		–

Durant les périodes sous revue, les montants ci-après provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

PostFinance Effets opérations de base couvertures de la juste valeur		Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Montant cumulé restant au bilan résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base			
31.12.2022				
Risques de taux d'intérêt				
Coût amorti				
Obligations	2 241	-416	-431	5
Prêts	275	-25	-49	-
31.12.2023				
Risques de taux d'intérêt				
Coût amorti				
Obligations	2 373	-196	220	3
Prêts	192	-8	17	-

28.5 | Gestion du capital de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres conforme aux usages de la branche. Elle tient compte parallèlement des objectifs fixés par le propriétaire relatifs au plafond d'endettement et au maintien durable de la valeur de l'entreprise. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Se chiffrant actuellement à 775 millions de francs (31 décembre 2022: 775 millions), la dette externe – sous la forme en particulier de placements privés – peut être entièrement compensée par les actifs liquides disponibles, si bien que cette valeur cible est respectée. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus réalisés rapportés au coût économiquement correct du capital engagé, la base du coût du capital étant déterminée par une comparaison dans la branche.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales et tient également compte des objectifs fixés par le Conseil fédéral ainsi que des exigences de l'économie d'entreprise. Parmi ces dernières, l'obtention d'une structure du capital adaptée aux risques et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan.

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse déterminait par voie de décision que PostFinance SA était un groupe financier d'importance systémique. Cette décision avait pour conséquence de soumettre PostFinance SA aux exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR). La publication détaillée des fonds propres conformément aux prescriptions applicables aux banques d'importance systémique figure dans les documents séparés «Publication des fonds propres» et «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique» de PostFinance SA.

29 | Données de juste valeur

29.1 | Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des passifs financiers, des actifs biologiques ainsi que des immeubles de placement au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs	31.12.2022		31.12.2023	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
En millions de CHF				
Actifs financiers évalués à la valeur de marché				
Immobilisations financières				
FVTOCI				
Actions	268	268	322	322
Obligations	6 105	6 105	6 309	6 309
FVTPL obligatoire				
Actions	38	38	31	31
Obligations	4	4	5	5
Fonds	122	122	110	110
Valeurs de remplacement positives	1 189	1 189	1 330	1 330
Actifs financiers non évalués à la valeur de marché				
Immobilisations financières				
Coût amorti				
Obligations	50 467	47 341	49 973	48 556
Prêts	14 295	13 322	14 363	13 906
Autres actifs évalués à la valeur de marché moins les frais de vente				
Actifs biologiques	–	–	41	41
Autres actifs non évalués à la valeur de marché				
Immeubles de placement	432	782	428	772
Passifs financiers évalués à la valeur de marché				
Autres engagements financiers				
Valeurs de remplacement négatives	23	23	11	11
Paiements additionnels (earnouts)	20	20	19	19
Autres engagements				
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	104	104	70	70
Passifs financiers non évalués à la valeur de marché				
Autres engagements financiers				
Placement privé	775	709	775	759

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers (hormis les placements privés) correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

29.2 | Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché.

- Niveau 1** Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.
- Niveau 2** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risques et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

- Niveau 3** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs	31.12.2022				31.12.2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
En millions de CHF								
FVTOCI								
Actions	152	–	116	268	214	–	108	322
Obligations	5 741	364	–	6 105	6 187	122	–	6 309
FVTPL obligatoire								
Actions	–	–	38	38	–	–	31	31
Obligations	–	–	4	4	–	–	5	5
Fonds	–	122	–	122	–	110	–	110
Valeurs de remplacement positives	10	1 179	–	1 189	–	1 330	–	1 330
Coût amorti								
Obligations	41 999	5 342	–	47 341	42 653	5 903	–	48 556
Prêts	–	13 321	1	13 322	–	13 904	2	13 906
Valeurs de remplacement négatives	0	23	–	23	1	10	–	11
Paiements additionnels (earnouts)	–	–	20	20	–	–	19	19
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	104	104	–	–	70	70
Placement privé	–	709	–	709	–	759	–	759
Actifs biologiques	–	–	–	–	–	–	41	41
Immeubles de placement	–	–	782	782	–	–	772	772

Les acquisitions de SPOTME Holding SA et terreActive SA réalisées au cours de l'exercice sous revue ainsi que celles de Hacknowledge SA, unblu inc., T2i Holding SA, Bring! Labs AG et DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG effectuées au cours des exercices précédents sont liées à des engagements résultant d'options de vente (options put) sur des parts minoritaires. Les engagements financiers nés des options de vente sont comptabilisés à la juste valeur et actualisés à la valeur actuelle sur la base du taux de coût des capitaux de tiers. Les calculs de la juste valeur reposent sur le nombre maximal d'options pouvant être exercées à un prix calculé sur la base des prévisions relatives à l'évolution des résultats et du chiffre d'affaires. Les engagements résultant d'options de vente ont diminué malgré les nouvelles acquisitions. Cette diminution est essentiellement due à l'ajustement des chiffres prévisionnels relatifs à certaines entreprises acquises au cours des années précédentes ainsi qu'à l'exercice de l'option sur Tresorit S.A.

Sensibilité de la juste valeur de l'engagement résultant des options put sur les parts minoritaires d'unblu inc. au 31 décembre 2023:

Instrument financier	Méthode d'évaluation	Paramètres d'entrée non observables importants	Fourchette	Sensibilité de la juste valeur par rapport à des paramètres d'entrée non observables
Options de vente sur des parts minoritaires d'unblu inc.	Valeur actuelle estimée du montant de rachat en cas d'exercice complet par la contrepartie	Valeur de l'entreprise sur la base du chiffre d'affaires	Floor: CHF 15,6 mio. Cap: CHF 124,4 mio.	Une diminution de 10 points de pourcentage de la valeur de l'entreprise avec une marge EBITDA inchangée entraînerait une baisse de CHF 1,9 mio. de la juste valeur.
		Réduction sur la valeur de l'entreprise basée sur la marge EBITDA	Floor: 0% Cap: 60%	Une diminution de 10 points de pourcentage de la réduction, pour une valeur d'entreprise inchangée, entraînerait une augmentation d'environ CHF 2,5 mio. de la juste valeur.

Pour des informations supplémentaires sur les paiements additionnels (earnouts), voir la note 5.2 Actifs et engagements résultant des acquisitions.

Les instruments de fonds propres non cotés du niveau 3 sont présentés soit dans la catégorie «FVTOCI», soit dans la catégorie «FVTPL obligatoire». Quelques participations mineures, surtout dans des start-up, sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL). Le groupe détient en outre des participations stratégiques à long terme dans des fournisseurs d'infrastructure et de services qui sont évaluées à la juste valeur et dont les variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces participations est déterminée à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés, de la méthode de la valeur de rendement ou, lorsque c'est indiqué, sur la base de la valeur d'actif nette (net asset value) annoncée ou publiée et corrigée des éventuels facteurs pertinents. Dans quelques cas (participations mineures), à des fins de simplification, le coût d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur est réputé constituer une estimation adéquate de la juste valeur.

La juste valeur moins les frais de vente des actifs biologiques de niveau 3 est déterminée à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés. Les paramètres d'évaluation et les sensibilités appliquées sont décrits à la note 21 Actifs biologiques.

En 2022 et en 2023, les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur et classés au niveau 3 ont varié comme suit:

**Hierarchie de la juste valeur:
variations au niveau 3**

En millions de CHF	Actifs financiers		Autres actifs	
	FVTOCI	FVTPL obligatoire	Actifs biologiques	Passifs financiers
Etat au 01.01.2022	95	26	-	59
Bénéfices/Pertes saisis dans le compte de résultat	-	3	-	-3
Bénéfices/Pertes saisis dans les autres éléments du résultat global	-1	-	-	-
Réévaluation via les réserves issues des bénéfices	-	-	-	2
Entrées	22	17	-	75
Sorties	0	-4	-	-9
Etat au 31.12.2022	116	42	-	124
Etat au 01.01.2023	116	42	-	124
Bénéfices/Pertes saisis dans le compte de résultat	-	1	1	0
Bénéfices/Pertes saisis dans les autres éléments du résultat global	-23	-	-	-
Réévaluation via les réserves issues des bénéfices	-	-	-	-38
Entrées	7	10	40	17
Sorties	-	-9	-	-14
Reclassements de FVTPL obligatoire vers FVTOCI	8	-8	-	-
Etat au 31.12.2023	108	36	41	89

La valeur des instruments de niveau 3 repose sur des paramètres d'entrée non observables laissés à l'appréciation du management, dans les limites d'une fourchette appropriée. L'élément essentiel pour l'évaluation des instruments de fonds propres à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés est le taux appliqué pour actualiser les flux de paiement futurs. Une variation de la valeur d'actif nette de participations non cotées se traduit par une variation proportionnelle de la juste valeur des actions concernées.

Les bénéfices et les pertes des immobilisations financières FVTPL sont présentés dans le résultat financier pour le modèle économique de la logistique et dans le résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire (produits des services financiers) pour le modèle économique de PostFinance.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, aucun reclassement n'a été opéré entre les différents niveaux. Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue.

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants ou internes disposant des compétences nécessaires.

Immeubles de placement

Texte, %, millions de CHF	Méthode d'évaluation	Taux d'actualisation	Juste valeur
31.12.2022			
Bellinzone, Viale Stefano Franscini 30	Valeur de rendement	2,8	10
Berne PostParc, Schanzenstrasse 4/5	Cash-flow actualisé	2,9	373
Delémont ¹ , Place de la Poste	Cash-flow actualisé	3,4	77
Dübendorf, Wilstrasse 13 + 15	Cash-flow actualisé	2,7	23
Frauenfeld Cupola, Rheinstrasse 1	Cash-flow actualisé	3,1	39
Interlaken, Marktgasse 1	Cash-flow actualisé	3,3	18
Zurich, Franklinstrasse 27	Cash-flow actualisé	3,0	83
Zurich, Molkenstrasse 8 + 10	Cash-flow actualisé	2,3	33
Zollikofen, Schulhausstrasse 27	Cash-flow actualisé	2,8	21
Martigny ¹ , Avenue de la Gare 34	Cash-flow actualisé	3,3	30
Volketswil ¹ , Im Zentrum 14/16	Cash-flow actualisé	2,8	21
Zoug ¹ , Postplatz 1	Cash-flow actualisé	3,2	22
Riehen ¹ , Bahnhofstrasse 25	Cash-flow actualisé	3,3	13
Genève ¹ , Rue du Vieux-Collège 3	Cash-flow actualisé	3,5	19
31.12.2023			
Bellinzone, Viale Stefano Franscini 30	Valeur de rendement	2,9	9
Berne PostParc, Schanzenstrasse 4/5	Cash-flow actualisé	3,0	365
Delémont, Place de la Poste	Cash-flow actualisé	3,5	72
Dübendorf, Wilstrasse 13 + 15	Cash-flow actualisé	2,8	23
Frauenfeld Cupola, Rheinstrasse 1	Cash-flow actualisé	3,2	39
Interlaken, Marktgasse 1	Cash-flow actualisé	3,4	17
Zurich, Franklinstrasse 27	Cash-flow actualisé	3,1	81
Zurich, Molkenstrasse 8 +10	Cash-flow actualisé	2,4	32
Zollikofen, Schulhausstrasse 27	Cash-flow actualisé	2,9	20
Martigny, Avenue de la Gare 34	Cash-flow actualisé	3,3	30
Volketswil, Im Zentrum 14/16	Cash-flow actualisé	2,9	20
Zoug, Postplatz 1	Cash-flow actualisé	3,2	22
Riehen ¹ , Bahnhofstrasse 25	Cash-flow actualisé	3,2	17
Genève ¹ , Rue du Vieux-Collège 3	Cash-flow actualisé	3,5	25

¹ Immeuble en construction

Les revenus locatifs pris en considération dans l'estimation reflètent l'état actuel des baux et illustrent la situation du marché local pour chaque immeuble.

Les coûts d'exploitation et d'entretien reposent principalement sur des valeurs empiriques ressortant des comptes des immeubles des dernières années ainsi que sur des valeurs de référence.

30 | Périmètre de consolidation

30.1 | Filiales

En tant que maison mère du groupe, La Poste Suisse SA détient 100% des parts de Poste CH SA, Poste CH Communication SA, Poste CH Réseau SA, CarPostal SA et PostFinance SA.

Les sociétés ci-après sont entièrement consolidées.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Suisse						
1	Poste CH SA	Berne	CHF	10 000	100*	100*
1	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
1	SecurePost SA en liquidation	Oensingen	CHF	4 000	100	100
1	B-Sped Logistics (Suisse) SA	Boncourt	CHF	200	100	100
1	Relatra AG	Tägerwilen	CHF	180	100	100
1	DESTINAS AG	Tägerwilen	CHF	140	100	100
1	Walli-Trans AG	Leuk	CHF	100	100	100
1	BPS Speditions-Service AG	Pfungen	CHF	100	100	100
1	BPS Speditions-Service Basel AG, Pratteln ¹	Pratteln	CHF	–	100	–
1	notime AG ²	Zurich	CHF	–	100	–
1	notime (Schweiz) AG	Zurich	CHF	115	100	100
1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
1	ASMIQ AG ³	Zurich	CHF	–	100	–
1	Bring! Labs AG	Zurich	CHF	241	82	82
1	EDS Media AG	Meilen	CHF	150	100	100
1	Iemoli Trasporti SA	Chiasso	CHF	100	100	100
1	InTraLog Hermes AG	Pratteln	CHF	100	100	100
1	InTraLog Overseas AG	Kloten	CHF	200	100	100
1	Livesystems Group SA	Köniz	CHF	130	100	100
1	Livesystems SA	Köniz	CHF	100	100	100
1	Livesystems dooh SA	Köniz	CHF	100	100	100
1	Otto Schmidt SA ¹	Pratteln	CHF	–	100	–
1	Steriplus AG	Kaltbrunn	CHF	550	65	65
1	Stella Brandenberger Transporte AG	Pratteln	CHF	150	100	100
1	MW Partners Holding SA	Froideville	CHF	708	100	100
1	Stericenter SA	Cugy	CHF	400	100	100
1	Mediwar AG	Muri AG	CHF	200	100	100
1	Marcel Blanc et Cie S.A.	Le Mont-sur-Lausanne	CHF	100	100	100
1	resot.care SA	Froideville	CHF	100	100	100
1	eoscop AG	Balsthal	CHF	100	100	100
1	H. Bucher Internationale Transporte AG	Alpnach	CHF	100	100	100
1	Kickbag GmbH	Saint-Gall	CHF	20	100	100
1	Gaiser Transport AG ⁴	Ramsen	CHF	100	–	100
1	STERIPARC SA ⁵	Yverdon-les-Bains	CHF	100	–	60
2	Poste CH Communication SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
2	DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG	Hochdorf	CHF	1 000	82	82
2	KLARA Business SA ⁶	Lucerne	CHF	545	50	70
2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100
2	Tresorit Group SA ⁷	Zurich	CHF	100	–	100
2	Tresorit AG ⁸	Zurich	CHF	100	90	100
2	Hacknowledge SA	Morges	CHF	276	80	80
2	Post Sanela Health AG ⁹	Zurich	CHF	400	75	75
2	T2i Holding SA	Sierre	CHF	100	51	51
2	Groupe T2i Suisse SA	Sierre	CHF	1 000	51	51

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

1 Fusion au sein de InTraLog Hermes AG

2 Fusion au sein de notime (Schweiz) AG

3 Fusion au sein de Poste CH SA

4 Achat de parts (100%)

5 Achat de parts (60%)

6 Augmentations de capital et achat de parts (environ 7%)

7 Création (100%) en raison du transfert de siège de Tresorit S.A. du Luxembourg en Suisse

8 Modification indirecte des parts en raison d'un achat de parts (environ 10%) de Tresorit S.A.

9 Changement de raison sociale (auparavant axsansa AG)

Segment

1 = Services logistiques

2 = Services de communication

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Suisse						
2	unblu inc. ¹⁰	Bâle	CHF	335	51	54
2	Unblu Cloud GmbH ¹¹	Bâle	CHF	–	51	–
2	Unblu adiacom AG ^{12, 13}	Bâle	CHF	100	51	54
2	SPOTME Holding SA ¹⁴	Lausanne	CHF	427	–	96
2	SPOTME SA ¹⁴	Lausanne	CHF	350	–	96
2	TAC.CH SA ¹⁵	Aarau	CHF	100	–	100
2	terreActive SA ¹⁶	Aarau	CHF	100	–	80
3	Poste CH Réseau SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
4	CarPostal SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
4	Post Company Cars SA	Berne	CHF	100	100*	100*
5	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
6	Poste CDR SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
6	Poste Immobilier Management et Services SA	Berne	CHF	1 000	100	100
6	Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	100*	100*
6	Swiss Post Insurance SA ¹⁷	Berne	CHF	30 000	–	100*
Bulgarie						
2	Unblu Services Bulgaria EOOD ¹³	Sofia	BGN	1	51	54
2	SPOTME EOOD ¹⁴	Sofia	BGN	5	–	96
Allemagne						
1	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
1	Bächle Logistics GmbH	Villingen-Schwenningen	EUR	326	100	100
1	Bring! Labs Deutschland GmbH	Berlin	EUR	25	82	82
1	OSA Spedition GmbH ¹⁸	Efringen-Kirchen	EUR	350	91	100
1	OSA Logistik GmbH	Hambourg	EUR	100	100	100
1	Ost-West Cargo Europe GmbH Internationale Spedition	Stuttgart	EUR	50	100	100
1	LS Deutschland Holding GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	25	100	100
1	LS Immobilienbewirtschaftungs GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	100	100	100
1	LCV GmbH	Villingen-Schwenningen	EUR	25	100	100
2	Tresorit GmbH ¹⁹	Munich	EUR	25	90	100
2	Unblu GmbH ¹³	Francfort-sur-le-Main	EUR	25	51	54
6	CDR-Services Deutschland GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	25	100	100
France						
1	B-Sped Logistics (France) SARL	Fêche-l'Église	EUR	15	100	100
1	PORTMANN GESTION SAS ¹⁵	Sausheim	EUR	37	–	100
1	PORTMANN LOGISTICS SARL ¹⁵	Sausheim	EUR	50	–	100
1	TRANSPORTS PORTMANN SAS ¹⁵	Sausheim	EUR	500	–	100
1	SITS SAS ¹⁵	Sainte-Croix-en-Plaine	EUR	100	–	100
1	SCI Rixheimer Feld ¹⁵	Sausheim	EUR	4	–	100
1	RIXHEIMER FELD SARL ¹⁵	Sausheim	EUR	1	–	100
1	SCI PORT SUISS ¹⁵	Sausheim	EUR	1	–	100
1	SCI PORT ESPALE ¹⁵	Sausheim	EUR	1	–	100
1	SCI PORT SUD ¹⁵	Sausheim	EUR	2	–	100
1	SCI PORT ALPES ¹⁵	Sausheim	EUR	8	–	100
1	SCI SP ¹⁵	Sausheim	EUR	8	–	100

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

10 Augmentation de capital

11 Fusion au sein de unblu inc.

12 Changement de raison sociale (auparavant adiacom ag)

13 Modification indirecte des parts en raison d'une augmentation de capital de unblu inc.

14 Achat de parts (environ 96%)

15 Achat de parts (100%)

16 Achat de parts (80%)

17 Création (100%)

18 Achat de parts (environ 9%)

19 Modification indirecte des parts en raison d'un achat de parts (environ 10%) de Tresorit S.A.

Segment

1 = Services logistiques

2 = Services de communication

3 = RéseauPostal

4 = Services de mobilité

5 = PostFinance

6 = Fonctions et management

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation	Participation
			Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
					Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Royaume-Uni						
2	UNBLU LTD ²⁰	Londres	GBP	1	51	54
Italie						
1	Iemoli Trasporti S.r.l.	Cadorago	EUR	80	100	100
Canada						
2	UNBLU CANADA CORP ²⁰	Vancouver	CAD	1	51	54
Liechtenstein						
4	PostAuto Liechtenstein Anstalt en liquidation ²¹	Vaduz	CHF	–	100	–
6	Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100*	100*
Lituanie						
1	Ost-West Cargo Baltic UAB	Panevezys	EUR	10	75	75
1	Ost-West Cargo Transport UAB	Skaidiškės	EUR	683	100	100
Luxembourg						
2	Tresorit S.A. ^{22, 23}	Luxembourg	EUR	–	90	–
2	Hacknowledge Lux SA	Luxembourg	EUR	147	80	80
1	PORTMANN-LUX S.A. ²⁴	Livange	EUR	155	–	100
1	TRACTLUX S.à.r.l. ²⁴	Livange	EUR	300	–	100
1	G.B.S. LOGISTICS S.à.r.l. ²⁴	Livange	EUR	12	–	100
Autriche						
2	SwissSign GmbH ²⁵	Vienne	EUR	35	–	100
Pologne						
1	PORTMANN LOGISTIC POLSKA Sp. z.o.o. ²⁴	Varsovie	PLN	100	–	100
Portugal						
6	SPICE-P S.A.	Lisbonne	EUR	50	100*	100*
Singapour						
2	SPOTME PTE. LTD. ²⁶	Singapour	SGD	30	–	96
Hongrie						
2	Tresorit Kft. ²⁷	Budapest	HUF	35 620	90	100
Etats-Unis						
2	unblu Corp. ²⁰	Albany	USD	0	51	54
2	SPOTME INC. ²⁶	Chicago	USD	10	–	96

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

20 Modification indirecte des parts en raison d'une augmentation de capital de unblu inc.

21 Liquidée

22 Achat de parts (environ 10%)

23 Transfert du siège en Suisse (Tresorit Group SA)

24 Achat de parts (100%)

25 Création (100%)

26 Achat de parts (environ 96%)

27 Modification indirecte des parts en raison d'un achat de parts (environ 10%) de Tresorit S.A.

Segment

1 = Services logistiques

2 = Services de communication

4 = Services de mobilité

6 = Fonctions et management

30.2 | Sociétés associées et coentreprises

Les sociétés ci-dessous sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Suisse						
1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
1	Somedia Distribution AG	Coire	CHF	100	35	35
1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	125	40	40
1	FedEx Express Swiss Post GmbH	Oftringen	CHF	1 316	38	38
5	Finform SA	Berne	CHF	100	50	50
5	TWINT SA	Zurich	CHF	12 750	27	27
5	TONI Digital Insurance Solutions AG	Zurich	CHF	2 731	25	25
5	Tilbago AG	Lucerne	CHF	178	24	24
5	Ormera AG en liquidation ¹	Berne	CHF	–	47	–
5	Yuh SA	Gland	CHF	1 000	50	50
5	Credit Exchange S.A. ²	Zurich	CHF	163	–	21
Allemagne						
1	GSF Spedition Schweiz GmbH	Gütersloh	EUR	25	50	50
1	Weliver Logistik GmbH ³	Grossbeeren	EUR	38	24	26
5	moneymeets GmbH	Cologne	EUR	113	24	24
5	moneymeets community GmbH ⁴	Cologne	EUR	–	24	–

1 Liquidée

2 Achat de parts (environ 21%)

3 Modification indirecte des parts en raison d'un achat de parts (environ 9%) de OSA Spedition GmbH

4 Fusion au sein de moneymeets GmbH

Segment

1 = Services logistiques

5 = PostFinance

31 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS. En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après aux conditions du marché avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts		Engagements	
	2022	2023	2022	2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF								
Confédération suisse	285 ¹	281 ¹	6	5	313	196	391	446
Swisscom	47	39	9	15	325	325	10	15
Chemins de fer fédéraux CFF	31	28	38	41	135	127	79	114
RUAG	0	0	0	0	0	0	–	0
SKYGUIDE	0	0	–	–	0	0	6	7
Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante	363	348	53	61	773	648	486	582
Sociétés associées et coentreprises	120	142	18	17	352²	397²	27	45
Autres entreprises et personnes liées	2	1	1	1	0	0	52³	66³

¹ Ce poste inclut des indemnités relevant du transport de voyageurs pour un montant de 233 millions de francs (exercice précédent: 238 millions).

² Pour l'essentiel, prêts octroyés par La Poste Suisse SA à Asendia Holding SA

³ Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance

31.1 | Indemnités versées aux membres du management

Pendant l'exercice sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,83 millions de francs (exercice précédent: 6,02 millions). S'y ajoutent 1,29 million de francs (exercice précédent: 1,33 million) de cotisations aux assurances sociales et de cotisations de prévoyance professionnelle. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2022 et 2023, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2024 s'est élevée à 0,61 million de francs au total (exercice précédent: 0,67 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise
58 Principes
58 Structure du groupe et actionariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels
79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

32 | Événements postérieurs à la date de clôture

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2023 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 11 mars 2024, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être mentionné ici.

Rapport de l'organe de révision

Seules les versions allemandes des comptes financiers individuels et consolidés ont fait l'objet d'une vérification. Les rapports de révision correspondants sont intégrés dans la version allemande du rapport annuel, aux pages 192 et 206. Les traductions en anglais, en français et en italien des comptes financiers individuels et consolidés n'ont pas fait l'objet d'une vérification et portent donc la mention «non vérifié».

	Rapport annuel
6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

	Gouvernance d'entreprise
58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

	Comptes annuels
79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse.

Compte de résultat	196
Bilan	197
Annexe	198
1 Principes	198
2 Indications relatives au bilan et au compte de résultat	199
3 Autres indications	203
4 Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan	205
Rapport de l'organe de révision	206

Compte de résultat

La Poste Suisse SA | Compte de résultat

En millions de CHF

	2022	2023
Produits d'exploitation		
Produits résultant de livraisons et prestations	809	821
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits des participations	809	344
Total des produits d'exploitation	1 618	1 165
Charges d'exploitation		
Charges de matériel	–	0
Charges de personnel	–440	–484
Autres charges d'exploitation	–323	–324
Correctifs de valeur sur immobilisations financières et participations	–54	–77
Amortissements et correctifs de valeur sur immobilisations corporelles	–12	–13
Amortissements d'immobilisations incorporelles	–82	–83
Total des charges d'exploitation	–911	–981
Résultat d'exploitation	707	184
Produits financiers	92	128
Charges financières	–46	–53
Total du résultat financier	46	75
Produits hors période	–	0
Bénéfice de l'exercice avant impôts	753	259
Impôts directs	–	–
Bénéfice de l'exercice	753	259

Bilan

La Poste Suisse SA | Bilan

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	259	813
Créances résultant de livraisons et prestations	22	58
Autres créances à court terme	2 145	1 670
Stocks et services non facturés	4	5
Comptes de régularisation actifs	60	73
Total de l'actif circulant	2 490	2 619
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	1 426	1 598
Participations	7 631	7 654
Immobilisations corporelles	31	33
Immobilisations incorporelles	374	301
Total de l'actif immobilisé	9 462	9 586
Total des actifs	11 952	12 205
Passifs		
Fonds de tiers		
Engagements résultant de livraisons et prestations	26	36
Engagements à court terme rémunérés	362	397
Autres engagements à court terme	29	26
Comptes de régularisation passifs	40	37
Total des fonds de tiers à court terme	457	496
Engagements à long terme rémunérés	775	775
Provisions	46	51
Total des fonds de tiers à long terme	821	826
Total des fonds de tiers	1 278	1 322
Fonds propres		
Capital-actions	1 300	1 300
Réserve légale issue du capital		
Autres réserves issues du capital	8 621	8 621
Bénéfice au bilan		
Bénéfice reporté	–	703
Bénéfice de l'exercice	753	259
Total des fonds propres	10 674	10 883
Total des passifs	11 952	12 205

Annexe

1 | Principes

1.1 | Forme juridique

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son domicile à Berne.

1.2 | Généralités

Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après. À partir de l'exercice sous revue, les corrections de valeur des immobilisations financières et des participations sont présentées non plus dans le résultat financier, mais dans les charges d'exploitation. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

1.3 | Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme accordés aux participations de La Poste Suisse SA. Elles sont évaluées au coût d'acquisition au plus, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur. Les prêts octroyés libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours du jour de clôture; les pertes non réalisées sont comptabilisées, alors que les bénéfices non réalisés ne sont pas présentés (principe d'imparité).

1.4 | Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur, en tant que valeurs de remplacement positives ou négatives. Ils sont utilisés pour couvrir le risque de négoce lié aux filiales (swaps sur le diesel). Les dérivés sont portés au bilan dans les autres créances ou engagements à court terme.

1.5 | Participations

La Poste Suisse SA détient plusieurs participations. Ces participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

1.6 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements et des correctifs de valeur. Elles sont amorties linéairement, exception faite des terrains. En cas d'indices de surévaluation, leur valeur comptable est vérifiée et, le cas échéant, corrigée.

1.7 | Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, pour autant qu'elles procurent des avantages économiques à l'entreprise pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par l'entreprise elle-même ne sont activées que si elles remplissent les conditions prévues à cet effet au moment de leur inscription au bilan. Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas d'indices de surévaluation, leur valeur comptable est vérifiée et, le cas échéant, corrigée.

1.8 | Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à La Poste Suisse SA et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable. Les produits des prestations sont mis en compte à la date de fourniture des prestations, après déduction des diminutions de produits.

1.9 | Opérations de location

Les contrats de location et de leasing sont inscrits au bilan en fonction des droits de propriété juridique. Il s'ensuit que les charges en tant que locataire ou preneur de leasing sont saisies par période dans les autres charges d'exploitation, mais les actifs pris en location ou en leasing ne sont pas portés au bilan.

1.10 | Renonciation aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel

En tant que société faîtière du groupe Poste, La Poste Suisse SA établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (IFRS Accounting Standards, normes comptables IFRS). C'est pourquoi, en vertu de l'article 961^d, alinéa 1, du code des obligations (CO) régissant la présentation des comptes des grandes entreprises, elle renonce à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

2 | Indications relatives au bilan et au compte de résultat

2.1 | Liquidités

La Poste Suisse SA | Liquidités

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Avoirs en banque sur tiers	232	786
Avoirs en banque sur PostFinance SA	27	27
Total des liquidités	259	813

2.2 | Créances résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA Créances résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Créances sur tiers	1	2
Créances sur participations	21	56
Créances sur parties liées	0	0
Total des créances résultant de livraisons et prestations	22	58

2.3 | Autres créances à court terme

La Poste Suisse SA Autres créances à court terme		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Instruments financiers dérivés	10	1
Créances sur tiers	773	40
Créances sur participations	1 362	1 629
Total des autres créances à court terme	2 145	1 670

2.4 | Stocks et services non facturés

Les stocks inscrits au bilan consistent pour l'essentiel en du matériel d'exploitation.

2.5 | Comptes de régularisation actifs

La Poste Suisse SA Comptes de régularisation actifs		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Comptes de régularisation actifs sur tiers	47	49
Comptes de régularisation actifs sur participants et organes	1	1
Comptes de régularisation actifs sur participations	12	23
Comptes de régularisation actifs sur parties liées	0	0
Total des comptes de régularisation actifs	60	73

2.6 | Immobilisations financières

La Poste Suisse SA Immobilisations financières		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Immobilisations financières sur tiers	129	33
Immobilisations financières sur participations	1 297	1 565
Total des immobilisations financières	1 426	1 598

2.7 | Participations

La Poste Suisse SA Participations			Capital social		Participation en %	
Société	Siège	Monnaie	En milliers	Etat au 31.12.2022	Etat au 31.12.2023	
Participations directes						
Suisse						
PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100		100
Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	100		100
Poste CH SA	Berne	CHF	10 000	100		100
CarPostal SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Poste CH Communication SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Poste CH Réseau SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Post Company Cars SA	Berne	CHF	100	100		100
Poste CDR SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Swiss Post Insurance SA ¹	Berne	CHF	30 000	-		100
Liechtenstein						
Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100		100
Portugal						
SPICE-P S.A.	Lisbonne	EUR	50	100		100
Participations indirectes importantes						
Suisse						
PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100		100
Asendia Holding SA	Berne	CHF	125	40		40
SecurePost SA en liquidation	Oensingen	CHF	4 000	100		100
Allemagne						
Bächle Logistics GmbH	Villingen-Schwenningen	EUR	326	100		100
CDR-Services Deutschland GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	25	100		100
France						
TRANSPORTS PORTMANN SAS ²	Sausheim	EUR	500	-		100

¹ Création (100%)

² Achat de parts (100%)

2.8 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan consistent pour l'essentiel en des installations informatiques.

2.9 | Immobilisations incorporelles

La Poste Suisse SA Immobilisations incorporelles		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Marques	333	267
Autres immobilisations incorporelles	41	34
Immobilisations incorporelles en construction	0	0
Total des immobilisations incorporelles	374	301

2.10 | Engagements résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA Engagements résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements envers des tiers	22	30
Engagements envers des participants et des organes	1	2
Engagements envers des participations	2	3
Engagements envers des parties liées	1	1
Total des engagements résultant de livraisons et prestations	26	36

2.11 | Engagements à court terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à court terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements envers des tiers	236	297
Engagements envers des participations	126	100
Total des engagements à court terme rémunérés	362	397

2.12 | Autres engagements à court terme

La Poste Suisse SA Autres engagements à court terme		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Instruments financiers dérivés	–	1
Engagements envers des tiers	18	25
Engagements envers des participations	11	–
Total des autres engagements à court terme	29	26

2.13 | Engagements à long terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à long terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements envers des tiers	775	775
Total des engagements à long terme rémunérés	775	775

2.14 | Capital-actions

Le capital-actions s'élève à 1,3 milliard de francs. Les 1 300 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 1000 francs chacune sont la propriété de la Confédération suisse.

2.15 | Produits résultant de livraisons et prestations

Les produits résultant de livraisons et prestations consistent pour l'essentiel en produits de prestations de services ainsi qu'en frais de siège et droits de licence. Ces produits sont réalisés principalement avec des filiales.

2.16 | Produits des participations

Les produits des participations consistent pour l'essentiel en produits de dividendes des participations. Pour l'exercice 2022, les produits des participations comprennent en outre le bénéfice de la vente des sociétés de Swiss Post Solutions à hauteur de 217 millions de francs.

2.17 | Produits financiers

Les produits financiers comprennent pour l'essentiel les produits d'intérêts des prêts aux participations, les revenus des déclarations de soutien aux participations ainsi que les gains de change.

2.18 | Charges financières

Les charges financières comprennent pour l'essentiel les charges d'intérêts et les pertes de change.

2.19 | Produits hors période

Les produits hors période pour l'année sous revue proviennent des ajustements des régularisations fiscales pour les années 2019 à 2020.

3 | Autres indications

3.1 | Postes à plein temps

Durant l'exercice sous revue tout comme l'exercice précédent, la moyenne annuelle des postes à plein temps a dépassé 250 unités.

3.2 | Valeur résiduelle des passifs locatifs

La structure des échéances des engagements de location qui n'expirent pas ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois est la suivante:

La Poste Suisse SA Valeur résiduelle des passifs locatifs		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Echéance de moins de 1 an	17	19
Echéance de 1 à 5 ans	60	65
Echéance de plus de 5 ans	41	45
Total des passifs locatifs	118	129

Ces montants comprennent les paiements dus au titre des contrats de location ou de leasing jusqu'à l'expiration des contrats ou de leur délai de résiliation. Les actifs pris en location ou en leasing consistent pour l'essentiel en des installations nécessaires à l'exploitation dont les contrats ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois.

3.3 | Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 775 millions de francs, inscrits au bilan dans les engagements rémunérés à long terme. Neuf tranches au total échéant entre 2026 et 2061 restaient dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Ces placements privés sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 1,06%; fin 2023, la durée résiduelle moyenne des tranches restantes était de 8,4 ans.

3.4 | Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2023, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à environ 1 million de francs (31 décembre 2022: environ 1 million) et sont compris dans les autres engagements à court terme. Ils ont qualité d'engagements envers des tiers.

3.5 | Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2023, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 20 millions de francs (31 décembre 2022: 19 millions).

Sur un placement à terme (avoirs en banque sur tiers) de 100 millions de francs (31 décembre 2022: 200 millions), il existe une détention de gage à titre de garantie de créances intragroupe découlant de la gestion centralisée de trésorerie (cash pooling).

Au 31 décembre 2023, il existait des déclarations de soutien émises par La Poste Suisse SA à hauteur de 1000 millions de francs (31 décembre 2022: 1504 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne physique ou morale faisant partie d'un groupe d'imposition TVA est solidairement responsable avec l'assujetti de l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

3.6 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2023, les engagements conditionnels s'élevaient à environ 1 million de francs (31 décembre 2022: valeur inférieure à 1 million). La plupart découlaient de litiges juridiques à l'issue incertaine (probabilité d'un engagement < 50%).

3.7 | Événements significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture du bilan qui ait une influence sur la valeur comptable des actifs ou des passifs présentés ou nécessite d'être mentionné ici.

Il n'y a pas d'autres informations soumises à l'obligation d'être présentées en application de l'article 959c, alinéa 1, chiffre 4, CO.

4 | Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale qui se tiendra le 30 avril 2024 de verser un dividende de 50 millions de francs sur le bénéfice au bilan disponible de 962 millions. Le montant restant de 912 millions de francs sera reporté à nouveau.

La Poste Suisse SA | Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice résultant du bilan

En millions de CHF	31.12.2023
Bénéfice reporté	703
Bénéfice de l'exercice	259
Bénéfice résultant du bilan disponible	962
Dividende	-50
Report à nouveau	912

Rapport de l'organe de révision

Seules les versions allemandes des comptes financiers individuels et consolidés ont fait l'objet d'une vérification. Les rapports de révision correspondants sont intégrés dans la version allemande du rapport annuel, aux pages 192 et 206. Les traductions en anglais, en français et en italien des comptes financiers individuels et consolidés n'ont pas fait l'objet d'une vérification et portent donc la mention «non vérifié».

	Rapport annuel
6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

	Gouvernance d'entreprise
58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

	Comptes annuels
79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

Comptes annuels de PostFinance

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux normes comptables IFRS et établit ses comptes selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Réconciliation	210
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	211
Bilan	212
Compte de résultat	214
Répartition du résultat	215
Tableau des flux de trésorerie	216
État des capitaux propres	217
Annexe	218
1 Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	218
2 Principes de comptabilisation et d'évaluation	218
3 Gestion des risques	225
4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1	232
Informations relatives au bilan	233
5 Opérations de financement de titres	233
6 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	234
7 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture	235
8 Immobilisations financières	239
9 Participations	239
10 Participations importantes	240
11 Immobilisations corporelles	240
12 Valeurs immatérielles	241
13 Autres actifs et autres passifs	241
14 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	241
15 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	241
16 Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	243
17 Capital social	245
18 Créances et engagements envers les parties liées	245
19 Participants importants	245
20 Structure des échéances des instruments financiers	246
21 Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger	247
22 Répartition des actifs par pays/groupes de pays	248
23 Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays	248
24 Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies	249
Informations relatives aux opérations hors bilan	250
25 Créances et engagements conditionnels	250
26 Avoirs administrés	250
Informations relatives au compte de résultat	251
27 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	251
28 Intérêts négatifs significatifs	251
29 Charges de personnel	251
30 Autres charges d'exploitation	252
31 Charges et produits extraordinaires	252
32 Impôts	252
Rapport de l'organe de révision	253

Réconciliation

Les principes d'évaluation conformes à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et à la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» diffèrent des prescriptions des IFRS. Le tableau ci-dessous réconcilie le résultat du segment PostFinance conforme aux IFRS avec le bénéfice selon l'OEPC-FINMA et la Circ.-FINMA 20/1.

PostFinance SA Réconciliation des résultats		
En millions de CHF	2022 01.01. au 31.12.	2023 01.01. au 31.12.
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance avant frais/droits, compensation des coûts nets et résultat avec incidence sur l'EBIT des services de paiement au guichet relevant du mandat de service universel¹	255	326
Résultat avec incidence sur l'EBIT des services de paiement au guichet relevant du mandat de service universel ¹	-26	-62
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets	229	264
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	-6	-28
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets	223	236
Résultat des sociétés associées	-8	-7
Résultat financier	-38	-27
Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance	177	202
Impôts sur le bénéfice	-28	-41
Bénéfice du segment PostFinance	149	161
Effets de la consolidation de sociétés associées	7	9
Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation	156	170
Différences d'évaluation des immobilisations financières	19	8
Reprises de dépréciations/Dépréciations sur immobilisations financières et créances y c. impôts	0	0
Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	-18	0
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	10	-9
Différences d'évaluation des contrats de location selon IFRS 16	0	0
Amortissement sur immeubles réévalués	-3	-7
Correctif de valeur individuel consécutif à une diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-1	0
Différences d'évaluation des participations	-2	-6
Plus-values réalisées sur participations	0	0
Plus-values réalisées sur immeubles vendus	-	-4
Ajustement des effets fiscaux courants et latents dus aux IFRS	29	12
Bénéfice de PostFinance SA selon «Comptabilité – banques»	190	164

¹ Publication en sus de la note 6.5 Informations par segment dans les comptes consolidés: lacune de financement résultant du trafic des paiements avec justificatifs et de l'utilisation d'espèces relevant du service universel.

La Poste et les sociétés du groupe doivent financer le service universel postal par leurs propres moyens. La présentation du résultat de PostFinance comprend par conséquent des produits et des charges issus du trafic des paiements au guichet qui est traité dans les filiales de RéseauPostal. La numérisation croissante du trafic des paiements et le recul marqué du volume de transactions qui en découle pèsent toujours davantage sur le résultat de PostFinance (voir le tableau de réconciliation).

En repli de près de 19% par rapport à l'exercice précédent, le nombre de versements au guichet a reculé beaucoup plus rapidement en 2023 qu'au cours des années précédentes. PostFinance estime qu'il s'agit d'un changement durable des habitudes de la clientèle en matière de trafic des paiements au guichet et d'utilisation des espèces.

Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité – banques

En millions de CHF	Note	31.12.2022	31.12.2023
Actifs			
Liquidités		36 567	27 090
Créances sur les banques		3 413	2 889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	10	–
Créances sur les clients	6	11 464	11 871
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	1 179	1 330
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	60 222	57 485
Comptes de régularisation		296	395
Participations	9, 10	131	143
Immobilisations corporelles	11	1 039	991
Valeurs immatérielles	12	6	6
Autres actifs	13	53	57
Total des actifs		114 380	102 257
Total des créances subordonnées		14	15
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2	4
Passifs			
Engagements envers les banques		1 284	1 520
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	15 626	4 100
Engagements résultant des dépôts des clients		90 413	89 607
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	23	10
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		11	123
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		77	132
Autres passifs	13	615	466
Provisions	16	40	35
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 330	4 140
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 330	4 140
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice/Perte reporté(e)		–229	–40
Bénéfice/Perte		190	164
Total des passifs		114 380	102 257
Total des engagements subordonnés		253	442
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		253	442

Rapport annuel	
6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
17	Stratégie
25	Gestion financière
27	Évolution de l'activité
51	Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise	
58	Principes
58	Structure du groupe et actionariat
58	Structure du capital
59	Conseil d'administration
67	Direction du groupe
71	Indemnités et rémunérations
76	Organe de révision
76	Politique d'information

Comptes annuels	
79	Groupe
195	La Poste Suisse SA
209	PostFinance

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2022	31.12.2023
Engagements conditionnels	6, 25	63	53
Engagements irrévocables		822	930
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		–	–
Crédits d'engagement		–	–

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon Comptabilité – banques

En millions de CHF	Note	2022	2023
Produits des intérêts et des escomptes	28	177	659
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		210	299
Charges d'intérêts	28	120	–447
Résultat brut des opérations d'intérêts		507	511
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		–23	5
Résultat net des opérations d'intérêts		484	516
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		91	86
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services ¹		635	610
Charges de commissions ¹		–342	–329
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		405	388
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	27	221	214
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		–	–
Produits des participations		5	4
Résultat des immeubles		62	64
Autres produits ordinaires		63	49
Autres charges ordinaires		–	–
Autres résultats ordinaires		130	117
Produits d'exploitation		1 240	1 235
Charges de personnel	29	–454	–469
Autres charges d'exploitation	30	–502	–492
Charges d'exploitation		–956	–961
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–81	–78
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–11	–11
Résultat opérationnel		192	185
Produits extraordinaires	31	2	10
Charges extraordinaires	31	–	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Bénéfice avant impôts		194	195
Impôts	32	–4	–31
Bénéfice		190	164

¹ En 2023, la pratique comptable a été réexaminée et modifiée. Les valeurs de l'exercice précédent n'ont pas été ajustées.

Répartition du résultat

PostFinance SA | Bénéfice/Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Bénéfice de l'exercice	190	164
Perte reportée	-229	-40
Total du bénéfice/de la perte au bilan	-39	124

Lors de sa séance du 23 février 2024, le Conseil d'administration de PostFinance SA a proposé à l'intention de l'Assemblée générale qui se réunira le 12 avril 2024 d'approuver la répartition du bénéfice comme suit:

PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Distribution de dividendes	-	114
Bénéfice/Perte reporté(e) à nouveau	-39	10
Total du bénéfice/de la perte au bilan	-39	124

PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-190	-
Total distributions à partir de la réserve issue du capital	-190	-

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Entrée de fonds 2022	Sortie de fonds 2022	Entrée de fonds 2023	Sortie de fonds 2023
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	190	–	164	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	80	–	70	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	3	–	5
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	4	–	6
Délimitations actives	5	–	–	99
Délimitations passives	–	15	55	–
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
Solde	253		179	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	223	–	190
Solde		223		190
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	0	5	2	12
Immeubles	–	25	7	21
Autres immobilisations corporelles	–	6	–	8
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Solde		36		32
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	317	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	50	–	208	–
Obligations de caisse	3	–	112	–
Autres engagements	551	–	–	148
Créances sur les banques	74	–	494	–
Créances sur les clients	184	–	–	594
Créances hypothécaires	0	–	–	–
Immobilisations financières	–	2 042	3 489	–
Autres créances	182	–	–	4
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	787	–	236	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	3 967	–	11 526
Engagements résultant des dépôts des clients	–	4 260	–	1 016
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	82	–	13
Créances sur les banques	–	13	29	–
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	10	10	–
Créances sur les clients	170	–	189	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	728	–	151
Immobilisations financières	–	–	–	748
Solde		9 418		9 433
Etat des liquidités				
Liquidités	9 424	–	9 476	–
Solde	9 424		9 476	
Total	9 677	9 677	9 655	9 655

État des capitaux propres

PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2023	2 000	4 330	–	–	–40	–	6 290
Dividendes et autres distributions	–	– 190	–	–	–	–	– 190
Bénéfice	–	–	–	–	–	164	164
Capitaux propres au 31.12.2023	2 000	4 140	–	–	–40	164	6 264

Annexe

1 | Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)
 Forme juridique: société anonyme (SA)
 Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication. Il peut donc en résulter de légères différences.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2022	31.12.2023
EUR	0,9841	0,9335
USD	0,9241	0,8429
GBP	1,1129	1,0764
JPY	0,0070	0,0060

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres dans les immobilisations financières sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les participations sont inscrites au jour de l'exécution. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et des prestations de services.

Créances sur la clientèle

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagios de créances sur la clientèle sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère de swaps de devises, qui sont désignés comme des instruments de couverture, sont exclus de la définition et comptabilisés comme coûts de couverture. Les montants sont régularisés dans les autres actifs ou dans les autres passifs et reclassés dans le compte de résultat sur la durée de l'opération de base. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur la clientèle et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions relatives à la conjoncture et au marché des crédits. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produit. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des corrections de valeur pour pertes nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée d'utilité estimée à dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part des immobilisations incorporelles, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opé-

rations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaboratrices et les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du membre du personnel et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le revenu sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice 2023, il n'y a pas eu de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la duration d'actifs. Les obligations à duration longue (brève) sont transformées en obligations à duration brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est périodiquement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. Une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset» est employée. Ensuite, les variations absolues de valeur de l'opération de base couverte et de l'instrument de couverture de la période sont comparées.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2023 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

3 | Gestion des risques

Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le modèle des trois lignes (Three Lines Model). Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient

également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne surveillent la gestion des risques de la première ligne en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que le personnel observe l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne surveillent le profil de risque de PostFinance à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au moins une fois par trimestre au Conseil d'administration et au comité directeur. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control

coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne.

En tant que troisième ligne, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR) Détenion d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat
Risques stratégiques		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
Risques opérationnels		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers de PostFinance

Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe

être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, compte tenu également de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent à la suite de l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis 2008, avec la Banque Valiant SA depuis 2010 et avec Credit Exchange S.A. depuis 2023. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations figurant au bilan constituent une source de revenus essentielle de PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par une certaine part de placements à court terme.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres¹

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Déplacement parallèle vers le haut	–	– 304
Déplacement bref vers le haut	– 242	–

¹ La sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois, trois mois et un an. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un mois ou d'un an, on mesure et limite respectivement les indicateurs réglementaires que sont le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon de trois mois, on élabore des scénarios de crise de liquidité qui ne doivent pas déboucher sur une situation d'illiquidité. Enfin, la liquidité avec un horizon d'un an est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, selon lequel il s'agit de risques de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes, ou à des événements externes. Les risques stratégiques couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

Le respect de la propension au risque est garanti par le processus de gestion des risques. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés et des limites correspondantes, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque, en particulier les exigences légales et réglementaires, sont respectées. De plus, le plan d'urgence et de stabilisation est doté d'instruments pour, en cas de crise, assurer la continuité des activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien des fonctions d'importance systémique.

La propension au risque est définie par le Conseil d'administration de PostFinance SA sur la base de directives quantitatives et qualitatives, en tenant compte de différentes perspectives. Concernant les risques opérationnels, des fonds propres sont alloués pour répondre aux exigences réglementaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration définit des indicateurs pour les principales catégories de risque, ainsi que des limites de validation pour les risques individuels, dont le dépassement requiert l'aval du Conseil d'administration. En outre, il établit des prescriptions qualitatives relatives à la propension au risque. Aucun risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. PostFinance SA respecte les dispositions de la circulaire FINMA 2023/1 «Risques et résilience opérationnels – banques».

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Une évaluation de l'ampleur des risques stratégiques fait l'objet d'un rapport périodique au Conseil d'administration. Dans le cadre de la planification des fonds propres, il lui est montré si la stratégie est viable dans le respect des exigences réglementaires en termes de capitaux et de liquidité.

4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1¹

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a établi par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2023 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur postfinance.ch/rapport.

¹ Le chapitre 4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1 ne fait pas l'objet de l'audit effectué par Ernst & Young SA.

Informations relatives au bilan

5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	10	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	15 626	4 100
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	17 535	6 128
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	17 535	6 128
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 768	1 942
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	–	–

6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
31.12.2023	En millions de CHF				
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)					
Créances sur les clients		–	1 289	10 600	11 889
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2023	0	1 289	10 600	11 889
	31.12.2022	0	1 424	10 061	11 485
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)					
	31.12.2023	–	1 289	10 582	11 871
	31.12.2022	0	1 424	10 040	11 464

Présentation des couvertures des opérations hors bilan		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
31.12.2023	En millions de CHF				
Hors bilan					
Engagements conditionnels		–	51	2	53
Engagements irrévocables		–	149	781	930
Total du hors bilan	31.12.2023	–	200	783	983
	31.12.2022	–	270	615	885

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19 et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

Créances compromises		
	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF		
Montant brut	64	63
Valeur estimée de réalisation des sûretés	–	–
Montant net	64	63
Correctifs de valeur individuels	61	60

Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow					Echéance
	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
En millions de CHF					
31.12.2022					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	275	1 232	4 287	1 301	7 095
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	–	–	–	18
31.12.2023					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	510	932	4 111	1 757	7 310
Autres					–
Opérations conclues, mais non exécutées	2	–	–	–	2

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture			Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs/passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs/passifs dans le compte de résultat ¹
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives				
En millions de CHF						
31.12.2022						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	–	422 ²	422 ²	–	–181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	–	–	0	0	–	–
31.12.2023						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	944	–	466	466	–	–371
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassements à partir des autres actifs/passifs sont effectués dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

² Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs/passifs
En millions de CHF		
31.12.2022		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-422 ¹	78
31.12.2023		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-466	134

¹ Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs/passifs ont varié comme suit:

Réserves de couverture dans autres actifs/passifs	2022	2023
En millions de CHF		
	Réserves de couverture - Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture - Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
Etat au 1^{er} janvier	-113	78
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	422 ¹	466
Autres	0	0
Variation coûts de couverture		
Risque de change		
Spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-50	-39
Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat		
Risque de change	-181	-371
dont résultant de relations de couverture supprimées	-	-
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	12	16
Etat au 31 décembre	78	134

¹ Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2022				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37
31.12.2023				
Entrées de fonds	23	45	223	66
Sorties de fonds	-50	-108	-424	-110

Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31.12.2022					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	50	135	–	2 756	2 941
31.12.2023					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	–	–	300	2 456	2 756

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation de la couverture de la juste valeur				Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Inefficacité saisie dans le compte de résultat ¹
En millions de CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives			
31.12.2022					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480	–	
31.12.2023					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	208	–	–237	–	

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur la clientèle) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base	Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur, qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Montant cumulé restant dans le bilan des ajustements liés à la couverture pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
31.12.2022				
Risque de taux d'intérêt				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 241	–416	–431	5
Créances sur clients et banques	275	–25	–49	–
31.12.2023				
Risque de taux d'intérêt				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 373	–196	220	3
Créances sur clients et banques	192	–8	17	–

8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF				
Titres de créance	60 111	57 383	56 176	55 613
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	60 111	57 383	56 176	55 613
Titres de participation ¹	111	102	122	110
Total	60 222	57 485	56 298	55 723
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	26 360	28 849	24 606	27 799

¹ Il n'y a pas de participations qualifiées.

Répartition des contreparties selon la notation¹

31.12.2023

En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	37 478	13 742	5 738	30	-	395

¹ Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

9 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023						Valeur comptable 31.12.2023	Valeur de marché 31.12.2023
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises			
Participations											
avec valeur boursière	45	-	45	-	-	-1	-	-	-	44	214
sans valeur boursière	155	-69	86	-	17	-2	-7	5	99	99	-
Total des participations	200	-69	131	-	17	-3	-7	5	143	143	214

10 | Participations importantes

Participations importantes				Part au capital et aux voix ¹	
En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	31.12.2022	31.12.2023
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech/RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Yuh SA, Gland, Suisse	FinTech du secteur de la néobanque	CHF	1 000 000	50,00%	50,00%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paievements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse ¹	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	2 536 043	25,45%	24,71%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	24,23%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne ²	Services financiers en ligne	EUR	–	27,38%	–
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	24,43%	24,43%
Credit Exchange S.A., Zurich, Suisse	Plateforme hypothécaire B2B	CHF	168 175	–	21,45%
Ormera AG, Berne, Suisse ³	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	–	46,83%	–

1 TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.

2 Fusion de moneymeets community GmbH et de moneymeets GmbH en 2023.

3 Ormera AG a mis fin à ses activités au deuxième trimestre 2022 et a été liquidée en 2023.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 41 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 29 millions) et par une diminution de 6 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: 12 millions).

11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023						Valeur comptable 31.12.2023
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises		
Immeubles à l'usage de la banque	233	–79	154	–	1	–	–7	–	148	
Autres immeubles	1 067	–286	781	–	20	–6	–32	–	763	
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	–151	80	–	–	–	–22	–	58	
Autres immobilisations corporelles	68	–45	23	–	8	–	–9	–	22	
Total des immobilisations corporelles	1 599	–561	1 038	–	29	–6	–70	–	991	

Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Engagements de leasing futurs	6	6	6	5	3	0	26
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1	1	0	0	0	0	2

12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023				Valeur comptable 31.12.2023
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements		
Autres valeurs immatérielles	8	-2	6	-	-	0	6	
Total des valeurs immatérielles	8	-2	6	-	-	0	6	

13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	-	-	529	345
Réserve de cotisations de l'employeur	32	33	-	-
Impôts indirects	18	18	5	35
Autres actifs et passifs	3	5	81	87
Total des autres actifs et des autres passifs	53	56	615	467

14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Liquidités:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	-	391
Engagements effectifs	-	-
Immobilisations financières:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	97	79
Engagements effectifs	-	-

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaboratrices et ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 36 457 assurés actifs et 30 876 rentiers (état au 31 octobre 2023), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2023 d'une fortune globale de 16 369 millions de francs (exercice précédent: 16 388 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 106,1% (exercice précédent: 102,7%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 350 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 350 millions non assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 1,75% (exercice précédent: 1,5%) et sur les bases techniques LPP 2020 (exercice précédent: LPP 2020). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2023 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire/insuffisante		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	2023	2023	31.12.2022	31.12.2023	
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	88	0	0	0	39	38	39	
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	0	0	
Total RPC 16	87	-1	-1	0	39	38	39	

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023		
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	33	0	32	33	-3	-1		
Total RPC 16	33	0	32	33	-3	-1		

16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En millions de CHF	Etat 31.12.2022	Utilisations conformes au but ¹	Transferts	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2023
Provisions pour engagements de prévoyance	1	–	–	–	–	–	–1	0
Provisions pour risques de défaillance	0	–	–	–	–	–	0	–
dont provisions au sens de l'art. 28 al. 1 OEPF-FINMA	–	–	–	–	–	–	–	–
dont provisions pour pertes attendues	0	–	–	–	–	–	0	–
Provisions pour restructurations	7	–2	–	–	–	–	–4	1
Autres provisions	32	–1	–	–	–	3	0	34
Total des provisions	40	–3	–	–	–	3	–5	35
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays²	85	–	–	–	–	0	–6	79
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	61	–	–	–	–	0	–1	60
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	24	–	–	–	–	0	–5	19

¹ Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

² Comprend les correctifs de valeur sur les créances sur les banques, les créances sur les clients et les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur la clientèle, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classés par niveau, étaient les suivantes:

**Analyse des pertes attendues
et des créances compromises**

En millions de CHF	31.12.2022				31.12.2023			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
Créances sur les banques	3 413	–	–	3 413	2 889	–	–	2 889
Correctifs de valeur	0	–	–	0	0	–	–	0
Valeur comptable	3 413	–	–	3 413	2 889	–	–	2 889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	10	–	–	10	–	–	–	–
Correctifs de valeur	0	–	–	0	–	–	–	–
Valeur comptable	10	–	–	10	–	–	–	–
Créances sur les clients	11 464	3	18	11 485	11 869	3	17	11 889
Correctifs de valeur	–5	–1	–15	–21	–4	–1	–14	–18
Valeur comptable	11 459	2	3	11 464	11 865	2	3	11 871
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	40 574	–	–	40 574	37 480	–	–	37 480
A+ à A–	13 571	–	–	13 571	13 747	–	–	13 747
BBB+ à BBB–	5 611	–	–	5 611	5 745	–	–	5 745
BB+ à B–	30	–	–	30	30	–	–	30
Sans notation	342	–	46	388	395	–	46	441
Total	60 128	–	46	60 174	57 397	–	46	57 443
Correctifs de valeur	–18	–	–46	–64	–14	–	–46	–60
Valeur comptable	60 110	–	0	60 110	57 383	–	0	57 383
Engagements conditionnels	63	–	–	63	53	–	–	53
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	–	–	–	–
Total	63	–	–	63	53	–	–	53

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2023, les perspectives étaient marquées par une grande incertitude, notamment en raison d'une possible situation de pénurie d'énergie et d'une inflation persistante. Ces risques ne se sont pas davantage matérialisés au cours de l'année 2023 et ont suivi une trajectoire baissière. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation de la pondération des scénarios se traduit par une diminution de 4,5 millions de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.

17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2022			31.12.2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF				
Participants qualifiés	639	638	689	971
Sociétés liées	22	22	181	136
Opérations avec les organes	0	0	16	12

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres membres du personnel – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

19 | Participants importants

Indication des participants importants	31.12.2022		31.12.2023	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

20 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

31.12.2023 En millions de CHF	Echu							Total	
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Liquidités	26 700	390	–	–	–	–	–	27 090	
Créances sur les banques	32	–	124	265	1 723	745	–	2 889	
Créances sur les clients	344	4	722	925	5 498	4 378	–	11 871	
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	217	195	580	338	–	1 330	
Immobilisations financières	102	–	1 648	7 954	27 481	20 300	–	57 485	
Total	31.12.2023	27 178	394	2 711	9 339	35 282	25 761	100 665	
	31.12.2022	37 097	3	3 334	10 302	35 969	26 150	–	112 855

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (fonds étrangers/instruments financiers)

31.12.2023 En millions de CHF	Echu							Total	
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Engagements envers les banques	1 518	–	2	–	–	–	–	1 520	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	4 100	–	–	–	–	4 100	
Engagements résultant des dépôts des clients	62 385	25 538	1 584	100	–	–	–	89 607	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	7	3	0	–	–	10	
Obligations de caisse	–	–	2	4	112	5	–	123	
Total	31.12.2023	63 903	25 538	5 695	107	112	5	95 360	
	31.12.2022	65 216	25 437	16 651	45	8	0	–	107 357

21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et des passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En millions de CHF	31.12.2022		31.12.2023	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	36 567	–	27 090	–
Créances sur les banques	3 356	57	2 861	28
Créances résultant d'opérations de financement de titres	10	–	–	–
Créances sur les clients	11 461	3	11 866	5
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	475	704	396	934
Immobilisations financières	32 951	27 271	32 152	25 333
Comptes de régularisation	199	97	246	149
Participations	109	22	125	18
Immobilisations corporelles	1 039	–	991	–
Valeurs immatérielles	6	–	6	–
Autres actifs	53	–	57	–
Total des actifs	86 226	28 154	75 790	26 467
Passifs				
Engagements envers les banques	535	749	533	988
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	12 246	3 380	4 000	100
Engagements résultant des dépôts des clients	86 731	3 682	85 978	3 629
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12	11	5	4
Obligations de caisse	11	0	118	5
Comptes de régularisation	76	1	131	1
Autres passifs	611	4	463	3
Provisions	40	–	35	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 330	–	4 140	–
Bénéfice/Perte reporté(e)	–229	–	–40	–
Bénéfice/Perte	190	–	164	–
Total des passifs	106 553	7 827	97 527	4 730

22 | Répartition des actifs par pays/groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En millions de CHF, %	31.12.2022		31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Suisse	86 226	75,39	75 790	74,12
Europe	12 244	10,7	12 525	12,25
Amérique du Nord	8 787	7,68	7 979	7,80
Autres pays	7 123	6,23	5 963	5,83
Total des actifs	114 380	100,00	102 257	100,00

23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

En millions de CHF, %	Expositions à l'étranger 31.12.2022		Expositions à l'étranger 31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Notation (Moody's)				
Aaa	14 973	55,59	13 854	55,63
Aa	8 555	31,76	8 024	32,22
A	2 324	8,63	1 902	7,64
Baa	440	1,63	456	1,83
Ba	1	0,00	1	0,00
B	172	0,64	191	0,77
Caa	319	1,19	251	1,01
Pas de notation	150	0,56	224	0,90
Total	26 934	100,00	24 903	100,00

24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

31.12.2023

En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	27 002	88	–	–	–	–	27 090
Créances sur les banques	2 866	9	2	1	9	2	2 889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–
Créances sur les clients	11 866	4	0	0	0	1	11 871
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 330	–	–	–	–	–	1 330
Immobilisations financières	41 709	10 275	4 589	114	–	798	57 485
Comptes de régularisation	263	88	38	1	–	5	395
Participations	125	2	16	0	–	0	143
Immobilisations corporelles	991	–	–	–	–	–	991
Valeurs immatérielles	6	–	–	–	–	–	6
Autres actifs	57	0	0	–	–	–	57
Total des actifs bilantaires	86 215	10 466	4 645	116	9	806	102 257
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	14 856	368	218	43	0	44	15 529
Total des actifs	101 071	10 834	4 863	159	9	850	117 786
Passifs							
Engagements envers les banques	1 463	56	1	–	0	0	1 520
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4 100	–	–	–	–	–	4 100
Engagements résultant des dépôts des clients	86 985	2 079	459	43	9	32	89 607
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	10	–	–	–	–	–	10
Obligations de caisse	108	15	–	–	–	–	123
Comptes de régularisation	132	0	0	0	–	0	132
Autres passifs	457	8	1	0	–	0	466
Provisions	35	–	–	–	–	–	35
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 140	–	–	–	–	–	4 140
Bénéfice/Perte reporté(e)	–40	–	–	–	–	–	–40
Bénéfice/Perte	164	–	–	–	–	–	164
Total des passifs bilantaires	99 554	2 158	461	43	9	32	102 257
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	674	8 596	4 361	114	0	812	14 557
Total des passifs	100 228	10 754	4 822	157	9	844	116 814
Position nette par devise 31.12.2023	843	80	41	2	0	6	972
Position nette par devise 31.12.2022	550	43	32	2	0	3	630

Informations relatives aux opérations hors bilan

25 | Créances et engagements conditionnels

Répartition des créances et engagements conditionnels		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements de couverture de crédit et similaires	62	51
Autres engagements conditionnels	1	2
Total des engagements conditionnels	63	53
Créances conditionnelles découlant de reports de pertes fiscaux	8	–
Total des créances conditionnelles	8	–

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2023, une déclaration de soutien de 1 milliard de francs en faveur de PostFinance SA (exercice précédent: 0,5 milliard).

26 | Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	1 062	1 385
Autres avoirs administrés	34 607	36 335
Total des avoirs administrés¹	35 669	37 720
dont prises en compte doubles	–	–

¹ Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre. Le poste «Avoirs sous mandat de gestion» comprend les avoirs en lien avec la solution e-gestion de patrimoine proposée par PostFinance. Le poste «Autres avoirs administrés» présente les avoirs pour lesquels la cliente ou le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période	38 389	35 669
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets ¹	7	1 156
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	– 2 727	895
+/- Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période	35 669	37 720

¹ Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

Informations relatives au compte de résultat

27 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2022	2023
Services de paiement et immobilisations financières	245	249
Couverture (comptabilité de couverture)	-14	-14
Négoce pour propre compte	-10	-21
Résultat total des opérations de négoce	221	214

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2022	2023
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	-519	-1 038
Titres de participation	0	-2
Devises	740	1 254
Total du résultat du négoce¹	221	214

¹ PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

28 | Intérêts négatifs significatifs

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2022	2023
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-1	0
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	167	0

29 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2022	2023
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	369	380
Prestations sociales	68	72
Autres charges de personnel	17	17
Total des charges de personnel	454	469

30 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2022	2023
Coût des locaux	30	31
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	219	215
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	16	17
Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	-	-
Autres charges d'exploitation	235	227
Total des autres charges d'exploitation	502	492

31 | Charges et produits extraordinaires

Charges extraordinaires

En millions de CHF	2022	2023
Pertes résultant de la vente de participations	-	0
Total des charges extraordinaires	-	0

Produits extraordinaires

En millions de CHF	2022	2023
Reprises de dépréciations	2	5
Bénéfice résultant de la vente de participations	0	-
Autres produits extraordinaires	-	5
Total des produits extraordinaires	2	10

32 | Impôts

Impôts courants et impôts latents

En millions de CHF	2022	2023
Charges d'impôts courants sur le revenu et le capital	4	31
Total des impôts	4	31

En raison de la suppression du report de pertes, les impôts courants sur le revenu et le capital, à hauteur de 31 millions de francs, seront à nouveau calculés avec une quote-part d'impôts d'environ 19,5% à partir du présent exercice (exercice précédent: environ 19,5%). Le report de pertes restant au 31 décembre 2022, d'un montant de 40 millions de francs, a pu être entièrement compensé avec le bénéfice de l'exercice 2023. L'exercice précédent, en raison du report de pertes, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient pour l'essentiel en impôts sur le capital.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
17 Stratégie
25 Gestion financière
27 Évolution de l'activité
51 Rapport sur les risques

Gouvernance d'entreprise
58 Principes
58 Structure du groupe et actionnariat
58 Structure du capital
59 Conseil d'administration
67 Direction du groupe
71 Indemnités et rémunérations
76 Organe de révision
76 Politique d'information

Comptes annuels
79 Groupe
195 La Poste Suisse SA
209 PostFinance

Rapport de l'organe de révision

Seule la version allemande des comptes financiers a fait l'objet d'une vérification. Le rapport de révision correspondant est intégré dans la version allemande du rapport annuel à la page 84. Les traductions en anglais, en français et en italien des comptes financiers n'ont pas fait l'objet d'une vérification et portent donc la mention «non vérifié».

À propos du rapport

Structure des documents

Le rapport 2023 de la Poste comprend les documents suivants:

- La Poste Suisse SA:
 - Rapport annuel 2023
 - Rapport financier 2023 (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
 - Rapport non financier 2023
- PostFinance SA:
 - Rapport de gestion 2023
 - Rapport sur les questions non financières 2023
 - Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique au 31 décembre 2023
 - Publication des fonds propres au 31 décembre 2023
 - Publication des risques financiers liés au climat pour l'exercice 2023

Ces documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse

➔ rapportdegestion.poste.ch/telechargements ou sur ➔ postfinance.ch/rapport.

Le rapport annuel et le rapport financier de la Poste ainsi que le rapport de gestion de PostFinance SA sont également disponibles sous forme imprimée.

Langues

Le rapport de gestion de la Poste est disponible en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi.

Commande d'exemplaires imprimés

La version imprimée du rapport annuel et du rapport financier de la Poste peut être commandée à l'adresse ➔ poste.ch/commande-rapportdegestion. Celle du rapport de gestion de PostFinance est disponible sur ➔ postfinance.ch/rapport-gestion. Le personnel de la Poste peut s'en procurer un exemplaire par la voie ordinaire de commande des imprimés.

Impressum

Édition et contact

La Poste Suisse SA
Wankdorffallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 848 888 888
Contact médias +41 58 341 00 00
poste.ch

Conception et gestion de projet

Finances Poste, Berne
Communication Poste, Berne
Andreas Sturm, phorbis Communications SA, Bâle

Texte

Finances Poste, Berne
Rédaction Poste, Berne

Photos

Communication Poste ainsi que sources diverses

Maquette et composition

Ilona Troxler Smith et Franck Schirmer,
phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

Stämpfli AG, Bern

À propos de l'impression et du papier:

Le présent rapport a été imprimé sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC®, avec compensation du CO₂ (➔ myclimate.org/01-24-636654). Le papier BalancePure® porte le label écologique Ange Bleu (➔ blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (➔ ecolabel.eu). Il est aussi certifié FSC® (➔ fsc.org) et «Cradle to Cradle Certified Silver» (➔ c2ccertified.org).



imprimé en
suisse

Comparaison des chiffres clés sur cinq ans

		2019	2020	2021	2022	2023
Résultat						
Produits d'exploitation	millions de CHF	7 168	6 548	6 877	6 859	7 279
réalisés sur le marché libre	% des produits d'exploitation	85,4	84,8	86,1	86,0	87,6
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ¹	% des produits d'exploitation	14,8	9,5	9,1	9,9	9,8
Résultat d'exploitation	millions de CHF	450	258	515	358	323
réalisé sur le marché libre	% du résultat d'exploitation	75,1	68,2	79,8	87,7	91,3
Bénéfice consolidé	millions de CHF	255	178	452	295	254
Fonds propres	millions de CHF	6 834	6 906	8 918	9 884	10 255
Création de valeur						
Valeur ajoutée de l'entreprise ²	millions de CHF	-17	-125	-8	-96	-215
Valeur ajoutée	millions de CHF	4 616	4 180	4 376	4 296	4 279
distribuée au personnel	millions de CHF	3 764	3 529	3 448	3 496	3 516
distribuée aux bailleurs de fonds externes	millions de CHF	75	50	44	66	71
distribuée aux pouvoirs publics	millions de CHF	32	28	55	37	45
distribuée au propriétaire	millions de CHF	50	50	50	50	50
distribuée à l'entreprise	millions de CHF	695	523	779	647	597
Emplois						
Effectif (sans apprentis) ³	unités de personnel	39 670	39 089	40 144	34 072	34 587
Apprentis Suisse	personnes	1 894	1 863	1 860	1 839	1 844
Emplois régions périphériques ⁴	personnes	16 073	15 655	16 660	16 224	16 244
Taux de fluctuation (départs volontaires)	% de l'effectif moyen	5,1	4,1	5,0	6,2	6,4
Licenciements pour raisons économiques	unités de personnel	78	57	85	25	43
Conditions d'engagement, salaires et indemnités						
Engagement selon CCT Poste	% de l'effectif	79,6	79,6	80,3	81,0	80,3
Salaire minimal selon CCT Poste ⁵	CHF par année	47 620	47 820	50 451	50 653	52 503
Salaire moyen du personnel	CHF par année	82 741	83 636	84 490	84 629	85 552
Indemnités moyennes versées aux membres de la Direction du groupe	CHF par année	582 289	575 822	583 501	575 349	576 393
Ecart salarial ⁶	facteur	7,0	6,9	6,9	6,8	6,7
Gestion de la santé						
Accidents professionnels	nombre pour 100 unités de personnel	6,4	6,1	7,4	7,0	7,5
Jours d'absence pour raisons médicales ^{7,8}	jours par collaboratrice/collaborateur	13,3	13,3	7,7	9,4	9,8
Diversité						
Femmes	% de l'effectif	45,0	44,1	43,0	42,0	41,3
Nationalités représentées	nombre	140	142	143	147	141
Femmes au Conseil d'administration	%	33,3	33,3	33,3	40,0	44,4
Femmes à la Direction du groupe ⁹	%	12,5	12,5	25,0	25,0	25,0
Femmes parmi les cadres supérieurs	%	17,1	19,8	21,6	22,6	24,2
Femmes parmi les cadres intermédiaires et inférieurs	%	23,8	22,3	22,8	21,8	22,3
Démographie						
Age moyen du personnel	années	46,1	46,0	45,8	45,8	46,1
Utilisation des ressources¹⁰						
Consommation d'énergie	GWh	1 538	1 495	2 063	2 098	2 058
Consommation au sein de la Poste	GWh	875	850	1 092	1 085	1 060
de sources renouvelables	%	20,2	20,1	16,2	16,1	16,6
Consommation hors de la Poste	GWh	663	645	971	1 013	998
Impact sur le climat (scopes 1 à 3)¹⁰						
Scopes 1 et 2 (propres activités)	tonnes d'équivalents CO ₂	191 014	185 794	249 034	247 987	241 221
Scope 3 (reste de la chaîne de création de valeur)	tonnes d'équivalents CO ₂	248 132	242 573	1 943 364	1 958 481	1 860 903

1 La définition du terme «étranger» correspond à l'annexe des comptes consolidés 2023, note 6.6 Informations géographiques.

2 La valeur ajoutée de l'entreprise intègre les coûts nets de l'obligation de service universel à hauteur de 268 millions de francs (2022: 260 millions; 2021: 257 millions; 2020: 231 millions; 2019: 281 millions). Voir la définition des coûts nets à la page 18.

3 Les valeurs jusqu'à 2021 incl. comprennent l'effectif de l'activité cédée Swiss Post Solutions.

4 La définition des communes rurales a été adaptée à compter de 2022, avec effet rétroactif pour 2021, sur la base du nouveau relevé et se fonde sur l'ordonnance sur la politique régionale du SECO. Les valeurs de 2019 à 2020 ne sont pas comparables avec celles de 2021 et de 2022.

5 Le salaire minimal fixé dans la CCT Poste pour les collaborateurs de 18 ans n'ayant pas achevé d'apprentissage qui était présenté jusqu'en 2020 a été remplacé en 2021 par celui fixé pour les communes périphériques (région D).

6 Facteur = indemnités moyennes des membres de la Direction du groupe par rapport au salaire moyen du personnel

7 Le maintien de l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs présentant une absence de longue durée est géré différemment selon la branche et l'entreprise. Afin d'assurer la comparabilité avec les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et d'autres entreprises en Suisse, le présent calcul tient compte des absences jusqu'à six mois au maximum du personnel à temps plein.

8 Les valeurs de 2021 et 2022 ont été ajustées sur la base de la définition figurant dans la note 7. Les valeurs de 2019 et 2020 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2021 à 2023.

9 Les valeurs de 2019 à 2022 ont été ajustées.

10 L'année 2021 fait office de référence pour les objectifs climatiques à l'horizon 2030 et 2040. C'est la raison pour laquelle les valeurs de 2021 et 2022 sont recalculées avec effet rétroactif en cas d'acquisitions ou de ventes de sociétés du groupe, ou en cas de modifications de la qualité des données. Les valeurs de 2019 et 2020 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2021 à 2023.

071.444.1 fr (238269) 03.2024

La Poste Suisse SA
Wankdorfallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 848 888 888
[poste.ch](https://www.poste.ch)

